L. HAVET

MÉTRIQUE GRECQUE & LATINE

Cours Rédigé

par

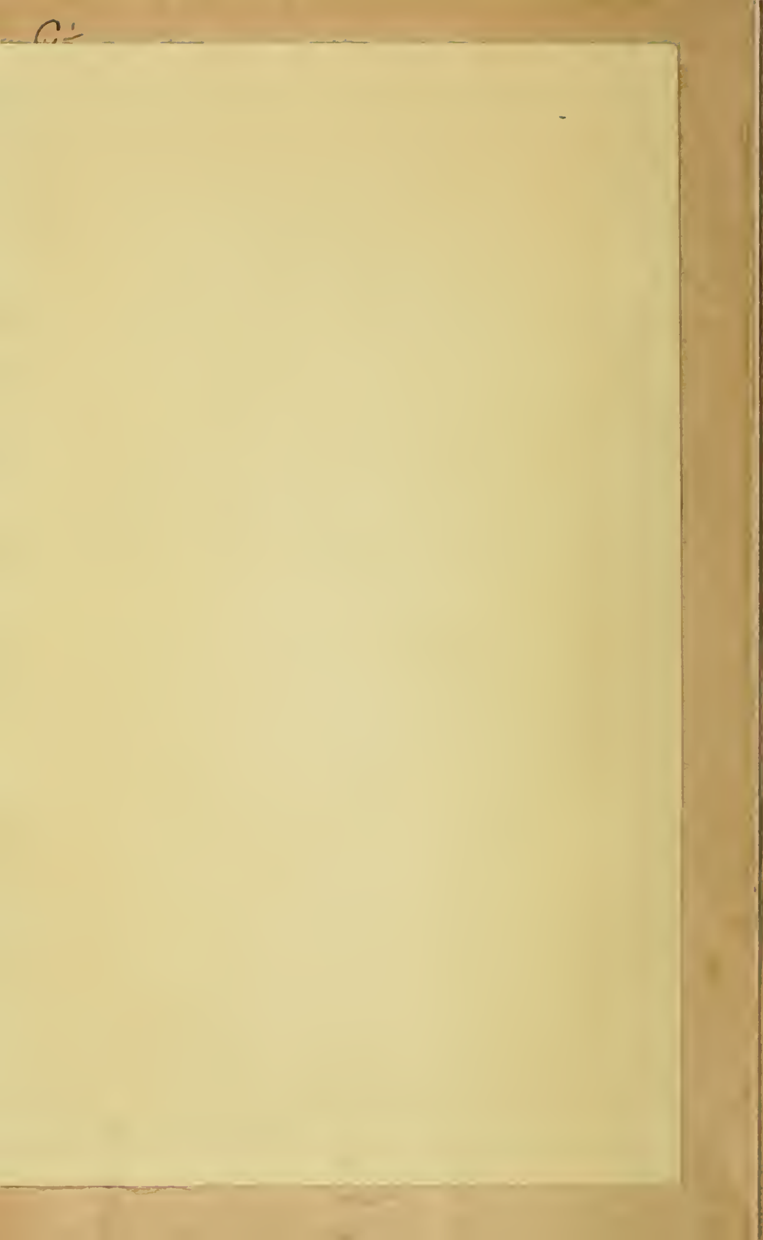
Louis Duvau



PAR[IS]

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15 RUE SOUFFLOT




ANNEXE DE LA BIBLIOTHEQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

COURS ÉLÉMENTAIRE
DE MÉTRIQUE
GRECQUE ET LATINE

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ.

COURS ÉLÉMENTAIRE
DE MÉTRIQUE
GRECQUE ET LATINE

PROFESSÉ A LA FACULTÉ DES LETTRES

PAR

LOUIS HAVET

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

Rédigé par

LOUIS DUVAU

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

QUATRIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1896

DISPOSITION DE L'OUVRAGE.

I. VERSIFICATION GRECQUE ET VERSIFICATION LATINE A LA GRECQUE.

Tous les types de vers latins étudiés dans cette partie sont des imitations de types grecs.

II. VERSIFICATION LATINE NATIONALE.

III. VERSIFICATION DES BAS SIÈCLES.

IV. LA PROSE RÉGLÉE.

Le cours de M. Havet a été fait surtout en vue de la préparation à la licence; M. Duvau s'est chargé de le recueillir et l'a rédigé sous sa responsabilité, tout en communiquant son travail à M. Havet. La première édition a paru en 1886. La seconde a reçu des deux auteurs nombre de corrections de détail; elle a paru en 1888.

La précédente édition (la troisième, 1893) a été l'objet d'une refonte générale, divers perfectionnements ayant été suggérés à M. Havet, pendant quelques années d'enseignement et de correction d'exercices, par les incertitudes ou les erreurs où il voyait tomber ses élèves. Elle contient beaucoup d'additions. La quatrième en diffère par des retouches de détail. Les lecteurs sont instamment priés de signaler aux auteurs les erreurs ou les difficultés qu'ils y rencontreraient.

La principale difficulté de la métrique consiste dans la confusion des termes techniques en usage; on a tâché d'arriver à une nomenclature simple et uniforme.

SIGNES

⏑ Syllabe d'une unité de durée (syllabe brève).

– Syllabe de deux unités de durée (syllabe longue).

⏓ Syllabe tantôt brève tantôt longue (syllabe commune).

⏖ Couple de brèves pouvant être remplacé par une longue.

⏑ ⏑ Suite de deux brèves dont l'ensemble ne peut être remplacé par une longue.

$\overset{I}{-}$, $\overset{I}{\smile}$ Syllabe portant le temps marqué (sur laquelle on bat un temps de la mesure.)

$\overset{II}{-}$, $\overset{II}{\smile}$ Syllabe portant un temps marqué plus important (par exemple, le premier temps d'une mesure à deux temps ; en ce cas, battre *en bas* le temps marqué $\overset{II}{-}$ ou $\overset{II}{\smile}$; *en haut*, le temps marqué $\overset{I}{-}$ ou $\overset{I}{\smile}$).

$\frac{I}{3}$, $\frac{II}{3}$ Syllabe de trois unités de durée, laquelle porte toujours un temps marqué.

$\frac{I}{4}$, $\frac{II}{4}$ Syllabe de quatre unités de durée, laquelle porte toujours un temps marqué.

Les voyelles en **caractère gras** sont celles qui portent un temps marqué. Lire ces voyelles en forçant la voix, et en battant la mesure avec la main.

Trait d'union (ἵππος-τε, *ad-mare*) : voir § 21.

Nous engageons les étudiants à suivre avec le plus grand soin, et *dès le début*, les indications de prononciation. La métrique risque de paraître difficile et aride quand on ne l'étudie que sur le papier ; la clarté et l'intérêt naissent d'eux-mêmes quand la voix s'est disciplinée et que l'oreille est devenue délicate.

Consulter pour la quantité des syllabes, THUROT et CHATELAIN, *Prosodie latine*, suivie d'un *Appendice sur la prosodie grecque*. Paris, Hachette. — Pour la prosodie latine archaïque, C. F. W. MUELLER, *PlautinischeProsodie*, avec les *Nachträge*. Berlin, 1869-1871.

Dictionnaires de quantité : T. MORELL, *Lexicon græco-prosodiacum*, revu par E. MALTBY. Seconde éd., Londres, 1824. John BRASSE, *Greek Gradus*. Seconde éd., Londres, 1832. — Louis QUICHERAT, *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*. Paris, Hachette.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 5, à la fin du § 6, *ajouter* : Γ 306 est correct dans les manuscrits, Ἂψ, ἐπεὶ οὔπω τλήσομ' ἐν ὀφθαλμοῖσιν ὁρᾶσθαι ; il est faux dans la citation d'Eustache, qui lit τλήσομαι ὀφθαλμοῖσιν.

Page 9, § 16, *après :* On ponctue mal, *ajouter* :

> Καὶ τὸ μὲν εὖ κατέθηκε τανυσσάμενος, ποτὶ γαίῃ
> Ἀγκλίνας... (Δ 112 : ponctuer après γαίῃ.)

Page 15, § 25, après le vers grec, *ajouter :*

Γ 220 Φαίης-κε ζάκοτόν-τέ-τιν' ἔμμεναι... *lire :* ζάκοτόν-τε τὸν ἔμμεναι...

Page 30, après les 4 lignes en petit caractère, *ajouter :* En dehors des chants Π à Τ, sont suspects pour οἱ datif : Β 665, Ε 339, Ζ 90, 101, Λ 339, Ψ 865, Ω 53, 72, ε 234, ζ 280, λ 442, ν 430.

Page 30, à la fin du § 58, *ajouter :* Toutefois, dans cet exemple, οἱ a été de bonne heure compris comme un datif; par suite de cette erreur, le commencement du vers a été répété avec le sens du datif dans l'Odyssée, ο 105.

MÉTRIQUE GRECQUE
ET LATINE

CHAPITRE PREMIER

LE VERS ÉPIQUE GREC

(L'ILIADE. — L'ODYSSÉE)

Les commençants ne doivent lire que ce qui est imprimé en grand caractère.

1. — Le vers épique, ou vers héroïque, est l' « hexamètre » dactylique. Il se compose de six *pieds* (πόδες, *pedes*), c'est à dire de six portions contenant un élément (ou *demi-pied*) fort et un élément (ou *demi-pied*) faible ; le demi-pied fort est celui qui porte le *temps marqué* et sur lequel la voix appuie.

Ici, dans chaque pied, le demi-pied fort est le premier, le demi-pied faible est le second.

Nous désignons par *temps marqué* un endroit du vers où on bat la mesure, et que la voix met en relief par un accroissement d'intensité : on l'appelle souvent *ictus*, *percussio*. Le temps marqué est un point indivisible de la durée ; il coïncide avec le commencement du demi-pied fort. — Le retour des temps marqués, à intervalles mesurés, constitue ce qu'on appelle en grec le rythme ou flux (ῥυθμός, de ῥέω ; formé

comme βα-θμός, στα-θμός), en latin le nombre (*numerus*, ou, au pluriel, *numeri*). Cic. *De or.* III 186 : *numerus autem in continuatione nullus est; distinctio, et aequalium aut saepe uariorum interuallorum percussio, numerum conficit; quem in cadentibus guttis, quod interuallis distinguuntur, notare possumus, in amni praecipitante non possumus.*

Éviter les termes *arsis*, *thesis*. Ils sont équivoques à cause des contradictions des anciens; car le demi-pied fort est θέσις chez les Grecs, *arsis* (ou *sublatio*) chez les Latins; le demi-pied faible est ἄρσις et *thesis* (ou *positio*).

L' « hexamètre » est en réalité une hexapodie. — Le mot ἑξάμετρος est déjà dans Hérodote et Platon et, pris en lui-même, comporte une explication satisfaisante. Mais il a l'inconvénient de prêter à l'erreur quand on en rapproche δίμετρος, τρίμετρος, τετράμετρος, où le second élément a une valeur technique tout autre et désigne un groupe de 2 pieds.

2. — Chacun des six demi-pieds forts est une syllabe longue. Quant aux demi-pieds faibles, chacun des cinq premiers peut être formé soit par une longue soit par deux brèves; le sixième, qui termine le vers, est une syllabe unique, indifféremment longue ou brève :

⏗⏖ ⏗⏖ ⏗⏖ ⏗⏖ ⏗⏖ ⏗⏓

Ainsi, chacun des cinq premiers pieds est soit un *dactyle* (δάκτυλος) ⏗⏑⏑, soit un spondée (σπονδεῖος) ⏗–; le sixième et dernier est soit un spondée ⏗–, soit un trochée (τροχαῖος) ⏗⏑.

Ce n'est pas seulement dans le vers épique que le demi-pied final est une syllabe unique, indifféremment longue ou brève; c'est dans tous les *vers* (§ 46), en grec et en latin.

3. — Le cinquième pied est ordinairement un dactyle (pour les exceptions, voir § 17).

4. — Il est fréquent que les quatre premiers pieds soient quatre dactyles :

Νοῦσον ἀνὰ στρατὸν ὦρσε κακήν, ὀλέκοντο δὲ λαοί.
⏗ ⏑ ⏑ ⏗ ⏑ ⏑ ⏗ ⏑ ⏑ ⏗ ⏑ ⏑ ⏗ ⏑ ⏑ ⏗ – (A 10.)

(Dans ce qui suit, nous nous dispenserons de noter la scansion des vers de cette nature.)

Au contraire, il est très rare que les quatre premiers pieds soient quatre spondées :

Τῇσιν δ' Ὧραι μὲν λῦσαν καλλίτριχας ἵππους.
⏗ – ⏗ – ⏗ – ⏗ – ⏗ ⏑ ⏑ ⏗ – (Θ 433.)

En général, le dactyle est au moins deux fois plus fréquent que le spondée.

Les deux cents premiers vers de l'*Iliade* présentent les chiffres suivants : Au premier pied, dact. 119, spond. 75, douteux (§ 20) 6. Au second pied, dact. 118, spond. 77, douteux 5. Au troisième, dact. 165, spond. 31, douteux 4. Au quatrième, dact. 145, spond. 52, douteux 3. — Total : dact. 547, spond. 235, douteux 18.

Les deux cents premiers vers de l'*Odyssée* donnent : Au premier pied, dact. 112, spond. 88. Au second, dact. 150, spond. 50. Au troisième, dact. 171, spond. 29. Au quatrième, dact. 148, spond. 52. — Total : dact. 581, spond. 219.

VERS AYANT LA COUPE TROCHAIQUE OU LA COUPE PENTHÉMIMÈRE

5. — Pour produire sur l'oreille une impression définie, tout vers d'une certaine longueur doit être divisé en membres (κῶλα ; § 46).

On obtient cette division au moyen d'un court repos, placé entre deux mots. Entre ces deux mots, il y a *coupe* (τομή, *caesura*).

En français, éviter le terme de *césure*. Dans la plupart des livres, il a fini par se dire pour « syllabe finale d'un mot et initiale d'un pied ». Cette définition aurait un sens dans le vers épique latin (§ 102), et aussi dans le vers grec quand sa τομή est penthémimère (§ 6); mais non dans le vers grec quand sa τομή est trochaïque, ni dans la plupart des vers autres que le vers épique. D'ailleurs, la vraie τομή ou *caesura* étant un repos, il est absurde d'appeler *césure* une syllabe.

Toutes les séparations de mots peuvent être appelées des coupes. Mais ce nom s'applique plus particulièrement à une séparation de mots non fortuite, mise avec intention dans une région déterminée du vers.

6. — La coupe la plus fréquente est la *coupe trochaïque*, ou, plus précisément, *coupe au trochée troisième* (τομὴ κατὰ τρίτον τροχαῖον). Elle est placée à l'intérieur d'un dactyle troisième, entre les deux brèves (– ⏑|⏑) :

Κολλητὸν βλήτροισι, δυωκαιεικοσίπηχυ.
⊥– ⊥– ⊥⏑ ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (O 678.)
Ἕρδομεν ἀθανάτοισι τεληέσσας ἑκατόμβας.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥– (B 306.)
Ἐξ ἀκαλαρρείταο βαθυρρόου Ὠκεανοῖο.
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥⏑ ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (H 422.)

Un peu moins souvent, on a la coupe *penthémimère* (πενθημιμερής), c'est à dire coupe après cinq demi-[pieds]. Elle est placée à l'intérieur du troisième pied, après la longue par laquelle il commence (–|⏑⏑ ou –|–).

Αὐτοκασίγνητος μεγαθύμου Πρωτεσιλάου.
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥ ⏑⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥– (B 706.)
Μῆνιν Ἀπόλλωνος ἑκατηβελέταο ἄνακτος.
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥ ⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (A 75.)

Tout vers qui n'a pas la coupe penthémimère ou la trochaïque a nécessairement l'hephtémimère (§ 28). Un vers n'ayant aucune de ces trois coupes est un vers corrompu. Ainsi O 18 Ἦ οὐ (§ 53) μέμνῃ ὅτε τ' ἐκρέμω ὕψοθεν..., où τ' ἐκρέμω est

une faute suggérée par 21. Le contexte indique qu'il faut la première personne : σε κρέμασ', avec penthémimère après σε. Et à supposer qu'on voulût garder la leçon des manuscrits, il faudrait partager ainsi les mots : τε κρέμω. Cf. p. VIII.

7. — La coupe trochaïque répartit les six temps marqués du vers en 3 + 3. Les deux membres, quoique inégaux en durée, sont égaux en importance rythmique :

–́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑
⏑ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑

La penthémimère répartit aussi les temps marqués en 3 + 3. Les membres continuent donc d'être égaux en importance rythmique, quoique plus inégaux encore en durée :

–́⏑⏑ –́⏑⏑ –́
⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑

8. — *Le second pied.* — Quand la coupe est trochaïque, il peut être formé par un mot ou une fin de mot :

ρἝκτορι δ' ἥρμοσε τεύχε' ἐπὶ χροΐ· δῦ δέ μιν Ἄρης. (P 210.)
Τῆς δὲ τετάρτης ἦρχε γέρων ἱππηλάτα Φοῖνιξ.
–́⏑⏑ –́– –́⏑ ⏑ –́– –́⏑⏑ –́– (Π 196.)
Καί οἱ μυίης θάρσος ἐνὶ στήθεσσιν ἐνῆκεν.
–́– –́– –́⏑ ⏑ –́– –́⏑⏑ –́⏑ (P 570.)

9. — Quand la coupe est penthémimère, le second pied ne peut être formé par un mot ou une fin de mot que si le sens lie étroitement ce mot au suivant :

Ἄγριος, ἠΰτε πῦρ, τό τ' ἐπεσσύμενον πόλιν ἀνδρῶν. (P 737.)
Οἱ καὶ νέρθεν γῆς τιμὴν πρὸς Ζηνὸς ἔχοντες.
–́– –́– –́ – –́– –́⏑⏑ –́⏑ (λ 302.)
Λὰξ ἐν στήθεσι βὰς ἐξέσπασε μείλινον ἔγχος.
–́– –́⏑⏑ –́ – –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑ (Z 65.)
Ὅς μ' ὄφελ' ἤματι τῷ, ὅτε με πρῶτον τέκε μήτηρ.
–́⏑⏑ –́⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́– –́⏑⏑ –́– (Z 345.)

De même αὐτίκα νῦν Z 308, ἐπώνυμον ἦν, Hésiode *Theog.* 282, χρύσεα δῶ 933, αἶκα λῇς, Théocrite v 21. Cf. la règle du 3ᵉ pied, § 29. En général, en grec et en latin, dans toutes les espèces de vers, on évite qu'un monosyllabe terminant un membre ou un vers, et formant un demi-pied fort ⊥, soit précédé de deux demi-pieds formant ensemble un mot ou une fin de mot.

Un spondée second peut être formé par un mot ou une finale trochaïque devant un groupe de consonnes. Car le pied ne se termine pas avec le mot : il n'est complet que quand on y a joint la première consonne du groupe :

> Εὔχετ' ἔπειτᾰ σ]τὰς μέσῳ ἕρκεϊ, λεῖβε δὲ οἶνον.
> ⊥⏑⏑ ⊥– ⊥ ⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (Π 231.)
> Ἤδει δ' ᾧτε χ]ρὴ χαλεπαινέμεν ᾧτε καὶ οὐκί.
> (*Pseudo*-Théocrite xxv 81.)

Parmi les groupes sont comptés ξ, ψ, qui se prononçaient *ks*, *ps*, et ζ, qui est aussi une consonne double (des diverses prononciations qu'a eues le ζ, la plus sûrement connue est *zz*) :

> Αἴτιος, ἀλλᾰ z]Ζεὺς Δαναῶν στρατὸν αἰχμητάων,
> ⊥⏑⏑ ⊥– ⊥ ⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥– ⊥– (λ 559).

10. — Quand la coupe n'est penthémimère que par suite d'élision, le second pied peut être formé par un mot ou une fin de mot :

> Οἶδ' ἐπὶ δεξιά, οἶδ' ἐπ' ἀριστερὰ νωμῆσαι βῶν.
> ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥– ⊥– (H 238)
> Τέξεις ἀγλαὰ τέκν', ἐπεὶ οὐκ ἀποφώλιοι εὐναί.
> ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥– (λ 249.)
> Ἦ τοι ὑπέσχεθε χεῖρ', ὁ δ' ἄρ' ἔμβαλεν ἄγχι παραστάς.
> (H 118; cf. *pseudo*-Théocrite xxv 106.)

11. — *Le trochée quatrième.* — Il est très rare qu'un trochée commençant le dactyle quatrième soit un mot ou une fin de mot :

Αὐτὰρ ὁ μοῦνος ἔην μετὰ πέντε κασιγνήτῃσιν.
–́⏑⏑ –́⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́⏑|⏑ –́– –́⏑ (K 317.)
Ἐς Σάμον ἔς τ' Ἴμβρον καὶ Λῆμνον ἀμιχθαλόεσσαν.
–́⏑⏑ –́– –́ – –́⏑|⏑ –́⏑⏑ –́⏑ (Ω 753.)
Πολλὰ δ' ἄρ' ἔνθα καὶ ἔνθ' ἴθυσε μάχη πεδίοιο.
–́⏑⏑ –́⏑⏑ –́ – –́⏑|⏑ –́⏑⏑ –́⏑ (Z 2.)

Cf. Ψ 760, α 241. La règle n'est pas violée δ 684, où il y a élision : ἄλλοθ' ὁμιλήσαντες. Lire Ἀρηΐφιλος en un mot, et non Ἄρηϊ φίλος, B 778 et ailleurs.

12. — *La fin du quatrième pied.* — Un spondée quatrième peut finir avec un mot :

Πάντοθεν ἐκ κλισιῶν· ἐπὶ δ' ἀνὴρ ἐσθλὸς ὀρώρει.
–́⏑⏑ –́⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́– –́⏑⏑ –́– (Ψ 112.)

Mais, alors, il est très rare qu'il soit suivi d'une ponctuation sensible pour l'oreille :

Μυθεῖται βασίλεια περίφρων· ἀλλὰ πίθεσθε.
–́– –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́– (*spondée*) –́⏑⏑ –́⏑ (λ 345.)

Cette disposition est rare, en particulier, quand les deux derniers pieds se trouvent unis, par le sens, au vers suivant :

–́– –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́– (*spondée*) –́⏑⏑ –́⏑
Τὰς Ἰδαῖος ἔλαυνε δαΐφρων· αὐτὰρ ὄπισθεν
Ἵπποι... (Ω 325; cf. 401, B 149, Δ 116, 471, Θ 76, 109...)

13. — Toutefois le spondée quatrième semble ne pas faire difficulté s'il se termine avec un mot dont la finale s'élide :

–́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́– (*spondée*) –́⏑⏑ –́⏑
Πάντ' ἔλεγ'· ἣ δ' ἄρ' ἐτέρπετ' ἀκούουσ', οὐδέ οἱ ὕπνος
Πῖπτεν... (ψ 308; cf. λ 623.)

14. — Quand donc le quatrième pied est suivi d'une ponctuation sensible pour l'oreille et n'est pas suivi d'élision, c'est ordinairement un dactyle :

Τόσσον παντὸς ἀγῶνος ὑπέρβαλε· τοὶ δ' ἐβόησαν.
⏗– ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑ (Ψ 847.)

C'est un dactyle, en particulier, quand les deux derniers pieds sont unis par le sens au vers suivant :

⏗– ⏗⏑⏑ ⏗– ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑
Ἥρως Αὐτομέδων ἠδ' Ἄλκιμος, οὕς ῥα μάλιστα
Τῖ' Ἀχιλεὺς ἑτάρων... (Ω 574.)
Αἲ γὰρ ἀπ' οὔατος εἴη ἐμεῦ ἔπος· ἀλλὰ μάλ' αἰνῶς
Δείδω μὴ δή μοι... (X 454.)

Parfois il y a lieu de restituer un dactyle, nos textes présentant à tort un spondée :

⏗– ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗– (*spondée apparent*) ⏗⏑⏑ ⏗⏑
Ὕλην τ' ἀξέμεναι παρά τε σχεῖν (*lire :* σχέμεν)· ὡς ἐπιεικὲς
Νεκρὸν ἔχοντα νέεσθαι... (Ψ 50.)

Les auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* aiment à placer ainsi une ponctuation après un dactyle quatrième.

15. — Les poètes bucoliques recherchent cette disposition ; aussi dit-on qu'il y a « coupe bucolique ».

⏗⏑⏑ ⏗– ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑
Ἁ ποτὶ ταῖς παγαῖσι συρίσδεται· ἁδὺ δὲ καὶ τύ
Συρίσδες... (Théocrite I 2.)

Il serait plus précis de dire *ponctuation bucolique.* La ponctuation bucolique ne dispense pas de la vraie coupe, trochaïque ou penthémimère. — Et au lieu de *bucolique* on pourrait dire *pittoresque* (Tournier). Les Alexandrins en général, notamment Apollonios de Rhodes, usent de la « coupe *bucolique* » en vue de certains effets.

Des 3 temps marqués du second membre, l'un est placé avant la ponctuation bucolique, les deux autres après.

16. — *Le groupe des deux derniers pieds*. — Les auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* évitent de le couper par une ponctuation sensible pour l'oreille. Les vers suivants, qui ont une ponctuation immédiatement après le 5e temps marqué, sont des exceptions :

Ἀλλὰ ἑκὼν μεθιεῖς τε καὶ οὐκ ἐθέλεις· τὸ δ' ἐμὸν κῆρ...
(Z 523.)

Ἕκτορι καὶ Τρώεσσι χαριζόμενος· τάχα δ' αὐτῷ...
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥– (O 449.)

Καί κεν ἐς ἠῶ δῖαν ἀνασχοίμην, ὅτε μοι σύ...
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥– ⊥ ⏑⏑ ⊥⏑ (λ 375.)

Autre exception, mais seulement apparente, X 143 : remplacer πέτετο, τρέσε par πέτετ', ἔτρεσε. — On ponctue mal [cf. p. VIII] :

Υἷε δύο Πριάμοιο, νόθον καὶ γνήσιον, ἄμφω
Εἰν ἑνὶ δίφρῳ ἐόντας... (Λ 102 : ponctuer après ἄμφω.)

Τόφρα γὰρ ἄν, κατὰ ἄστυ ποτιπτυσσοίμεθα, μύθῳ
Χρήματ' ἀπαιτίζοντες... (β 77 : ponctuer après μύθῳ.)

17. — *Spondée cinquième*. — L'*Iliade* présente en moyenne un vers sur 23 (v. § 111) où le cinquième pied est un spondée :

Οἱ δὲ πανημέριοι μολπῇ θεὸν ἱλάσκοντο.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥ – ⊥⏑⏑ ⊥– ⊥⏑ (A 472.)

Un tel vers est dit σπονδειάζων ou σπονδειακός.

En français on se sert d'un terme barbare : vers *spondaïque*.

Devant le spondée cinquième on met sans difficulté un autre spondée :

Νῦν δ' ὅς ἀποτμότατος γένετο θνητῶν ἀνθρώπων.
⏑́⏑⏑ ⏑́⏑⏑ ⏑́ ⏑⏑ ⏑́– ⏑́– ⏑́– (α 219.)

Il est rare que, parmi les quatre pieds qui précèdent un spondée cinquième, il n'y ait qu'un seul dactyle : dact. premier ε 32 ; dact. troisième Β 388, 813, Ε 500, Ζ 233, Λ 680, 701, Ν 699, Σ 588, Υ 233, ζ 259, θ 48, 100, ι 502, μ 79, 189 ; dact. quatrième Θ 472, Ι 557, Ξ 153, Ψ 852, Ω 281, δ 604 (?), 684, κ 495. — Il est très rare que le spondée cinquième soit précédé de 4 autres spondées (cf. § 4) :

Θώρηκας ῥέξειν δήων ἀμφὶ στήθεσσι. (Β 544.)

18. — Quand le cinquième pied est un spondée, la longue par laquelle il finit et la longue par laquelle le sixième pied commence, c'est à dire les dixième et onzième demi-pieds, appartiennent au même mot :

Ὡς δ' ὑπὸ λαίλαπι πᾶσα κελαινὴ βέβριθε χθών.
⏑́⏑⏑ ⏑́⏑⏑ ⏑́⏑ ⏑ ⏑́– ⏑́– ⏑́– (Π 384.)
Οὔτε θεῶν πρότερος τόν γ' εἴσεται οὔτ' ἀνθρώπων.
⏑́⏑⏑ ⏑́⏑⏑ ⏑́ – ⏑́⏑⏑ ⏑́– ⏑́– (Α 548.)
Πρίν τινα πὰρ Τρώων ἀλόχῳ κατακοιμηθῆναι.
⏑́⏑⏑ ⏑́– ⏑́ ⏑⏑ ⏑́⏑⏑ ⏑́– ⏑́– (Β 355.)
Ἄρεϊ δὲ ζώνην, στέρνον δὲ Ποσειδάωνι.
⏑́⏑⏑ ⏑́– ⏑́ – ⏑́⏑⏑ ⏑́– ⏑́⏑ (Β 479 ; cf. Λ 728.)

Le plus souvent, le vers finit par un mot de quatre syllabes, comme λωβήσαιο, τετριγῶτας (Β 242, 314), ou par un composé dont le second terme a quatre syllabes, comme ὑποπεπτηῶτες (Β 312), παραμυθησαίμην (Ι 417), ἀπομηνίσαντος (Ι 426), προτιμυθήσασθαι (λ 143), ποτιπεπτηυῖαι (ν 98), ὑπεροπλίσσαιτο (ρ 268), ou bien comme ἀπολυμαντῆρα (ρ 220), εὐποιητάων (Π 636), βαθυδινήεντος (Φ 15), πολυιδρείῃσι (β 346). Ou, sinon, il finit

par un mot de trois syllabes comme πληξίππῳ, πληγῇσι, ἠδαιόν (B 104, 264, 386).

Plus rarement on trouve un monosyllabe précédé d'un trisyllabe, εὐρεῖα χθών (Δ 182), νωμῆσαι βῶν (cité § 10) ἠῶθι πρό (Λ 50), ἑστήκει μείς (Τ 117), ou un mot de plus de 4 syllabes, κασιγνήτῃσιν (Κ 317), ἐυζώνοιο (Ψ 760), ἀνηρείψαντο (α 241), ὁμιλήσαντες (δ 684), ἀλητεύοντι (χ 291), — Ἐτεοκληείης (Δ 386), κυανοπρῴροιο (Ο 693), ἀπερωήσειας (Π 723), λιπαροκρήδεμνος (Σ 382), δολιχηρέτμοισι (δ 499), διοϊστεύσειας (μ 102), διεδηλήσαντο (ξ 37), διεκοσμήσαντο (χ 457), — Ἡρακληείη (Λ 690), ὀρθοκραιράων (Θ 231), τηλεκλειτοῖο (Ξ 321), ἰθυπτίωνα (Φ 169), Ἰφικληείη (λ 296).

Le vers peut finir par un disyllabe suivi d'élision : εἶασ' Ἕκτωρ (K 299). Mais on évite que le spondée cinquième finisse avec un mot non élidé; le vers aurait l'air de finir un pied trop tôt.

Les seuls exemples sont peut-être (voir § 20) les fins de vers ἱδρῶ πολλόν (K 574, où ἱδρῶ, précédé de θαλάσσης, n'a pas l'apparence d'une fin de vers), λὶς πέτρη (μ 64; cf. 79 Πέτρη γὰρ λίς ἐστι). Κρῖ λευκόν (δ 604) est une expression indivisible, comme en français *blé noir*, et reçoit une épithète (εὐρυφυές) à la façon d'un substantif simple.

19. — Une fin de vers comme δερκομένοιο (dactyle 5ᵉ) peut être remplacée par ἱλάσκοντο (spondée 5ᵉ); une fin comme κρείων Ἀγαμέμνων (dactyle 5ᵉ), par θνητῶν ἀνθρώπων (spondée 5ᵉ). Mais les fins de vers où le dernier mot a la forme ⏑–⏑ ou –⏑, comme τεῦχε κύνεσσιν, ἐτελείετο βουλή, ne comportent pour le 5ᵉ pied que la forme du dactyle. De là la prédominance marquée du dactyle à la cinquième place. Elle ne tient pas à une préférence du poète. Et si le dernier pied complet du vers épique est le plus souvent un dactyle, ce n'est pas pour la même raison qui fait que le dernier pied complet de certains vers ïambiques ou trochaïques est toujours pur.

D'ailleurs, dans les vers ïambiques ou trochaïques, le pied pur est obligatoire, ici le dactyle n'est qu'ordinaire.

Sur les fins de vers comme δερκομένοιο, ἱλάσκοντο, Ἀγαμέμνων, ἀνθρώπων, voir § 109.

20. — *Contractions fautives dans nos textes.* — Les manuscrits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* présentent souvent une syllabe longue là où le poète prononçait ◡◡. Par exemple, il faut écrire partout Ἀτρεΐδης, Πηλεΐδης, Τυδεΐδης, Πηλεΐων... (cf. § 78). La diphtongue apparente se trouve toujours dans un demi-pied pair, où il est licite de la remplacer par ◡ ◡.

A cause de la règle du spondée cinquième (§ 19), il faut écrire :

Μή οἱ μῦθον ἅπαντα πιφαυσκέμεν' ὅν κ' ἐὺ εἰδῇς,
´– ´◡◡ ´◡ ◡ ´◡◡ ´◡◡ ´– (λ 442),

et non εὖ. De même ἠόα et non ἠῶ (Θ 565, I 240), κνάε et non κνῆ (Λ 639; voir Eustathe), ἔεν et non ἦν (ρ 208), Πατρόκλεες et non Πατρόκλεις (Π 20), δήμοο et non δήμου (ξ 239).

Il est quelquefois incertain si le cinquième pied est un spondée ou un dactyle : οἰωνούς ou ὀιωνούς (B 393) ?

A cause de la règle de la ponctuation bucolique (§ 14), Μενελάοο et non Μενελάου (Ψ 597).

Le génitif en -οο, qui a été l'intermédiaire entre -οιο et -ου, a été obscurci dans nos textes de façon à faire de véritables vers faux. Ainsi O 66 Ἰλίου προπάροιθε ´– ◡ ´– ◡◡ ´– ◡ ; lire Ἰλίοο προπάροιθε.

Comme il est très rare qu'un vers commence par cinq spondées (§ 17), on lira Πατροκλέεος et non Πατροκλῆος, Ψ 221. Et, comme il est même rare qu'un vers ait quatre spondées, εἴαε et non εἴᾱ, Σ 189.

21. — *Les mots en métrique.* — Au point de vue phonétique, et, par suite, au point de vue métrique, ἵππος τε par exemple n'est qu'un seul mot, comme *equusque*. Ce que nous noterons ainsi : ἵππος-τε.

Cette règle et les suivantes s'appliquent non seulement au vers épique, mais à toutes les espèces de vers.

22. — Tout mot *enclitique* ne fait qu'un, en métrique, avec le mot précédent. Le vers Γ 164 n'a donc en réalité que quatre mots :

Οὔ-τί-μοι αἰτίη-ἐσσὶ, θεοί-νύ-μοι αἴτιοί-εἰσιν.

La coupe est trochaïque, et non penthémimère, dans

Τειρεσίη, τὰ μὲν ἄρ-που ἐπέκλωσαν θεοὶ αὐτοί.
⏑̱⏑⏑ ⏑̱⏑⏑ ⏑̱⏑ ⏑ ⏑̱– ⏑̱⏑⏑ ⏑̱– (λ 139.)

Un vers comme celui-ci serait faux, faute de coupe légitime :
Τειρεσίη, τὰ μὲν ἄρ-που βούλονται θεοὶ αὐτοί.

La règle du second pied (§ 9) n'est pas violée dans

Ἡμεῖς δ' αὐτοί-περ φραζώμεθα μῆτιν ἀρίστην.
⏑̱– ⏑̱– ⏑̱ – ⏑̱⏑⏑ ⏑̱⏑⏑ ⏑̱– (P 712.)

La règle du trochée quatrième (§ 11) n'est pas violée dans

Αὐτὰρ ἐπεί-κε θάνω κτεριοῦσι-με δῖοι Ἀχαιοί (Λ 455.)

La règle du trochée quatrième est violée dans X 509 (cf. Φ 575, ainsi que B 246, 479 [cité § 18], 227, E 571, A 728...) :

Αἰόλαι εὐλαὶ ἔδονται, ἐπεί-κε κύνες κορέσωνται.

A 168, écrire ἐπεὶ (ou ἐπὴν) κεκάμω et non ἐπεί-κε κάμω. Φ 483 écrire ἐπεὶ σὲ λέοντα et non ἐπεί-σε.

Parmi les polysyllabes qui terminent des σπονδειάζοντες (§ 18), on comptera τάρβησέν-τε (B 268), Τρῶες-τε (123).

23. — Il en est des *postposés* comme des enclitiques. La coupe est donc trochaïque dans

Νωλεμέως· αὐτὸς-δὲ πάλιν τρέπεν ὄσσε φαεινώ.
–́⏑⏑ –́– –́⏑, ⏑ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́– (N 3.)

Un vers comme celui-ci serait faux, faute de coupe légitime :
Νωλεμέως· αὐτὸς-δὲ στρωφῶν ὄσσε φαεινώ.

La règle du second pied n'est pas violée dans

Τῶν-δέ-τε πάντες-μὲν ποταμοὶ πλήθουσι ῥέοντες,
–́⏑⏑ –́– –́ ⏑⏑ –́– –́⏑⏑ –⏑ (Π 389.)

Ni, la coupe n'étant penthémimère que par suite d'élision (§ 10), dans Hésiode *Theog.* 322 :

Ἡ-δὲ χιμαίρης, ἡ-δ' ὄφιος, κρατεροῖο δράκοντος.
–́⏑⏑ –́– –́ ⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑

Ni, vu le sens, dans E 82, Αἱματόεσσα δὲ χείρ..., t dans Z 352 Τούτῳ-δ' οὔτ'-ἄρ νῦν...

La règle du trochée quatrième n'est pas violée dans

Ἀτρείδεω ὑπὸ χερσί· περιπρὸ-γὰρ ἔγχεϊ θῦεν.
(A 180 ; la finale -δεω est monosyllabique.)

La règle du trochée quatrième est violée dans B 475, 529, E 178, 285... (Υ 186 est excusé par l'élision).

Parmi les mots de quatre syllabes qui terminent des σπονδειάζοντες, on comptera ἠῶθεν-γάρ (Ω 401.)

24. — Les postposés sont μὲν, δὲ, γὰρ, ἄρ, αὖ, αὖτε. Δὴ compte comme postposé, bien qu'il se trouve parfois au commencement de la phrase (ainsi E 454, A 314) : la règle du second pied n'est pas violée dans

Ὦ φίλοι, οἷον-δὴ θαυμάζομεν Ἕκτορα δῖον.
–́⏑⏑ –́– –́ – –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑
(E 601 ; cf. Théocrite XI 6.)

25. — Un mot enclitique, un postposé, ne peuvent commencer ni un vers ou même un membre, ni une période ou même une incise. [Cf. p. VIII.]

Γ 205 Ἤδη-γὰρ καὶ δεῦρό-ποτ' ἤλυθε δῖος Ὀδυσσεύς : lire δεῦρ' ὅ-ποτ' ἤλυθε.

La règle s'applique à toutes les espèces de vers.

26. — Une préposition suivie de son régime ne fait qu'un avec lui. Elle ne peut donc en être séparée par la coupe du vers.

Exception B 782. O 248, ἐπί s'appuie sur l'adjectif qui suit, non sur le substantif qui précède : νηυσὶν ἐπὶ-πρυμνῇσιν ; cf. H 361.

Parmi les mots de quatre syllabes qui terminent tant de σπονδειάζοντες (§ 18), il faut compter ἐξ-ωτειλῆς (Δ 140).

27. — *La ponctuation en métrique.* — Elle ne concorde pas toujours avec notre ponctuation écrite, qui s'inspire mal à propos du génie des langues modernes.

Deux mots en apposition étaient unis, non seulement par l'accord du cas, mais aussi par la continuité de la prononciation. En réalité donc, il n'y a pas de ponctuation après le spondée quatrième (§ 14) dans

Δεύτερος **αὖ**τ' ἐφέ**η**κε   Λε**ο**ντεὺς, ὄζος Ἄρ**η**ος.
–́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑   ⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑ (Ψ 841.)

Le vocatif se reconnaissant à sa désinence, on n'avait pas besoin que la prononciation le détachât du contexte. En réalité donc, il n'y a pas de ponctuation à l'intérieur du groupe des deux derniers pieds (§ 16) dans

Τρο**ί**ῃ ἐν-**εὐ**ρεί**ῃ**;   τί-νύ-**οἱ** τόσον **ὠ**δύσα**ο**, Ζεῦ;
–́ ⏑⏑ –́ – –́   ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – (α 62.)

Il est préférable d'ôter, dans l'écriture et dans l'impression, les virgules inexactes prodiguées par les éditeurs modernes.

VERS AYANT LA COUPE HEPHTÉMIMÈRE

28. La τομὴ ἑφθημιμερής, c'est à dire coupe après sept demi-[pieds], a sa place à l'intérieur du quatrième pied, après la longue initiale. Elle répartit les 6 temps marqués du vers en 4+2 :

'Αλλήλοισιν ὀδύρονται οἰκόνδε νέεσθαι.
–́ – –́ ⏑⏑ –́ – –́ – –́ ⏑⏑ –́ – (B 290.)
῞Εκτορα-δ' ἐγγύθεν ἱστάμενος ὤτρυνεν Ἀπόλλων.
–́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ – (P 582; cf. Δ 329.)
'Αλλήλοισί-τε κεκλόμενοι καὶ πᾶσι θεοῖσι.
–́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑ (O 368.)
Κλαγγηδὸν προκαθιζόντων, σμαραγεῖ-δέ-τε λειμών.
–́ – –́ ⏑⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – (B 463.)

On la trouve dans tous les vers qui n'ont ni la coupe trochaïque ni la penthémimère. Ils sont rares : environ 1 sur 100 dans l'*Iliade*, 1 sur 200 dans l'*Odyssée*.

La métrique suffirait à justifier la théorie des Χωρίζοντες antiques : l'auteur (ou, les auteurs ?) de l'*Odyssée* n'est pas le même que l'auteur (ou, les auteurs ?) de l'*Iliade*. — Il y a 1 exemple de cette structure sur 55 vers dans Hésiode. Théocrite en a 4 sur plus de 2000 vers (viii 61, xiii 41, xvii 27, xxii 72). La 12e épigramme « homérique » est formée de deux couples de vers ; dans chaque couple, le 1er vers a la penthémimère et le second l'hephtémimère.

Nous orthographions he*pht*émimère, comme di*pht*ongue, a*pht*e, apo*pht*egme, *pht*isie, auto*cht*one, i*cht*yologie.

A la fin du premier membre, ces vers ont souvent un nom propre (cf. § 218). — Ils ont très rarement un spondée cinquième (Δ 87, P 369, Σ 41).

29. — Le *troisième pied* est, à l'égard de la coupe hephtémimère, ce qu'est le second pied à l'égard de la

penthémimère (§ 9); aussi ne peut-il être formé par un mot ou une fin de mot. (Exception A 179 νηυσί-τε).

30. — Dans des vers comme le suivant, la règle du second pied (§ 9) ne permet pas de reconnaître la coupe penthémimère; d'ailleurs le monosyllabe qui suit le second pied ne fait probablement qu'un avec le mot suivant ; la coupe véritable est donc l'hephtémimère :

Ὥς-δ' ἐν-ὀνείρῳ οὐ-δύναται φεύγοντα διώκειν.
⊥⏑⏑ ⊥– (§ 89) ⊥⏑⏑ – – ⊥⏑⏑ ⊥– (X 199.)

De même on reconnaîtra l'hephtémimère après οὐκ-ἀπίθησ' Γ 120 (cf. E 18), après μὴ-κεινοις (Hésiode *Theog.* 387), après οὔ-πώ-ποτέ-μοι A 106 (§ 25), après περὶ-κρήνην B 305 (§ 26 ; cf. 399, A 435, Δ 253), H 253, 466.

DACTYLES ET TRIBRAQUES

31. — L'*Iliade* et l'*Odyssée* présentent parfois un pied qui est un *tribraque* (τρίβραχυς) ⏑⏑⏑, à moins qu'on ne le change en un dactyle en prolongeant la première voyelle :

Φίλε κασίγνητε, θάνατόν-νύ-τοι ὅρκι' ἔταμνον.
⏑́⏑⏑ ⊥– ⏑́ ⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (Δ 155.)

En fait, on devait prononcer, dans la récitation, φῑλε et κασίγνητε̄. De même, 'ᾱπονέεσθαι, θῡγατέρες, βέλο̄ς (B 113, Ω 166, A 51).

32. — L'allongement qui avait lieu dans la récitation ne peut être exprimé dans l'écriture pour α, ι, υ.

Pour ε̄, ο̄, l'allongement est ordinairement exprimé au moyen des notations ει, ου : ὑπείρ, πουλύν.

Ὄντε μέτα κροκόπεπλος ὑπεὶρ-ἅλα κίδναται ἠώς. (Ψ 227.)
Λύσας ἐξ-ὀχέων, κατὰ-δ' ἠέρα πουλὺν ἔχευεν.
⊥– ⊥⏑⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (Θ 50.)

Dans l'orthographe classique, telle qu'elle s'est constituée vers 400 avant notre ère, ει et ου ne sont pas de vraies diphtongues. Ει représente une voyelle longue simple, la longue de ε (ε = *e* fermé bref, ει = *e* fermé long, η = *e* ouvert long). Ου représente une voyelle longue simple, la longue de ο (ο = *o* fermé bref, ου = *o* fermé long, ω = *o* ouvert long).

Dans les finales de flexion, on a évité l'emploi des notations ει, ου. *Κασίγνητει, pour -τε̄, n'aurait plus l'air d'un vocatif; *βέλους, pour βέλο̄ς, aurait l'air d'un génitif.

33. — Parmi les allongements qui changent un tribraque en dactyle, il en est peut-être d'artificiels. Par exemple, il est douteux qu'on ait jamais prononcé φίλε par un ι long, si ce n'est en vers, quand le rythme exigeait une altération de la prononciation naturelle.

D'autres, au contraire, paraissent conformes à la prononciation de tous les jours. Par exemple, ἀθάνατος a l'ἀ privatif allongé aussi bien dans la comédie que dans l'épopée (O 73, Aristoph. *Ran.* 629), bien que là le vers admette aisément des mots comme κᾰτόμοσον (*Ran.* 306).

Artificiels ou non, les allongements grecs expliquent le traitement de certains noms grecs dans la prosodie latine : Mille meae *Sĭculis*.., *Sīcĕlīdes* Musae... (*B.* II 21, IV 1); Quas gentes *Ĭtalum*..., Laudibus *Ītălĭae*... (*A.* VI 92, *G.* II 138).

34. — *Exemples d'allongement.* — Δῑά, λῡτο (λῦτο? λύτο?), Ἆρες au commencement du vers, comme φίλε (§ 31) :

⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑ ⏑ ⏗– ⏗⏑⏑ ⏗⏑
Διὰ-μὲν ἀσπίδος ἦλθε φαεινῆς ὄβριμον ἔγχος
Καὶ διὰ-θώρηκος... (Γ 357-358.)

Λύτο-δ' ἀγών, λαοὶ-δὲ θοὰς ἐπὶ νῆας ἕκαστοι.
⏗⏑⏑ ⏗– ⏗⏑ ⏑ ⏗⏑⏑ ⏗⏑⏑ ⏗– (Ω 1.)

Ἆρες Ἄρες βροτολοιγὲ μιαίφονε τειχεσιπλῆτα (E 31.)

Remarquer δῐά à côté de δῑά, Ἄ̆ρες dans le même vers qu'Ἆ̄ρες, et comparer λῠτο (ω 345).

Les impératifs κλῦθι, κλῦτε, d'après certains indices linguistiques, devaient avoir ῠ (comme κέκλῠθι, κέκλῠτε), et la vraie accentuation serait κλύθι, κλύτε. Mais ils sont toujours placés au commencement des vers, et la syllabe initiale s'allonge : Α 37, Σ 52, etc. (Les poètes postérieurs emploient κλῦθι allongé même à l'intérieur du vers ; ainsi Théognis, cité § 133.)
Les vers commençant par une brève étaient dits ἀκέφαλοι.

35. — Εἰν pour ἐν, et, au commencement du vers, τō, τᾱ :

Ἦ ἤδη τέθνηκε   καὶ εἰν-Ἀΐδαο δόμοισιν.
⊥– ⊥– ⊥⏑   ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (ω 264.)
Τό-οἱ ὑπὸ-λαπάρην   τέτατο μέγα-τε στιβαρόν-τε.
(Χ 307 ; pour la prosodie, voir § 44.)
Τὰ περὶ καλὰ ῥέεθρα   κυβιστῶν ἔνθα καὶ ἔνθα.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑   ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑
(Φ 352 ; comparer τᾰ Α 70.)

36. — Ἴομεν, ’ᾱνέρα, Ἄ̄ρεος, ῡ̔δατι, εἵνεκ[α] :

Ἴομεν, ἦ καὶ ἔπειτα   κατηφέες ἐσσόμεθ’ αἰεί.
(ω 432 ; comparer ἴομεν Σ 266.)
Ἕκτορ, μή-μοι μίμνε,   φίλον τέκος, ἀνέρα τοῦτον.
⊥– ⊥– ⊥⏑   ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑
(Χ 38 ; comparer ’ᾰνήρ Α 144, βωτιᾰνειρα Α 155.)
Ἄρεος ἀνδροφόνοιο   κασιγνήτη ἑτάρη-τε.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑   ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (Δ 441 ; cf. § 34.)
Ὕδατι καὶ σπόγγοισι   πολυτρήτοισι καθαίρειν.
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥⏑   ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥–
(χ 439 ; comparer ὕδατι λ 28.)
Λίσσομαι εἵνεκ’ ἐμεῖο   μένειν· πάρ’ ἐμοί-γε καὶ ἄλλοι.
(Α 174 ; comparer ἕνεκ’ Α 94.)

37. — Πρῑαμίδης, κῡάνεος, Δῑογενής, θῡγατέρες, πᾱναπάλῳ, μειλιχίοις, οὐλομένης :

Πριαμίδης ἅμα τῷ-γε   πολὺ πλεῖστοι καὶ-ἄριστοι.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑   ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥–

(B 817; comparer Πρῐάμοιο A 19.)

Κυάνεος ἐλέλικτο   δράκων, κεφαλαὶ-δέ-οἱ ἦσαν.

(Λ 39; comparer κῠάνοιο Λ 24.)

Διογενὴς Ὀδυσεὺς   θάνατον καὶ κῆρας ἀλύξας.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥   ⏑⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ––

(β 352; comparer Δῐο-τρεφέων A 176.)

Θυγατέρες-τε νυοί-τε   καὶ αἰδοίη παράκοιτις.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑   ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑

(γ 451; comparer θῠγατρα A 13.)

Πανναπάλῳ, οἷοί-τε   ἀνάκτων παῖδες ἔασιν.
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥⏑   ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑

(ν 223; comparer πᾰν-ημέριοι A 472.)

Μειλιχίοις ἐπέεσσι   καθαπτόμενος προσέειπεν.

(ω 393; comparer μέλι Λ 631.)

Αἰγίσθου ὑπὸ-χερσὶ   καὶ-οὐλομένης ἀλόχοιο.
⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑   ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑

(ω 97; comparer ὀλέσθαι Γ 428.)

58. — Ἀ̄ποπέσῃσιν, ἀ̄θανάτοισι, ἀ̄γοράασθε :

Τρίζουσαι ποτέονται,   ἐπεί-κέ-τις ἀποπέσῃσιν.
⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑   ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ –⏑

(ω 7 ; comparer ἀ̆πονοστήσειν A 60.)

Ὦ πόποι, ἦ-δὴ παισὶν   ἐοικότες ἀγοράασθε.
⊥⏑⏑ ⊥ ⊥⏑   ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑

(B 337; comparer ἀ̆γορήσατο A 73.)

Νίκης πείρατ' ἔχονται,   ἐν-ἀθανάτοισι θεοῖσιν.
⊥– ⊥⏑⏑ ⊥⏑   ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑

(H 102; comparer ἀ̆-τιμος A 171.)

59. — Ἐτελείετο (A 5), μαχεούμενοι :

Ἠὲ περὶ-πτόλιος   μαχεούμενοι ἠδὲ γυναικῶν. (ω 113.)

40. — Διῑ, ὑπερμενέῑ, Ὀδυσσῆῑ, κόρυθῑ, ἀμφηρεφέᾱ, νῆᾱς, ὄφελο̄ς :

Κήρυκες-δ' ἀνὰ-ἄστυ   Διὶ-φίλοι ἀγγελλόντων.
⊥- ⊥◡◡ ⊥◡   ◡ ⊥◡◡ ⊥- ⊥- (Θ 517.)
Οὕτω-που Διὶ μέλλει   ὑπερμενέϊ φίλον εἶναι.
⊥- ⊥◡◡ ⊥◡   ◡ ⊥◡◡ ⊥◡◡ ⊥- (B 116.)
Αὐτὰρ Ὀδυσσῆϊ   τόδε-δὴ πέμπτον ἔτος-ἐστίν.
⊥◡◡ ⊥- ⊥   ◡◡ ⊥- ⊥ (§ 62) ◡◡ ⊥◡ (ω 309.)
Καλὸν δαιδάλεον,   κόρυθι-δ' ἐπένευε φαεινῇ.
⊥- ⊥◡◡ ⊥   ◡◡ ⊥◡◡ ⊥◡◡ ⊥- (X 314.)
Τόξ' ὤμοισιν ἔχων   ἀμφηρεφέα-τε φαρέτρην.
⊥- ⊥◡◡ ⊥   - ⊥◡◡ ⊥◡◡ ⊥- (A 45.)
Μηδὲ ἔα νῆας   ἅλαδ' ἑλκέμεν' ἀμφιελίσσας.
⊥◡◡ ⊥- ⊥   ◡◡ ⊥◡◡ ⊥◡◡ ⊥- (B 165.)
Οὐδέν-σοί-γ' ὄφελος,   ἐπεὶ οὐκ ἐγκείσεαι αὐτοῖς.
⊥- ⊥◡◡ ⊥   ◡◡ ⊥- ⊥◡◡ ⊥- (X 513.)

41. — *Allongements avec changement de timbre.* — La langue grecque a des mots où l'allongement se présente sous un autre aspect que dans les précédents. A côté de deux autres brèves, un ᾰ s'y change en η et non en ᾱ, un ε en η et non en ει, un ο en ω et non en ου : ainsi un ᾰ est devenu η dans ἠνεμόεις pour *ἄνεμοεις (d'ἄνεμος) ; un ε est devenu η dans τερηδόνος (d'où par analogie le nominatif τερηδών) pour *τερεδονος (formé de τείρω comme τηκεδών τηκεδόνος de τήκω) ; un ο est devenu ω dans σοφώτατος pour *σοφοτατος (formé de σοφός comme δεινότατος de δεινός), et dans ὠφέλιμος pour *ὀφελιμος (d'ὄφελος).

En pareil cas, la voyelle change non seulement de durée, mais de timbre. Dans le suffixe -εδών ou -ηδών, par exemple, les deux *e* diffèrent comme ceux de *bétail*, *bête*. Dans le suffixe -ότατος ou -ώτατος, les deux *o* diffèrent comme ceux de *zéro*, *alors*.

Ici il est sûr que l'allongement n'est point un artifice des poètes. Si on ne l'eût pratiqué dans le parler courant, le changement de timbre n'aurait pas eu l'occasion de se produire.

Le langage, de lui-même, a donc produit des dactyles par voie d'allongement, comme, ailleurs, par voie de syncope. Une même aversion pour l'accumulation des brèves a changé *σοφοτατος en σοφώτατος, *φιλοτατος en φίλτατος.

Voir Ferdinand de Saussure, *Mélanges Graux* (Paris, 1884) p. 737. — Les allongements avec changement de timbre sont plus anciens que ceux qui ont donné ᾱ, ει, ου; ces derniers ont atteint une couche nouvelle de mots à accumulation de brèves, mots qu'il faut supposer créés après la période des premiers allongements. Les anciens allongements ne se laissent constater que dans des mots indivisibles (ἠνεμόεις); les allongements plus récents se manifestent soit dans des mots indivisibles (ἀγοράασθε), soit dans des composés (παν-άπαλος, ἀ-θάνατος), soit même dans des groupes de mots (ὑπείρ ἅλα). — Une troisième couche de mots à accumulation de brèves a été créée plus tard encore, après le temps de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Ainsi, au lieu de l'ancien ἠνεμόεις, les tragiques emploient un nouveau mot ἀνεμόεις ∪∪∪ –, refait d'après ἄνεμος.

42. — *Origine du vers épique.* — Spontanément, la langue s'était rendue riche en dactyles. Si les anciens ἀοιδοί ont employé le rythme dactylique, c'est qu'il leur a été dicté par la cadence naturelle de leur parler.

Il est possible d'ailleurs qu'il ait été dans leur bouche la transformation d'un ancien rythme ïambo-trochaïque, comme celui du *saturnien* latin. Au rythme ïambo-trochaïque convenaient les formes primitives comme *φιλοτατος ∪∪∪ ∪̄. — Dans ce cas, les tribraques comme φίλε κα[σίγνητε] seraient des vestiges d'une versification antérieure à « Homère ».

IAMBES ET SPONDÉES, PYRRHIQUES ET TROCHÉES

43. — Le sixième pied est quelquefois formé par un disyllabe dont l'initiale est brève, de sorte qu'au lieu d'un spondée ou d'un trochée, on a un *ïambe* (ἴαμβος) ⏑ – ou un *pyrrhique* (πυρρίχιος) ⏑ ⏑ :

> Τρῶες-δ' ἐρρίγησαν, ἐπεὶ ἴδον αἰόλον ὄφιν.
> –́ – –́ – –́ ⏑ ⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ ⏑́ ⏑ (M 208.)
> Καλῇ ὑπὸ-πλατανίστῳ, ὅθεν ῥέεν ἀγλαὸν ὕδωρ.
> (B 307; de même P 54, § 49; comparer ὕδωρ, Γ 270.)
> Καὶ δόμος ἡμιτελής· τὸν-δ' ἔκτανε Δάρδανος ἀνήρ.
> –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ ⏑́ –
> (B 701; comparer ἀνήρ, Γ 167.)

Un pied final ⏑́ ⏒ est, au pied régulier –́ ⏒, exactement comme un pied intérieur ⏑́ ⏑⏑ au pied régulier –́ ⏑⏑. Les rapsodes devaient ici allonger la pénultième, comme ils allongent ailleurs tant de syllabes suivies de deux brèves ; c'est à dire que l'allongement d'ὕδωρ final est pareil à l'allongement d'ὕδατι intérieur (§ 36).

Un vers terminé par un mot comme ὄφιν était appelé *miure*, μείουρος.

REDOUBLEMENT DES INITIALES

44. — Souvent la syllabe finale d'un mot terminé par une voyelle brève s'allonge, devant un mot commençant par ν, μ, λ, ρ, parce que cette consonne se redouble

dans la prononciation. Ainsi ἅμα-δὲ νέφος prononcé ἅμα-δὲ ννέφος ◡◡-◡◡. Cf. le second exemple du § 35.

L'étude du détail appartient à la Prosodie.

SYLLABES LONGUES PAR POSITION

45. — L'allongement par les groupes tels que βρ étant, suivant la forme des mots, tantôt *obligatoire* (οἷα βροτοὶ ἄνδρες – – ◡◡ – ◡) et tantôt *impossible* (ἐστὶ βροτῶν – ◡◡ –), l'allongement facultatif n'existe ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*. Plus tard, par exemple dans Théocrite, il apparaît dans le vers épique, grâce à l'imitation de la versification dramatique d'Athènes.

L'étude du détail appartient à la Prosodie.

RENCONTRE DES VOYELLES

L'étude du détail appartient à la Prosodie.

46. — *Élision des voyelles brèves.* — En principe, à l'intérieur d'un vers, une brève finale s'élide devant un mot commençant par une voyelle : ἐσπάσατο οὐδὲ-ἄρα ἔτι ἄλλα devient ἐσπάσατ' οὐδ'-ἄρ' ἔτ' ἄλλα (E 621), δεῦρο ἤγαγε ἅμα ἄλλοισι devient δεῦρ' ἤγαγ' ἅμ' ἄλλοισι (Z 426).

Cette règle s'applique à la versification grecque tout entière. Exceptions apparentes dans le vers épique, §§ 58 et suivants.

D'un vers à l'autre, l'élision est interdite et l'hiatus est permis :

Ἐξ-οὗ-δὴ τὰ πρῶτα διαστήτην ἐρίσαντε (*hiatus*)
Ἀτρεΐδης-τε ἄναξ ἀνδρῶν καὶ δῖος Ἀχιλλεύς. (A 6-7.)

Θ 206 et ailleurs il faut écrire εὐρύοπα Ζῆν, sans apostrophe, et non Ζῆν'. Voir § 118.

Un *vers* (στίχος), en général, est une portion de texte poétique se terminant avec un mot, ayant la syllabe finale indifféremment longue ou brève (§ 2), et qui exclut toute élision et admet tout hiatus avec la suite du texte. Les *vers* ordinaires ont deux membres, qu'on appelle des *hémistiches*, rarement un seul membre. Un *vers* de plus de deux membres prend le nom de *système* ou de *période*. — Un *membre* (κῶλον), division du vers, du système ou de la strophe, admet après lui l'élision, mais non l'hiatus sans condition ; sa syllabe finale n'est pas indifférente ; enfin il existe des systèmes ou strophes dont les membres ne finissent pas nécessairement avec un mot, et peuvent n'être délimités que par la symétrie des membres voisins (ainsi Hor. *O.* I 2, 19 ; voir aussi § 264). — Anomalies : Il y a *synaphie* quand, par exception, deux vers sont traités comme des membres, soit qu'il y ait élision de l'un à l'autre (§ 118), soit qu'un même mot commence dans le premier et finisse dans le second ; un vers est *asynartète* quand, au contraire, ses membres sont traités comme des vers indépendants (§ 296, etc.).

47. — *Le ν éphelcystique ou paragogique.* — Soit devant une voyelle, soit devant une consonne, on peut dire νηυσίν pour νηυσί, βάλεν pour βάλε, etc. Devant une voyelle, cette addition d'un ν a pour effet d'empêcher l'*hiatus*.

48. — *Hiatus des voyelles longues et des diphtongues.* — En grec, les longues et diphtongues ne s'élident pas, comme cela a lieu en latin (sauf parfois αι, οι ; § 51). Si elles sont suivies d'une voyelle, il y a un *hiatus*.

Dans les vers dactyliques, une *voyelle longue* ou une *diphtongue* en hiatus forme, selon les circonstances, tantôt une *syllabe brève*, tantôt une *syllabe longue*.

49. — Si elle fait partie de la seconde moitié du pied (le demi-pied faible), la syllabe est brève. Εἴη – ∪, τῷ ∪, ἔᾱ (contraction de ἔαε) ∪∪ :

Αἰ-γὰρ ἀπ'-οὔατος εἴη ἐμεῦ ἔπος, ἀλλὰ μάλ' αἰνῶς. (X 454.)

Ξάνθον καὶ-Βαλίον, τὼ ἅμα πνοιῇσι πετέσθην.
⊥- ⊥⏑⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥- ⊥⏑⏑ ⊥-(Π 149.)
Οὐδ' ἔα ἱέμεναι ἐπὶ-Ἕκτορι πικρὰ βέλεμνα. (X 206.)

De même νηπίη (Π 8), καλλιρρόω (X 147). — Βρύει ⏑⏑, εἰανοῦ -⏑⏑, ἔπλευ -⏑ :

Παντοίων ἀνέμων, καί-τε βρύει ἄνθεϊ λευκῷ.
⊥- ⊥⏑⏑ ⊥ - ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥- (P 56.)
Εἰανοῦ ἁπτομένη καί-τ' ἐσσυμένην κατερύκει.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥ - ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥- (Π 9.)
Ἕλκε' ἀκειόμενοι, σὺ δ' ἀμήχανος ἔπλευ, Ἀχιλλεῦ. (Π 29.)

De même αἰόλαι, εὐλαί, ἔδονται (X 509, cité § 22 ; cf. § 52), ἐμοί (Π 12), σεῦ (Π 31), νόστου (τ 270). — Βέη ⏑⏑, τοί ⏑, χώρῳ -⏑ :

Οὔ-θην οὐδ' αὐτὸς δηρὸν βέῃ, ἀλλά-τοι ἤδη.
⊥- ⊥- ⊥ - ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥- (Π 852.)
Χώρῳ ἐν οἰοπόλῳ ὅθ' ἅλις ἀναβέβρυχεν ὕδωρ. (P 54.)

De même φθήῃ (Π 861), χορῷ (Π 183).

Pour ἤ devant une voyelle, à écrire ἠ', voir § 79.
Cet abrègement par hiatus a lieu aussi entre les deux termes d'un composé : ἐπει-ή ⏑⏑- (A 156), χαμαι-εῦναι ⏑⏑-- (Π 235).

50. — Si la longue ou diphtongue en hiatus fait partie de la première moitié du pied (le demi-pied fort), la syllabe est longue. Ci-dessus ἱέμεναι ἐπὶ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑, οἰοπόλῳ ὅθ' ⊥⏑⏑⊥⏑. De même ἤδη -⊥ :

Ὡς ἤδη Ὀδυσῆος ἐγὼ περὶ νόστου ἄκουσα
⊥- ⊥⏑⏑ ⊥⏑ ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ (τ 270.)

Le demi-pied fort n'étant jamais formé que d'une syllabe longue (§ 2), il est impossible que l'hiatus y donne lieu à abrè-

gement. Il y a ici nécessité métrique, non instinct spontané du langage. — Dans le genre anapestique, où le demi-pied fort peut être formé de deux brèves, la syllabe en hiatus est brève même au demi-pied fort (§ 172).

Les règles de l'hiatus sont communes au vers épique et à tous les vers du genre dactylique.

51. — *Traitement de* αι, οι *dans certaines formes.* — Αι s'élide parfois dans des formes verbales, ῥύομαι (O 257), ἔλπομαι, κέλεται, ποιεῖται (β 126), ἔσσεσθαι :

Ἦδη-γὰρ νῦν ἔλπομ' Ἄρηΐ-γε πῆμα τετύχθαι.
⊥ - ⊥ - ⊥ ◡ ◡ ⊥ ◡◡ ⊥ ◡◡ ⊥ - (O 110.)
Οὐ-μὰν ἔς-γε χορὸν κέλετ' ἐλθέμεν ἀλλὰ μάχεσθαι.
⊥ - ⊥ ◡◡ ⊥ ◡◡ ⊥ ◡◡ ⊥ ◡◡ - - (O 508.)
Ἔσσεσθ', ἤδη-γάρ-οἱ ἐπώρνυε μόρσιμον ἦμαρ.
⊥ - ⊥ - ⊥ ◡ ◡ ⊥ ◡◡ ⊥ ◡◡ ⊥ ◡ (O 613.)

Très rarement aussi οι s'élide dans μοι :

Ὅς-μ' ἔθελεν φιλότητι μιγήμεναι οὐκ ἐθελούσῃ. (Z 165.)

Presque toujours, μ' représente με et non μοι.

52. — Mais d'habitude, même dans les formes où ils s'élident parfois, αι et οι sont traités comme les autres diphtongues, οἴχεται - ◡◡, ἔσσεσθαι ὀίομαι - - ◡◡ - ◡◡, μοι ◡ :

Οἴχεται εἰς-ἅλα δῖαν ἀλευάμενος χόλον αἰπύν. (O 223.)
Ὡς καὶ νῦν ἔσσεσθαι ὀίομαι· οὐ γὰρ ἄτερ-γε.
⊥ - ⊥ - ⊥ ◡ ◡ ⊥ ◡◡ ⊥ ◡◡ ⊥ ◡ (O 292.)
Ἀγκαῖον-δὲ πάλῃ Πλευρώνιον, ὅς-μοι ἀνέστη.
⊥ - ⊥ ◡◡ ⊥ - ⊥ ◡◡ ⊥ ◡◡ ⊥ - (Ψ 635.)

53. — *Crase.* — Rarement une finale se contracte avec la voyelle suivante en une syllabe longue : ἦ οὐ - (O 18), ἦ οὐχ - :

Ἠ-οὐχ ἅλις, ὡς καὶ τεύχε' ἔχει καὶ-ἐπεύχεται αὔτως.
–́⏑⏑ –́– –́⏑ ⏑ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́– (P 450.)

On trouve aussi ἢ οὐκ comptant pour deux syllabes (O 506).

Quelquefois les deux voyelles se contractent dans l'écriture. En ce cas on marque la contraction par la coronis(') : χἠμεῖς = καὶ ἡμεῖς (B 238), καὐτός = καὶ αὐτός (Z 260), τοὔνεκα = τοῦ ἕνεκα.

Τοὔνεκ'-ἄρ' ἄλγε' ἔδωκεν ἑκηβόλος ἠδ' ἔτι δώσει. (A 96.)

54. — *Crase à l'intérieur d'un mot.* — On trouve des contractions comme πελέκεας ⏑⏑–, Αἰγυπτίους –––.

L' *ou* CONSONNE (ϝαῦ, δίγαμμα).

55. — Le ϝ, dans l'alphabet grec, était la 6e lettre.

Les Ioniens (y compris les Attiques) ne l'emploient plus que comme chiffre (valeur, 6). Aussi il ne figure pas dans nos textes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, rédigés en dialecte ionien.

56. — Au rapport des grammairiens, il avait la valeur d'une consonne. Sa place dans l'alphabet et sa forme sont celles de l'F des Latins; mais il n'avait pas le même son.

Il devait se prononcer comme l'v consonne latin de SVAVIS, l'*ou* consonne français de *oui*, le *w* anglais. Son nom était ϝαῦ (prononcez *ouaou*, en une syllabe).

A cause de sa forme on l'appelle aussi δίγαμμα ou δίγαμμον, double Γ (deux Γ superposés).

57. — *Le ϝ dans la versification.* — Les manuscrits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ne présentent et n'ont jamais présenté aucun ϝ. Pourtant le son du ϝ était fréquent

dans la prononciation des ἀοιδοί qui, en vue de la récitation chantée, ont composé le corps des deux poèmes.

C'est qu'ils ne sont pour rien dans la façon dont on recueillit leurs chants par écrit ; ils ignoraient l'écriture alphabétique (ou, tout au moins, l'usage littéraire de l'écriture alphabétique). En général, leur dialecte est mal rendu par l'orthographe, et rien ne prouve que ç'ait été réellement l'ionien.

La meilleure autorité pour déterminer ce dialecte est la versification, fondée sur la prononciation seule.

Le désaccord entre l'orthographe des manuscrits et la versification indique que les auteurs de la rédaction écrite ont, en gros, respecté la tradition orale. S'ils avaient été moins scrupuleux, ils auraient remanié tous les vers pour mettre la prononciation d'accord avec l'écriture.

58. — La versification permet, par exemple, de distinguer des formes qui ont reçu à tort une même orthographe, comme οἵ pluriel de ὁ, et οἱ, datif singulier. Οἵ pluriel commençait par une voyelle, οἱ datif par une consonne (le ϝ); ce qu'on vérifie en étudiant n'importe quelle portion de texte étendue. Ainsi *Iliade*, chants Π à Τ :

Οἵ pluriel entraîne devant lui l'élision des voyelles brèves (ἔφαθ' οἵ Π 562, Ρ 233, 722, Τ 74, δ'οἵ Ρ 340, Τ 203, οὐδ' οἵ Ρ 363), l'abrègement des voyelles longues ou des diphtongues (περιάγνυται Π 78); il n'allonge pas les finales à consonne (αὐτάρ Τ 83, ἀτάρ Π 85, ἐπέχραον 356, ποδός 763, διέτμαγεν Π 354, δαΐφρονος Ρ 76, ἐρήτυον Σ 503, λαφύσσετον 583, ἔχον 595, 597, φίλον Τ 345) : en un mot il est traité comme commençant réellement par une voyelle. De même les formes qui lui sont apparentées : ὁ Π 25, 106, 191, 253, 289, etc., ὅδε Π 424, ἡ Τ 6, 352, αἵ Σ 50, 65, 145, 495, 559, 595, 597 ; οὗτος Ρ 160, ὥς Π 80, 363, Ρ 382, Σ 202.

L'autre οἱ, en dépit de son orthographe toute semblable, est traité comme s'il commençait par une consonne : il allonge les finales à consonne (μέν Π 251, τόν 460, ὅς 691, Ρ 324, 583, 699); il n'entraîne pas l'abrègement des voyelles longues ou des diphtongues (καί Τ 332); il peut être précédé d'une voyelle brève (δέ οἱ Π 109, 147, 185, 225, 242, etc., οὐδέ οἱ 740, ῥά οἱ 820, Ρ 72, 411, 554, 568, 655, ἄρα οἱ Π 715, Ρ 211, Σ 384, 444, 610, ὄφρα οἱ Σ 376, τόφρα οἱ 16, 381, ἅ οἱ Ρ 195, τά οἱ Π 139, Τ 368, ἀλλά οἱ Π 331, τάχα οἱ Ρ 99, ἵνα οἱ Τ 39, τέ οἱ Ρ 572, ὅτε οἱ Τ 204, τό οἱ Ρ 292, ἴθι οἱ Τ 347, τί οἱ Σ 62, ὅττι οἱ Π 531, ὅτι οἱ Ρ 642, αἵματί οἱ 51, νύ οἱ Τ 169). De même les formes apparentées : ἑ Π 456, Ρ 27, 551, Σ 119, 176, ὅν Ρ 200, ὅνδε Π 445, ᾧ Ρ 196 (cf. Π 542), ἅ Ρ 193, Σ 451, οἷσι Π 265, Ρ 27, ᾗσιν Π 530.

Π 735, corriger ὀκριόεντα τόν οἱ en ὀκριόενθ' ὅν οἱ. Π 522 οὐδ' ᾧ παιδὶ ἀμύνει est suspect, et pour l'élision devant ᾧ et pour l'hiatus devant ἀμύνει ; ἑῷ υἱῷ ferait le vers. — Par exception on a ἄρα ἡ avec hiatus Τ 93, et inversement πρὸς ὅν ⏑ – Σ 5.

Le traitement de οἱ peut guider dans l'explication. Καὶ μὲν οἱ Λύκιοι... (Ζ 194) : on voit d'emblée, par la prosodie, que οἱ est le datif. Ἔνθ' ἔσαν οἱ πέπλοι... (289) : οἱ est le pluriel et se construit avec πέπλοι. [Voir p. VIII.]

59. — Ce que la versification n'indique pas, c'est quelle était la consonne contenue dans οἱ datif.

Toutefois il est certain que cette consonne était le ϝ, car on sait d'ailleurs qu'il a existé un datif ϝοι, et qu'il se comportait dans certains vers précisément comme, dans ceux de l'*Iliade*, le « οἱ » datif des copistes.

60. — *Témoignages sur la présence du* ϝ. — Dans une inscription (trouvée à Olympie, mais qui paraît rédigée en dialecte arcadien; Röhl, *Inscr. Graecae anti-*

quissimae n° 95), un vers dactylique (un élégiaque : voir chap. III) commence par ΗΕΣΛΟΣΕΟΝΚΑΙϜΟΙ, c'est à dire ἑσλὸς ἐὼν καί ʽϝοι ⏗⏑⏑⏗–⏗. Καί ne s'abrège pas, la présence du ϝ empêchant l'hiatus.

Il est clair que le « οἱ » datif de l'*Iliade* est ce ʽϝοι. Il se prononçait *houoi*, tandis que οἱ pluriel se prononçait *hoi* sans consonne. L'accusatif « ἕ » ou ʽϝε se prononçait *houé*; le possessif « ὅς » ou ʽϝός se prononçait *houos*.

Ω 154, ὅς ἄξει, εἵως κεν ἄγων Ἀχιλῆι πελάσσῃ. La comparaison de 184, ὅς σ' ἄξει..., montre qu'il faut lire ὅς ʽϝ' ἄξει... Ici, le ϝ omis dans l'écriture constituait un mot à lui seul.

61. — Autre exemple : une inscription en vers (Olympie; Röhl 41) présente ΤΟΔΕϜΕΡΓΟΝ ⏑⏑–⏑ : le ϝ empêche l'élision. De même les mêmes mots « τόδε ἔργον » ⏑⏑–⏑ K 39 : prononcez *ouergon*.

En général, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, « ἔργον » est traité comme les mots commençant par une consonne. Il est précédé d'une brève non élidée A 518, 573, B 38, 137, 252, 338, 436, 614, Γ 130, 321, 422, Δ 14, 175, 258, 539, E 303, 428, 429, 757, 872, 876, 879, etc., d'αὐτοῦ, καὶ, δὴ non abrégés E 92, Σ 473 (cf. ζ 259), σ 362; il allonge ἔρις σ 366. Τὰ ἃ ἔργα (ι 250) : prononcez *ta houa ouerga*.

Corruptions et anomalies (§§ 83-89) : Oter δέ devant τοι ἔργον M 412? choisir la variante παμποίκιλα Z 289? corriger μὲν en τι I 374, καὶ en τι A 395, μήσεαι en μήσαο λ 474? Ἔργον est traité comme commençant vraiment par une voyelle B 751, Δ 470 Λ 703, P 279 et ρ 313, X 450, Ω 354, ξ 228, 344, χ 422.

62. — Autres exemples : des inscriptions ont le ϝ dans ἑσπέριος, ἑκών, οἶκος, ἕκαστος, ἀνδάνω (ϜΕΣΠΑΡΙΟΝ, ϜΕϘΟΝΤΑΣ, ϜΟΙΚΕΟΝΤΟΣ, ϜΕΚΑΣΤΟΣ, ϜΕϜΑΔΕϘΟΤΑ Röhl 321, Locriens Ozoles), ἔτος (ϜΕΤΕΑ 68,

Tégée), ἄναξ (FANAKTI, 20 75, Corinthe), εἰδώς (FEIZOΣ 112, Olympie), ἕξ (FEΞ 319, Delphes), οἶνος, εἶμα, εἰπεῖν (FOINO, FEMA, FEIΠONTI, lois de Gortyne en Crète), ἔπος (FEΠOΣ Röhl 110, Olympie), ἄστυ (FAΣΣTYOXO 96, Tégée).

Dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ordinairement, il faut ajouter un ϝ à ces mêmes mots si on veut que le vers soit juste; ῾ϝέσπερος *houesperos*, ῾ϝεκών *houekōn*, ϝοικόνδε ῾ϝέκαστος *ouoikonde houekastos* (de même ῾ϝεκάς μ 435, ῾ϝεκήβολος X 302), ϝέτος *ouetos*, ϝάνακτι *ouanakti*, ϝειδώς, ῾ϝέξ, ϝοῖνον, ῾ϝείματ', ϝέπος ϝείπωμι, ϝάστυ :

Τοῖσι-δὲ τερπομένοισι μέλας ἐπὶ ῾ϝέσπερος ἦλθε. (α 423.)
Ἀλλὰ ῾ϝεκὼν μεθιεῖς-τε καὶ οὐκ ἐθέλεις· τὸ-δ' ἐμὸν κῆρ.
(Z 523.)
´– ´– ´–⏑ ἔβαν ϝοικόνδε ῾ϝέκαστος. (A 606.)
´–⏑⏑ ´– ´–τόδε-δὴ πέμπτον ϝέτος-ἐστίν. (ω 309; cf. § 40.)
´– ´– ´–⏑ Διὶ Κρονίωνι ϝάνακτι. (H 194.)
´– ´– ´–ἔπ'-ἄρ' ἤπια φάρμακα ϝειδώς. (Δ 218.)
῾ϝὲξ-μὲν θυγατέρες, ῾ϝὲξ-δ' υἱέες ἡβώοντες.
´– ´–⏑⏑ ´– – ´–⏑⏑ ´– ´–⏑ (Ω 604.)
Ἄρνε δύω καὶ ϝοῖνον ἐύφρονα, καρπὸν ἀρούρης.
´–⏑⏑ ´– ´–⏑ ⏑ ´–⏑⏑ ´–⏑⏑ ´– (Γ 246.)
Γυμνόν, ἀτάρ-τοι ῾ϝείματ' ἐνὶ-μεγάροισι κέονται.
´–⏑⏑ ´– ´–⏑ ⏑ ´–⏑⏑ ´–⏑⏑ – –
(X 510. La finale d'ἐνὶ s'allonge devant μεγάροισι, v. § 44.)
Ὄφρα ϝέπος ϝείπωμι τό-μοι καταθύμιόν-ἐστιν.
´–⏑⏑ ´– ´–⏑ ⏑ ´–⏑⏑ ´–⏑⏑ –⏑ (χ 392.)
Μαρνάμενοι περὶ ϝάστυ ⏑ ´–⏑⏑ ´–⏑⏑ ´–⏑ (Z 256.)

63. — Les inscriptions contenant des ϝ fournissent une contre-épreuve. Si on y prend les mots qui, là comme en grec ordinaire, commencent par une voyelle, on constate qu'ils sont traités en vers comme οἱ pluriel et

non comme ʽϝοι datif. Ainsi υἱός, ἐ- (augment), ἐν, Ἀρκαδία, dans ce vers de l'inscription où se trouve FOI (Röhl 95) :

ΚΡΙΝΙΟΣ ΗΥΙΟΣ ΕΝΑΙΕΝ ΕΝ ΑΡΚΑΔΙΑΙ ΠΟΛΥΜΕΛΟΙ

et les mêmes mots dans l'*Iliade* :

– ◡◡ – – – πολὺ χείρονος υἱὸς ἀμείνων. (O 641.)
– ◡◡ – – – ◡ ἀδελφεὸς, αὐτὰρ ἔναιεν. (N 695.)
ʽΗμετέρῳ ἐνὶ-ϝοίκῳ ἐν-Ἄργεϊ τηλόθι πάτρης. (A 30.)
Οἳ-δ' ἔχον Ἀρκαδίην ◡◡ – ◡◡ – ◡◡ – ◡ (B 603.)

De même Ἀχαιος, ἐξ, εὐρυχόρου dans l'inscription en vers où se trouve FΕΡΓΟΝ (Röhl 41) et dans l'*Iliade* (A 2, Φ 335, B 498). De même encore, dans des inscriptions en vers, ἀνέθηκε Röhl 20_7, ἄγαλμα 75, Ἀθαναία, ἔθηκε, ὡς, ἔχοι, ἄφθιτον, αἰϝεί 314, ἐγγύς, ὁδοῖο 329, ἐγώ, ἐπί 340, αὐτῷ etc. 342, Ἄρης etc. 343, εἰμί etc. 344, et les mêmes mots dans une multitude de passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

64. — Les grammairiens anciens ont noté l'existence du ϝ dans divers dialectes et surtout dans l' « éolien », c'est à dire dans le dialecte des poètes de Lesbos. Les mots dans lesquels ils signalent le ϝ sont en majeure partie ceux dans lesquels le ϝ nous est directement connu par les inscriptions.

65. — Souvent les copistes, ne connaissant pas le ϝ, l'ont remplacé par un Γ dans les citations des grammairiens : γία pour ϝία (violettes). Mais une telle faute laisse clairement voir la vérité. Il faut prononcer :

Ἠλακάτη τετάνυστο ϝιοδνεφὲς εἶρος ἔχουσα. (δ 135.)

66. — *Faits grammaticaux concordant avec les faits métriques.* — Tandis que l'augment change l'α d'ἄγω en η (imparf. ἦγον), il se juxtapose à l'α d'ἀλῆναι (ἐάλην). De même un

redoublement pareil à un augment syllabique se trouve devant une voyelle dans ἔολπα. Or ces verbes sont de ceux qui, en vers, paraissent avoir eu une consonne au commencement de la racine. Cette consonne était le ϝ (voir § 72) :

Οἴμησεν-δὲ ϝαλεὶς ὥς-τ' αἰετὸς ὑψιπετήεις. (ω 538.)
Τείχει ὕπο Τρώων· τό-μιν οὔποτε ϝέλπετο θυμῷ. (P 404.)

Il y a augment syllabique dans ἔειπον, redoublement pareil à un augment dans ἔοργα : cf. ϝειπεῖν § 62, ϝέργον § 61.

67. — Si les préfixes ἀπο-, ὑπο- s'élident dans ἀπάγω, ὑπάγω, mais non dans ἀποείκω, ὑποείκω, c'est qu'ἄγω commençait par une voyelle, εἴκω par une consonne ; et, ici encore, cette consonne est le ϝ (§ 72).

Ἀλλὰ πολὺ προθέεσκε, τὸ ϝὸν μένος οὐδενὶ ϝείκων. (λ 515.)

68. — *Indices tirés de la phonétique comparative.* — De même que les langues romanes (le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumanche des Grisons, le roumain) sont autant de transformations de la langue latine, le latin lui-même et le grec sont deux transformations d'une même langue préhistorique (langue *indo-européenne* ou *ario-européenne*). De là leurs ressemblances grammaticales. Ainsi le parfait redoublé en ĕ (*tĕtigi*, λέλοιπα), le présent redoublé en ĭ (*sisto*, γίγνομαι).

Il est inexact que le latin vienne du grec, comme l'ont cru les anciens.

Cette langue préhistorique a donné encore d'autres transformations : en Asie le sanscrit, le zend, l'ancien perse, l'arménien, en Europe les dialectes lettoslaves, germaniques, celtiques... Tous ces idiomes, aussi bien que le latin, ont avec le grec de grandes ressemblances grammaticales. Par exemple, le grec et les langues germaniques ont un suffixe commun du superlatif (μέγ-ιστος,

anglais *great-est*, allemand *grōss-est*); comme le grec, le sanscrit ajoute à l'imparfait un augment (je donne, δίδωμι, *dadāmi*; je donnais, ἐ-δίδων, *a-dadām*).

Il est inexact que le latin ou le grec vienne du sanscrit, comme l'ont cru quelques modernes.

69. — Quand plusieurs langues sont apparentées de cette façon, elles offrent matière à une comparaison phonétique suivie, et toujours celle-ci révèle des alternances régulières. Ainsi *l* français, après une consonne, alterne régulièrement avec *i* italien, *r* portugais (*blanc*, *bianco*, *branco*; — *fleur*, *fiore*, *fror*; — *place*, *piazza*, *praça*).

De même *s* initial latin, sanscrit, germanique, alterne régulièrement avec l'esprit rude (*septem*, sanscrit *saptan*, angl. *seven*, all. *sieben*, ἑπτά; — *sal*, angl. *salt*, all. *salz*, ἅλς; — *sequitur*, sanscrit *sacatē*, ἕπεται).

70. — Ces alternances régulières tiennent à la façon dont chaque dialecte a soit conservé, soit altéré un même son primitif. L'*l* du français *fleur* est la consonne originale (celle du latin *flos*, *floris*), tandis que l'*i* italien et l'*r* portugais sont altérés. De même l'esprit rude es une altération dans les formes grecques, et l'*s*, commun aux autres langues, est le son original, que le grec même a dû nécessairement prononcer d'abord (cf. σῦς à côté de ὗς) : la forme préhistorique * σεπεσθαι (suivre) était, à l'aoriste σπέσθαι, exactement comme πέτεσθαι est à son aoriste πτέσθαι. C'est la phonétique comparative qui permet de restituer le σ disparu.

Cette science, d'une façon générale, éclaire le grec dans toute la durée de sa période préhistorique. Elle peut donc, en particulier, éclairer le dialecte des ἀοιδοί, plus ancien que l'emploi littéraire de l'écriture; et en effet elle jette une vive lumière sur la présence du son ϝ.

71. — D'après la phonétique comparative, un dialecte grec qui présente le ϝ est en cela mieux conservé que l'ionien, où le ϝ manque : ϝέργον, par exemple, est la forme originale, ἔργον en est l'altération, et non inversement.

L'*ou* consonne est encore intact aujourd'hui dans la forme anglaise correspondante, *work*. Il subsiste, modifié en un son *v*, dans la forme allemande *werk* (prononcez *verk*).

Tous les dialectes grecs, sans exception aucune, ont dû posséder le son ϝ à une date très reculée. Le dialecte « éolien » (§ 64) est un de ceux qui l'ont conservé jusque dans les temps historiques et qui même l'ont exprimé par l'écriture, mais il n'est pas le seul. On peut donc rétablir le son ϝ dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sans affirmer que ces poèmes soient d'origine «éolienne», comme le suppose par exemple la restitution de M. Fick.

72. — L'*ou* consonne du *parfait-présent* ϝοῖδα, pluriel ϝίδμεν sans diphtongue, est reconnaissable dans le parfait-présent allemand *weiss*, pluriel *wissen*; celui de ϝείκω (λ 515; § 67) dans l'all. *weichen*. Celui de ϝοῖνος est représenté par l'*u* consonne du latin *uinum*; de même ϝοῖκος *uicus*, ϝίον *uiola*, ϝαλῆναι *uolo* (et ϝέλπομαι|*uoluptas?*) De même encore ϝέαρ *uer*; prononcer ϝειαρινῇσι, O 307.

L'*ou* consonne devient *v* en sanscrit : *vacas* = ϝέπος; *vatsas* (année) = ϝέτος, *vastu* (lieu) ou *vāstu* (ville) = ϝάστυ, *vinçati* = latin *uiginti* = ϝείκοσι (B 510, 748, N 260 : voir § 6 δυωκαιεικοσίπηχυ avec καί non abrégé, et cf. § 49, fin).

L'*u* consonne du latin *uideo* suffirait à démontrer qu'il y a eu un temps où les Grecs disaient ϝιδεῖν :

Τὸν-δ'-ἄρ' ὑπόδρα ϝιδὼν προσέφη κρατερὸς Διομήδης.
Νῦν-δὴ ϝείδεται ἦμαρ ὑπὸ Τρώεσσι δαμῆναι.
⊥ – ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ ⏑ ⊥ – ⊥ ⏑⏑ ⊥ – (E 251, N 98.)

73. — Le son *s* initial se changeant en grec en esprit rude (§§ 69-70), le groupe initial σϝ, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, devient ʽ prononcé *hou*, c'est à dire ʽϝ : ἡδύς ʽϝηδύς prononcé *houēdŭs* (Δ 17) = *suauis*, et, de la même racine, ʽϝανδάνω (§ 62) ; ʽϝεκυρός (Γ 172) = *socer*, allemand *schwager*.

Le radical du pronom ἑ, οἱ (§ 58) est le même que celui du sanscrit *sva-* (« soi-même », au commencement d'un composé). L'*ou* consonne de ʽϝέξ existe encore dans le breton armoricain *c'houec'h* « six ».

L'esprit rude se trouve aussi dans quelques formes qui n'ont jamais eu d'*s* : ʽϝέσπερος = *uesper* ; ʽϝέννυμι, ʽϝεῖμα, cf. *uestis* ; ʽϝεῖμα est pour *ʽϝεσμα comme εἰμί pour *ἐσμί, ει représentant un ε long (§ 32) issu d'allongement compensatif.

De même ʽϝεκών (sanscrit *vaçmi*, je veux).

L'aspiration disparaît dans ϝεσθής (α 165), ϝέσθος (Ω 94), à cause de l'autre aspiration contenue dans le θ (cf. ἔχω pour ἕχω, ἄλοχος pour ἅλοχος, ὄφρα pour ὅφρα). De même dans ϝῆθος (ξ 411) pour ʽϝῆθος, cf. le latin *suesco*, *suetus*.

74. — La phonétique comparative fournit une contre-épreuve. Si on prend les mots qui, d'après son témoignage, commençaient aux temps préhistoriques soit par une voyelle, soit par une autre consonne que le ϝ, on constate que ceux-là sont traités en vers comme οἵ pluriel et non comme οἱ datif.

Ainsi ἐστί, latin *est*, allemand *ist*, sanscrit *asti*, a toujours commencé par une voyelle ; ἑπτά commençait primitivement par le son *s* (§ 69) ; ἧπαρ, latin *iecur*, sanscrit *yakrt*, commençait par un *i* consonne. Or ces mots sont ordinairement traités comme commençant par une voyelle :

'Αλλ' ὅδε φέρτερός-ἐστιν, ⏑⏒⏑⏑ ⏒⏑⏑ ⏒– (Α 281.)
Οἱ-δέ-μοι ἑπτὰ κασίγνητοι ἔσαν ἐν-μεγάροισιν.
⏒⏑⏑ ⏒⏑⏑ ⏒– ⏒ ⏑⏑ ⏒⏑⏑ ⏒⏑ (Ζ 421.)
'Ανδρὶ πάρα κρατερῷ, τοῦ ἐγὼ μέσον ἧπαρ ἔχοιμι.
(Ω 212.)

En somme, dans le dialecte que parlaient les auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, l'*ou* consonne existait encore, avec sa pleine valeur, tandis que l'*i* consonne et l'*s* étaient réduits à une simple aspiration, et avaient cessé de pouvoir compter pour quelque chose en métrique.

75. — ϝ *intérieur.* — Quelquefois le vers exige la restitution du ϝ au commencement du second membre d'un composé : παρϝείπων ⏒–⏒.

Παρϝείπων· ἀγαθὴ-δὲ παραίφασίς-ἐστιν ἑταίρου.
⏒– ⏒⏑⏑ ⏒⏑ ⏑ ⏒⏑⏑ ⏒⏑⏑ ⏒–(Ο 404.)

Cf. dans les inscriptions ΕΠΙϜΟΙΚΟΥΣ (Röhl 321, Locriens Ozoles), ΑΠΟϜΕΙΠΑΘΘΟ (476, Gortyne), ΓΑΙΑϜΟΧΟ (79, Laconie).

Η 45 θεοῖσιν ἐφήνδανε : lire θεοῖς ἐπεϝάνδανε (ou θεοῖσιν ἐϝάνδανε ?).

76. — Le ϝ, comme toute autre consonne, s'employait souvent à l'intérieur des mots : ΠΟΤΕΔΑϜΟΝ (Ποσειδάωνι; Röhl 20 7, Corinthe), ΔΙϜΙ (32, Olympie), ΕΠΟΙϜΕΗΕ (ἐποίησε; 42, Olympie), ΚΛΕϜΟΣ, ΑΙϜΕΙ (314, Crissa), ΡΗΟϜΑΙΣΙ, ΣΤΟΝΟϜΕΣΑΝΑϜΥΤΑΝ (ῥοαῖς, στονόεσσαν αὐτήν; 343, Corcyre), ΞΕΝϜΟΚΛΕ (Ξενοκλῆς; 20 40, Corinthe), ΠΥΡϜΟΣ (Πυρρός; 20 50, Corinthe), ΝΑϜΠΑΚΤΙΟΝ (321, Locriens Ozoles).

Les Latins, dans des mots empruntés à certains dialectes du grec, expriment ce ϝ par un V consonne intérieur : Δᾶος (Δᾶϝος) *Dauus*, 'Αχαιοί ('Αχαιϝοί) *Achiui*, ἐλαία (ἐλαίϝα) *oliua*, αἰών (αἰϝών) *aeuum*.

77. — Contigu à une consonne, le ϝ intérieur donne une longue par position : ΠΡΟΞΕΝϜΟΣ ⏑–⏑, ΞΕΝϜΑΡΕΟΣ ⏑⏑⏑ (Röhl 342 et 344, Corcyre). Peut-être, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, faut-il prononcer de même ξένϝος – ⏑ et non ξεῖνος, κόρϝη – – et non κούρη (cf. ΚΟΡϜΑΙ = Κόρῃ, Röhl 324, Thessalie).

L'attique κόρη montre qu'au temps où ᾱ est devenu η, en attique, après toute consonne autre que ρ, on prononçait encore κόρϝᾱ et non κόρᾱ.

Peut-être aussi faut-il prononcer ἔδϝεισεν ⏑–⏑ A 33, et non ἔδδεισεν; τε δϝεινόν ⏑–⏑ Λ 10. Cf. ΔϜΕΝΙΑ (Δεινίου; Röhl 15, Corinthe).

78. — Placé entre voyelles, le ϝ intérieur est indifférent au vers. Διί ou Διϝί vaudra toujours ⏑⏑, Ἀχαιοί ou Ἀχαιϝοί vaudra toujours ⏑ – –.

Ici le rétablissement du ϝ n'a qu'un intérêt linguistique.

Il faut probablement prononcer Πηλεϝίδης, Πηλεϝίων, etc. (cf. § 20), l'ευ de Πηλεύς devenant εϝ devant une voyelle.

79. — Il y a lieu de prononcer ἠϝέ et non ἠέ : ce mot est formé comme ἠ-μέν, ἠ-δέ, et c'est la seconde partie -ϝέ (= latin *-ue*) qui exprime le plus nettement l'idée d'alternative.

En tout cas, ἠϝέ ou ἠέ vaut toujours – ⏑; en cas d'élision, ἠϝ' ou ἠ' vaudra toujours –.

C'est cet ἠϝ' ou ἠ', et non ἤ, qui figure ordinairement devant une voyelle :

Ἠ χιόνι ψυχρῇ ἠϝ' ἐξ ὕδατος κρυστάλλῳ.
⏑⏑⏑ ⏑– ⏑ – ⏑⏑⏑ ⏑– ⏑– (X 152.)
Κτείνῃς ἠ ϝὲ δόλῳ ἠϝ' ἀμφαδὸν ὀξέι χαλκῷ.
⏑– ⏑⏑⏑ ⏑ – ⏑⏑⏑ ⏑⏑⏑ ⏑– (λ 120.)

Éviter d'écrire ἤ sans apostrophe (Tournier, *Revue de philologie* 1878, p. 187) ; ἤ s'abrègerait.

80. — *Restitution méthodique du* ϝ. — Pour que la restitution du son ϝ dans tel mot de tel vers soit légitime, il faut qu'en général elle puisse se faire aussi, sans difficulté métrique, dans l'ensemble des passages qui présentent le même mot (ou un mot ayant manifestement la même racine). Car le son ϝ n'est pas un supplément facultatif pouvant s'ajouter à certains mots, comme le ν d'ἐστί-ν. C'est une consonne ordinaire, ayant fait de tout temps partie intégrante du mot considéré (au même titre que π dans παῖς ou κ dans κύων), et en faisant encore partie intégrante au temps du poète.

On s'abstiendra, par exemple, de restituer οὖλε ϝόνειρε ⏑́⏑⏑⏑́⏑ B 8. Sans doute il serait tentant de faire disparaître l'hiatus οὖλε ὄνειρε, comme tant d'autres hiatus, mais le procédé serait illégitime, car ordinairement ὄνειρος est traité comme commençant par une voyelle : οὖλον ὄνειρον ⏑́⏑⏑⏑́⏑ B 6, θεῖος ὄνειρος ⏑́⏑⏑⏑́⏑ 22, ἐκρίνατ' ὀνείρους E 150... (De même γὰρ ὄναρ ⏑⏑⏑́ K 496.)

81. — La condition indiquée au paragraphe précédent étant supposée remplie, on restitue le son ϝ avec une certitude aussi complète que possible, quand sa présence dans le mot considéré est prouvée en dehors de la métrique (soit par des témoignages positifs d'inscriptions ou de grammairiens, soit par des indices linguistiques, tirés du grec même ou des idiômes congénères).

Toutefois les arguments tirés de la métrique paraissent suffisants, pour justifier la restitution du son ϝ, quand il s'agit d'un mot pour lequel les autres sources d'information font défaut, de sorte que rien ne confirme, mais que rien non plus n'infirme. Le mot ἅλις, par exemple, est ordinairement traité comme s'il commençait

par une consonne : νῆα ἄλις ⏑⏑ I 137, εἰνατέρες ἄλις ⏑⏑⏑⏑ X 473. On ne sait pas par ailleurs si cette consonne était un ϝ, comme on le sait pour la consonne initiale d'ἔπος ou d'ἔργον. Mais le ϝ est la seule consonne qui, d'une façon générale, appartienne à la langue des ἀοιδοί tout en manquant à la langue classique. Il ne sera donc pas téméraire de prononcer ϝάλις.

82. — La versification invite à restituer un ϝ au commencement des noms propres Ἴλιος (B 216), Ἶρις (B 786), Ἰκάριος (α 329), Ἶρος (σ 73).

Il est probable que ὧς « comme » était l'ensemble de deux mots, ϝ'ὧς pour ϝε ὧς. Ainsi s'explique σύες ὧς ⏑–. Voir *Mélanges Renier*, Paris 1887, p. 369 ss.

83. — *Mélanges des formes.* — L'*Iliade* et l'*Odyssée* ont dû subir, de la part des chanteurs qui se les transmettaient de mémoire, à travers des pays divers, une foule d'altérations de détail, substitutions de mots, additions, suppressions. Aussi l'unité de la langue y est-elle imparfaite ; on y trouve des formes contradictoires, qui remontent à des époques et à des lieux différents.

Pour ne parler ici que du ϝ, telle forme qu'on sait avoir contenu ce son, et qui est ordinairement traitée comme telle dans les deux poèmes, se présente parfois dans des passages où le ϝ est inadmissible.

84. — Par exemple ϝιδεῖν (§ 72) est confirmé par nombre de passages :

Ἐς πεδίον προφανέντε· ϝιδὼν-δ' ἐλέησε γέροντα. (Ω 332.)

Τὸν-δ' ὁ γέρων Πρίαμος πρῶτος ϝίδεν ὀφθαλμοῖσιν.
–⏑⏑ –⏑⏑ – – –⏑⏑ –– –⏑ (X 25.)

Mais un ϝ rendrait faux Ω 337 :

Ὣς ἄγαγ', ὡς μήτ'-ἄρ-τις ἴδῃ μήτ'-ἄρ-τε νοήσῃ;
⊥⏑⏑ ⊥– ⊥⏑ ⏑ ⊥– ⊥⏑⏑ ⊥–

et ἐπιϝιδεῖν pour ἐπιδεῖν serait impossible X 61 :

Αἴσῃ ἐν ἀργαλέῃ φθίσει, κακὰ πόλλ' ἐπιδόντα.
⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥ – ⊥⏑⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑

65. — *Corrections de texte.* — Le mélange des formes normales (avec ϝ) et des formes suspectes (sans ϝ) est chose incontestable. Parmi les formes suspectes, il y a lieu de soupçonner l'existence de deux catégories distinctes, qui appelleraient deux traitements différents.

Certaines formes suspectes peuvent provenir d'une faute toute locale des rapsodes ou des copistes, qui auront altéré en un point un vers authentique dans son ensemble. Dans ce cas, on peut essayer de deviner quel était le texte primitif. On peut se demander par exemple si ἀθέσφατος οἶνος ⏑ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ λ 61 (la forme normale serait ϝοῖνος) ne doit pas être corrigé en ἀθέσφατος ὕπνος.

L'inintelligible ἅρματ' ἀνάκτων, Π 371 et 507, est dénoncé comme fautif par l'absence du ϝ dans le second mot; la faute paraît locale. — Voir les corrections indiquées pour des fautes locales §§ 58 et 61.

D'autres formes suspectes peuvent appartenir à une portion de texte (épisode, tirade, comparaison...) rédigée après coup par un versificateur qui ne prononçait plus le ϝ, et introduite en bloc dans le corps du poème; ou bien à une portion de texte entièrement remaniée et comme refaite. Ici une correction de détail n'aurait pas de sens. Tout ce que la critique pourrait essayer, ce serait de déterminer les limites de la portion de texte ainsi intercalée ou dénaturée, et de l'isoler du reste par une disposition typographique conventionnelle.

Οὐδ' εἶδες – ⏑ λ 162 (on attendrait ϝεῖδες) appartient à un vers qu'Aristophane de Byzance déclarait apocryphe.

La difficulté de distinguer les deux espèces de formes suspectes impose à la critique une grande circonspection.

Par exemple il serait tentant de changer καὶ θυμὸν ἑκάστου (O 500) en θυμόν-τε ϝεκάστου; mais on s'en gardera, parce que 5 vers plus loin on lit aussi γαῖαν ἕκαστος, ce qui montre que, peut-être, le problème porte sur l'ensemble du passage. Et si on conserve καὶ θυμὸν ἑκάστου dans le chant O, on devra le conserver aussi ailleurs (ainsi E 470).

86. — *Corrections de pure forme, connexes au rétablissement du ϝ.* — Souvent, la disparition du ϝ amenant un hiatus apparent, les rapsodes ou les copistes ont écarté cet hiatus par l'addition d'un ν au mot qui précède. Pour retrouver le texte original, il faut rétablir le ϝ et ôter le ν. Ainsi B 775 παρ' ἅρμασιν οἷσιν ἕκαστος : lire παρ' ἅρμασι ϝοῖσι ϝέκαστος.

Autres exemples de corrections de pure forme : O 156 ὦκ' ἐπέεσσι : lire ὦκα ϝέπεσσι. B 384 ἀμφὶς ἰδών : lire ἀμφὶ ϝιδών. B 672 Χαρόποιό-τ' ἄνακτος : lire Χαρόπου-τε ϝάνακτος. Γ 140 προτέροιο καὶ ἄστεος : lire προτέρου (avec Eustathe) et καὶ ϝάστεος. Α 288 Πάντων..., πάντεσσι-δ' ἀνάσσειν, Πᾶσι-δὲ...: lire πᾶσιν-δὲ ϝανάσσειν. Α 24 'Αγαμέμνονι ἥνδανε : lire ϝάνδανε, sans augment. X 286 σῷ ἐν-χροΐ – ⏑⏑ : lire σῷ ἐνὶ-χροΐ ⏑⏑ – ⏑⏑.

87. — Une correction de pure forme, suffisant à rétablir le mètre, est presque toujours légitime, s'il est prouvé que la forme restituée existait réellement dans le dialecte des ἀοιδοί. Car en telle matière l'autorité des manuscrits est très faible.

On hésitera seulement dans des cas comme X 81 δακρυχέουσ' ἔπεα. Il serait possible de lire δακρυχέουσα

ϝέπεα avec contraction (comme βέλεα ⏑ – O 444); mais le plus probable est que, dans un temps ou un pays où le ϝ ne se prononçait plus, un rapsode a répété indûment devant ἔπεα le δακρυχέουσα du v. 79.

88. — *Licences des rapsodes.* — Parmi les vers « homériques », les uns remontent, sous la forme qu'ils ont conservée jusqu'à nous, à une époque très ancienne; tels sont ceux qui conservent la trace du ϝ dans les divers mots où ce son a réellement existé. D'autres vers se présentent sous forme plus moderne; tels sont ceux où ces mêmes mots apparaissent sans trace de ϝ. Dans les deux cas, la versification représente une prononciation réelle du grec, tantôt plus ancienne, tantôt moins.

Mais le ϝ ayant disparu dans la prononciation des rapsodes, ils remarquèrent, pour des mots qui leur paraissaient commencer par des voyelles, ἔπος, ἄστυ..., certaines libertés prosodiques. Ils imitèrent ces libertés; — car ils ne pouvaient ne pas retoucher sans cesse, fût-ce sans s'en rendre compte, des vers retenus et transmis par la mémoire; — et, n'en pouvant démêler la cause, ils les imitèrent sans discernement. De là des vers dont la prosodie ne correspondait pas à un état de la prononciation qui eût jamais existé, et qui sont proprement des *vers faux*. Peut-être le nombre en fut-il augmenté par les philologues alexandrins, qui révisèrent l'*Iliade* et l'*Odyssée* sans pouvoir soupçonner les règles de la critique linguistique. Les irrégularités admises par les rapsodes sont des *licences*, c'est à dire des irrégularités conscientes.

89. — Exemple :

Ὅρκια ἔσσονται, πρίν-γ' ἢ ἕτερόν-γε πεσόντα.
– ⏑ ⏑ – – – – – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ (X 266.)

L'hiatus après ὅρκια est irrégulier; ἔσσονται « seront » n'a jamais commencé par une consonne (cf. ἐστί § 74).

Οὐ étant traité d'ordinaire comme commençant par une voyelle, le non-abrègement d'ὀνείρῳ est irrégulier dans ὀνείρῳ οὐ ⏑–́ – –́ (cité au § 30).

90. — *Le ϝ postérieur à « Homère ».* — Le ϝ est encore régulièrement employé dans les parties de l'*Iliade* qui passent pour ajoutées après coup, comme le chant Ω (voir l'exemple ὅς ῾ϝ᾽ ἄξει..., Ω 154, cité § 60). Il y a des traces de la présence du ϝ dans beaucoup de vers d'Hésiode, mais, à proportion, le nombre des cas est moindre que dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

La critique doit d'ailleurs être très réservée. Tel poète a pu, comme les rapsodes des deux grands poèmes, imiter les licences apparentes qu'on croyait y apercevoir, sans pour cela prononcer effectivement le ϝ. Tel est le cas de Nonnos quand, vers l'an 400 après notre ère, il écrit δέ οἱ XXVIII 55, δὲ ἑ XXXIII 217.

EMPLOI DU VERS ÉPIQUE

91. — Le vers épique a toujours été le vers de l'épopée.

C'était aussi le vers affecté aux oracles grecs (comme le saturnien aux prédictions des devins de Rome). Tibulle II 5,15 : *Sibylla Abdita quae* senis *fata canit* pedibus. Dans Aristophane, au milieu des vers ïambiques du dialogue, sont intercalées des citations d'oracles en vers épiques (ainsi *Av.* 967). Il y a toutefois un oracle ïambique dans Hérodote, I 174.

Le même vers est employé dans les hymnes dits homériques, dans la poésie didactique d'Hésiode, et plus tard dans la poésie bucolique de Théocrite et de ses successeurs.

CHAPITRE II

LE VERS ÉPIQUE DES LATINS

92. — L' « hexamètre » des Grecs a été introduit à Rome par Ennius, né en 239 et mort en 169 ; la forme en est gauche encore dans Lucrèce, mort en 55. Elle arrive à la perfection dans Virgile (70-19), au raffinement dans Ovide (né 43 avant notre ère, mort 17 ou 18 après).

LE VERS DE VIRGILE

93. — Coupes ordinaires : *la penthémimère.* — Chez les Latins, elle joue un rôle plus considérable que chez les Grecs. Dans Virgile, sept vers sur huit présentent une séparation de mots après le 5e demi-pied :

Illius immensae ruperunt horrea messes.
Caeditur, incultique exercet cura salicti.
´⏑⏑ ´– ´ – ´– ´⏑⏑ ´– (*G.* I 49, II 414.)

Virgile évite que le dernier mot du premier membre et le premier du second forment un seul mot métrique (§ 21).

L'exemple *A.* VIII 212 est équivoque : Quaerenti nulla *ad-speluncam* signa ferebant. Car, avant élision faite, il y a penthémimère après *nulla*. *G.* II 401, lier *sua-per* et non *per-uestigia*. *A.* V 192 et VI 504, la préposition n'est pas en contact avec son substantif.

94. — Dans les vers qui ont cette coupe, Virgile

comme les Grecs (§ 9) évite que le second pied soit formé par un mot ou une fin de mot. Il écrit bien

Noram; sic paruis componere magna solebam.
–́ – –́ – –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ (*B.* I 23.)

Mais non : *Noram; paruis sic componere magna solebam.*

Une préposition et son régime comptent pour un seul mot (cf. § 26) : *Talibus inter-se...* (*A.* VIII 359). De même *nescio-quod* (II 735; cf. § 97). — Par exception, Virgile termine le premier membre par *Saturnius haec* (*A.* IV 372, V 799), *frigida mors* (IV 385), *omnibus est* (*G.* II 61).

95. — Virgile évite de placer après la penthémimère un mot d'un demi-pied, quand le sens le rattache nettement au premier membre. Il écrit bien

Fronde super uiridi. Sunt nobis mitia poma.
–́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑ (*B.* I 80.)

Mais non : *Fronde super uiridi sunt. Nobis mitia poma.*

Exception *A.* IX 607 : *Aut rastris terram domat, aut...*

96. — *La coupe triple.* — Quand un vers n'a pas de séparation de mots à la penthémimère, il a ordinairement, à la fois, trois séparations de mots à des places fixes. L'une est à l'hephtémimère (elle est considérée par les théoriciens antiques comme étant la coupe proprement dite); les deux autres sont l'une à la trihémimère, l'autre après le trochée troisième :

Purpureos moritura manu discindit amictus.
–́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ ⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ – (*A.* XII 602.)

Les exemples, dans Virgile, sont au nombre de plus de 1230.

Il y a élision : après le trochée troisième dans *Aude hospes contemnere opes...* (*A*. VIII 364) ; — après l'hephtémimère dans 20 exemples comme *Monte minor procumbit, at ima exaestuat unda* (*G*. III 240 ; le mot élidé est *ipse* *A*. XII 226, *fouere* IX 57, *unde* *G*. IV 369, partout ailleurs *que*) ; — après la trihémimère dans 30 ex. comme *Nulla tuarum audita mihi...* (*A*. I 326 ; le mot élidé est *ille* XI 549 et 640, *unde* *B*. X 21, *ue* *A*. VII 605, partout ailleurs *que*). Nous laissons de côté les vers à coupe équivoque qui ont une penthémimère avant élision faite, comme *A*. III 537 *Quattuor hic primum omen equos...*

97. — Coupes relativement rares. — 1° Un vers peut n'offrir que les deux coupes hephtémimère et trihémimère. Elles sont séparées : très rarement, par un mot de quatre demi-pieds :

M**u**lta gem**e**ns ign**o**mini**a**m plag**a**sque sup**e**rbi.
⊥ ⏑⏑ ⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ - (*G*. III 226.)

Ordinairement, par un mot d'un demi-pied et un de trois :

Cl**a**mor**e**s simul h**o**rrend**o**s ad-s**i**dera t**o**llit.
⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ - ⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ (*A*. II 222.)

Virgile met, entre les deux coupes, *incompositos* (*G*. I 350), *circumsistunt, circumspiciunt* (*A*. VIII 490, IX 415). Dans 43 vers, le mot d'un demi-pied qu'il place après la trihémimère forme deux brèves ; dans 27, une longue. Un *que* est élidé après l'hephtémimère *A*. V 127. Total, 75 exemples. En outre, 58 dans des vers contenant un mot grec (un *que* est élidé à l'hephtémimère *A*. II 300, à la trihémimère V 407, VI 447, *G*. II 486). *Relligio aut* *A*. II 151 joue le rôle du mot de 3 demi-pieds. Nous laissons de côté les vers à coupe équivoque qui ont une penthémimère avant élision faite, comme *A*. VII 277 *Instratos ostro alipedes...* ; il y en a plus de 250.

Jamais le troisième pied n'est formé par un mot ou une fin de mot. Virgile écrit bien

Coniiciunt, pars ingenti subiere feretro.
´◡◡´ -´-´ ◡◡´◡◡´- (*A*. VI 222.)

Mais non : *Coniiciunt, ingenti pars subiere feretro.*

Cf. la règle du second pied, § 94. L'expression *nescio-qua* est traitée comme un seul mot, *G*. IV 55. De même *inter-se*, *A*. IX 456. — Voir la citation d'Horace, § 126.

98. — 2° Un vers peut n'offrir que la coupe hephtémimère combinée avec la coupe au trochée troisième :

Armentarius Afer agit tectumque laremque.
´- ´◡◡ ´◡ ◡´ -´◡◡´◡ (*G*. III 344.)
Desertosque uidere locos litusque relictum.
´-´◡◡´◡ ◡´ -´◡◡´◡ (*A*. II 28.)
Lilia uerbenasque premens uescumque papauer.
´◡◡´-´◡ ◡´ -´◡◡´◡ (*G*. IV 131.)
Iura magistratusque legunt sanctumque senatum.
´◡◡ ´- ´◡ ◡´ -´◡◡´◡ (*A*. I 426.)

Au premier exemple, comparer *Iussi numina magna*... (*A*. III 697), *Sed tu desine plura*... (*B*. V 19 ; cf. *G*. IV 447). Remarquer le dactyle second formé par un mot ou une fin de mot (§ 94). — Au second exemple, comparer *A*. II 452, 579, III 139, V 686, VIII 275, XI 273. De même *Lumina uoluit obitque*... (*A*. X 447 ; cf. IX 318, XI 646), *Ter conatus utramque*... (X 655), *Fortunatus et ille*... (*G*. II 492). — Au troisième exemple, comparer 35 vers commençant par un mot d'un pied. En outre *Nec spes libertatis erat nec cura peculi* (*B*. I 32), et *G*. I 386, IV 208, *A*. IV 473, V 140, XI 713. Élision d'un *que* après l'hephtémimère, *A*. XI 236. Total, 60 exemples. — En outre, 25 dans des vers contenant un mot grec, et le vers *B*. II 53, qui présente un hiatus extraordinaire. — Avant élision faite, il y a trihémimère dans *Nec pecori opportuna*... (*G*. IV 129 ; cf. II 355, IV 441, *A*. III 267, VIII 201, X 283, 423, XI 752, XII 260, 336, 367, 388, et 7 vers contenant des mots grecs).

99. — 3° Très rarement, un vers offre la coupe hephtémimère avec une coupe au trochée second :

Hirsut**u**mque sup**e**rcili**u**m prom**i**ssaque b**a**rba.
⊥ - ⊥ ⏑ ⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ (*B*. VIII 34.)

De même *A*. X 256, 876, 899, et trois vers contenant des mots grecs, *A*. II 263, 549, VI 480. Aussi *G*. III 157 (*Experiuntur et in-medium*...), IV 350, *A*. VI 547, VII 132, XI 741, XII 908. Ici il y a harmonie imitative. Nous laissons de côté les quelques vers à coupe équivoque qui ont une penthémimère avant élision faite, comme *A*. IX 236 *Conticuere; locum insidiis*..., *A*. I 343, etc.

100. — 4° Un vers peut n'offrir que la coupe au trochée troisième combinée avec la trihémimère :

C**o**nfus**ae** sonus **u**rbis et **i**llaet**a**bile m**u**rmur.
⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ ⏑ ⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ (*A*. XII 617.)

Impius h**ae**c tam c**u**lta nou**a**lia m**i**les hab**e**bit.
⊥ ⏑⏑ ⊥ - ⊥ ⏑ ⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ (*B*. I 70.)

M**e**rsat**ur** miss**u**sque sec**u**ndo d**e**fluit **a**mni.
⊥ - ⊥ - ⊥ ⏑ ⏑ ⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ - (*G*. III 447.)

Au troisième exemple, comparer *G*. I 357, II 399, III 364, *A*. I 290, II 9, V 528, IX 732, XII 404, 356 (si *superuenit* ne fait qu'un mot). En outre *Fata uocant conditque*... (*G*. IV 495 ; cf. *A*. IV 81, VIII 549). *Haud iustis assurgis*... (*A*. X 95; cf. *B*. VI 80, *G*. III 538, IV 175 [= *A*. VIII 453], *A*. III 269). Total, 22 exemples. En ajouter 25 autres : deux vers contenant des noms propres (*A*. VII 711, XI 851), trois dont la fin est irrégulière (III 12, VIII 679, *G*. III 255), vingt contenant des mots grecs (*G*. IV 338 et *A*. IX 766, un *que* est élidé après la trihémimère). — Souvent il y a harmonie imitative. — Dans *Fertur equis auriga neque audit*... (*G*. I 514 ; cf. II 123, 244, *A*. V 781, IX 291), il y a hephtémimère avant élision faite (aussi dans trois vers contenant des mots grecs, *B*. X 12, *G*. II 84, *A*. V 785).

101. — 5° Très rarement, un vers n'offre que la coupe au trochée troisième :

Spargens **u**mida m**e**lla sop**o**rifer**u**mque pap**a**uer.
⏗-⏗⏑⏑⏗⏑ ⏑⏗⏑⏑⏗⏑⏑⏗⏑ (*A*. IV 486; remarquer le dactyle second formé par un mot, § 94.)

De même *Frangeret indeprensus*... (V 591), *Tempora cunctantique*... (856), et 3 vers contenant des mots grecs : *B*. V 52, IX 60, *A*. IV 316. Souvent il y a harmonie imitative (miel qui file, course inconsistante, résistance qui traîne). — Tandis que la coupe trochaïque, comme on le voit ici, peut être suffisante, l'hephtémimère n'est seule que dans des vers de structure équivoque, qui ont une penthémimère avant élision faite, comme *A*. II 414. Cf. § 126.

102. — Comparaison avec les coupes grecques. — Soit que le vers ait la penthémimère, soit qu'il ait l'hephtémimère avec ou sans coupes secondaires, il est décomposé en deux membres dont le premier finit par une syllabe forte, le second par une syllabe faible :

Illius *immens***ae** ruperunt horrea *m***e***sses*.
Purpureos moritura *man***u** discindit *am***i***ctus*.
Clamores simul *horrend***os** ad-sidera *t***o***llit*.

Ce contraste est presque constant chez Virgile, qui n'a que 25 vers purement latins n'ayant ni penthémimère ni hephtémimère (moins d'un sur 500). Il en est autrement chez les Grecs : pour eux, la coupe la plus fréquente est la trochaïque, qui amène une similitude des deux fins de membre :

Ἄνδρα-μοι ἔννεπε, Μο**ῦ**σα, πολύτροπον, ὃς μάλα πο**λ**λά.

103. — Chez les Grecs, les coupes ordinaires sont la trochaïque et la penthémimère; l'une et l'autre partagent les 6 temps marqués en 3 + 3.

Il en est de même dans Virgile quand la coupe est penthémimère, ce qui arrive dans sept vers sur huit. Mais, dans un huitième des vers, la coupe réputée essentielle est l'hephtémimère, et celle-ci répartit les temps marqués en 4 + 2.

104. — Chez les Grecs, une coupe unique est suffisante. Chez les Latins, l'hephtémimère se fait accompagner de deux coupes secondaires, et les 4 temps marqués du premier membre se subdivisent en 2 + 1 + 1.

Le premier membre se trouve subdivisé en trois tronçons, le vers entier en quatre. Les durées de ces tronçons sont inégales (6, 5, 3, 10). Leurs commencements sont disparates (demi-pied fort, demi-pied faible, seconde moitié de demi-pied faible, demi-pied faible). Leurs fins sont disparates aussi (syllabe forte, faible, forte, faible). — C'est là une structure bien plus compliquée et plus raffinée que celle du vers grec.

105. — Ces différences paraissent s'expliquer par un changement dans les conditions matérielles du débit poétique. Les anciens ἀοιδοί devaient chanter les vers en s'accompagnant de la φόρμιγξ, comme Phémios et Démodocos dans l'*Odyssée*, ou comme, dans l'*Iliade*, Achille en personne célébrant la gloire des héros (I 186). Mais Virgile écrit des vers destinés à être simplement récités.

Dans le débit chanté du vers grec, l'air et l'accompagnement suffisaient à indiquer l'endroit du vers où le chanteur était arrivé. Dans le débit récité, ce secours manque. Pour que l'oreille puisse, sans effort, mesurer le chemin parcouru et saisir l'unité du vers, il faut recourir au jeu des coupes. Le dessin mélodique est supplanté par le dessin rythmique.

106. — Le quatrième pied. — Virgile n'évite pas, comme les Grecs (§ 11), de partager entre deux mots les brèves du dactyle quatrième :

Pallentes uiolas et summă | păpauera carpens.
–́ – –́ ⏑⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – (*B.* II 47.)
Saepe leui somnum suadebĭt | ĭnire susurro.
–́ ⏑⏑ –́ – –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ – (I 55.)

Il ne l'évite même pas dans ses vers à la grecque : *Munera sunt lauri* (hiatus grec) *et suauĕ* | *rŭbens hyacinthus* (fin grecque), *B.* III 63 ; cf. VIII 1 et 5.

Le mot qui suit le trochée quatrième a plus souvent 4 syllabes, comme *papauera*, que 3, comme *inire*.

C'est que les mots comme *inire* sont faciles à loger ailleurs (soit à la fin du vers, soit dans le premier membre, **D**o**r**is *amara* su**a**m...), tandis que les mots comme *papauera* ne peuvent guère trouver une autre place.

107. — *Ponctuation bucolique.* — Il y a *ponctuation bucolique* (§ 12), quand les deux derniers pieds d'un vers se rattachent pour le sens au vers suivant. Alors le quatrième pied est un dactyle :

> I**u**noni i**n**fern**ae** dic*tus sacer*; h**u**nc tegit **o**mnis
> Lucus... (*A*. VI 138.)

35 ex. dans les *Églogues* : I 7, 11, II 26, 58, III 3, 23, 68, 86, 94, V 6, 25, 46, VI 3, 21, 25, 55, 58, 80, VII 7, 8, 21, 47, VIII 7, 11, 52, 58, 102, IX 17, 33, 51, 53, 59, 60, X 11, 21. C'est peu : la 1[re] idylle de Théocrite a une vingtaine d'exemples (sur 107 vers). — Ailleurs Virgile use encore moins de la ponctuation bucolique : le livre I des *Géorgiques* a 10 ex. sur 514 vers (63, 79, 113, 150, 277, 331, 362, 371, 380, 461). — Par exception, le 4[e] pied est un spondée *B*. III 40 (phrase interrompue), *G*. I 127...

Quand il n'y a pas ponctuation bucolique, le quatrième pied est plus souvent un spondée qu'un dactyle (qu'il se termine ou non avec un mot).

108. — Le groupe des deux derniers pieds. — Virgile, à la différence des Grecs (§ 16), place volontiers une ponctuation à l'intérieur de ce groupe :

> N**e**c perc**u**ssa iuu**a**nt fluct**u** tam li tora, n**e**c quae
> Saxosas inter... (*B*. V 83-84.)
> C**o**niugis **i**n gremi**u**m laet **a e** desc**e**ndit, et **o**mnes
> Magnus alit... (*G*. II 325-326.)

109. — *Les dixième et onzième demi-pieds.* — Virgile évite qu'ils soient contenus dans le même mot, à moins que ce mot ne soit grec, ou que le vers, d'ailleurs, ne

contienne un mot grec ou ne présente une licence à la grecque. Dans les *Bucoliques*, les *Géorgiques* et l'*Énéide*, qui forment plus de 12900 vers, il a admis 23 exceptions seulement. Et de ces 23 exceptions, 8 au moins s'expliquent par une imitation directe d'un autre auteur, et quelques-unes ont pour raison d'être une recherche d'harmonie imitative.

Ces exceptions peuvent être réparties en quatre groupes, suivant que les dixième et onzième demi-pieds forment le *milieu*, le *commencement*, la *fin* ou la *totalité* d'un mot :

Dant sonitum ingenti, perfractaque qua*drupedan*tum.
Cornua uelatarum aduertimus an*temna*rum.
Proximus huic, longo sed proximus in*terual*lo.
Cara deum suboles, magnum Iouis in*cremen*tum.
(*A*. XI 614 [cf. V 589], III 549, V 320, *B*. IV 49.)

L'*Iliade*, qui comprend un peu moins de 15700 vers, en a plus de 1200 qui finissent par un mot de la forme – ᴗᴗ – ᴗ; elle en a environ 440 qui finissent par un mot de la forme – – – ᴗ. — Dans le troisième exemple, Virgile emprunte ses expressions à Cicéron, *Brut*. 173, à moins que tous deux ne copient Ennius.

Antrum immane petit, magnam cui mentem *animum*que.
Oderit, at socii multo gemitu *lacrimis*que.
Quae quondam in-bustis aut culminibus *deser*tis.
(*A*. VI 11, X 505, XII 861.)

L'*Iliade* a plus de 1700 vers terminés par un mot de la forme ᴗᴗ – ᴗ, plus de 150 vers terminés par un mot de la forme – – ᴗ. — Au troisième exemple, comparer VII 630, *G*. III 276.

Tum uariae illudunt pestes; saepe ex*iguus* mus.
Quae uigilanda uiris, uel cum ruit im*briferum* uer.
(*G*. I 181, 313.)

Dans *A*. VI 846 il y a quasi reproduction d'un vers d'Ennius, et allusion évidente. *G*. III 255, *A*. III 390 (= VIII 43), VIII 83, la ressemblance des trois fins de vers en *sus* s'explique peut-être par l'imitation d'un même vers d'Ennius. — L'*Iliade* a plus de 100 vers terminés par un mot de la forme – ◡◡ – et un monosyllabe, sans compter ceux où le monosyllabe est un enclitique ou un postposé (§§ 22, 23).

Prima uel autumni sub frigora, cum *rapidus* sol.
Cum sociis natoque, penatibus et *magnis* dis.
Conciliumque uocat diuum pater atque *hominum* rex.
(*G*. II 320, *A*. III 12, X 2.)

Dans le second exemple et dans VIII 679, double imitation d'une fin de vers d'Ennius, *cum magnis dis*. — Dans le troisième exemple et dans I 65, II 648, X 743, quadruple reproduction d'une fin de vers d'Ennius.

110. — Virgile participe à l'erreur de goût, commune aux poètes latins, qui consiste à suivre les règles de la versification grecque quand ils emploient un mot grec. Il présente 18 fins de vers grecques comme *Alcĭmĕdontis*, 10 comme *Thermōdontis*, 5 comme *an Meliboei*, 17 comme *flexere hymenaei*, 24 comme *inceptos hymenaeos*, 7 comme *purpureo narcisso*, en outre *oceano nox* (*A*. II 250) : total 82 fins de vers grecques.

En outre, dans des vers contenant des mots grecs, il a des fins de vers comme *abscondantur* (*G*. I 221 ; cf. *A*. II 68, VIII 167), *semiuiro comitatu* (*A*. IV 215), *castaneae* (hiatus) *hirsutae* (*B*. VII 53). Il admet un allongement à la façon d'Homère dans *grauidus autumno* (*G*. II 5) ; il admet un hiatus à la grecque dans *turrigerae Antemnae* (*A*. VII 627) et *femineo ululatu* (IV 667 et IX 476).

A peine peut-on appeler *latin* un vers comme le suivant :

Drymoque, Xanthoque, Ligeaque, Phyllodoceque.
(*G*. IV 336.)

Transcrit en caractères grecs, avec le seul changement de *que* en τε, il ferait un vers homérique régulier :

Δρυμώ-τε Ξανθώ-τε Λίγειά-τε Φυλλοδόκη-τε.

Cf. *B*. II 24, *G*. I 437, IV 342, *A*. III 328, V 826, IX 573, 766, X 749, XII 363.

111. — Virgile évite de finir le vers par un monosyllabe bref et un trisyllabe (ce groupe serait analogue au type défendu *lacrimisque*). L'unique fin de vers qui fasse exception (*quis Olympo*, *A*. XII 632) contient un mot grec. Autre exemple, mais douteux, § 114.

112. — *Spondée cinquième.* — La règle du § 18 est applicable en latin. D'après ce qui précède, Virgile a 8 exemples des pondée cinquième dans ses vers purement latins (3 s'expliquent par l'imitation d'un autre auteur), 17 dans des fins de vers grecques, 4 dans des vers contenant un mot grec, 2 dans des vers présentant une licence grecque. Total, 31 σπονδειάζοντες, dont 5 seulement sont dans des conditions ordinaires.

L'*Iliade* a plus de 680 σπονδειάζοντες.

Le spondée cinquième est toujours précédé d'un dactyle, sauf *G*. III 276, *A*. III 74, VII 630.

113. — *Le neuvième demi-pied.* — Dans ses vers purement latins, et en dehors des fins de vers d'ailleurs irrégulières (*gemitu lacrimisque*, etc., §§ 109, 110), Virgile évite que le neuvième demi-pied soit la finale d'un mot de plus d'une syllabe. Cela arrive dans quelques exemples où la coupe principale est, ou paraît être, l'hephtémimère :

Ocult**a**s egi**s**se ui**a**s sup*ter*-mare, qu**i** nunc.
F**u**nere**a**s rapu**e**re fac**e**s; lu*cet* uia l**o**ngo.

Atque oculis spatium emensus quan*tum* satis hastae.
Debellanda tibi Latio est; Di*tis* tamen ante.
(*A.* III 695, XI 143, X 772, V 731.)

Cf. *G.* I 80, II 152, *A.* X 440 (passages où un substantif et son épithète, placés devant la coupe, s'appuient l'un sur l'autre), *G.* IV 251. L'hephtémimère est marquée par le sens, *avant élision faite*, dans :

Ergo eadem supplex uenio, et sanc*tum* mihi nomen.
(*A.* VIII 382.)

Dans un seul passage (*A.* X 849) le sens indiquerait de préférer la penthémimère.

Dans des vers contenant des mots grecs, on a à la fin *puppis tua Tarchon* (*A.* X 302 ; cf. 400, et, avec hephtémimère, 442, 471), *magni Phryges et quam* (XI 170). — Remarquer que la forme de mot évitée par Virgile pour le 9e demi-pied est très fréquente chez lui au 5e (coupe penthémimère), et aux 7e et 3e (coupes hephtémimère et trihémimère).

114. — Une seule fois, en dehors des fins de vers grecques comme *flexere hymenaei* (§ 110), le neuvième demi-pied semble être la pénultième d'un mot de plus de deux syllabes, devenue finale par élision :

Ille autem expirans : non me, qui*cumque* es, inulto.
(*A.* X 739 : prononcer *quicumquĕs?* v. § 145.)

115. — *Les fins de vers normales.* — D'après le § 109, Virgile évite que les 5 syllabes formées par le dactyle cinquième et le pied final soient ou comprises dans un mot, ou partagées en 1+4 ou 4+1. Il les partage donc en 3+2 ou 2+3. D'ordinaire, c'est sans subdiviser :

Tantae molis erat Romanam *condere* | *gentem.*
Non ignara mali miseris suc*currere* | *disco.*
(*A.* I 33, 630.)

Sedibus hunc refer ante suis et *conde* | *sepulcro.*
Tu, dea, tu praesens nostro suc*curre* | *labori.*
(*A.* VI 152, IX 404.)

La fin de vers peut contenir en plus une syllabe élidée :

Lucentemque globum Lunae, Ti*taniaque* | *astra.*
Quos alios muros, quae iam ultra *moenia* | *habetis?*
(*A.* VI 725, IX 781.)

14 exemples du premier type. Sauf A. III 581, *intremere omnem*, la syllabe élidée est le mot *que*, joint à un mot en *a* (cf. *omniaque* | *in-se*, G. III 484, § 116). — 54 exemples du second type. Dans aucun la syllabe élidée n'est le mot *que*; cf. § 117. Il faut sans doute rapporter aux formes non subdivisées les fins de vers comme *Maximus* | *ille es* (*A.* VI 845), *credere* | *dignum est* (173; 26 ex.), et comme *ire* | *putandum est* (719; 49 ex.). Le verbe faisait corps avec le mot précédent, et même il se peut qu'on ait prononcé *illes*, *dignumst*, *putandumst* (§ 145).

116. — En cas de partage en 3+2, les 3 peuvent être subdivisées en 1+2, ou les 2 en 1+1, ou les deux subdivisions avoir lieu à la fois :

Si nulla est regio Teucris quam *det tua* | *coniunx.*
Praecipitant curae turbataque *funere* | *mens est.*
Et nunc, si bellare paras atque *haec tibi* | *mens est.*
(*A.* X 44, XI 3, VIII 400.)

Premier type. — Dans 16 ex., le dactyle est un pronom suivi de *quoque*; c'est *di quoque B.* II 60, *uox quoque* IX 53. — Il y a 112 autres ex.; le monosyllabe est *et* dans 25; une forme de *hic* dans 16, et de *qui* ou *quis* dans 12; *non* dans 7, *aut* dans 7, une préposition dans 6; *ac*, *nec*, *nam*, *haud*, *an*, *o*, *iam* chacun dans 3; *heu*, *tunc* chacun dans 2; *num*, *an*, *sed*, *at*, *dum*, *si*, *ut*, *ei*, *nunc*, *tu*, *me*, *tot* (A. V 615), *fit* (X 153),

est (*G.* IV 418) chacun dans 1 exemple. Au lieu du monosyllabe, on peut avoir un disyllabe élidé, *ergo age,* | *terram* (*G.* I 63 ; le mot élidé est *ille A.* I, 405 *saepe B.* IX 51, *atque* dans 5 ex). — Le mot qui suit le monosyllabe peut être un trisyllabe élidé : *hoc animo* | *hauri* (*A.* XII 26 ; cf. X 508). — SECOND TYPE. — 33 ex. Dans 10 le pied final est formé de *nec* ou *et*, suivi de de *dum, cum* ou d'une forme de *qui*. Le premier monosyllabe est une préposition *A.* II 163 et XII 48, *iam* VII 643 et 790, *nunc* XII 526, *hac* XII 565, *fas* I 77, *o* V 624, partout ailleurs un pronom ou une particule. — Il y a élision après le dactyle cinquième dans *omniaque in-se* (*G.* III 484). — Le premier monosyllabe peut être remplacé par *atque* élidé : *turbidus* | *atque huc* (*A.* IX 57; cf. 439). — TROISIÈME TYPE. — De même VII 708, IX 490, *quis metus aut hos* X 9, *dum grauis aut hos G.* IV 84.

117. — En cas de partage en 2+3, les 3 peuvent être subdivisées en 1+2 ou, très rarement, 2+1 :

Reginam opperiens, dum quae for*tuna* | *sit urbi.*
Agnouit longe gemitum prae*saga* | *mali mens.*
(*A.* I 454, X 843.)

PREMIER TYPE. — Le monosyllabe, dans *sit urbi*, s'appuie-t-il bien sur le mot suivant plutôt que sur le précédent? Partout ailleurs la chose est sûre. Le monosyllabe est une préposition dans 571 ex., *et* dans 154. Il y a 32 autres ex. ; le monosyllabe est *tot A.* I 47, III 282, X 482 ; *quis* II 150 ; *quid* I 76, III 480 ; *quod* IV 115, VII 236, 260, VIII 19, IX 134 ; *uel* VI 769, XII 801 ; *an* VIII 114 ; *ut* VII 206, VIII 58, X 897, *G.* IV 395 ; *at G.* I 242, III 522, IV 359, 415, 445, 512, *A.* V 264, VIII 443 ; *sed G.* I 225, II 364, III 224, 404, *A.* IX 311, XI 816. — Ajouter (cf. §§ 115, 145) 5 ex. terminés en *est* : *B.* II 70 *uitis* | *in ulmo est*, et *A.* V 727, VI 459, VII 311, XI 23. — Il y a élision avant le monosyllabe dans 67 exemples comme *gutture ;* | *at ille* (*A.* X 348). Le monosyllabe est *ut B.* V 6, *G.* II 14, *et* dans 16 ex., ailleurs une préposition. La syllabe élidée est le mot *que A.* I 640, III 418, V 111, VII 458 ; cf. § 115. — Le monosyllabe peut être remplacé par un disyllabe élidé (appuyé, comme le monosyllabe, sur le

mot suivant) : *tendebat;* | *ibi ignem* (*A.* IX 350). Il y a 32 exemples; le mot élidé est *ibi* *G.* IV 490; *ubi* *A.* I 99; *sine* II 544, *G.* III 274, 342; ailleurs *neque* (parfois écrit *nec*). — Second type. — 30 exemples. C'est très peu, car les fragments d'Ennius en présentent 24, alors qu'ils équivalent à moins d'un vingtième de l'œuvre de Virgile. Dans 9 ex. l'avant-dernier mot est un génitif, et le dernier un substantif qui en dépend. Les autres ex. se terminent par *agat res*, *agi res*, *eunt res*, *uocat res*, *silet nox*, *secat spem*, *tenet se*, *parent se*, *bonum sit*, *fides est*, *tibi uis*, *sua stat*, *uiro uir* (*A.* X 361 et 734), *uirum uir*, *humi bos*, *uiam uis*, *tuam te*, *apud me*, *uirum quem*, *lupi ceu*.

118. — Élision a la fin du vers. — Exemple :

Aut dulcis musti uulc**a**no d**e**coquit **u**mō*rem*
Et foliis und**a**m... (*G.* I 295.)

De même *A.* VII 160 *tecta Latinō*rum *Ardua*, et 16 exemples où la syllabe élidée est *que* précédé d'une longue. L'élision a lieu malgré la ponctuation dans trois passages : *A.* IV 629, VII 470, X 895.

La syllabe qui forme le 12ᵉ demi-pied, ne terminant plus le vers, ne devrait pas être indifférente. Virgile a pourtant écrit *Inseritur uero et fetu nucis arbutus horrĭda Et...* (*G.* II 69), *Et spumas miscent argenti uiuaque sulfŭra Idaeasque...* (III 449). Les poètes autres que Virgile ne se permettent jamais de mettre une forte ponctuation après la syllabe élidée. L'élision atteint *debēre* Lucr. V 849; *peregreue* Hor. S. I 6, 102 (ici la longueur de la pénultième n'est pas très sûre); ailleurs *que* précédé d'une longue (*lacertique* Lucil.; Cat. lxiv 298, cxv 5; Hor. S. I 4, 96; Ov. *M.* IV 11, 780, VI 507; Val. Fl. IV 293). — Le vers qui contient la syllabe élidée, étant trop long en apparence, porte le nom impropre de vers *hypermètre*. — Les vers hypermètres des Latins sont imités des vers homériques terminés par Ζῆν, qu'on s'imaginait être terminés par Ζῆνα élidé (§ 46). Cf. les élisions entre vers de Sophocle (§ 224) et de Térence (§ 299).

119 — PLACE DE CERTAINS MOTS. — A la fin du vers (épique ou autre), les Latins mettent de préférence un substantif. A défaut de substantif, ils y mettent de préférence un verbe.

Dans le vers épique, si le substantif final a une épithète, elle est d'ordinaire à la fin du premier membre ; les deux noms sont donc placés symétriquement (cf. §§ 146. 406 *bis*) :

Africus, et *uastos* uoluunt ad litora *fluctus*.
Ingemit, et *duplices* tendens ad sidera *palmas*.
Tityre, tu *patulae* recubans sub tegmine *fagi*.
(*A*. I 86, 93, *B*. 1 1.)

Ce n'est pas par hasard que Virgile a évité l'ordre *uoluunt uastos*, ou *tendens duplices*, ou *recubans patulae*, qui ferait le vers tout aussi bien.

Quand les deux mots sont de même déclinaison, il se trouve y avoir rime :

Quamuis multa *meis* exiret uictima *saeptis*.
(*B*. I 33.)

Le poète ne cherche pas la rime pour elle-même. Il ne fait pas rimer des mots disparates, comme le substantif *saeptis* et le verbe *audis*. Cf. § 132 *bis*.

120. — En principe, dans la poésie élevée, les Latins aiment à séparer deux mots qui se construisent ensemble. Ainsi un substantif et son épithète :

Vi superum, *saeuae* memorem *Iunonis* ob iram.
(*A*. I 4.)

Il aurait pu mettre *memorem saeuae*, *memorem* étant à la fin du premier membre, d'après la règle du paragraphe précédent. Mais il a tenu à séparer *saeuae* de *Iunonis*. De même un substantif et un génitif en dépendant :

Sic cunctus *pelagi* cecidit *fragor*, aequora postquam.
(*A.* I 154.)

Il aurait pu mettre l'ordre *cecidit pelagi*.

Ces règles, chez Virgile, n'ont rien de mécanique ; il sait s'en affranchir quand des circonstances particulières l'y engagent. Et parfois il les renverse systématiquement pour produire une impression savante de simplicité. Ainsi il fait exprès de joindre étroitement les épithètes aux substantifs dans ces vers (*A.* VI 638-639) :

Deuenere locos laetos et amoena uirecta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas.

LE VERS ÉPIQUE CHEZ LES LATINS AUTRES QUE VIRGILE

121. — Voir le distique élégiaque (chap. III) et autres combinaisons (chap. IV). — Recueil de sentences en 1 vers épique, Bährens, III p. 236. Sentences en 2 vers épiques, dites *Distiques de Caton* : ibid. p. 216. — Vers épiques terminés par des monosyllabes, Ausone, XXVII. Formés d'un monos., un dis., un tris., un tétras., un pentasyllabe, Ausone, X.

122. — *Poètes antérieurs à Virgile.* — Ils sont en général moins scrupuleux que lui sur les règles de la coupe et de la fin de vers. Chez tous, pourtant, la coupe ordinaire est la penthémimère, et les fins de vers normales sont celles des types *condere gentem*, *conde sepulcro*.

123. — Règle du second pied (§ 94) : Ennius a à la coupe *candida se*, *lumina sis*, *filius is*, *Olympia nunc*, *legionibus eum*, *uero quod*, *bellipotentes sunt*, *sollicitari te*, *septingenti sunt*. Lucrèce, dans ses trois premiers livres, a 31 exemples comme *uiuida uis*, et en outre *inania sint* I 356, *uidelicet in* ou *e* 210, 835, *primordia sunt* 848, *inmortalia si* II 862, *animalibus ne* 919, *tuditantia rem* 1142, *leuissima sunt* III 200, *iracundaque mens* 295, *procliuius hic* 311, *dominantior ad* 397, *desipientia fit* 499, *uita-*

libus ab 820, *radicitus e* 877, *Acherusia fit* 1023 ; *inmortali sunt* I 236, *ipsam rem* 833, *ultra sit* 961, *quarum nos* II 540, *eandem rem* 854, *esto iam* 907, *secundum res* III 35, *uoluptas est* 251, *multae uis* 265, *manifestas res* 353, *multo sunt* 374, *iacentem se* 887.

124. — Entre la trihémimère et l'hephtémimère (§ 97) Ennius place sans scrupule un seul mot, *obseruarent*, *oppugnantis;* Lucrèce, de même, *fundamenti* I 573, *interuallis* II 101, 107, III 394, 568, *clandestinos* I 128, *clandestinam* 779, *refrenauit* 276, *desiderio* 360, *secernendi* 473, *obsignatum* 581, *commutari* 936, *naturarum* III 320, *inmortalis* 624, 778, *interfiat* 872, *lamentetur* 953, etc.

125. — Ennius a des vers dénués de toute coupe régulière :

Corde capessere; semita nulla pedem stabilibat.
Poste recumbite uestraque pectora pellite tonsis.
Cui par imber et ignis, spiritus et grauis terra.
Palatualem, Furinalem Floralemque.
Et Falacrem et Pomonalem fecit hic idem.

Les deux premiers s'expliquent par une recherche d'harmonie imitative, les autres par la difficulté d'une énumération technique. Aux exemples précédents, il faut en ajouter un autre où le dernier mot du premier membre et le premier mot du second membre forment ensemble un seul mot métrique (cf. § 93).

Nec sese dedit in-conspectum corde cupitus.

126. — Ennius a des hephtémimères non accompagnées de coupe au trochée second (§ 99) : *Pendent peniculament(a)...*, *Omnes occisi obcensiqu(e)...*, *Proletariu(s) publicitus...*, *Aspectabat uirtutem...*, peut-être *Oratores doctiloqui...* De même Lucrèce : *Cui simul infula uirgineos...* I 87, *Quae tamen omnia corporea...* 302, *Sed quae corpora decedant...* 320, *Irreuocabilis abstulerit...* 468, *Et membratim uitalem...* III 527, *Tempora mutare annorum...* II 170, *Corpora iactari unius...* 548, *Numquid ibi horribile apparet...* III 976, *Illa quoque expergefactum...* V 1208, *Ignis abundare Aetnaeus...* VI 669, etc. (De même Horace, *Nec facundia deseret hunc...* *A P.* 41.)

127. — Tandis que Virgile n'emploie la coupe trochaïque

sans hephtémimère qu'en vue de l'harmonie imitative (§ 101), Ennius l'emploie au hasard : *Haec ecfatus, ibique latrones dicta facessunt. Dono, ducite, doque, uolentibu(s) cum magnis dis.* De même Lucrèce : *Quae damus utilitatis eorum praemia causa* v 867.

128. — Ennius emploie sans scrupule (§ 109) des fins de vers comme *sapientiloquentes, Karthaginiensis, augurioque, exoritur sol, unde oritur nox, ui geritur res, scripsere alii rem, uadunt solida ui, quos peperisti, mortales perhibebant, impune animatus, aeuum agitabant.* Lucrèce termine des vers par *homoeomerian, mutabilitate, amicitiai,* plus de 280 fois par un pentasyllabe comme *materiai,* environ 100 fois par un tétrasyllabe comme *rationem.* Ici et partout il y a chez Lucrèce insouciance pure et simple des raffinements métriques, tandis que Virgile met dans toute infraction aux règles une intention d'hellénisme ou d'harmonie imitative.

129. — Spondée cinquième (§ 111) : Ennius termine des vers par *frondosai, sic compellat, uolentibus cum magnis dis, Marcus conlega* (?), *Longai, de me hortatur* (ou *horitatur* ?), et peut-être *Campani, hauserunt.*

Cicéron a un ex. unique, *Arat.* 3 ; cf. sa malice contre les νεώτεροι, *Att.* vii 2, 1. Catulle prodigue les spondées cinquièmes par imitation érudite des Alexandrins ; à proportion, il en a plus que l'*Iliade* (29 sur 408 vers dans lxiv). Aucun autre Latin ne juxtapose deux σπονδειάζοντες ; il en a 3 de suite, lxiv 78-80. Comme les poètes postérieurs, il emploie le spondée cinquième surtout quand le vers contient des mots grecs (lxiv 252) ou par recherche d'harmonie imitative (67).

Lucrèce fait çà et là, par manque de soin, ce que Catulle a si souvent fait par raffinement ; il a, à proportion, une fois et demie autant de spondées cinquièmes que Virgile.

130. — Vers de six spondées. Ennius : *Olli respondit rex Albai Longai* (et peut-être *Olli crateris ex auratis hauserunt, Ciues Romani tunc facti sunt Campani*). Aussi Catulle cxvi 3 (et de même, plus tard, Térentianus 1592, Aviénus *Orbis terr.* 1203, Juvencus iv 233, 629).

131. — *Poètes postérieurs à Virgile.* — Tous l'imitent, et ils sont plutôt portés à enchérir sur la sévérité de ses règles qu'à s'en départir. Ovide, poète très inférieur, mais versifi-

cateur ingénieux en expédients, a porté au plus haut point l'art de faire des vers irréprochables, monotones à force de perfection.

132. — Horace, qui n'est que de cinq ans plus jeune que Virgile, a dans les *Satires* et les *Épîtres* une versification à part, où les libertés métriques tiennent au ton familier (cf. § 126). Par exemple, il ne craint pas de mettre un spondée devant la ponctuation bucolique (§ 107) :

> **V**nus uiuorum, Fun*dani*; Polio regum
> **F**acta canit pede ter per*cusso*; forte epos acer
> **V**t nemo Varius ducit... (*S.* I 10, 42 et 43; cf. 14.)

132 *bis*. — Au moyen âge, beaucoup de poètes ont recherché la rime, que les classiques n'avaient rencontrée que par hasard (§ 119); des vers dont les deux membres riment ensemble s'appellent *vers léonins*. Hagen, *Carmina medii aeui*, p. 164 :

> Vitae *praesentis* si comparo gaudia *uentis*,
> Cum neutrum *duret*, nemo reprehendere *curet;*
> Omnis in hoc *mundo* fidens est sicut *harundo*...

Un copiste écrit, à la fin d'un ouvrage du XIIe siècle (Mai, *Classici auctores*, t. VIII) :

> Scriba fui *Thomae*, conduxit enim *pretio me*.

132 *ter*. — Au moyen âge, quand la coupe est penthémimère, la syllabe finale du premier membre est traitée comme indifférente (cf. § 147 *ter*). Gauthier de Châtillon, *Alexandreis*, I 138.

> Primus equum *uertĕ* pressoque relabere freno.

Lamentationes Matheoli, 3066 :

> Dicunt iura, quod *ĭn* uno quicunque grauari
> Consueuerunt, *ĭn* alio debent releuari.

CHAPITRE III

LE DISTIQUE ÉLÉGIAQUE

153. — Un distique élégiaque est formé de deux dactyliques : 1° un vers épique, dit « hexamètre », 2° un *vers élégiaque*, dit « pentamètre ».

Dans l'impression et dans l'écriture, on a soin de *renfoncer* le vers élégiaque :

Ἀλλ' αἰεὶ πρῶτον σὲ   καὶ ὕστατον ἔν-τε μέσοισιν
    Ἀείσω· σὺ-δέ-μοι   κλῦθι καὶ ἐσθλὰ δίδου. (Théognis, 3.)

154. — En principe, le distique doit présenter un sens complet. Toutefois les Grecs et Catulle se permettent parfois un enjambement :

Τιμῆέν-τε-γάρ-ἐστι   καὶ ἀγλαὸν ἀνδρὶ μάχεσθαι
    Γῆς πέρι καὶ παίδων   κουριδίης-τ' ἀλόχου
Δυσμενέσιν· θάνατος-δὲ   τότ' ἔσσεται, ὁππότε-κεν-δὴ
    Μοῖραι ἐπικλώσωσ'·   ἀλλά-τις ἰθὺς ἴτω
Ἔγχος ἀνασχόμενος...   (Callinus.)

Alloquar, audiero   numquam, tua facta loquentem ?
    Numquam ego te, uita   frater amabilior,
Aspiciam posthac ?   at certe semper amabo.
    Semper maesta tua   carmina morte tegam.
(Catulle, lxv 9.

LE VERS ÉLÉGIAQUE

155. — Il se compose de deux membres, de deux pieds et demi chacun, entre lesquels il y a séparation de mots. Le premier comprend deux dactyles ou spondées et une syllabe longue. Le second comprend deux dactyles (jamais aucun spondée) et une syllabe.

Τὸν-δ' ὀλίγος στενάχει	καὶ μέγας, ἤν-τι πάθῃ.
–́ ◡◡ –́ ◡◡ –́	–́ ◡◡ –́ ◡◡ –́ (CALLINUS).
Ὦ νέοι, οὐδ' αἰδεῖσθ'	ἀμφιπερικτίονας ;
–́ ◡◡ –́ – –́	–́ ◡◡ –́ ◡◡ ◡́ (Id.)
Ἕλσας, τὸ πρῶτον	μιγνυμένου πολέμου.
–́ – –́ – –́	–́ ◡◡ –́ ◡◡ –́ (Id.)

Les règles de l'hiatus, en grec, sont les mêmes dans le vers élégiaque que dans le vers épique (§§ 48-50).

156. — Chacun des deux membres est pareil au premier membre d'un vers épique ayant la coupe penthémimère :

Βῆ-ρ' ἐς Φαιήκων. (ζ 3.) –́ – –́ – –́
Μῆνιν ἄειδε θεά. (Α 1.) –́ ◡◡ –́ ◡◡ –́

Le vers élégiaque doit donc contenir 3 temps marqués dans chaque membre, c'est à dire 6 en tout. Ce prétendu « pentamètre » est en réalité une hexapodie, divisée en deux tripodies. Car le nombre des pieds d'un vers, ou d'un membre, n'est autre que le nombre de ses temps marqués.

Un pied (πούς, *pes*) est proprement une division de vers contenant un temps marqué. Ce nom vient de l'usage de mar-

quer les temps, c'est à dire de *battre la mesure*, avec le pied et non avec la main, et parfois de *marcher la mesure* (βαίνειν, *scandere*, d'où l'expression moderne *scander*). Un pied antique n'est pas, comme souvent on se l'est figuré à tort, l'analogue d'une de nos mesures de musique, mais bien d'une division de mesure (moitié, tiers, quart).

Le nom πεντάμετρος, dénué de toute valeur nette, est déjà employé par Hermésianax (IVe siècle avant notre ère).

137. — Le vers élégiaque présente deux syllabes fortes de suite, l'une à la fin du premier membre, l'autre au commencement du second. Par là il diffère du vers épique, où les demi-pieds forts sont régulièrement séparés par des demi-pieds faibles. Ceci explique pourquoi le premier pied du second membre a toujours la forme –◡◡. Comme les vers dactyliques, en général, n'admettent pas de temps marqués tombant sur une brève, la voix ne peut se laisser égarer à rythmer –◡́◡; elle accomplit d'instinct le saut insolite d'une syllabe forte à une autre.

Il en serait autrement si le pied admettait la forme ––. Au lieu de –́–, l'instinct ferait rythmer ––́, afin de continuer, dans le vers élégiaque, l'alternance régulière des demi-pieds forts et faibles à laquelle l'oreille se serait habituée dans le vers précédent. Si par exemple l'un et l'autre vers pouvaient commencer par πολλὰς-δ' ἰφθίμους ψυχάς –́– –́– –́– –, il serait embarrassant d'avoir à prononcer ou ψυχάς ––́ ou ψυχάς –́–, selon que le vers serait le premier du distique ou le second.

138. — Le pied suivant n'admet aussi que la forme –◡◡, non qu'on puisse y hésiter entre les deux façons de rythmer ––, mais probablement parce qu'il importe de faire ressortir le contraste entre le groupe –́◡, qui termine le premier vers du distique, et le groupe ◡◡–́, qui termine le second.

139. — Pour que tous les temps marqués de l'élégiaque soient à intervalles égaux, alors que le troisième et le quatrième tombent sur des syllabes contiguës, il faut, semble-t-il, que la première de ces deux syllabes dure autant que –◡◡, c'est à dire qu'elle ait une durée

de quatre unités et non de deux ; c'est une longue prolongée, $\underset{4}{-}$, qui forme à elle seule le troisième pied :

'Αείσω· σὺ-δέ-μοι   κλῦθι καὶ ἐσθλὰ δίδου.
–́ – –́ ⏑⏑ $\underset{4}{\acute{-}}$ –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́

Le silence de la coupe entre peut-être pour quelque chose dans le total de 4 unités. — Le rapport d'une longue à une brève est de 2 à 1 dans les circonstances ordinaires, mais il peut varier. Dans la poésie lyrique, les anciens signalent jusqu'à des longues ayant la durée de 5 brèves ordinaires.

Les syllabes sont élastiques, seulement une longue ne peut diminuer sa durée, ni une brève l'accroître, au delà d'une certaine limite. Si les sons du langage n'avaient quelque élasticité, on ne trouverait pas comptés comme ayant une durée égale les mots *mĕŭm*, *mĕtŭm*, *mĕtrŭm*, ou la première syllabe des groupes *ā terra*, *ā tractu*, *ā strato*, car la durée des consonnes n'est pas rigoureusement nulle.

Le premier membre de l'élégiaque finit par une brève dans Théognis, 2 et 1232 ; cette brève aussi représente par exception (la coupe aidant?) 4 unités de durée.

140. — Le distique élégiaque, en somme, est un groupe dactylique formé de deux hexapodies. La fin du groupe est indiqué par la suppression du demi-pied final dans la seconde hexapodie.

Cette suppression d'un demi-pied est ce qu'on appelle la *catalexe*, κατάληξις.

En général, quand plusieurs éléments de même genre et de même étendue sont unis pour former un vers, une strophe ou un système, le dernier de ces éléments est *catalectique* ou écourté, tandis que les précédents sont *acatalectes* (v. par exemple la structure du système anapestique §§ 165 ss.). — Les anciens, à tort (cf. § 118), considèrent le vers épique lui-même comme catalectique, le sixième pied étant à leurs yeux

un *trochée*, c'est-à-dire un dactyle tronqué. Le vers épique, pour eux, est catalectique παρὰ μίαν συλλαβήν (il lui manque une syllabe) ou *in duas syllabas* (il lui en reste deux); le vers élégiaque l'est παρὰ δύο συλλαβάς ou *in unam syllabam*.

141. — *Le second pied dans les deux membres.* — Il est rare qu'il soit formé par un mot ou une fin de mot (cf. la règle du vers épique, § 9) :

Θαρσεῖτ', οὔπω Ζεὺς αὐχένα λοξὸν ἔχει. (Tyrtée.)
Κοὐκ-ἄν-τις λύσαιτ' ἤπια φάρμακα δούς. (Solon.)
Aut facere, haec a-te dictaque *factaque* sunt.
(Catulle lxxvi 8.)

142. — *L'élision à la coupe.* — Les Grecs et Catulle l'admettent :

Et mutam nequi*quam* alloquerer cinerem.
(Catulle ci 4.)

Voir les citations de Callinus, §§ 134, 135, et Catulle lxviii 10 et 90.

Ovide et Tibulle n'en ont aucun exemple.

Il y en a deux dans Properce : iii 22, 10 (vers plein de mots grecs), i 5, 32.

143. — *Étendue du mot final.* — Les Grecs et Catulle terminent sans scrupule le vers par un mot de trois syllabes :

Αἰχμηταὶ πατέρων ἡμετέρων πατέρες. (Tyrt.)
Effluxisse meo forte putas *animo*. (Cat. lxv 11.)

Ils le terminent aussi par un mot plus long :

Ὥσπερ ὄνοι μεγάλοις ἄχθεσι τειρόμενοι.
Vt cedant certis sidera *temporibus*.
(Tyrtée; — Catulle lxvi 4.)

Ovide, Tibulle, Properce, etc., terminent presque toujours par un mot de deux syllabes :

Ei mihi, quo domino non licet ire *tuo*.
(Ovide *Trist.* i 1,2.)

Toutefois ils mettent assez souvent un mot de quatre syllabes au moins :

Qui fuit, et dubitas cetera *perlegere*.
(Ovide *Pont.* ii 2,6.)

De même (outre des vers où le mot final est un nom propre ou un mot grec) : *Pont.* ii 2,72. 3,18. 5,26. iv 5,24. 6,6. 14. 9,48. 13,28. 46. 14,4. 18. 56. 15,26.

Difficilis causae mite *patrocinium*.
(Ovide *Pont.* i 2,70.)

De même (outre des vers où le mot final est un nom propre ou un mot grec) : *Pont.* iv 3,12. 13,44.

Bellerophonteis sollicitudinibus.
(Rutilius Namatianus i 450.)

Un mot final de trois syllabes est chez eux très rare.

Ex. dans Ovide : *Pont.* i 8,40. iii 6,46. Après un monosyllabe : *Pont.* iii 5,40. iv 9,26. Cf. *scelus est* (*Pont.* i 5,26).

144. — *Nature de la syllabe finale.* — La quantité est indifférente en principe. Toutefois les Grecs et Catulle commencent à montrer quelque éloignement pour les fins comme οὐδεμίᾰ, *duŏ*, c'est à dire pour les vers terminés par une voyelle brève non suivie d'une consonne.

Dans l'*Anthologia Lyrica* de Bergk, la division des *Elegiaci* contient 1512 vers élégiaques; or 98 seulement sont ainsi terminés. Le recueil de Catulle contient

332 vers élégiaques ; or 23 seulement sont ainsi terminés.

Chez les Latins postérieurs à Catulle, l'éloignement pour les fins de vers comme *duŏ* devient extrême. Il n'y en a que 23 exemples dans les *Fastes* d'Ovide, qui contiennent 2481 vers élégiaques.

La proportion peut s'exprimer ainsi : sur 1000 vers, dans les Grecs 64,8; dans Catulle 69,3 ; dans les *Fastes* 9,3.

La finale du vers élégiaque fait pendant à la longue prolongée qui clôt le premier membre ; elle doit avoir aussi une durée supérieure à la moyenne. Telle est sans doute la raison qui exclut à cette place un son trop bref.

145. — *Les élisions dans le second membre.* — Catulle se permet d'élider une voyelle longue :

In misero hoc nostro, hoc perditō amore fore.
(xci 2.)

Cf. lxxxv 2, xcvii 6, xcix 4, ci 10, cii 4, cxiv 2. Élision d'une finale en *m* : lxviii 98, lxxiii 6, xc 2, xci 4, 8, xcvii 2, cv 2, cvii 2.

Ovide évite toute élision d'une longue dans le second membre ; du moins l'élision peut n'être qu'apparente dans les vers comme ceux-ci :

Nulla uenenato littera mixta *ioco est.*
(*Trist.* ii 566.)

Peut-être en effet prononçait-on *iocost*. Cette prononciation est parfois rigoureusement exigée par le mètre dans les vieux comiques ; par exemple *usus est* doit être prononcé *usust* dans Térence, *Ad.* 21.

Cf. § 115. En général, les copistes latins n'expriment pas les particularités de prononciation requises par le vers : cf.

§ 281. Ils écrivent *tempus* quand il faut prononcer *tempu* (Térence *Ad.* 839), *sanusne* = *sanune* (*Andr.* 912), *egone* = *egon* (504), *mihi* = *mi* (*Ht.* 236), *obicerem* = *objicerem* (186), *siem* = *sim* (*Andr.* 619), *aiebas* = *ajbas* (*Ht.* 960), *diuitias* = *ditias* (194).

La prononciation sans élision est exprimée par l'écriture dans une inscription d'Arles, qui paraît être du Ier siècle (*Corp. inscr. Latin.* XII 882) :

IAM·BIS· VT· OCTONOS· SPENDON· COMPLEVERAT· ANNOS
RAPTVSQVE· A· FATIS· CONDITVS· HOC· TVMVLOST

146. — *Place de certains mots.* — Comme dans le vers épique, les poètes latins aiment à terminer le second membre par un substantif, le premier par son épithète :

Quid specul**u**m *maesta* p**o**nis in**e**pta *manu.*
(Ovide *Am.* I 14,36.)

Quand les deux mots sont de la même déclinaison, il se trouve y avoir rime :

Aut puer, **aut** *longas* c**o**mpta pu**e**lla *comas.*
(*Am.* I 1,20.)

Le poète ne cherche pas la rime pour elle-même. Il ne fait pas rimer des mots disparates, comme le nom *mortem* et le verbe *amem.*

147. — *Emplois irréguliers du vers élégiaque.* — Tandis que le vers épique s'emploie κατὰ στίχον, c'est à dire non en systèmes ou en strophes, mais en tirades formées de vers uniformes, le vers élégiaque n'existe que comme partie du distique.

La combinaison d'un vers épique avec quatre élégiaques commençant tous par *Sic uos non uobis*, attribuée à Virgile, tient du jeu et de la gageure. L'association de deux vers épiques avec un élégiaque est le fait d'un ignorant dans Pétrone (34 et 55). Les mêmes circonstances, ou d'autres analogues, expliquent certaines combinaisons variées de vers

épiques et de vers élégiaques qu'on rencontre dans des inscriptions grecques; voir par exemple Kaibel (*Epigrammata Graeca ex lapidibus conlecta*, index, p. 701-703), Coumanoudis (Ἀττικὰ ἐπιγράμματα ἐπιτύμβια), et la citation du pseudo-Aristote, περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων 133 (145).

Seuls des Latins de basse époque ont aligné des élégiaques κατὰ στίχον : Capella 907, *Sept. sap.* VII (Bährens III p. 162).

147 *bis.* — *Le distique au moyen âge.* — Dans l'élégiaque comme dans le vers épique, les poètes du moyen âge aiment les vers léonins (§ 132 *bis*) :

Limine *fortassis* si non exclusa *iacebis*,
Fictoris *lotus* limus ut e *manibus*.
(*Poetae Latini aeui Carolini*, III, p. 55, Berlin, 1886).

147 *ter.* — Au moyen âge, la syllabe qui termine le premier membre du vers élégiaque est traitée comme indifférente (cf. § 132 *ter*). Jahnke, *Comoediae Horatianae tres* p. 93 (*de tribus puellis* 60) :

Femina siue *deă* digna salute mea.

CHAPITRE IV

FORMES SECONDAIRES DU RYTHME DACTYLIQUE

148. — Les Grecs ont employé divers membres dactyliques dans des combinaisons lyriques, particulièrement dans celles des chœurs. Ainsi la tétrapodie acatalecte – ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑⏑ ; ainsi le *prosodiacus* ⏓ – ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏓ et le *prosodiacus* catalectique ⏓ – ⏑⏑ – ⏑⏑ ⏓, employés dans les πρόσοδοι ou processions. — Les règles de l'hiatus sont les mêmes que dans le vers épique (§§ 48-50).

Chez les Latins il y a lieu de noter : 1° les combinaisons dactyliques d'Horace dans les *Odes* et *Épodes* (§§ 321, 403, 404); — 2° les *prosodiaci* de Sérénus (Bährens *Fragm.* p. 386) et ceux d'Annianus (p. 374); — 3° les vers de Sérénus (ibid. p. 386) et d'Ausone (xv 30; *epigr.* 81) contenant trois dactyles et une syllabe (*metrum alcmanicum*); Prudence a groupé ces derniers en strophes de cinq vers (*Cathem.* 3; *Perist.* 3). — Centons virgiliens : tripodies (Bährens iv p. 189), seconds membres de vers épique (p. 220, 224, 230). Cf. §§ 345, 357.

149. — A la fin d'un *vers* (§ 46), il ne peut y avoir de vrai dactyle, car la syllabe finale n'a pas de durée déterminée. Toutefois Sénèque a des tétrapodies pseudo-dactyliques, avec coupe penthémimère, où le dernier pied est – ⏑ ⏓ :

Te Tyrrhena, puer, rapuit manus,
Et tumidum Nereus posuit mare;
Caerula cum pratis mutat freta ;
Hinc uerno platanus folio uiret

Et Phoebo laurus carum nemus;
Garrula per ramos auis obstrepit;
Viuaces hederas remus tenet.
. . . .
Lunata scindit cauda mare;
Et sequitur curuus fugientia carbasa delphin

(*Oed.* 449; ici la série est close par un vers épique. Cf. *Phaedr.* 761, *H. Oet.* 1947; imité par Boèce, *Cons. phil.* v 2).

On trouve ces tétrapodies pseudo-dactyliques combinées en distiques soit avec un second membre de vers élégiaque qui les suit (Ausone xv 27) ou un dimètre ïambique qui les suit (Boèce iv 1), soit avec un vers épique qui les précède (Boèce i 3).

150. — Le vieux poète Lévius s'était amusé à faire alterner un vers épique ordinaire avec un vers épique *miure* (§ 43).

Le vers *falisque* est une tétrapodie miure :
– ◡◡ – ◡◡ – ◡◡ ◡ ⏑̱ (Bährens *Fragm.* p. 374, Boèce iii 1).

CHAPITRE V

LES ANAPESTIQUES

ANAPESTIQUES DES GRECS

151. — Les vers anapestiques ont pour pied fondamental l'*anapeste* ⏑⏑–́. Ce pied comprend deux syllabes brèves faibles, ensuite une longue qui reçoit le temps marqué. Il admet deux substituts : le spondée ––́, le dactyle –⏑́⏑. Très rarement (voir §§ 170, 179, 184) il est remplacé par un *procéleusmatique* ⏑⏑⏑́⏑.

Autres pieds dans Plaute, § 185. Le dactyle évité devant un anapeste, §§ 161, 170, 191; admis devant un anapeste, §§ 182, 184.

152. — Les plus anciens vers anapestiques, ceux de Tyrtée, d'Alcman, etc., n'admettaient que deux formes du pied, ⏑⏑–́ et ––́, de sorte que le temps marqué tombait toujours sur une syllabe longue, comme dans le genre dactylique. C'est seulement à l'époque classique qu'on a admis le dactyle –⏑́⏑ (et parfois le procéleusmatique ⏑⏑⏑́⏑). Ici le temps marqué tombait sur une brève, ce qui, à toutes les époques, est resté interdit dans le genre dactylique.

153. — Le genre anapestique diffère du genre dactylique par la place des temps marqués. Dans un vers

dactylique, ils tombent sur les demi-pieds impairs : μ**ῆ**νιν ἄ**ει**δε... −́⏑⏑−́⏑. Dans un vers anapestique, ils tombent sur les demi-pieds pairs : εἰ-μ**έ**ν-τις ἀν**ή**ρ −−́⏑⏑−́.

La prononciation distingue donc le spondée du genre dactylique, −́−, et le spondée du genre anapestique, −−́. Elle distingue le dactyle du genre dactylique, −́⏑⏑, et le dactyle du genre anapestique, −⏑́⏑. On prononce, au commencement d'un vers anapestique, τοῦτ**ο**-μὲν εἰδ**ὼ**ς ἄπ**α**θε Μάγν**η**ς (Aristoph. *Eq.* 520). Les mêmes mots, dans un vers dactylique, se prononceraient τ**οῦ**το-μὲν **εἰ**δὼς **ἄ**παθε Μ**ά**γνης.

Le *pied* commence par un demi-pied fort dans les genres dactylique, trochaïque, crétique, ionique majeur, par un demi-pied faible dans les genres anapestique, ïambique, bacchiaque, ionique mineur. Dans un système d'analyse rationnel, comme celui qu'on applique aux rythmes de la musique moderne, les *pieds* commenceraient toujours par un demi-pied fort (de même les *mesures* ou doubles pieds, § 134). Un demi-pied faible initial (l'*anacruse*, § 248) resterait en dehors de la série des *pieds* (et des *mesures*), comme cela se pratique en musique pour les premières notes de certains morceaux.

134. — Dans les formes non lyriques du genre dactylique (le vers de l'*Iliade*, le vers élégiaque), les temps marqués sont groupés trois à trois, comme le montrent les formes ordinaires de la coupe du vers. Dans le genre anapestique, les temps marqués sont groupés deux à deux, et donnent naissance à une *mesure* (μέτρον) de deux pieds; il en est de même dans les genres ïambique et trochaïque, et probablement aussi dans les dactyles lyriques.

Chaque *mesure* (μέτρον) contient donc deux temps marqués. Le second devait être plus faible et subordonné au premier : ⏑⏑−̋⏑⏑−́. C'est ce qu'on voit claire-

ment pour les temps marqués des *mesures* ïambiques ou trochaïques (§ 207), d'où on conclut par induction.

Un groupe naturel de deux pieds, tel qu'un μέτρον ou mesure, est parfois appelé συζυγία.

155. — Un vers (ou un membre) anapestique est *monomètre*, *dimètre*, *tétramètre*, selon qu'il comprend une, deux, quatre *mesures* (μέτρα). Il est *acatalecte* ou *catalectique* selon que la dernière mesure est complète ou écourtée d'un demi-pied : dimètre acatalecte ⏑⏑ ″ ⏑⏑ ′ ⏑⏑ ″ ⏑⏑ ⏓′, dimètre catalectique ⏑⏑ ″ ⏑⏑ ′ ⏑⏑ ″ ⏓ (sur ce dernier, voir § 177).

ARISTOPHANIENS DES GRECS

156. — *Ach.* 626. *Eq.* 507. 761. 1316. *Nub.* 263. 291. 314. 959. *Vesp.* 346. 379. 546. 648. 725. 1015. 1516. *Pax* 728. 1316, *Au.* 460. 548. 627. 658. 684. *Lys.* 484. 549. *Thesm.* 785. *Ran.* 354. 1004. *Eccl.* 514. *Plut.* 487.

Le vers doit son nom au grand usage qu'en fait Aristophane.

157. — Le vers *aristophanien* se compose de deux membres anapestiques : d'abord un dimètre acatalecte, ensuite un dimètre catalectique. Le vers entier est un *anapestique tétramètre catalectique*.

Le premier membre se subdivise ordinairement en deux monomètres :

Στεφανωσάμενος καλάμῳ λευκῷ μετὰ-σώφρονος ἡλικιώ-
⏑⏑ ″ ⏑⏑ ′ ⏑⏑ ″ – ′ ⏑⏑ ″ ⏑⏑ ′ ⏑⏑ ″ – [του
(*Nub.* 1006.)

Monosyllabe terminant un des deux monomètres : même observation que § 168.

158. — Très rarement, la séparation des membres est reculée d'une syllabe brève :

Τῶν ἀργυρίων· αὐτοὶ-γὰρ ἴσασι· λέγουσι-δέ-τοι τάδε πάν-
-‖◡◡| -‖◡◡|◡ ◡‖◡◡|◡◡‖- [τες.
(*Au.* 600; cf. *Nub.* 987, *Vesp.* 568.)

159. — Assez souvent, la coupe intérieure du premier membre est reculée d'une syllabe brève. *Nub.* 962 :

Ὅτ' ἐγὼ τὰ δίκαια λέγων ἤνθουν, καὶ σωφροσύνη 'νενόμι-
◡◡‖◡◡|◡ ◡‖-| -‖◡◡|◡◡‖◡ [στο.

Il arrive même qu'elle manque :

Ἐπετρίβετο τυπτόμενος πολλάς, ὡς τὰς Μούσας ἀφανίζων.
◡◡‖◡◡|◡◡‖-| -‖-|◡◡‖- (*Nub.* 972.)

160. — *Spondées et anapestes.* — Le dernier pied complet du vers (le 7e) est toujours un anapeste. Les six premiers pieds sont indifféremment des spondées ou des anapestes :

Ἡμᾶς ὑμῖν ἐκέλευε φράσαι περὶ τούτου· φησὶ-γὰρ ἀνήρ.
-‖-| ◡◡‖◡◡| ◡◡‖-|◡◡‖- (*Eq.* 514.)
Διὰ-τῶν ἀφελῶν πεδίων ἔρρει καὶ τῆς στάσεως παρασύρων.
◡◡‖◡◡| ◡◡‖-| -‖◡◡|◡◡‖- (*Eq.* 527.)
Κἀτ' ἐντεῦθεν πρωρατεῦσαι καὶ τοὺς ἀνέμους διαθρῆσαι.
-‖-| -‖-| -‖◡◡|◡◡‖- (*Eq.* 543.)
Ὁ θεασάμενος πᾶς-ἄν-τις ἀνὴρ ἠράσθη δάϊος εἶναι.
◡◡‖◡◡| -‖◡◡| -‖-|◡◡‖- (*R.* 1022.)

161. — *Dactyles.* — A l'intérieur d'un membre, le dactyle -◡◡ n'est pas admis devant un anapeste ◡◡-, parce que cela ferait une suite de quatre brèves. Aussi le sixième pied, étant toujours suivi d'un anapeste, n'est jamais un dactyle.

Devant un pied commençant par une longue, le dactyle est admis à chacune des cinq premières places. Il est surtout fréquent aux places impaires. *Ran.* 362, *Nub.* 431 :

Ἢ προδίδωσιν φρούριον ἢ ναῦς, ἢ τἀπόρρητ' ἀποπέμπει.
− ◡◡ − ⊥ − ◡◡ − ⊥ − ‖ − ⊥ ◡◡ ‖ −

Ἀλλ' ἔσται-σοι τοῦτο παρ'-ἡμῶν· ὥστε τὸ λοιπόν-γ' ἀπὸ-[τουδί.
− ‖ − ⊥ − ◡◡ − ⊥ − ◡◡ − ⊥ ◡◡ ‖ −

Il est assez rare aux places paires (il y en a un seul exemple dans *Eq.* 507-546). — *Nub.* 351, 326 :

Τί-γὰρ ἢν ἅρπαγα τῶν δημοσίων κατίδωσι Σίμωνα τί [δρῶσιν;
◡◡ ‖ − ◡◡ − ‖ ◡◡ ⊥ ◡◡ ‖ ◡◡ ⊥ ◡◡ ‖ ◡

Ὡς οὐ-καθορῶ παρὰ-τὴν εἴσοδον· ἤδη νυνὶ μόλις οὕτως.
− ‖ ◡◡ ⊥ ◡◡ ‖ − ◡◡ − ‖ − ⊥ ◡◡ ‖ −

Vesp. 397, un dactyle terminant le 1er membre est suivi d'un anapeste commençant le second. Le procéleusmatique ◡◡◡◡ est exclu ; exception conjecturale παπαπαπαπαπαῖ *Nub.* 391.

162. — *Prosodie.* — Elle est la même que dans les vers ïambiques et trochaïques appartenant aux mêmes comédies. — Pour l'élision des brèves, voir § 46.

163. — *Hiatus des longues.* — Une *voyelle longue* ou une *diphtongue*, à la fin d'un mot, compte devant une autre voyelle pour une syllabe brève : ἡσυχῇ αὐτάς − ◡◡ − ⊥ *Nub.* 324, παρδάλει ἢ λύκῳ ἢ ‖ ◡◡ ⊥ ◡◡ ‖ 347.

Ἡσυχῇ αὐτάς. — Φέρε ποῦ; δεῖξον. — Χωροῦσ' αὐταὶ πάνυ [πολλαί.
Ἢ παρδάλει ἢ λύκῳ ἢ ταύρῳ; Νὴ Δί' ἔγωγ'· εἶτα τί τοῦτο;

L'élision d'une voyelle longue est interdite. L'élision d'une diphtongue est interdite en général ; seule la diphtongue αι s'élide quelquefois (cf. § 51).

164. — *Valeur de la longue pénultième.* — Le pre-

mier membre de l'aristophanien se rythme, sans difficulté, ⏑⏑″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ ⏑⏑′. Sans difficulté aussi, les trois premiers pieds du second membre se rythmeront ⏑⏑″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ [⏑. Reste la dernière syllabe, qui, semble-t-il, ne peut recevoir de temps marqué. Le vers se composerait donc de deux membres comprenant l'un 4 temps marqués, l'autre 3; or le rapport de 4 à 3 est peu net pour l'oreille.

D'autre part la longue pénultième n'est jamais remplacée par ⏑⏑, ce qui amène à penser qu'elle avait plus que sa valeur normale (car, d'une façon générale, une longue prolongée ne peut être résolue en deux brèves). Supposons-lui une valeur de quatre unités de durée, et la finale recevra un temps marqué, qui sera le 4e du membre et le 8e du vers : ⏑⏑″ ⏑⏑′ ⏑⏑ –″ –′.

Si cette vue est exacte, voici comment on rythmera par exemple les vers *Eq.* 508 ss. :

Εἰ-μέν-τις ἀνὴρ τῶν ἀρχαιῶν κωμῳδοδιδάσκαλος ἡμᾶς
Ἠνάγκαζεν λέξοντας ἔπη πρὸς-τὸ θέατρον παραβῆναι,
Οὐκ ἂν φαύλως ἔτυχεν τούτου· νῦν-δ' ἄξιός-ἐσθ' ὁ ποιητής
Ὅτι τοὺς αὐτοὺς ἡμῖν μισεῖ τολμᾷ-τε λέγειν τὰ δίκαια
Καὶ γενναίως πρὸς-τὸν Τυφῶ χωρεῖ καὶ τὴν ἐριώλην.

–″ ⏑⏑ –′   –″ – –′   –″ ⏑⏑ –′ ⏑⏑ –″ –′
–″ – –′   –″ ⏑⏑ –′   –″ ⏑ – –′ ⏑⏑ –″ –′
–″ – –′   ⏑⏑ –″ – –′   –″ ⏑⏑ –′ ⏑⏑ –″ –′ (prononcer ποητής)
⏑⏑ –″ – –′   –″ – –′   –″ ⏑⏑ –′ ⏑⏑ –″ –′
–″ – –′   –″ – –′   –″ – –′ ⏑⏑ –″ –′

Cf. ce qui est dit du tétramètre catalectique ïambique, § 260. — Si on prononce les dernières syllabes –″ ⏑, la κατάληξις sera *externe*, le vers étant tronqué de sa syllabe finale. Si on prononce –″ –′, la κατάληξις sera *interne* : en effet la finale subsiste ; la syllabe qui disparaît est la pénultième, dont la durée est reportée sur la syllabe qui précède.

SYSTÈMES ANAPESTIQUES DES GRECS

165. — Un *système* est un long vers, composé d'un nombre indéterminé de membres (et non de deux membres seulement, comme les vers ordinaires). L'élision a lieu entre deux membres comme à l'intérieur d'un membre (§ 174) ; tout hiatus défendu à l'intérieur d'un membre est également défendu entre deux membres consécutifs ; enfin la syllabe finale de chaque membre est de quantité définie comme les syllabes intérieures (§§ 175-176). Seule la finale du système ne peut s'élider ; elle admet après elle l'hiatus sans condition, et seule elle est indifféremment longue ou brève. Chaque *membre* s'écrit sur une ligne, mais ce n'est pas un *vers* (§ 46).

166. — Les membres des systèmes sont ordinairement des dimètres, et c'est le cas pour le système anapestique en particulier. Tous les dimètres sont acatalectes sauf le dernier ; celui-ci est catalectique (§ 140).

L'aristophanien est un système anapestique rudimentaire, ayant un seul dimètre acatalecte. — Dans le système anapestique, le dimètre catalectique final s'appelle *parémiaque* (παροιμιακός).

Souvent, parmi les dimètres acatalectes ou après eux, se trouve inséré un monomètre.

167. — *Coupe des dimètres acatalectes.* — Dans le système anapestique, ils sont divisés par une séparation de mots en deux monomètres (cf. § 157) :

Τύμβον θέλομεν   προσιδεῖν αὐταί.
- ″ ◡◡ ⊥   ◡◡ ″ - ⊥ (*OC.* 1756.)

Toutefois cette séparation de mots peut être reculée d'une syllabe brève (cf. § 159), ce qui ne modifie pas la répartition des temps marqués :

Διακωλύσωμεν ἰόντα φόνον.
◡◡ ‖ – ⊥ ◡ ◡ ‖ ◡◡ ⊥ (*OC.* 1771; cf. 1760.)

Dans le dimètre catalectique, on trouve fréquemment une séparation de mots après un monomètre, ou bien après un monomètre et une syllabe ; mais cela n'a ici rien d'obligatoire : voir les exemples du § 169. Μελι-γλώσσαις traité comme deux mots indépendants : *Pr.* 185.

168. — A la fin d'un dimètre, d'une première moitié de dimètre ou d'un monomètre isolé, un monosyllabe est ordinairement précédé d'un mot d'un demi-pied. On met rarement, à cette place, un monosyllabe précédé d'un mot formant plus d'un demi-pied (cf. § 9) :

Εἴθ' ὄφελεν, Ζεῦ, κἀμὲ μετ'-ἀνδρῶν. (*Pers.* 917.)
Τρωσί-θ' ὁμοίως· ἔστι-δ' ὅπῃ νῦν. (*Ag.* 67.)

Cette observation ne s'applique pas aux monosyllabes qui font corps avec le mot précédent, comme τε, δέ (§§ 21 et suivants).

169. — *Spondées et anapestes.* — Tous les pieds des dimètres acatalectes sont indifféremment des spondées ou des anapestes :

Τίνος, ὦ παῖδες, χρείας, ἀνύσαι; (*OC.* 1755.)
Θήκην ἱερὰν ἣν κεῖνος ἔχει. (*OC.* 1763.)
Ὦ δεινὸν ἰδεῖν πάθος ἀνθρώποις. (*OR.* 1297.)
Ἀλλ' οὐδ' ἐσιδεῖν δύναμαί-σ', ἐθέλων. (*OR.* 1303.)
Νῦν-δ' ἤδη-'γὼ καὐτὸς θεσμῶν. (*Ant.* 801.)

De même, dans le dimètre catalectique, les deux premiers pieds. Le 3e est toujours un anapeste (cf. § 160) :

πρὸς σῇ δυσδαίμονι μοίρᾳ. (*OR.* 1302.)
τῆσδ' ἥντιν' ἀπέπτυσα μᾶλλον. (*Pr.* 1103.)
καὶ ἐν-ἀφροσύνῃ καθελόντες. (*Ant.* 383.)
σὲ-μὲν εὖ πράσσοντ' ἐπιχαίρω. (*Ai.* 136.)

Exception : spondée troisième Aesch. *Suppl.* 7, ψήφῳ πόλεως γνωσθεῖσαι

170. — *Dactyle.* — Le dactyle n'est pas admis devant un anapeste (cf. § 161 ; exception *Eum.* 950) ; pas même devant un anapeste commençant un membre. Le second pied du dimètre catalectique, étant toujours suivi d'un anapeste, n'est jamais un dactyle. — Devant un pied commençant par une longue, le dactyle est admis ; il est relativement fréquent aux places impaires :

Μήτε πρὸ-καιροῦ μήθ' ὑπὲρ-ἄστρων. (*Ag.* 377.)

Il est rare aux places paires (pour la 4e, voir § 176) :

Στεγανὸν δίκτυον, ὡς μήτε μέγαν (*Ag.* 370).

Le procéleusmatique ◡◡◡́◡ est exclu (Exception *Nub.* 916.)

171. — *Prosodie.* — Elle est la même que dans les vers ïambiques et trochaïques faisant partie des mêmes pièces. — Pour l'élision des brèves, voir § 46.

L'élision a lieu même à l'endroit où l'interlocuteur change (§§ 201, 211) ; ainsi *Med.* 1392.

172. — *Hiatus des longues.* — Une *voyelle longue* ou une *diphtongue*, à la fin d'un mot, compte devant une autre voyelle pour une syllabe brève (cf. § 163) :

Οἴχεται ἀνδρῶν. -◡́◡-⊥ (*Pers.* 61.)	Καὶ ἐλειοβάται ναῶν ἐρέται. ◡◡‖◡◡⊥ -‖◡◡⊥ (*P.* 40.)

L'abrègement a lieu même sous le temps marqué :

Τὼ Θησείδα-δ' ὄζω 'Αθηνῶν.
-‖-⊥ -◡́◡-⊥ (*Hec.* 123.)

Il en autrement dans le genre dactylique ; voir § 50. — Non-abrègement exceptionnel *OC.* 1758, au changement d'interlocuteur.

173. — *Crase* (cf. § 53). — Crase non écrite, μὴ οὐ monosyllabe :

Τί-γὰρ ἐλλείπει μὴ οὐ παραπαίειν. (*Pr.* 1089.)

Crase écrite, κοὐκέτι pour καὶ οὐκέτι (*Pr.* 114).

174. — *Jonction de deux membres* (§ 165); *élision.* — Exemples :

Πυρὸς ἀμφήκης βόστρυχος. αἰθὴρ-δ'
ἐρεθιζέσθω βροντῇ σφακέλῳ-τ'
ἀγρίων ἀνέμων... (*Pr.* 1078.)

Στόλον ἡμέτερον νάιον ἀρθέντ'
ἀπὸ προστομίων... (AESCH. *Suppl.* 2.)

175. — *Jonction de deux membres; longue par position finale.* — Exemples :

Φεῦ φεῦ, τὸ παρὸν τό-τ' ἐπερχόμενον
πῆμα... (*Pr.* 98; -νον allongé par π-.)

Πνεύματα πάντων εἰς-ἄλληλα
στάσιν ἀντίπνουν ἀποδεικνύμενα
ξυντετάρακται... (*Pr.* 1121; -λᾰ allongé par στ-, -να [par ξ-.)

176. — *Jonction de deux membres; brève finale.* — Exemples :

Τῆς πολυτέκνου Τηθύος ἔκγονα
τοῦ... (*Pr.* 142; -νᾰ suivi d'une seule consonne.)

Χθόνα σύγχορτον Συρίᾳ φεύγομεν,
οὔτιν'... (AESCH. *Suppl.* 5; -μεν suivi d'une voyelle.)

177. — *Valeur de la longue pénultième du système.* — Elle doit valoir quatre unités de durée, comme dans l'aristophanien (§ 164) :

Eum.

1004 Χαίρετε χὑμεῖς· προτέραν-δ'ἐμὲ χρὴ
στείχειν θαλάμους ἀποδείξουσαν
πρὸς φῶς ἱερὸν τῶνδε προπομπῶν.
Ἴτε καὶ σφαγίων τῶνδ' ὑπὸ-σεμνῶν
κατὰ γῆς σύμεναι τὸ-μὲν ἀτηρὸν
χώρα κατέχειν, τὸ-δὲ κερδαλέον
1010 πέμπειν πόλεως ἐπὶ-νίκῃ.

Ὑμεῖς-δ'ἡγεῖσθε, πολισσοῦχοι
παῖδες Κραναοῦ, ταῖσδε μετοίκοις.
Εἴη-δ' ἀγαθῶν
1014 ἀγαθὴ διάνοια πολίταις.

1004 – ∪̋∪ – –́ ∪∪ –̋ ∪∪ –́
– –̋ ∪∪ –́ ∪∪ –̋ – –́ (-σᾰν *allongé par* πρ-)
– –̋ ∪∪ –́ – ∪̋∪ – –́
∪∪ –̋ ∪∪ –́ – ∪̋∪ – –́
∪∪ –̋ ∪∪ –́ ∪∪ –̋ – –́ (-ρον allongé par χ-)
– –̋ ∪∪ –́ ∪∪ –̋ ∪∪ –́ (-ον *allongé par* π-)
1010 – –̋ ∪∪ –́ ∪∪ –̋ –́ (*Hiatus. Fin du premier système,*
et de la phrase.)

– –̋ – –́ ∪ ∪ –̋ – –́ (*Coupe reculée.*)
– –̋ ∪∪ –́ – ∪̋∪ – –́
– –̋ ∪∪ –́ (*monomètre.*)
1014 ∪∪ –̋ ∪∪ –́ ∪∪ –̋ –́

178. — *Systèmes consécutifs.* — Leur séparation coïncide avec une des grandes divisions du sens. Ainsi, dans l'exemple précédent, le premier système est suivi d'un point. *Ai.* 136 : μέν (bien que non placé en tête) commande le premier système, le δέ qui y répond commande le second.

THRÉNÉTIQUES

179. — Ce sont des anapestiques lyriques, généralement en dorien, plus libres que les anapestiques ordinaires. Des dimètres catalectiques (parémiaques) y sont admis au commencement et à l'intérieur du système, et leur troisième pied n'a pas nécessairement la forme ⏑⏑– (Soph. *El.* 87 s. Eur. *Hec.* 154 ss.). Des membres acatalectes sont admis à la fin du système. Le procéleusmatique ⏑⏑ ⏑⏑ n'est pas exclu (*Pers.* 933, *Hec.* 62).

Exemple : trois dimètres catalectiques consécutifs (*Ion* 859) :

Ὦ ψυχά, πῶς σιγά=σω;	– ″ – ′ – ″ ′
Πῶς-δὲ σκοτίας ἀναφή=νω	– ″ ⏑⏑ ′ ⏑⏑ ″ ′
Εὐνάς, αἰδοῦς δ' ἀπολεί=φθω;	– ″ – ′ ⏑⏑ ″ ′

Parémiaques κατὰ στίχον en dehors du drame : par exemple Tyrtée, fragm. 15.

ANAPESTIQUES D'ENNIUS

180. — Ennius employait dans ses *Saturae* l'aristophanien :

Contemplōr inde loci liquidas   pilatasque aetheris oras.
– ″ – ′ ⏑⏑ ″ ⏑⏑ ′   – ″ – ′ ⏑⏑ ″ ′

(*contemplōr*, prosodie archaïque.)

De là ce vers passa dans les *Saturae* de Lucilius :

In gymnasio ut schema antiquom ! spectatores retineres ;
– ″ ⏑⏑ ′   – ″ – ′   – ″ – ′ ⏑⏑ ″

et dans les *Saturae Menippeae* de Varron :

Demitis acres pectore luctus cantu castaque poesi.
– ‴ ⏑ – ′   – ‴ ⏑ – ′   – ″ – ′ ⏑⏑ ″ ′

181. — Lucilius, Lévius, Varron emploient de même les *systèmes anapestiques.* — Dans le dimètre catalectique qui clôt le système, Varron admet le spondée à la troisième place (ce que les Grecs évitent : § 169) :

suauem ad patriam perducit.
– –̎ ⏑⏑ –́ – –̎ –́
(4)

182. — Ennius et Accius, dans les systèmes de leurs tragédies, multiplient les dactyles, et même ils ne craignent pas de placer un dactyle devant un anapeste (cf. § 170) :

pallida leto,	nubĭlă tĕnĕbris.
– ⏑̎ ⏑ – –́	– ⏑̎⏑ ⏑⏑ –́ (Enn.)
Inclute parua	prodĭtĕ pătrĭa,
nomĭnĕ cĕlĕbri	claroque potens.
– ⏑̎ ⏑ – –́	– ⏑̎⏑ ⏑⏑ –́
– ⏑̎⏑ ⏑⏑ –́	– –̎ ⏑⏑ –́ (Acc.)

Temps marqué tombant sur une pénultième brève de polysyllabe : voir § 184.

183. — Ennius ne s'astreint pas à partager tous les dimètres acatalectes en deux monomètres (§ 167) :

O pater, o patria, o Priami domus (pron. *domŭ.*)
saeptum altisono cardine templum !
uidi ego te astante ope barbarica,
marmore pictam atque abiete crispa,
tectis caelatis lacuatis,
auro, ebore instructam regifice.
. . . .
Haec omnia uidei inflammarei,
Priamo ui uitam euitarei,
Iouis aram sanguine turparei.

ANAPESTIQUES DE PLAUTE

184. — Plaute emploie à toutes les places autres que la dernière, sans distinction, quatre formes du pied : anapeste, spondée, dactyle, procéleusmatique ⏑⏑ ⏑⏑. Il ne craint pas de placer un dactyle devant un anapeste, ni même un procéleusmatique soit avant un anapeste (⏑⏑ ⏑⏑ ⏑⏑ –), soit après un dactyle (– ⏑⏑ ⏑⏑ ⏑⏑).

Sa prosodie est la même que dans les genres trochaïque et ïambique (*tènē* ⏑⏑, *mălo et* ⏑⏑ devant consonne, etc.) ; voir § 283.

Dans le genre anapestique, les Latins font souvent tomber un temps marqué sur une pénultième brève de polysyllabe, ce qu'ils évitent dans le genre trochaïque et, sauf au premier pied, dans le genre ïambique.

185. — Quand un mot contient – ⏑ –, comme *perditissimus* – ⏑ – ⏑ ⏑, il ne peut entrer dans un vers anapestique exact, pareil à ceux des Grecs et d'Ennius. Mais il entre dans ceux de Plaute, grâce à une tolérance spéciale ; le trochée –⏑ compte alors pour un demi-pied (– ou ⏑⏑). De sorte qu'on trouve admis des pieds – –⏑ pour – ⏑⏑, ⏑⏑ –⏑ pour ⏑⏑ ⏑⏑, – ⏑ – pour ⏑⏑ –. On trouve même –⏑ ⏑⏑ pour ⏑⏑ ⏑⏑, quand un mot comme *sēdŭlō* est suivi d'un mot comme *ĕgŏ* (ci-dessous, *Aul.* 724).

Les trochées qui comptent pour un demi-pied pourraient se noter approximativement par ⏑⏑, en ce sens que leur durée est de deux unités et que le nombre des syllabes est de deux ; mais il est probable que la prononciation trichait sur l'ensemble du trochée, et non pas seulement sur la longue. Nous les marquerons ainsi :

⏑⏑. — Ces trochées sont le plus souvent au commencement d'un mot.

186. — *Octonaire.* — C'est un vers de huit pieds (§ 267), c'est à dire un tétramètre acatalecte. Il est divisé par une séparation de mots en deux moitiés, égales en étendue aux dimètres des systèmes grecs; quelquefois cette coupe recule d'un demi-pied (exemple *Aul.* 715).

Dans l'exemple suivant, nous avons imprimé chaque membre sur une ligne, de façon que chaque vers est divisé en deux lignes. Les particularités de prosodie archaïque sont indiquées en marge.

La série des tétramètres acatalectes se termine ici par un dimètre catalectique.

Aul. 713 Perii, interii, o*cc*idi! quo curram?
(tĕnĕ tĕnĕ) quo non curram? tene tene! quem quis?
(nihil ⏑⏑) Nescio, nihil uideo, caecus eo; atque
(quŏ ĕam) equidem quo eam aut ubi sim aut qui [sim
Neque o cum animo certum inuesti-
-gare; o*bse*cro uos ego, mi auxilio,
Oro, obtestor sitis, et hominem
(quĭ ĕam) demonstretis qui eam abstulerit.
719 (quid est ⏑⏑, scĭŏ) Quid est quod ridetis? noui omnes;
scio fures esse hic conplures
717 Qui uestitu et creta occultant
sese atque sedent quasi sint frugi.

713 ⏑⏑″ ⏑⏑⏑′⏑ –″ –′ ‖ –″ –′ ⏑⏑⏑″⏑ –′
–⏑″⏑ ⏑⏑⏑′⏑ –″ ⏑⏑′ ‖ ⏑⏑″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ –′
⏑⏑″ ⏑⏑′ –″ –′ ‖ –⏑″⏑ –′ ⏑⏑″ ⏑⏑′
–″ –′ –⏑′⏑ ⏑⏑′ ‖ –″ –′ ⏑⏑″ ⏑⏑′
719 ⏑⏑″ –′ –″ –′ ‖ ⏑⏑″ –′ –″ –′
717 –″ –′ –″ –′ ‖ –″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ –′

(*suite.*)

718 Quid ais tu? tibi credere certum est,
nam esse bonum e uoltu cognosco.
720 Em nemo habet horum? occidisti;
tu dic igitur, quis habet? nescis?
Heu me misere miserum, perii!
(perditu) male perditus, pe*ssu*me ornatus eo,
(malae ⏑⏑) Tantum gemiti et malae maestitiae mi
(dĭēs, famem et ⏑⏑) hic dies *obtu*lit, famem et pauperiem.
723 *Perdi*tissimus ego sum *omni*um in terra;
nam quid mi opus est uita, qui auri
*Perdi*di quod concustodiui?
*Sedu*lo egomet me defraudaui
Animumque meum geniumque meum;
nunc ergo alii laetificantur
726 (mĕŏ, malo et ⏑⏑, pătĭ) Meo malo et damno? pati nequeo.

718 ⏑⏑″ –⏑́⏑ –⏑̋⏑ –′ –⏑̋⏑ –′ –″ –′
720 –″ ⏑⏑′ –″ –′ –″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ –′
–″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ ⏑⏑⏑̋⏑ –″ ⏑⏑′
–″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ ⏑⏑′ –⏑̋⏑ ⏑⏑′ ⏑⏑″ ⏑⏑′
723 ⏑⏑″ ⏑⏑⏑́⏑ ⏑⏑″ –′ –″ ⏑⏑′ –″ –′
⏑⏑″ –′ –″ –′ ⏑⏑⏑̋⏑ –′ –″ –′
⏑⏑″ ⏑⏑′ ⏑⏑″ ⏑⏑′ –″ ⏑⏑′ –⏑̋⏑ –′
726 ⏑⏑⏑̋⏑ –′ ⏑⏑⏑̋⏑ –

Trochées équivalant à un demi-pied (ici en *italiques*) : 713 *occi*di, 715 *obse*cro, 721 *pessu*me, 722 *obtu*lit, 723 *perdi*tissimus, *omni*um, 724 *perdi*di, *sedu*lo.

187. — *Vers de quatre pieds.* — Ce vers est égal en étendue aux dimètres des systèmes grecs. Plaute l'emploie entre des octonaires dans le passage suivant du *Persa :*

174 Cum *inter*im tu meum ingenium fans atque
    infans nondum etiam edidicisti. —

175 Potin ut taceas? potin ne moneas?
Memini et scio et *calle*o et commemini.
Amas pol misera; id tŭus scatet animus.
Ego istuc pelagus tibi ut sit faciam. —
Miser est qui amat. — Certo is quidem nihili est
180 Qui nil amat; qui ei homini opus uita est?

181 Ire decet me, ut erae *opse*quens fiam,
    libera mea ea opera ocius ut sit.

Trochées équivalant à un demi-pied : 174 *inte*rim, 176 *calle*o, 181 *opse*quens.

174 ◡◡– –◡ ◡◡– – –– –◡ –◡ – (meum ingenium ◡◡◡◡–)
175 ◡◡– ◡◡– ◡◡– ◡◡– (potin ne ◡◡–)
◡◡– ◡◡◡◡ –– ◡◡– (scio et ◡◡)
◡◡– ◡◡– ◡◡◡◡ ◡◡– (amas ◡◡, tuu)
◡◡– ◡◡– ◡◡– ◡◡– (ego istuc ◡◡–, tibi ut ◡◡)
◡◡– ◡◡– –◡ ◡◡– (amat ◡◡, quidem ◡◡)
180 –– ◡◡– ◡◡◡◡ –– (amat ◡◡, ei –, opu)
181 –◡ –◡ ◡◡– –– –◡ ◡◡◡◡ –◡ ––

188. — *Septénaire.* — C'est un vers de sept pieds et demi, égal en étendue à l'aristophanien.

La forme –◡◡ n'étant pas exclue au septième pied (§ 184), la longue pénultième du vers peut être remplacée par ◡◡. Ce n'est donc plus, comme en grec, une longue prolongée. Et, tandis que l'aristophanien grec a 8 temps marqués (§ 164), le septénaire n'en a que 7

Même réduction de 8 temps marqués à 7 dans le septénaire ïambique (§ 299).

Mil. glor.

1016 (ess) Cedo signum, si harunc Baccharum es. —
(amat ◡◡) Amat mulier quaedam quendam. —
pol istuc ◡◡ -) Pol istuc quidem multae. — At non multae
de digito donum mittunt. —
(enim ◡◡) Enim cognoui nunc; fecisti
modo mi ex procliuo planum.
(sed hic ◡◡) Sed hic numquis adest? — Vel adest uel non.
— Cedo te mihi solae solum. —
1020 (brĕ-uĭn, tribu) Breuin an longinquo sermoni? —
Tribus uerbis. — Iam ad te redeo.

1016 ◡◡″ –′ –″ –′ ◡◡‴◡ –′ –″ –
◡◡″ ◡◡′ –″ –′ –‴◡ –′ –″ –
◡◡″ –′ –″ –′ ◡◡″ –′ –″ –
◡◡″ ◡◡′ ◡◡″ –′ ◡◡″ ◡◡′ –″ –
1020 ◡◡″ –′ –″ –′ ◡◡″ –′ –‴◡ –

Le *vers de Reiz* (§ 304) a un membre ïambique et un membre anapestique.

PETITS ANAPESTIQUES ΚΑΤΑ ΣΤΙΧΟΝ DES LATINS DU TEMPS DE L'EMPIRE

189. — *Dimètres de Sénèque.* — Il dispose ses dimètres en tirades κατὰ στίχον (§ 147) où chaque dimètre est un vers, pouvant se terminer par une syllabe indifférente ou en hiatus :

Quisquis turbae sorte *quietŭs* (brève)
Aura stringit litora tuta. (*Ag.* 103.)

Pingui madidus crinis *amomo* (hiatus)
Inter subitos stetit horrores. (*Thy.* 948.)

190. — Il n'emploie pas le dimètre catalectique. De temps à autre il intercale un monomètre devant une ponctuation

forte; le monomètre peut terminer la tirade (*Thy.* 969) ou même la tragédie (*H. Oet.*). — L'auteur de l'*Octauia* faussement attribuée à Sénèque ne s'astreint pas à placer les monomètres devant une ponctuation (v. par ex. 19).

191. — Les dimètres sont toujours coupés en deux monomètres.

Une fois (*Ag.* 310), Sénèque a usé de dimètres et monomètres alternés, ce qui fait une petite strophe de trois monomètres. Le dimètre, là aussi, peut finir par une syllabe indifférente (368, 398).

A la fin d'un pied pair on peut trouver *est* ou *es* (*metus est*, *Thy.* 968 ; *Tantalis est*, *H. Oet.* 198 ; *nondum est*, *H. Fur.* 1083 ; *demissa est*, *Tro.* 100 ; *eadem est*, *Med.* 815 ; *toto est*, *Phaedr.* 346 ; *quicumque es*, *H. Oet.* 604, etc.) ; mais tout autre monosyllabe ne peut se trouver à cette place qu'après un monosyllabe (*te iam*, *H. Fur.* 1097 ; *quas non*, *Ag.* 78 ; *nox sit*, *Thy.* 827 ; *non uult*, 883).

Le dactyle n'est jamais admis aux places paires. Quand le pied impair est un dactyle, le suivant est un spondée (sauf *H. Oet.* 186, 1883, *H. Fur.* 1064, où c'est un anapeste).

192. *Autres dimètres.* — Sénèque *Apocoloc.* 12, Claudien *Fescenn.* Luxorius (Bährens IV n° 453, 476, 511). Boèce *Cons. phil.* I 5, III 2, IV 6. Avec monomètre final V 3.

Strophe de deux dimètres et un monomètre, Ausone XVI 22.

193. — *Dimètres catalectiques.* — Ausone XV 19 (les anapestiques sont précédés d'un ïambique trimètre). Capella 123 (anapestes purs, ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑). Boèce II 5, III 5.

194. — *Strophes de quatre dimètres catalectiques admettant le spondée aux deux premières places.* — Prudence *Cathem.* 10.

195. — *Monomètres.* — Ausone XVI, 7. Capella 125. Boèce I 7.

196. — On peut considérer comme des dimètres anapestiques les vers *procéleusmatiques* de Sérénus, tout en brèves :

Anim**u**la miser**u**la properi**t**er obi**i**t.
Bährens *Fragmenta* p. 386 (cf. Ausone XV 29).

Autres anapestiques dans Sérénus, Bährens p. 387.

CHAPITRE VI

LES RYTHMES TROCHAÏQUE ET ÏAMBIQUE CHEZ LES TRAGIQUES GRECS

197. — Dans les vers trochaïques et ïambiques, comme dans les anapestiques, et à la différence des dactyliques, la partie forte du pied (c'est à dire celle qui reçoit le temps marqué), peut être formée soit par une longue, soit par sa monnaie ⏑⏑.

Trochée : –́ ⏑; tribraque trochaïque : ⏑́⏑ ⏑.

Ïambe : ⏑ –́; tribraque ïambique : ⏑ ⏑́⏑.

Le pied – ⏑ est appelé tantôt τροχαῖος, tantôt χορεῖος. Certains auteurs disent χορεῖος de notre trochée – ⏑, τροχαῖος du tribraque ⏑⏑ ⏑. — Le genre trochaïque et le genre ïambique sont les deux divisions du γένος διπλάσιον, où le demi-pied fort est double du demi-pied faible. Le genre dactylique et le genre anapestique sont les deux divisions du γένος ἴσον; le genre crétique (pied fondamental – ⏑ –) et le genre bacchiaque (pied fondamental ⏑ – –) sont des divisions du γένος ἡμιόλιον, où les parties du pied sont entre elles dans le rapport de 3 à 2.

Dans certaines conditions, le trochée peut être remplacé par le spondée trochaïque –́ – ou l'anapeste trochaïque ⏑́⏑ –, et l'ïambe peut être remplacé par le spon-

dée ïambique $-\overset{\prime}{-}$, l'anapeste ïambique $\cup\cup\overset{\prime}{-}$, ou le dactyle ïambique $-\overset{\prime}{\cup}\cup$.

198. — Comme dans le genre anapestique aussi, les pieds se groupent deux à deux pour former des mesures (μέτρα).

Mesure trochaïque : $\frac{\prime\prime}{\cup\cup}\cup\ \frac{\prime}{\cup\cup}\cup$. Mesure ïambique : $\cup\frac{\prime\prime}{\cup\cup}\ \cup\frac{\prime}{\cup\cup}$.

Une mesure ou un « mètre » est proprement une division de vers contenant deux temps marqués dissemblables. Dans les vers trochaïques, ïambiques, anapestiques, et dans les dactyliques lyriques, la mesure se divise en deux *pieds* contenant chacun un temps marqué (§ 136); c'est l'analogue d'une *mesure à deux temps* de la musique moderne. — Dans les genres crétique et bacchiaque, la mesure se confond avec le « pied », qui ici contient deux temps marqués ($\overset{\prime\prime}{-}\cup\overset{\prime}{-}$, $\cup\overset{\prime\prime}{-}\overset{\prime}{-}$) ; de même dans le genre ionique (où la forme $\overset{\prime\prime}{-}\overset{\prime}{-}\cup\cup$ alterne avec la forme $\overset{\prime\prime}{-}\cup\overset{\prime}{-}\cup$). Dans le vers épique et le vers élégiaque des Grecs, et aussi dans le saturnien propre aux Latins, il n'y a pas de μέτρα de deux pieds ; les temps marqués se groupent par trois, comme dans nos *mesures à trois temps*. Le *dochmius* était aussi un « pied », ou plutôt une mesure, présentant 3 temps marqués.

TÉTRAMÈTRE CATALECTIQUE TROCHAÏQUE DES TRAGIQUES

199. — *Pers.* 158, 218, 699, 705, *Ag.* 1343, 1345, 1649, *OR.* 1515, *OC.* 887, *Phil.* 1402, *Bacch.* 604, *Hel.* 1621, *HF.* 855, *IA.* 317, 378, 855, 1338, *IT.* 1203, *Ion* 517, 1250, 1606, *Or.* 729, 1506, 1549, *Tro.* 444, *Phoen.* 586, *Rh.* 683, 730.

Le tétrametre catalectique trochaïque est quelquefois appelé vers *archiloquien.*

200. — Un vers est *trochaïque* quand son élément fondamental est le trochée $\overset{\prime}{-}\cup$.

Le vers est *tétramètre* quand il contient quatre mesures

μέτρα, ou huit pieds, c'est-à-dire quand on y compte huit temps marqués. Il est *catalectique* quand le dernier pied est incomplet. Un tétramètre catalectique trochaïque se compose donc, en principe, de sept trochées complets, et d'une syllabe qui représente le commencement d'un huitième pied.

201. — L'hiatus y est interdit. L'élision des brèves a lieu même à l'endroit où l'interlocuteur change :

Μὴ θεαί-μ' οἴστρῳ κατάσχωσ'. — Ἀλλὰ κηδεύσω-σ' ἐγώ.
Οὐκ-ἄρα κτενεῖς-μ'; — Ἀφεῖσαι. — Καλὸν ἔπος λέγεις τόδε.
Εἰσορᾷς τεύχη φέροντας τούσδ'; — Ὄναιο τῶν φρενῶν. (*Or.* 791, 1525, *IA.* 1359; cf. *Ion* 531, *Phoen.* 606, 623.)

202. — Il a une séparation de mots fixe, qui répartit les temps marqués en 4+4; elle se trouve après le quatrième pied. Elle partage donc le vers en un dimètre acatalecte et un dimètre catalectique :

Οὔ-σε βουλόμεσθα, μῆτερ, οὔτ' ἄγαν φοβεῖν λόγοις.
″⏑⊥⏑ ″⏑⊥⏑ ″⏑⊥⏑ ″⏑⊥ (*Pers.* 218.)

203. — *La syllabe finale.* — Elle ne peut avoir de durée déterminée (§ 2). Aussi elle n'est jamais remplacée par ⏑⏑; elle est indifféremment longue, comme dans l'exemple précédent, ou brève :

Ἀλλ' ἐγώ-σ' ἐν-ὑστέραισιν ἡμέραις μέτειμ' ἔτι.
″⏑⊥⏑ ″⏑⊥⏑ ″⏑⊥⏑ ″⏑⏑́ (*Ag.* 1666.)

Autres exemples de vers contenant sept trochées : *Pers.* 176, 222, 231, 251, 723, 728, *Ag.* 1661, 1673, *OR.* 1520, *OC.* 887...

204. — *Substitutions de pieds* : 1° *Tribraque, à toutes les places.* — La longue initiale d'un trochée peut être remplacée par ⏑⏑; alors le pied est un tribraque tro-

chaïque ⏑́⏑ ⏑. Le tribraque se trouve surtout au premier pied de l'un ou de l'autre membre (*Pers.* 242); plus rarement, au troisième pied d'un membre ou au quatrième pied du premier membre. Enfin il peut se trouver au second pied de l'un ou de l'autre membre :

'Αμφότερα· διπλοῦν μέτωπον   ἦν δυοῖν στρατευμάτοιν.
–̋ ⏑ ⏑́⏑ ⏑   –̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ –́ (*Pers.* 722.)
Βουθυτοῦντά-μ' ἀμφὶ-βωμὸν   ἔσχετ' ἐναλίῳ θεῷ.
–̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ ⏑́⏑ ⏑   –̋ ⏑ –́ (*OC.* 887.)

De toutes les longues, celle qui est le plus rarement remplacée par ⏑⏑ est celle du septième pied.

La première des deux brèves n'est jamais la finale d'un mot de plus d'une syllabe (§ 236).

205. — 2° *Spondée ou anapeste, aux places paires.* — Les deuxième, quatrième, sixième pieds peuvent être non seulement des trochées ou des tribraques, mais des spondées ou des anapestes. Exemples de spondées :

Μῆτερ ἡ Ξέρξου γεραιὰ   χαῖρε Δαρείου γύναι.
–̋ ⏑ –́ –   –̋ ⏑ –́ –   –̋ ⏑ –́ –   –̋ ⏑ –́ (*Pers.* 156.)

Exemples d'anapestes; dans ce pied, la première des deux brèves n'est jamais la finale d'un mot de plus d'une syllabe (§ 236) :

Οὔτ' ἔθιγεν οὔθ' ἥψαθ' ἡμῶν,   ἐλπίσιν-δ' ἐβόσκετο.
–̋ ⏑ ⏑́⏑ –   –̋ ⏑ –́ –   –̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ ⏑́⏑ (*Bacch.* 617.)
Τίς-ποτ' ἐν-πύλαισι θόρυβος   καὶ λόγων ἀκοσμία.
–̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ ⏑́⏑ –   –̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ –́ (*IA.* 317.)
Ὥσπερ οὐκ-ἐλθὼν ἔμοιγε   ταὐτὸν ἀπέδωκεν μολών.
–̋ ⏑ –́ –   –̋ ⏑ –́ ⏑   –̋ ⏑ ⏑́⏑ –   –̋ ⏑ –́ (*Or.* 738.)

Dans certaines circonstances (§§ 225-234), le quatrième demi-pied de chaque membre est nécessairement

formé par une brève; il y a donc des restrictions à l'emploi du spondée ou de l'anapeste soit second, soit sixième.

Le dactyle n'est admis à aucune place.

206. — Un trochée ou tribraque a 3 unités de durée; or le spondée ou anapeste qui s'y substitue en aurait 4, si on conservait à chaque syllabe sa durée normale. Comme on ne peut croire qu'il y ait eu réellement des pieds inégaux, soit à deux places dans un même vers, soit dans deux vers à la même place, il est probable que chacune des syllabes subissait une réduction, en sorte que la durée totale du pied fût de 3 unités.

Nous appellerons *pied condensé* tout pied ainsi réduit. Un pied non *condensé* se nomme pied *pur*.

Sur l'élasticité des syllabes v. § 139. Un pied condensé est *irrationnel*, ἄλογος, selon le langage technique des anciens. — Sont purs, en général, les pieds impairs des vers trochaïques et les pieds pairs des vers ïambiques.

207. — Un pied trochaïque impair n'est jamais condensé, un pied pair peut l'être; la mesure (μέτρον) est donc formée de moitiés dissemblables. De même le pied : dans un trochée, les deux syllabes sont inégales; dans un spondée épique, la seconde longue peut seule être remplacée par deux brèves.

Dans le pied, l'un des deux demi-pieds est fort, c'est celui qui porte le temps marqué; l'autre est faible. La mesure, de même, devait contenir un pied fort, celui qui porte le temps marqué principal, et un faible, celui qui porte le temps marqué secondaire. Le fort n'admet que les formes non condensées $\underset{\smile\smile}{\overset{\prime\prime}{-}}\ \smile$, le pied faible admet et ces formes et les formes condensées ($\underset{\smile\smile}{\overset{\prime}{-}}\ \smile$ et $\underset{\smile\smile}{\overset{\prime}{-}}$ -). Le temps marqué principal tombe sur un demi-pied de durée normale; le temps marqué secondaire tombe sur un demi-pied dont la durée peut être réduite. — En battant la mesure, on simplifiait volontiers; on battait les temps marqués principaux et on omettait de battre les temps marqués secondaires. Par exemple, les six temps marqués du trimètre ïambique étaient réduits aux trois temps marqués principaux (*pede ter percusso*, Horace S. I 10, 43).

La règle que nul pied fort ne peut être condensé s'applique à toutes les variétés de trochaïques grecs (y compris les ïambiques scandés trochaïquement, §§ 244 et suivants).

208. — *Remarques sur la coupe.* — Une fois Sophocle l'a avancée d'un demi-pied :

Εἰ δοκεῖ, στείχωμεν. **ˁΩ** γενναῖον εἰρηκὼς ἔπος.
‖◡⊥– ‖◡⊥ – ‖◡⊥– ‖◡⊥ (*Phil.* 1402.)

209. — L'élision est rare à la coupe. Quand elle a lieu, la coupe est bonne, si le premier hémistiche a la longueur voulue soit après élision faite, soit, semble-t-il, avant élision faite (cf. § 225) :

Ἔνδον αἰχμάζειν πατρῷον-δ' ὄλβον οὐδὲν αὐξάνειν.
‖◡⊥– ‖◡⊥–() ‖◡⊥◡ ‖◡⊥(*Pers.* 758.)

Ταῦτά-μοι διπλῆ μέριμν' ἄφραστός-ἐστιν ἐν-φρεσί.
‖◡⊥◡ ‖◡⊥() ◡ ‖◡⊥◡ ‖◡⊥ (168.)

La conjecture Τ.-μοι μέριμν' ἄφραστός-ἐστιν ἐν-φρεσὶν διπλῆ est illégitime, au moins avec cette accentuation (§ 25).

TRIMÈTRE IAMBIQUE DES TRAGIQUES

210. — Un vers est *ïambique* quand son élément fondamental est l'ïambe ◡⊥.

Le vers est *trimètre* quand il contient trois mesures (μέτρα), ou six pieds. Un trimètre ïambique se compose donc, en principe, de six ïambes.

211. — L'hiatus y est interdit. L'élision des brèves a lieu même à l'endroit où l'interlocuteur change :

Ἀλλ' ἕρφ'. — Ὑφηγοῦ. — Σοὶ βαδιστέον πάρος.
(Soph. *El.* 1502.)

Ἆρ' οὐχ ὕβρις τάδ'; — Ὕβρις, ἀλλ' ἀνεκτέα. (*OC.* 883.)

212. — Le trimètre a tantôt la coupe penthémimère, après deux pieds et demi, tantôt la coupe hephtémimère, après trois pieds et demi :

Ἐπαργέμοισι θεσφάτοις ἀμηχανῶ.
∪ –̋ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ (*Ag.* 1100.)
Ξένων ἀπαιόλημα κἀργυροστερῆ.
∪ –̋ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ (*Ch.* 1000.)

La penthémimère est de beaucoup la plus fréquente des deux.

213. — *La syllabe finale.* — Elle est indifféremment longue, comme dans les exemples précédents, ou brève (§ 2) :

Πίθεσθέ-μοι, πίθεσθε, συμπονήσατε.
∪ –̋ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ ∪́ (*Pr.* 290.)

214. — *Substitution de pieds* : 1° *Tribraque, aux cinq premières places.* — Hormis à la sixième place, la longue finale de chaque ïambe peut être remplacée par ∪∪. Le pied est un tribraque ïambique ∪ ∪́∪.

Il est surtout fréquent à la 3ᵉ place :

Ἐλευθεροῦτε πατρίδ', ἐλευθεροῦτε-δέ.
∪ –̋ ∪ –́ ∪ ∪̋∪ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ ∪́
(*Pers.* 406; cf. 503, *Sept.* 497, 788, *Suppl.* 253, 358, *Ag.* 523, 1605, etc.)

Il se trouve aussi aux autres places :

Πεδιονόμοις-τε κἀγορᾶς ἐπισκόποις.
∪ ∪̋∪ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ (*Sept.* 258.)
Χρυσόθεμιν, ἔκ-τε μητρὸς, ἐντάφια χεροῖν.
– ∪̋∪ ∪ –́ ∪ –̋ ∪ –́ ∪ ∪̋∪ ∪ –́ (Soph. *El.* 326.)

Χρύσης πελασθεὶς φύλακος, ὃς τὸν ἀκαλυφῆ.
– –̋ ∪ –́ – ∪̋∪ ∪ –́ ∪ ∪̋∪ ∪ –́ (*Phil.* 1327.)

Ἀκούσαθ' ὡς-μάθητε διὰ-τέλους τὸ πᾶν.

∪ ″ ∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⩛∪ ∪ ″ ∪ ⊥ (*Pr.* 289; cf. *Suppl.* [627.)

Εἰ τάς-γ' Ἀθήνας-φασὶ θεοσεβεστάτας.

\- ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⩛∪ ∪ ″ ∪ ⊥ (*OC.* 260.)

Ἑρμῆ χθόνιε, πατρῷ' ἐποπτεύων κράτη.

\- ″ ∪ ⩛∪ ∪ ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ (*Choeph.* 1.)

Ὑμεῖς-δὲ μαρτύριά-τε καὶ τεκμήρια.

\- ″ ∪ ⊥ ∪ ⩛∪∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⩛ (*Eum.* 485.)

Χοάς-τ' ἀοίνους, νηφάλια μειλίγματα.

∪ ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⩛∪ - ″ ∪ ⩛ (*Eum.* 107.)

Ὡς-δὴ σὺ βραχέα, ταῦτα-δ' ἐν-καιρῷ λέγεις.

\- ″ ∪ ⩛∪ ∪ ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ (*OC.* 809.)

Ἄλεκτρα γηράσκουσαν ἀνυμέναιά-τε.

∪ ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⩛∪ ∪ ″ ∪ ⩛ (Soph. *El.* 962.)

Le tribraque cinquième est rare, ce qui revient à dire que le 10ᵉ demi-pied du vers est ordinairement formé de - et non de ∪∪ (cf. ce qui est dit § 216 à propos du dactyle cinquième inusité).

La seconde syllabe du tribraque n'est jamais la finale d'un mot de plus d'une syllabe (§ 236).

215. — 2° *Spondée ou dactyle, aux places impaires.* — Les 1ᵉʳ, 3ᵉ et 5ᵉ pieds peuvent être non seulement des ïambes ou des tribraques, mais des spondées ou des dactyles. Spondées :

Στέργειν, φιλανθρώπου-δὲ παύεσθαι τρόπου.

\- ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ (*Pr.* 11.)

Πολλοὺς-δ' ὀδυρμοὺς καὶ γόους ἀνωφελεῖς.

\- ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⊥ (*Pr.* 33.)

Ἔγνωκα τοῖσδε κοὐδὲν ἀντειπεῖν ἔχω.

\- ″ ∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ (*Pr.* 51.)

Ἵν' οὔτε φωνὴν οὔτε-του μορφὴν βροτῶν.

∪ ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ - ″ ∪ ⊥ (*Pr.* 21.)

Dans certaines circonstances (§§ 225-234), le 9e demi-pied est nécessairement formé par une brève ; il y a donc des restrictions à l'emploi du spondée cinquième.

216. — Dactyle premier :

Οὐδέποτέ-γ', οὐδ' ἢν χρῇ-με πᾶν παθεῖν κακόν.
- ⏑́⏑ ⏑ ⏑́ -″⏑ ⏑́ ⏑″⏑ ⏑́ (*Ph.* 999.)

Dactyle troisième, de beaucoup plus fréquent :

Καὶ Γαῖα, πολλῶν ὀνομάτων μορφὴ μία.
-″⏑ ⏑́ - ⏑́⏑ ⏑ ⏑́ -″⏑ ⏑́ (*Pr.* 226.)

Dactyles premier et troisième dans le même vers :

Οὐ καλόν· ἐῶ τοῦτ' ἄσαφες ἐν-κοινῷ σκοπεῖν.
- ⏑́⏑ ⏑ ⏑́ - ⏑́⏑ ⏑ ⏑́ -″⏑ ⏑́ (*Or.* 27.)

Un dactyle cinquième est théoriquement possible (un trimètre pourrait finir par ἐς-Μακεδόνας - ⏑́⏑ ⏑ ⏑́), mais on n'en a aucun exemple dans la tragédie. Cela tient à ce que d'une part, dans certaines circonstances, le 9e demi-pied est nécessairement formé par une brève (§ 215 ; cf. 256), et que d'autre part le 10e demi-pied est ordinairement - et non ⏑⏑ (§ 214).

La seconde syllabe du dactyle n'est jamais la finale d'un mot de plus d'une syllabe (§ 236).

217. — 3° *Anapeste, à la première place.* — Exemple :

Ποταμοὶ πυρὸς δάπτοντες ἀγρίαις γνάθοις.
⏑⏑″⏑ ⏑́ -″⏑ ⏑́ ⏑″⏑ ⏑́ (*Pr.* 384.)

L'anapeste, chez les tragiques, n'est admis régulièrement à aucune place autre que la première.

Dans les vers ïambiques et trochaïques des tragiques grecs, aucun demi-pied faible ne peut être formé de deux brèves, sauf celui de cet anapeste initial. Cf. § 251.

218. — *Noms propres; formes de pieds exceptionnelles.* — Par exception un anapeste est admis à toutes les places, excepté la sixième, s'il est formé par un nom propre. Anapestes impairs (troisième, cinquième) :

Τέταρτον Ἱππομέδοντ' ἀπέστειλεν πατήρ.
⏑‖⏑⊥ ⏑⏑‖⏑⊥ –‖⏑⊥ (*OC*. 1317.)
Ὦ φιλτάτη, τό ποῖον, Ἀντιγόνη, λέγε.
–‖⏑⊥ ⏑‖⏑ ⊥ ⏑⏑‖⏑⏑ (*OC*. 1415.)

Anapestes pairs (second, quatrième) :

Τελαμὼν, Σαλαμὶς-δέ πατρὶς ἡ θρέψασά-με.
⏑⏑‖⏑⏑⊥ ⏑ ‖⏑⊥–‖⏑⏑ (*Hel*. 88).
Μάλιστα Φοίβῳ Τειρεσίαν, παρ'-οὗ-τις-ἄν.
⏑‖⏑⊥ – ‖⏑⏑⊥ ⏑‖⏑⏑ (*OR*. 285.)

219. Au premier pied, les tragiques admettent parfois même un trochée (dont le rythme naturel est précisément l'inverse de l'ïambe) quand il est formé par un nom propre :

Παρθενοπαῖος Ἀρκάς. ὁ δὲ τοιόσδ' ἀνήρ (*Sept*. 547; cf. Ἱππομέδοντος 480, Ἀλφεσίβοιαν Soph. *fragm*. 785).

(*Choeph*. 1048 φαιοχίτωνες au commencement du vers présente-t-il aussi un trochée premier, ou bien faut-il prononcer φαϊο-, comme on prononce ἐπαΐω, p. ex. *Ai*. 1263?)

220. — En général, les noms propres sont l'occasion de beaucoup de licences de métrique ou de prosodie. Cf. les exceptions à la *loi de Porson* (§ 225), l'anapeste septième dans le tétramètre catalectique ïambique (§ 261), Ἱστίαιαν – – – dans l'*Iliade*, Αἰγυπτίους – – – dans l'*Odyssée*, Νεοπτόλεμος – ⏑⏑⏑ *Phil*. 4, 241, *Andr*. 14, *Tro*. 1126, Κάδμου ⏑ – Pindare *Pyth*. viii 48.

221. — *La coupe.* — Pour en déterminer la place, il ne faut pas oublier qu'un enclitique ou un postposé fait corps avec le mot précédent (§§ 21-25). Penthémimère :

Τοὺς ἐκ-Διὸς-γὰρ εἰκός-ἐστι πάνθ' ὁρᾶν. (Soph. *El*. 659.)
Οὐδ' εἰ πονεῖ-τις δεῖ πόνου μνήμην ἔχειν. (*OC*. 509.)
Ὅστις παθὼν-μὲν ἀντέδρων, ὥστ' εἰ φρονῶν. (*OC*. 271.)

Hephtémimère :

Λόγος-τις αὐτήν-ἐστιν εἰσιδεῖν πατρός. (SOPH. *El.* 417.)
Στέργειν-γὰρ αἱ πάθαι-με χὼ χρόνος ξυνών. (*OC.* 7.)
Σίγα, πορεύονται-γὰρ οἵδε-δή-τινες. (*OC.* 111.)
Ἦ κάρτα· μὴ δόκει-μ'-ἄν, εἴπερ ἦν πέλας. (SOPH. *El.* 312.)

Sur le choix entre la penthémimère et l'hephtémimère, voir § 234. — Exemples des deux coupes dans des vers formés de trois mots seulement ; penthémimère :

Ἀτιμάσαντες καρτεροῖς φρονήμασιν. (*Pr.* 223 ; cf. 825, *Pers.* 838, *Sept.* 418, 451, *Suppl.* 273, *Ag.* 274, 1100, *Choeph.* 274, *Eum.* 721, 772, 1029, *Ai.* 820...)
Ἐφραξάμεσθα μονομάχοισι προστάταις. (*Sept.* 783 ; cf. 72.)
Ἐφεψαλώθη κἀξεβροντήθη σθένος. (*Pr.* 378 ; cf. 1037, *Pers.* 393, *Sept.* 29, 483, *Ant.* 1036...)
Καταινέσαντα καὶ κατεξενωμένον. (*Choeph.* 702.)
Σφίγγ' ὠμόσιτον προσμεμηχανημένην. (*Sept.* 528 ; cf. *Suppl.* 292.)
Διὸς θέλοντος συγκαθελκυσθήσεται. (*Sept.* 601 ; cf. *Ai.* 997, 1258, *OR.* 913.)
Ἄλυπος ἄτης ἐξαπαλλαχθήσεται. (SOPH. *El.* 1002.)

Hephtémimère :

Ξένων ἀπαιόλημα κἀργυροστερῆ. (*Choeph.* 1000.)
Κεκρυμμέν' ἀνθρώποισιν ὠφελήματα. (*Pr.* 517 ; cf. *Pers.* 832, *Sept.* 19.)
Ηὔθησθε, κωκυτοῖσιν ἁρπαλίζετε. (*Sept.* 229 ; cf. SOPH. *El.* 13, *OC.* 1645.)
Ἑκηβόλοις τόξοισιν ἐξηρτυμένοι. (*Pr.* 737 ; cf. *Sept.* 436, 608, *Suppl.* 311, *Eum.* 14, 182, 629, *OC.* 1327.)

Le dialogue peut être distribué par membres :

Ὦ τέκνον, ἥκεις ; — Ὦ πάτερ δύσμοιρ' ὁρᾶν. —
Τέκνον, πέφηνας ; — Οὐκ ἄνευ μόχθου-γέ-μοι. —

Πρόσψαυσον, ὦ παῖ. — Θιγγάνω δυοῖν ὁμοῦ.
(*OC.* 327.)

222. — En cas d'élision à la coupe, la coupe est bonne si le premier hémistiche a la longueur voulue soit après l'élision faite, soit avant (cf. 209). Après élision faite :

Ξύνειμι, κἀκ τῶνδ' ἄρχομαι κἀκ τῶνδέ-μοι.
(Soph. *El.* 264.)
Ἐγὼ τὰ-μὲν παθήματ' ἄπαθον, πάτερ. (*OC.* 361.)

Avant élision faite (ceci est plus rare) :

Ἀλλ', ὦ φίλη δέσποιν', ἐπεί-σε μανθάνω. (*Trach.* 472.)
Κἄθηκα συμπτύξασ' ἀλαμπὲς ἡλίου. (*Trach.* 691.)
Φρονεῖν, φρονεῖ τοιαῦθ'· ὅταν-γὰρ ἐν-κακοῖς. (*El.* 1056 ; cf. 696.)
Μαντεῖον, ὡς μάθοιμ' ὅτῳ τρόπῳ πατρί. (*El.* 33.)
Λόγῳ-δὲ χρῶ τοιῷδ', ὅτι ξένος-μὲν εἶ. (*El.* 44.)
Καὶ μὴν ἔγωγ' ἔσωσ' ἐκεῖνον οὐκ ὄκνῳ. (*El.* 321.)
Ἐγὼ-γὰρ εἶμ' ἐκεῖσ' ὅποι πορευτέον. (*Ai.* 690.)

223. — Parfois la coupe est à peine marquée, les mots qu'elle sépare étant naturellement liés l'un à l'autre :

Βλέπειν-δὲ πρὸς-τοὺς δυσσεβεῖς, φυγὴν-δέ-του.
Ὁ δοῦλος, οὐκ-τῆς βαρβάρου μητρὸς γεγώς.
Ἡμεῖς-δὲ πῶς οὐ γνωσόμεσθα σωφρονεῖν ;
(*OC.* 280, *Ai.* 1289, 677.)

Rarement le second membre commence par un postposé :

Θέλοιμ'-ἂν· αἰνοίης-γὰρ- -ἂν τὰ τῆσδ' ἔπη.
(Soph. *Ai.* 526 ; cf. *El.* 633.)
Σίγησον· αὐδὴν- -γὰρ δοκῶ Τεύκρου κλύειν.
(Soph. *Ai.* 975 ; cf. *El.* 367.)

Rarement la coupe est entre une préposition et son régime :

Τί-δ' ἔστιν; οὐ πρὸς- -ἡδονὴν λέγω τάδε. (SOPH. *El.* 921.)

Certains vers n'ont ni penthémimère ni hephtémimère. Cela a lieu quand le quatrième pied commence avec un mot contenant ◡ - - - :

Οὐδ' ἐν-πτυχαῖς βίβλων κατεσφραγισμένα.
(AESCH. *Suppl.* 958.)
Ὁδός-θ' ὁδῶν πασῶν ἀνιάσασα-δή. (SOPH. *Ai.* 994.)
Ὦ Ζεῦ, τί-μου δρᾶσαι βεβούλευσαι πέρι; (*OR.* 738.)
Καίτοι σὲ-μὲν κἀκεῖ προσαυδήσω ξυνών. (*Ai.* 855.)
Μενέλαε, μὴ γνώμας ὑποστήσας σοφάς. (*Ai.* 1091.)
Ἔα κακῶς αὐτοὺς ἀπόλλυσθαι κακούς. (*Phil.* 1369.)
Κοὐδ' ἐν-χρόνῳ μακρῷ διδαχθῆναι θέλεις. (*El.* 330.)

224. — *Les fins de vers de Sophocle.* — Il aime à finir le vers par un mot (ou groupe) qui, pour le sens, se détache de ce qui précède et s'appuie sur le vers suivant. Le plus souvent, le mot (ou groupe) a l'étendue d'un pied :

Χῶρος-δ' ὅδ' ἱρὸς ὡς σάφ' εἰκάσαι, βρύων
Δάφνης, ἐλαίας, ἀμπέλου... (*OC.* 16.)

Εἰ δ' ἐνθάδ' ἡδὺ τῷ ξένῳ μίμνειν, σέ-νιν
Τάξω φυλάσσειν... (*OC.* 638.)

Πρὶν-ἂν se détache de même à la fin d'un trochaïque, *OR.* 1529. — Chez Eschyle, cette fin de vers n'apparaît nulle part dans les *Perses*; elle apparaît çà et là dans les *Sept*, les *Suppliantes* et les trois pièces de l'*Orestie*, souvent dans le *Prométhée* (sans être là aussi fréquente que chez Sophocle); sa plus ou moins grande rareté est peut-être un indice chronologique.

Quand un groupe d'un pied s'appuie ainsi sur le vers suivant, Sophocle admet l'élision entre les deux vers :

Ὑφ' οὗ κενοῦται δῶμα Καδμεῖον· μέλας-δ'
Ἅιδης... (*OR*. 29.)

Ὅστις πέφασμαι φύς-τ' ἀφ'-ὧν οὐ χρῆν, σὺν-οἷς-τ'
Οὐ χρῆν ὁμιλῶν... (*OR*. 1184.)

Ἐγὼ-οὔτ' (crase) ἐμαυτὸν οὔτε-σ' ἀλγυνῶ· τί ταῦτ'
Ἄλλως ἐλέγχεις... (*OR*. 332.)

De même *El*. 1017, *OR*. 785, 791, 1224 (et peut-être *OC*. 1164, si on lisait ἐλθεῖν, μόνον-τ' au lieu d'ἐλθεῖν μολόντ').

Sophocle a admis l'élision dans deux passages où le groupe a l'étendue de deux pieds :

Δάφνης, ἐλαίας, ἀμπέλου· πυκνόπτεροι-δ'
Εἴσω κατ'-αὐτὸν εὐστομοῦσ' ἀηδόνες. (*OC*. 17.)

Εὖ-σοι φρονήσας, εὖ λέγω· τὸ μανθάνειν-δ'
Ἥδιστον εὖ λέγοντος... (*Ant*. 1031.)

En cas d'élision, la finale du vers est obligatoirement longue, car le *vers* devient comparable à un *membre* (§ 46). Comparer les élisions des « hypermètres » latins, § 118, et celles des sénaires latins, § 290.

LOI DE PORSON

225. — La *loi de Porson* est ainsi appelée du nom d'un philologue anglais (1759-1808) qui le premier en a donné une formule. Elle est applicable aux vers des tragiques, non à ceux des comiques (§ 249). Nous l'énoncerons d'abord ainsi :

Lorsque un tétramètre catalectique trochaïque ou un trimètre ïambique se termine par un mot d'un pied et demi (– ◡ ⏓ ou ⏖ ◡ ⏓), et que la syllabe précédente est une finale, cette syllabe est brève :

Δεινά-τοι λέγεις ἰόντων τοῖς τεκοῦσῐ φροντίσαι.
Μὴ θανεῖν, κλοπῇ-δ' ἀφῖγμαι διαφυγοῦσᾰ πολεμίους.
Καλὸς-γὰρ οὑμὸς βίοτος, ὥστε θαυμάσαι.
Οὔκουν ἐπείξει τῷδε δεσμᾰ περιβαλεῖν;
(*Pers.* 248, *Ion* 1254, Soph. *El.* 393, *Pr.* 52.)

La loi de Porson est applicable si le vers se termine non par un mot, mais par un groupe de mots de la même étendue, un pied et demi :

Πάντα θήσομεν θεοῖσιν τοῖς-τ' ἔνερθε γῆς φίλοις.
Οὐ βίᾳ· μὴ τοῦτο λέξῃς· σῇ δάμαρτῐ, παῖδα σήν.
Εἰπέ-μοι, τί δεινὰ φυσᾷς αἱματηρὸν ὄμμ' ἔχων;
(*Pers.* 232, *IA.* 361, 381.)
Λῃστὰς ἔφασκε συντυχόντᾰς οὐ μιᾷ.
Ἔχων-μὲν ἀρχὰς ἃς ἐκεῖνος εἶχε πρίν.
Ἀλλ' ἥ-γὰρ ἐκ-σοῦ δυσμένειᾰ καὶ τὰ σά.
(Soph. *OR.* 122, 253, *El.* 619.)

Licence à l'occasion d'un nom propre (§ 220) : Νωρῶν, ὅ-τ' ἐσθλὸς Ἀριόμαρδος (– ◡◡ –, cf. 39) Σάρδεσιν, *Pers.* 324. — Le vers d'Euripide, *Ion* 1, Ἄτλας ὁ χαλκέοισι νώτοις οὐρανόν, doit être corrompu. De même Soph. *OC.* 664, ... κἄνευ τῆς ἐμῆς.

226. — Un enclitique ou un postposé faisant corps avec le mot précédent (§§ 21-24), la loi de Porson n'est pas applicable dans des vers comme les suivants :

Φιλόγαμοι μνηστῆρες· ἡ-δέ-γ' ἐλπὶς, οἶμαι-μὲν, θεός.
Οἷόν-τέ-μοι τάσδ' ἐστί· θνητοῖς-γὰρ γέρα.
Ἅ-δ' ἐνθάδ' εἶχον ἀγάθ' ἄκουσόν-μου, πάτερ.
(*IA.* 392, *Ion* 633, *Pr.* 107.)

227. — Quand le mot ou groupe d'un pied et demi est précédé non d'une finale, mais d'un monosyllabe, celui-ci s'appuie d'ordinaire soit sur ce qui suit, soit sur ce qui précède. Il peut être long s'il s'appuie sur ce qui suit, comme καί. Alors, en effet, ce qui se détache à la fin du vers n'a pas l'étendue d'un pied et demi, mais celle de deux pieds :

Χαίρομεν· σύ-δ' εὖ φρονεῖ-γε, καὶ δύ' ὄντ' εὖ πράξομεν.
Πάντες-γὰρ οὐ φρονεῖτ', ἐγὼ-δ' οὐ μή-ποτε.
'Αδελφὸς αὐτὸς καὶ πατὴρ, κἀξ-ἧς ἔφυ.
Γυναικὸς υἱὸς καὶ πόσις καὶ τοῦ πατρός.
Ποίῳ καθαρμῷ; τίς ὁ τρόπος τῆς ξυμφορᾶς;
(*Ion* 518, *OR.* 328, 458, 459, 99.)

Si au contraire le monosyllabe s'appuie sur ce qui précède, la loi de Porson lui devient applicable, et il faut qu'il soit bref. C'est le cas pour les enclitiques et les postposés :

Ἦ θίγω δῆθ' οἵ-μ' ἔφυσαν; — Πιθόμενός-γε τῷ θεῷ.
(*Ion* 560; sur ce vers voir § 231.)
Ἴθ' εὐλαβήθηθ'· ὡς σὲ νῦν-μὲν ἥδε γῆ. (*OR.* 47.)
'Εγὼ-μὲν οὖν τοιόσδε τῷ-τε δαίμονι. (*OR.* 244.)

Fin de vers suspecte εἰ-γὰρ τῶνδέ-μοι Soph. *El.* 376 : lire εἰ δέ?

228. — La loi de Porson est applicable en cas d'élision :

Οὐκ ἐκεῖνος, ἀλλ' ἐκείνη κεῖνον ἐνθάδ' ἤγαγεν.
Μὴ πέτρος γένῃ δέδοικας, ὥστε Γοργόν' εἰσιδών;
Αὐτοῖσι συμμάχοισι· τοιάδ' ἐξ-ἐμοῦ.
Μνήμην ἁπάντων, μουσομήτορ' ἐργάνην.
(*Or.* 742, 1520, *Pr.* 237, 477.)

Exception *Phil.* 22, suspecte.

Ἱκέτιν οὐ θέμις φονεύειν. — Τῷ νόμῳ-δέ-γ' ὄλλυμαι.
Πατρὶ τιμωρῶν-γ' ἐμαυτοῦ. — Μὴ λάβωσί-σ' ἄσμενοι.
Ἄλλου λόγου μέμνησθε, τῶνδε-δ' οὐδαμῶς.
(*Ion* 1256, *Or.* 776, *Pr.* 538.)

229. — Le vers *Alc.* 671 est terminé par οὐδεὶς βούλεται : on voit qu'il serait mieux d'écrire en deux mots : οὐδ' εἷς. De même *OC.* 1022, *Phoen.* 747, *HF.* 1316.

L'accent ἡμῖν, ὑμῖν est incorrect par exemple dans Soph. *OC.* 25 (... ἡμῖν ἐμπόρων), *El.* 1328 (... ὑμῖν ἐγγενής). Il faut ἧμιν, ὗμιν, ou ἡμὶν, ὑμὶν ; la correction est aussi sûre que dans des vers comme *OR.* 86, où -μιν forme la brève de l'ïambe second (et où pourtant le copiste avait écrit ἡμῖν). De même *OR.* 1482, *OC.* 34, 81, 1038, 1167, 1408, *Phil.* 531.

Eur. *El.* 850, με compte comme bref devant κτ- : cf. § 230.

230. — *Extension de la loi de Porson.* — Appliquée au trochaïque, elle peut s'énoncer ainsi : *Dans le second membre,* un second pied suivi d'une coupe appréciable pour l'oreille est pur. Il est naturel de nous demander si la même formule ne s'appliquerait pas au premier membre. L'examen des textes montre que oui :

Καταγελῶντάς ἐξανήσει διά-σε καὶ τὴν σὴν κόρην.
Κᾆθ' ὁ Βρόμιος, ὥς ἐμοίγε φαίνεται, δόξαν λέγω.
(*IA.* 372, *Bacch.* 629.)

Cf. *Pers.* 176, 220, *OR.* 1528, *Phil.* 1403, *Bacch.* 609, *Hel.* 1636, *HF.* 856, *IA.* 339, 903, 1338, *IT.* 1205, *Ion* 541, 1260, *Or.* 741, 1515, *Phoen.* 610, Eurip. fragm. 909,3 et 11 (dans les *Tragiques* de Nauck) ; *Tro.* 444 ? — Après un enclitique ou un postposé : *Pers.* 178, 226, 727, *IA.* 335, 338, 349. — Après élision : *Pers.* 741, *Ag.* 1655, *OC.* 887, *Bacch.* 639, *IA.* 874, *IT.* 1233, *Ion* 531, 1255, 1610, *Or.* 784, 1513. — *Or.* 804, la finale d'ἐκεῖνο compte comme brève devant κτ- (cf. § 229) :

Τοῦτ' ἐκεῖνο· κτᾶσθ' ἑταίρους, μὴ τὸ συγγενὲς μόνον.

231. — Il faut appuyer χαῖρ' sur ce qui suit, en dépit de la ponctuation impropre des modernes, *Ion* 517 :

Ὦ τέκνον, χαῖρ'· ἡ-γὰρ ἀρχὴ τοῦ λόγου πρέπουσά-μοι.

Cf. la façon dont le même mot est placé au commencement d'un vers, et par conséquent s'appuie aussi sur ce qui suit :

Ὦ λέκτρον, ἔνθα παρθένει' ἔλυσ' ἐγὼ
Κορεύματ' ἐκ-τοῦδ' ἀνδρὸς οὗ θνήσκω πέρι,
Χαῖρ'· οὐ-γὰρ ἐχθαίρω-σ' ... (*Alc.* 179.)

De même δῆθ' *Ion* 560, cité § 227, δῆτ' 1253 (cf. le même mot au commencement d'un vers, *Ai.* 986); aussi ἔστ' *Ion* 514.

232. — *Résumé.* — La loi de Porson telle qu'elle vient d'être complétée, peut s'énoncer ainsi :

Dans le second membre du trimètre ïambique, et dans l'un ou l'autre membre du tétramètre catalectique trochaïque, si l'avant-dernier temps marqué est précédé d'une coupe appréciable à l'oreille, le demi-pied faible précédent est une syllabe brève.

233. — En vertu des règles générales sur les pieds purs (§ 206, cf. §§ 205, 215), deux autres temps marqués, celui qui suit l'avant-dernier et celui qui le précède, sont toujours précédés d'un demi-pied faible formé d'une brève (qu'ils soient ou non séparés de cette brève par une coupe). La même observation s'applique au second temps marqué du trimètre, qui fait partie du premier membre; il est toujours précédé d'un demi-pied faible formé d'une brève (§§ 206, 215).

Il ne reste donc de temps marqués qui puissent être précédés d'une coupe appréciable à l'oreille, le demi-pied faible précédent étant une longue, qu'un seul temps marqué du trochaïque, et deux du trimètre. Dans le tro-

chaïque, l'unique temps marqué dont il s'agit est celui qui porte sur la syllabe initiale du second membre :

Ταῦτα-δὴ λιποῦσ' ἱκάνω   χρυσεοστόλμους δόμους.
″ ∪ ′ ∪   ″ ∪ ′ - (*longue*)   ″ ∪ ′ -   ″ ∪ ′ (*Pers.* 162.)

Dans le trimètre, l'un des deux temps marqués est celui qui porte sur la syllabe initiale du second membre :

Διασπαράσσει,   καὶ ξυναρπάζει βίᾳ.
∪ ″ ∪ ′   - (*longue*)   ″ ∪ ′   - ″ ∪ ′   (*Pers.* 198.)

L'autre est le premier temps marqué, quand il est précédé d'un monosyllabe :

Ὡς τῆς πάροιθεν   εὐφρόνης, λέξω-δέ-σοι.
- (*longue*) ″ ∪ ′   ∪   ″ ∪ ′   - ″ ∪ ′ (*Pers.* 183.)

Les demi-pieds pouvant être formés d'une longue sont donc, dans le membre, ou premiers ou derniers. Nous arrivons enfin à donner à la loi de Porson sa formule rigoureuse : *Entre le premier et le dernier temps marqué d'un même membre, un demi-pied faible après lequel l'oreille perçoit une coupe est formé d'une brève.*

234. — Conséquence relative à la coupe du trimètre : quand un trimètre paraît laisser le choix entre l'hephthémimère et la penthémimère, mais que son cinquième demi-pied est une longue, il faut opter pour la penthémimère. Ainsi :

Χροιᾶς ἀμείψεις   ἄνθος·   ἀσμένῳ-δέ-σοι. (*Pr.* 23.)

Si on séparait les membres comme la ponctuation y invite,

- ″ ∪ ′   - (*longue*) ″ ∪   ′   ∪ ″ ∪ ′

le premier membre aurait une forme illicite. Il devient correct si on coupe, contrairement à la ponctuation,

- ″ ∪ ′   - (*longue*)   ″ ∪ ′   ∪ ″ ∪ ′

Le choix reste libre si le 5ᵉ demi-pied est une brève :

Μὴ-γάρ-σε θρῆνος οὑμὸς εἰς-ἔχθραν βάλῃ (*Pr.* 404).
– ″ ◡ ⊥ ◡ ″ ◡ ⊥ – ″ ◡ ⊥
– ″ ◡ ⊥ ◡ ″ ◡ ⊥ – ″ ◡ ⊥

BRÈVES PORTANT UN TEMPS MARQUÉ

255. — Une brève porte un temps marqué dans les tribraques ◡́◡ ◡ et les anapestes ◡́◡ – des vers trochaïques (§§ 204, 205) et dans les tribraques ◡ ◡́◡ et les dactyles – ◡́◡ des vers ïambiques (§§ 214, 216).

On a déjà des exemples de ces pieds dans les plus anciens vers de ces deux types, ceux d'Archiloque :

Οὐ φιλῶ μέγαν στρατηγὸν οὐδὲ διαπεπλιγμένον.
Οὐδὲ θαυμάσιον, ἐπειδὴ Ζεὺς πατὴρ Ὀλυμπίων
Οὐδ' ἐρατὸς οἶος ἀμφὶ Σίριος ῥοάς.

Chez les dramatiques, le nombre des exemples s'accroît avec le temps, et il est considérable chez Euripide.

Le temps marqué ne tombe jamais sur une brève ni dans le genre dactylique, ni dans la lyrique lesbienne. Il peut tomber sur une brève dans le genre anapestique.

256. — Une brève portant un temps marqué n'est jamais la finale d'un mot de plus d'une syllabe, ni le mot final d'un groupe comme ἵππος-τε, ἵππος-δέ (§§ 21-24). C'est ou la syllabe unique d'un monosyllabe indépendant (ainsi τόν ◡́, ὁ ◡́), ou une syllabe initiale ou intérieure d'un autre mot (ainsi πατέρα ◡́◡ ◡ ou ◡ ◡́◡) :

Κτενεῖν ἔμελλον πατέρα τὸν ἐμόν· ὁ-δὲ θανών.
◡ ″ ◡ ⊥ – ◡́◡ ◡ ◡́◡ ◡◡́◡ ◡ ⊥ (*OR.* 967.)

Χαῖρ' ὦ πάτερ, πατέρα-γὰρ εἰσορᾶν δοκῶ.
-‖ ◡ ⊥ ◡ ⫽ ◡ ◡ ⊥ ◡ ‖ ◡ ⊥ (S. *El.* 1361.)
Τί-γὰρ κακῶν ἄπεστι; τὸν πατέρα πατήρ.
◡ ‖ ◡ ⊥ ◡ ‖ ◡ ⊥ ◡ ⫽ ◡ ◡ ⊥ (*OR.* 1496.)

Eurip. ap. Clem. Alex. *Strom.* iv 128: Ἀρετὴ-δ' ὤνησε πολλάς, πᾶσα-γὰρ ἀγαθὴ γυνή. Ici πᾶσα-γάρ est comme un seul mot; c'est donc irrégulièrement que le postposé bref γάρ porte un temps marqué. — Un demi-pied fort ⫽◡ est ou compris tout entier dans un mot (πατέ-, -τέρα), ou partagé entre un monosyllabe non postposé et le mot suivant (τὸν ἐ-, ὁ δέ). Les structures permises sont les mêmes que, chez les comiques, les structures permises des demi-pieds faibles ◡◡ (§ 255).

257. — *La question des brèves initiales.* — Suivant certains métriciens, les poètes aimeraient à faire tomber le temps marqué sur une brève *initiale* plutôt que sur une brève intérieure. En fait, les brèves *initiales* reçoivent le temps marqué plus souvent que les intérieures, mais la volonté n'y est pour rien. C'est ce que montre l'étude des divers types de mots contenant des brèves.

258. — La brève qui porte le temps marqué est forcément une *initiale* quand le mot a certaines formes, ◡◡, ◡◡-, ◡◡--, ◡◡◡-◡, ◡◡◡-◡-. Ainsi τίνα *Pers.* 299, πατρίδ' 406, ὄνομ' *Phil.* 251, προγόνων *Pers.* 408, ἱκετεύω *Phil.* 932, ἀνυμέναια Soph. *El.* 962, θεοφιλεστάτης *Eum.* 871, διαπεπόρθηται *Pers.* 716.

C'est forcément une *seconde* syllabe quand le mot a les formes -◡◡, ◡◡◡◡, ◡◡◡◡-, ◡◡◡◡-◡ : ἀστέρας *Ag.* 7, ἐπίετε *OR.* 1401, πεδιάδος *Ant.* 420, πεδιονόμοις *Sept.* 258, ἐπαναδίπλαζε *Pr.* 843. Quand le mot a la forme -◡◡◡, c'est forcément la *seconde* syllabe (ξυλλάβετον *Phil.* 1003) ou la *troisième* (ἀμφότερα *Pers.* 722, *Eum.* 483).

259. — *Mots de la forme* ◡◡◡, ◡◡◡-, ◡◡◡--. — Dans ces mots, la brève qui porte le temps marqué est

nécessairement ou l'*initiale* ou la *seconde* : ἀπόδος et ἀπόδος dans le même vers, *Phil.* 932.

En fait c'est beaucoup plus souvent l'*initiale*, parce que les brèves portant un temps marqué sont bien plus souvent au commencement d'un membre qu'à l'intérieur (§§ 204, 214, 216). Ainsi βίοτον *Pers.* 713, περιβαλών 750 (commencement du vers trochaïque) ; — δύναμις *Pers.* 177, βασιλέως 237, ἀποτρόποισι 206 (commencement du second membre du trochaïque) ; — ἄβροτον *Pr.* 2, ὀνομάτων 226, προθέμενος 255 (commencement du second membre de l'ïambique, après une coupe penthémimère).

240. — Dans le trimètre, les mots ◡ ◡ ◡ sont commodes à placer soit juste avant la penthémimère, soit juste après l'hephtémimère ; en pareil cas encore la brève qui porte le temps marqué se trouve être l'*initiale*. Ainsi, avant la penthémimère, ἄλοχα *Sept.* 580 (cf. Soph. *Ai.* 30, 854, *El.* 310, 368, 1195, *OC.* 284, 493, 508, 809, 1357, *Ant.* 419, *Phil.* 797, 924, 1006, 1028, 1029, 1232) ; après l'hephtémimère, πέλεκυν *Cho.* 888 (cf. *Phil.* 485).

Les mots ◡ ◡ ◡ – sont commodes aussi à placer après une hephtémimère, ce qui fait encore tomber le temps marqué sur l'*initiale*. Ainsi ἐναλίων *Pers.* 456 (cf. 430, *Suppl.* 336, *Ag.* 1275, *Eum.* 774, *Ai.* 55, 1013, *OC.* 442, 946, *Ant.* 1199, *Phil.* 7, 257), προσέβαλον *Pers.* 783 (cf. 323, *Sept.* 202, 256, 482, 691, *Ag.* 1446, *Choeph.* 528, *Ai.* 450? 565, *OC.* 981, *Ant.* 1071, *Trach.* 758, 1084).

241. — En somme, parmi les brèves portant des temps marqués, les *initiales* prédominent très sensiblement, mais par une conséquence indirecte de certaines règles de métrique, et non par préférence des poètes.

Là où ces règles de métrique ne font pas sentir leur influence, les poètes font tomber indifféremment le temps marqué sur les syllabes *initiales* et sur les *secondes*.

242. — *Syllabes initiales* : 1° νέμεσις, ποταμός.

Καὶ νέμεσις, οἵπερ ἔργ' ἀμύνουσιν κακά. (*Phil.* 602.)
-Ψ◡◡⊥ ◡ ‖◡⊥ -‖◡Ψ (Cf. 665, 797, 936, 950, *El.* 433, *Tra.* 318, *Ai.* 467, 854, *Ant.* 746, *OR.* 264.)

Ναίουσι πηγαῖς, ἔνθα ποταμὸς Αἰθίοψ.
-‖◡⊥ - ‖◡Ψ◡ ◡‖◡⊥ (*Pr.* 835.)

2° παραφρονεῖς, διατόρους, περιβαλεῖν.

Τί παραφρονεῖς αὖ; τί τὸν ἄνω λεύσσεις κύκλον;
◡Ψ◡◡⊥ - Ψ◡◡⊥ -‖◡Ψ (*Phil.* 815.)
Ἐρρωμένως νῦν θεῖνε διατόρους πόδας. (*Pr.* 76.)
-‖◡⊥ - ‖◡Ψ◡ ◡‖◡Ψ (Cf. *Sept.* 174, *Cho.* 206, *Ai.* 66, *OC.* 281, *Phil.* 484, 582, 809, 980, 1238.)
Οὔκουν ἐπείξῃ τῷδε δεσμὰ περιβαλεῖν;
-‖◡⊥ - ‖◡⊥ ◡Ψ◡◡⊥ (*Pr.* 52; cf. *Eum.* 40, *OR.* 1505, *Phil.* 1327.)

3° θεομανές, πολέμιον, φιλόχορος.

Ὦ θεομανές-τε καὶ θεῶν μέγα στύγος.
-Ψ◡◡⊥ ◡ ‖◡⊥ ◡‖◡Ψ (*Sept.* 640.)
Εἴργειν τεκούσῃ μητρὶ πολέμιον δόρυ.
-‖◡⊥ - ‖◡Ψ◡ ◡‖◡Ψ (*Sept.* 403; cf. *Ag.* 1194, *Ai.* 59, *Trach.* 1096.)
Βαιὰ, δύσορμος ναυσὶν, ἣν ὁ φιλόχορος. (*Pers.* 451.)
-‖◡⊥ - ‖◡⊥ ◡Ψ◡◡Ψ (Cf. *Phil.* 1302.)

4° ἀνακαλοῦμαι.

Νῦν-τ' ἀνακαλοῦμαι ξυμμάχους ἐλθεῖν ἐμοί.
-Ψ◡◡⊥ - ‖◡⊥ -‖◡⊥ (*OC.* 1376.)

243. — *Secondes syllabes* : 1° πότερα, ξένια, πατέρα (voir les citations § 236), λιγέα, ἄβατον, μέλεος.

πότερα-δ'ὀνείρων φάσματ' εὐπιθῆ σέβεις; (*Ag.* 286.)
∪ ⫫ ∪ ∪ ⊥ – ″ ∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⊥ (Cf. 631, 1584, *Pr.* 693, *Pers.* 616, *Suppl.* 344, *Choeph.* 185, 186, 929, *Eum.* 704, *Ai.* 240, 338.863, *El.* 707, 1462, *OR.* 377, 388, 920, 934, 1406, *OC.* 265, 850, *Ant.* 74, 455, 760, 887, 1197, *Phil.* 608, 636, 932, 1018.)

Αὐτός· ξένια-δὲ τοῦδε δύσθεος πατήρ.
– ″ ∪ ⫯ ∪ ∪ ″ ∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⊥ (*Ag.* 1590; cf. *Choeph.* 1 [Aristoph. *Ran.* 1126], *Phil.* 1235? 1314?)

Αἴσχη-τε Πέρσαις καὶ λιγέα κωκύματα (*Pers.* 335.)
– ″ ∪ ⊥ – ″ ∪ ⫯ ∪ – ″ ∪ ⫯ (Cf. *OR.* 826.)

Ἔρριψεν ἄλλων χερσὶν εἰς-ἄβατον ὄρος. (*OR.* 719.)
– ″ ∪ ⊥ – ″ ∪ ⊥ ∪ ⫫ ∪ ∪ ⫯ (Cf. 1496, *Ai.* 459.)

Ὦ μέλεος, οἵαν ἄρ' ἥβην ξυμμάχων ἀπώλεσεν.
″ ∪ ⫯ ∪ – ″ ∪ ⊥ – ″ ∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⫯ (*Pers.* 735.)

2° ὑπερέχοντας.

Χρείη, δόλῳ-δὲ τοὺς ὑπερέχοντας κρατεῖν.
– ″ ∪ ⊥ ∪ ″ ∪ ⫯ ∪ – ″ ∪ ⊥ (*Pr.* 229.)

SCANSION TROCHAÏQUE DES VERS ÏAMBIQUES

244. — Dans le trochée, le temps marqué tombe sur la première syllabe du pied (⊥ ∪), dans l'ïambe sur la seconde (∪ ⊥). Si dans un vers ïambique on fait abstraction du premier demi-pied, ∪] ⊥ ∪ ⊥ ∪ ⊥..., ce qui reste est un vers trochaïque. Le vers ïambique est donc un vers trochaïque, augmenté d'un demi-pied faible initial.

Aussi y a-t-il d'étroites analogies entre les vers ïambiques et les vers trochaïques en général, et, en particulier, entre le trimètre ïambique et le tétramètre catalectique trochaïque.

245. — Soient, par exemple, le trimètre et le tétramètre suivants, où nous ferons abstraction des premières syllabes :

᾿Αλλ’,] ὦ κρατύνων Μῆτερ ἡ Ξέρ] ξου γεραιά, II ∪ ⊥ –	Οἰδίπους χώρας ἐμῆς. χαῖρε, Δαρείου γύναι. II ∪ ⊥ – II ∪ ⊥ (*Or*. 14; *Pers*. 159).

Le second vers est un trochaïque proprement dit, l’autre un trochaïque augmenté d’un demi-pied faible initial. Dans tous deux, la règle d’alternance des pieds purs et des pieds condensés est la même ; chaque mesure (μέτρον) commence par un pied pur ⊥ ∪ (ou ⊥∪ ∪) et finit par un pied condensé ⊥ – (ou ⊥∪ –).

Quand la coupe du trimètre est penthémimère, comme c’est le cas ici, son second membre est exactement pareil à un second membre de tétramètre catalectique trochaïque.

246. — *Durée des syllabes.* — Le rythme, en général, résulte du retour des temps marqués à intervalles égaux. L’intervalle d’un temps marqué à l’autre, dans n’importe quelle série trochaïque ou ïambique, est de trois unités de durée, la longue valant 2 et la brève valant 1 : ...∪ $\underset{2}{\perp}\,\underset{1}{\cup}$ ⊥ ∪...

Quand le pied est pur, les 3 unités de durée se répartissent naturellement en $2+1$. Mais quand le pied est condensé, il faut, pour que l’intervalle d’un temps marqué à l’autre soit toujours de 3 unités, que les deux longues subissent chacune une réduction. La première durera un peu moins qu’une longue normale valant 2, la seconde un peu plus qu’une brève normale valant 1. Soit x la valeur de l’altération, les deux longues vaudront $(2-x)$ et $(1+x)$:...∪ $\underset{2-x}{\perp}\,\underset{1+x}{-}$ ⊥ ∪...

247. — De cette évaluation de la durée des syllabes, fondée sur l’équidistance nécessaire des temps marqués, il résulte qu’il est contraire à la raison de scander ïambiquement les vers ïambiques. L’égalité des pieds existe quand on les scande trochaïquement. *OR*. 15 et 17 :

῾Ο	ρᾶς-μὲν	ἡμᾶς	ἡλί	κοι προ	σήμε	θα
	2. 1.	2 — x. 1 + x.	2. 1.	2. 1.	2. 1.	val. indét.
Πτέσ	θαι σθέ	νοντες,	οἱ-δὲ	σὺν γή	ρα βα	ρεῖς
	2. 1.	2. 1.	2. 1.	2 — x. 1 + x.	2. 1.	val. indét.

Mais quand on scande ïambiquement les deux mêmes vers, leurs pieds deviennent inégaux :

Ὁρᾷς-]	μὲν ἡ |	μᾶς ἡ |	λίκοι |	προσή [	μεθα.
]	1. $2 - x$. |	$1 + x$. 2. |	1. 2. |	1. 2. [	

Πτέσθαι]	σθένον |	τες, οἱ- |	δὲ σὺν- |	γήρᾳ [	βαρεῖς.
]	1. 2. |	1. 2. |	1. $2 - x$. |	$1 + x$. 2. [	

D'une part les différents pieds d'un même vers ont des durées inégales : $1 + 2 = 3$, $1 + (2 - x) = 3 - x$, $(1 + x) + 2 = 3 + x$.

D'autre part, dans deux vers distincts, les pieds de même place ont des durées inégales. 2e pied : $(3 - x)$ et 3 ; 3e pied : $(3 + x)$ et 3 ; 4e pied : 3 et $(3 - x)$; 5e pied : 3 et $(3 + x)$. — On ne peut évaluer exactement le 6e pied, car la syllabe finale a une valeur indéterminée. On ne peut non plus évaluer exactement le 1er pied, car le demi-pied faible initial, qui peut être formé de deux brèves, n'est comparable à aucun autre (§ 217).

248. — La raison veut que les vers ïambiques aussi bien que les vers trochaïques soient scandés trochaïquement, c'est à dire en faisant commencer chaque pied avec un des temps marqués. C'est avec le temps marqué que commencent, dans la musique moderne, les mesures, qui sont analogues aux *mesures* ou μέτρα des anciens, et les divisions ou « temps » de chaque mesure, qui sont analogues aux *pieds*.

Les anciens n'ont connu que la méthode contraire à la raison qui fait commencer le premier pied avec la syllabe initiale du vers. Leur scansion manque d'élégance mathématique ; elle est de plus incommode dans l'usage, car elle double le nombre des règles à apprendre. Si nous avions pu nous dispenser de la suivre dans ce *Cours*, les §§ 215 et 216 par exemple auraient été supprimés, car ils font double emploi avec le § 205.

Dans l'antiquité, on n'a signalé de traces de la scansion conforme à la raison que chez des métriciens de basse époque.

Les modernes désignent le demi-pied faible initial, qui précède le premier temps marqué d'un vers, par le nom d'*anacruse* (ἀνάκρουσις « prélude »).

CHAPITRE VII

LES RYTHMES TROCHAÏQUE ET ÏAMBIQUE CHEZ LES COMIQUES GRECS

LA LOI DE PORSON NON APPLICABLE

249. — Les comiques ignorent la loi de Porson (§ 225 et suivants). Ainsi dans le tétramètre catalectique trochaïque, au premier membre :

'Αλλ' ἐπαινῶ· μόνα-γὰρ αὐτὰ νοῦν ἔχοντ' ἐδράσατε.
‖ ◡ ⊥ – (*longue*) ◡̎ ◡ ◡ ⊥ ◡ ‖ ◡ ⊥ ◡ ‖ ◡ ◡̍ (*Ran.* 696.)

Au second membre (*Nub.* 625) :

Τὸν στέφανον ἀφηρέθη· μᾶλλον-γὰρ οὕτως εἴσεται.
‖ ◡ ◡̍ ◡ ◡ ‖ ◡ ⊥ – ‖ ◡ ⊥ – (*longue*) ‖ ◡ ⊥

Dans le trimètre ïambique :

Ὁρῶν ἄγουσαν τὴν σελήνην εἰκάδας.
◡ ‖ ◡ ⊥ – ‖ ◡ ⊥ – (*longue*) ‖ ◡ ◡̍ (*Nub.* 17.)
Τί δῆτα ληρεῖς ὥσπερ ἀπ'-ὄνου καταπεσών;
◡ ‖ ◡ ⊥ – ‖ ◡ ◡̍ ◡ – (*longue*) ◡̎ ◡ ◡ ⊥ (*Nub.* 1273.)

Nub. 106, 'Αλλ' εἴ-τι κήδει τῶν πατρῴων ἀλφίτων, on a cru deviner la parodie d'un trimètre tragique, 'Αλλ'... πατρῴων ἀλγέων. Mais le vers comique est correct; le prétendu vers

tragique serait incorrect. — La non-observation de la loi de Porson permet d'attribuer certains fragments anonymes à un comique, alors qu'on a pu s'imaginer qu'ils étaient d'un tragique. Ainsi le fragment cité par Stobée *Ecl.* I 6,6; le premier membre du premier tétramètre, Ἡ τὰ θνητῶν καὶ τὰ θεῖα, est contraire à la règle du § 230.

TÉTRAMÈTRE CATALECTIQUE TROCHAÏQUE D'ARISTOPHANE

250. *Ach.* 204, 219, 234, 284, 286, 294, 296, 303, 341, 343, 676. *Eq.* 242, 314, 391, 565, 595, 1300. *Nub.* 575, 607, 1115. *Vesp.* 403, 408, 415, 420, 430, 471, 477, 488, 1071, 1101. *Pax* 299, 601, 1140, 1172. *Au.* 268, 307, 336, 352, 753, 785, 1071, 1101. *Lys.* 614, 626, 648, 661, 671, 685, 696, 1036. *Thesm.* 830. *Ran.* 686, 717. *Eccl.* 1155.

251. — Ce vers est pareil à celui des tragiques, mais la coupe y est peu régulière. Souvent elle est reculée d'un demi-pied :

Ἦν Κλέωνα τὸν λάρον   δώρων ἑλόντες καὶ κλοπῆς.
‖ ⏑ ⊥ ⏑   ‖ ⏑ ⊥   – ‖ ⏑ ⊥ –   ‖ ⏑ ⊥ (*Nub.* 591.)
Καὶ διώκειν γῆν πρὸ γῆς,   ἕως-ἂν εὑρεθῇ-ποτέ.
‖ ⏑ ⊥ –   ‖ ⏑ ⊥   ⏑   ‖ ⏑ ⊥ ⏑   ‖ ⏑ ⏑́

(*Ach.* 235; cf. 286, où le second membre commence par un nom propre, ὦχαρνέων pour ὦ Ἀχαρνέων.)

Il arrive même que le 4ᵉ et le 5ᵉ temps marqués appartiennent au même mot :

Ἡνίχ' ἡμεῖς δεῦρ' ἀφορμᾶσθαι παρεσκευάσμεθα.
‖ ⏑ ⊥ –   ‖   ⏑ ⊥ –   ‖   ⏑ ⊥ –   ‖ ⏑ ⏑́ (*Nub.* 607.)
Ἐς-λόγους ἔλθοιμεν ἀλλήλοισι καὶ διαλλαγάς.
‖ ⏑ ⊥ –   ‖ ⏑   ⊥ –   ‖ ⏑   ⊥ ⏑   ‖ ⏑ ⊥

Πάνυ-γε· καὶ τούτοισί-γ' ἐπιτρέψαι θέλω. Καὶ μὴν ἐγώ.
ѿ ᴗ ᴗ ⊥ - ‖ ᴗ   ѱ ᴗ - ‖   ᴗ ⊥ - ‖ ᴗ ⊥

(*Vesp.* 473, 521; cf. *Nub.* 609 le nom propre.)

Les comiques n'observent pas la loi de Porson (§ 249.)

252. — On a des exemples douteux de *dactyle* substitué au trochée : 1er pied, *Eq.* 319; 5e, *Ach.* 318. Dans *Eccl.* 1156 διά, qui forme la fin d'un dactyle quatrième, mais qui est préposé au second membre, rappelle les demi-pieds ᴗᴗ admis, au commencement des vers ïambiques, même dans la tragédie (§ 217).

TRIMÈTRE ÏAMBIQUE D'ARISTOPHANE

253. — Ce vers diffère de celui des tragiques par un point essentiel : les comiques admettent l'anapeste non seulement à la première place (§ 217), mais à toutes les places autres que la dernière.

254. — Exemples d'anapeste troisième, cinquième :

Τὴν γῆν ὅταν νομίσωσι τὴν τῶν πολεμίων.
- ‖ ᴗ ⊥ ᴗᴗ ‖ ᴗ ⊥ - ѿ ᴗ ᴗ ⊥ (*Ran.* 1463.)

Φέρων-γε ταυτί. — Τίνα τρόπον; — Βαρέως πάνυ.
ᴗ ‖ ᴗ ⊥ - ѿ ᴗ ᴗ ⊥ ᴗᴗ ‖ ᴗ ѱ (*Ran.* 26.)

Exemples d'anapeste second, quatrième :

Καὶ τὰς ξυνόδους τὰς νυκτερινὰς ἐν-τῇ πόλει.
- ‖ ᴗᴗ ⊥ - ‖ ᴗᴗ ⊥ - ‖ ᴗ ⊥ (*Eq.* 477.)

Remarquer que l'anapeste est admis même aux places paires (sauf la sixième). Là les tragiques n'admettent que l'ïambe ou le tribraque, ᴗ⏑⏑; par conséquent, au lieu de la brève obligatoire des tragiques, les comiques peuvent mettre deux brèves.

Jamais pourtant ils ne remplacent cette brève obligatoire par

une longue. Car, aussi bien que les tragiques, ils s'interdisent aux places paires le spondée ou le dactyle.

255. — Il est très rare que la première brève d'un anapeste soit la finale d'un mot de plus d'une syllabe :

Τοῖς πέντε ταλάντοις   οἷς Κλέων ἐξήμεσεν.
– –̎ ⏑⏑ –́ –   –̎ ⏑ –́ – –̎ ⏑ ⏑́ (*Ach.* 6.)

En autres termes les demi-pieds faibles ⏑⏑ doivent avoir la même structure que les demi-pieds forts ⏑́⏑ (§ 236).

On évite de placer un anapeste après un dactyle.

256. — On a vu que les comiques n'observent pas la loi de Porson. De là, chez eux, des dactyles cinquièmes qui ne peuvent avoir d'analogues chez les tragiques, par exemple dans le vers terminé par ἀπ'-ὄνου καταπεσών (§ 249); de même dans ταυτὶ προσέπεσεν (*Ran.* 309), ἀνεκεράννῡ γλυκύτατον (511), ἤδη τὰ τεμάχη (517).

Le dactyle cinquième a d'ailleurs chez eux d'autres formes, qui théoriquement devaient être permises aux tragiques (§ 216) : ainsi dans les fins de vers τῶν πολεμίων (§ 254), καὶ γεγονέναι (*Ran.* 1185), τὼ δύ' ὀβολώ (142).

257. — Le tribraque, qui chez les tragiques n'est fréquent qu'à la troisième place (§ 214), a chez les comiques un emploi plus varié :

Ὁπότερος-ἂν σφῷν   νῦν-με μᾶλλον εὖ ποιῇ (pron. ποῇ.)
⏑ ⏑̎⏑ ⏑ –́ –   –̎ ⏑ –́ ⏑ –̎ ⏑ –́ (*Eq.* 1108.)

Ἄγε-δὴ σὺ τίνα νοῦν   ἢ τίνα γνώμην ἔχεις;
⏑⏑ –̎ ⏑ ⏑́⏑ –   –̎ ⏑ –́ – –̎ ⏑ –́ (*Eq.* 482.)

Τὸ-μὲν ἐν-Πύλῳ, τὸ-δ' ἕτερον   ἐν-τἠκκλησίᾳ.
⏑⏑ –̎ ⏑ –́ ⏑ ⏑̎⏑ ⏑   –́ – –̎ ⏑ –́ (*Eq.* 76.)

Μὰ Δί' οὐκ ἐκεῖνος,   ἀλλ' ἔκυσε-μὲν Αἰσχύλον.
⏑⏑ –̎ ⏑ –́ ⏑   –̎ ⏑ ⏑́⏑ ⏑ –̎ ⏑ ⏑́ (*Ran.* 788.)

Κἄγωγ' ὅτε-δὴ 'γνων ἐνδεχομένην τοὺς λόγους.
- ‼ ∪∪ ⊥ - ‼ ∪ ⩛ ∪ - ‼ ∪ ⊥ (*Eq.* 632.)
Εὐθὺς-γὰρ ἡμάρτηκεν οὐράνιον ὅσον.
- ‼ ∪ ⊥ - ‼ ∪ ⊥ ∪ ⩛̈ ∪ ∪ ⩛ (*Ran.* 1136.)

258. — Les comiques en prennent à leur aise avec les lois de la coupe. On rencontre souvent chez eux des vers n'offrant trace ni de penthémimère ni d'hephtémimère :

Καὶ δὸς κύσαι κἀὐτὸς κύσον, καί-μοι φράσον.
- ‼ ∪ ⊥ - ‼ ∪ ⊥ - ‼ ∪ ⩛ (*Ran.* 755)
Κριὸς, τράγος, ταῦρος, κύων, ἀλεκτρυών.
- ‼ ∪ ⊥ - ‼ ∪ ⊥ ∪ ‼ ∪ ⊥ (*Nub.* 661.)

TÉTRAMÈTRE CATALECTIQUE ÏAMBIQUE

(Vers non employé par les tragiques.)

259. — Ce vers se compose de deux membres, un dimètre acatalecte et un dimètre catalectique :

Σαλπιγγολογχυπηνάδαι, σαρκασμοπιτυοκάμπται.
- ‼ ∪ ⊥ ∪ ‼ ∪ ⊥ - ‼ ∪ ⩛ ∪ ∪ ‼ - (*Ran.* 966.)
Σοφώτατον; — Σοφώτατόν-γ' ἐκεῖνον, ὦ τί-σ' εἴπω;
∪ ‼ ∪ ⊥ ∪ ‼ ∪ ⊥ ∪ ‼ ∪ ⊥ ∪ ‼ - (*N.* 1378.)

On l'appelle quelquefois *aristophanien*, *hipponactéen*.

260. — Si on attribue à chaque syllabe sa valeur normale, le vers a 4 + 3 temps marqués, ce qui donne, entre les deux membres, un rapport peu net pour l'oreille. Or la longue pénultième n'est jamais remplacée par ∪∪.

Cela donne à penser qu'en réalité c'était une longue

prolongée, et qu'un 8e temps marqué venait tomber sur la syllabe finale, comme cela a lieu dans le tétramètre catalectique anapestique (§ 164) :

Σαλπιγγολογχυπηνάδαι σαρκασμοπιτυοκάμπται.
–″⏑⊥ ⏑″⏑⊥ –″⏑⏕⏑ ⏑″₃⊥

261. — Le 7e pied est toujours un ïambe ⏑″₃.

Anapeste septième (*Thesm.* 547) par licence spéciale, à cause d'un nom propre (§ 219) :

Ἐγένετο, Μελανίππας ποιῶν Φαίδρας-τε·Πηνελόπην-δέ.
⏑⏕⏑⏑⏕⏑ –″⏑⊥ (pron. ποῶν) –″⏑⊥ ⏑⏑″₃⏕

Le 6e pied est toujours ou un ïambe ou, souvent, un tribraque. Quand c'est un tribraque, le vers se termine par ⏑ ⏕⏑ ⏑ ″₃ ⏕; la longue prolongée est mise en relief par la suite de brèves qui la précède.

Les pieds pairs autres que le sixième (le 2e, le 4e), admettent trois formes : ïambe, tribraque, anapeste (cf. § 253). Les pieds impairs autres que le septième (le 1er, le 3e, le 5e), admettent les trois mêmes formes et en outre deux autres : spondée, dactyle. La syllabe finale est indifférente (§ 2).

Ἀλλ' αὖθις αὖ τυπτήσομαι. — Νὴ τὸν Δί' ἐν-δίκῃ-γ'-ἄν.
–″⏑⊥ –″⏑⊥ –″⏑⊥ ⏑″₃⊥ (*Nub.* 1379; spondée premier, troisième, cinquième.)

Ἀπόλωλας· ἀδύνατος-γὰρ εἶ λέγειν· ἐμοὶ-δ' ὁμιλῶν.
⏑⏑″⏑⏕⏑ ⏑″⏑⊥ ⏑″⏑⊥ ⏑″₃⊥ (*Nub.* 1077; tribraque second, anapeste premier.)

Πρώτιστα-μὲν-γὰρ ἕνα-τιν'-ἂν καθῖσεν ἐγκαλύψας.
–″⏑⊥ ⏑⏕⏑⏑⊥ ⏑″⏑⊥ ⏑″₃⊥ (*Ran.* 911; tribraque troisième.)

Ἔπειτ' ἀπὸ-τῶν πρώτων ἐπῶν οὐδὲν παρῆκ'-ἂν ἀργόν.
∪‖∪∪⊥ -‖∪⊥ -‖∪⊥ ∪‖3 ⫫ (*Ran.* 948;
anapeste second.)

Ὠμοσπάρακτον παραλαβὼν μεταχειρίσαιο χρηστῶς.
-‖∪⊥ -⫫∪∪⊥ ∪∪‖∪⊥ ∪‖3⊥ (*Eq.* 345;
dactyle troisième, anapeste cinquième.)

Ἔγωγε-σ' εὐνοῶν-γε καὶ κηδόμενος. — Εἰπὲ-δή-μοι.
∪‖∪⊥ ∪‖∪⊥ -⫫∪∪⊥ ∪‖3⊥ (*Nub.* 1410;
dactyle cinquième.)

Le commencement du décret par lequel Démosthène fit déclarer la guerre à Philippe formait par hasard un tétramètre catalectique ïambique:

Δημοσθένης Δημοσθένους Παιανιεὺς τάδ' εἶπεν.
-‖∪⊥ -‖∪⊥ -‖∪⊥ ∪ 3 ⫫

Philippe, vainqueur à Chéronée, se mit à chanter ce vers après boire, en le scandant (πρὸς πόδα διαιρῶν) et en battant la mesure (ὑποκρούων): PLVTARCH. *Dem.* 20.

262. — *La coupe.* — Elle est souvent reculée d'un demi-pied; alors les temps marqués restent partagés en 4 + 4 :

Ἀλλ' αὐτὸ περὶ-τοῦ πρότερος εἰπεῖν πρῶτα διαμαχοῦμαι.
-‖∪⫫∪ -⫫∪∪⊥ - ‖∪⫫∪ ∪‖3⊥(*Eq.*339;
dactyle troisième ; tribraque second et sixième.)

Τοιαῦτα μέντοι καὶ τότ' ἔλεγεν ἔνδον, οἷάπερ νῦν.
-‖∪⊥ -‖∪⫫∪ ∪ ‖∪⊥ ∪‖3⊥ (*Nub.*
1361, tribraque quatrième.)

Οὐχ ἱππαλεκτρυόνας μὰ Δί' οὐδὲ τραγελάφους, ἅπερ σύ.
-‖∪⊥ ∪∪‖∪∪⊥ ∪ ⫫∪∪⊥ ∪ 3 ⫫ (*R.* 937 ;
anap. troisième et quatrième, tribr. cinquième.)

Il arrive même que les 4ᵉ et 5ᵉ temps marqués tom-

bent dans un même mot, de sorte qu'il devient impossible de délimiter les deux membres :

Ἥμαρτες, ἠράσθης, ἐμοίχευσάς-τι, κᾆτ' ἐλήφ=θης.
– II ◡ I II – ◡ I – II ◡ I ◡ $\frac{II}{3}$ I
(*Nub.* 1076.)

Κἄπειτ' ἐπειδὴ ταῦτα ληρήσειε καὶ τὸ δρᾶ=μα.
– II ◡ I – II ◡ I – II ◡ I ◡ $\frac{II}{3}$ ⩡ (*R.* 923.)

Αἰσθανόμενός-σου πάντα τραυλίζοντος ὅ τι νοοίζ=ης.
– ⩡ ◡ ◡ I – II ◡ I – II ◡ ◡ ⩡ ◡ II I

(*Nub.* 1381 ; dactyle premier, tribraque sixième.)

Cf. les libertés que prennent les comiques avec la coupe du trochaïque (§ 251) et avec celle du trimètre (§ 258).

TÉTRAMÈTRE ÏAMBO-TROCHAÏQUE

(Vers non employé par les tragiques.)

265. — Le tétramètre catalectique ïambique peut perdre le demi-pied faible initial de son second membre. Celui-ci devient trochaïque : II ◡ I ◡ ³ ⩡ ; on a donc un vers d'un type rare, ïambique par le commencement, trochaïque par la fin.

Il est probable que la finale du premier membre était alors une longue prolongée $\frac{I}{3}$:

Ἐγὼ-δὲ σὺν-ταῖσιν κόραις εἶμι καὶ γυναιξ=ίν.
◡ II ◡ I – II ◡ $\frac{I}{3}$ II ◡ I ◡ $\frac{II}{3}$ ⩡ (*Ran.* 444.)

Καὶ ταῦτα τοὐλαίου σπανί=ζοντος, ὦ νόη=τε.
– II ◡ I – II I II ◡ I ◡ ⩡ $\frac{II}{3}$ (*Vesp.* 252.)

SYSTÈMES

(Non employés par les tragiques.)

264. — Le système, dans le genre trochaïque ou ïambique comme dans le genre anapestique (§ 166) est un long vers à plusieurs membres. Il ne diffère du tétramètre catalectique que par l'étendue : le dimètre catalectique de la fin y est précédé de plusieurs dimètres acatalectes, et non d'un seul. Parmi eux peut se trouver un monomètre (cf. § 166).

Chaque ligne est un *membre*, non un *vers* (§ 46).

Noms divers du dimètre acatalecte trochaïque : *anacreonteus, alcmanius, angelicon*. On appelle aussi *anacreonteus* le double dimètre (tétramètre acatalecte) trochaïque et le double dimètre (tétramètre acatalecte) ïambique.

265. — *Exemple de système trochaïque.* — La syllabe finale de chaque membre est indifférente, les pieds pairs admettant les formes ⏗∪ et ⏗–, mais l'hiatus entre deux membres est interdit. Ici le poète triche sur la séparation des septième et huitième membres :

Pax

Ἀλλ' ἀναμνησθέντες, ὦνδρες,	″ ∪ ⊥ –	″ ∪ ⊥ –
τῆς διαίτης τῆς παλαιᾶς,	″ ∪ ⊥ –	″ ∪ ⊥ –
ἣν παρεῖχ' αὕτη-ποθ' ἡμῖν,	″ ∪ ⊥ –	″ ∪ ⊥ –
τῶν-τε παλασίων ἐκείνων,	″ ∪ ⏗ ∪ ∪	″ ∪ ⊥ –
τῶν-τε σύκων τῶν-τε μύρτων,	″ ∪ ⊥ –	″ ∪ ⊥ –
τῆς τρυγός-τε τῆς γλυκείας,	″ ∪ ⊥ ∪	″ ∪ ⊥ –
τῆς ἰωνιᾶς-τε τῆς πρὸς-	″ ∪ ⊥ ∪	″ ∪ ⊥ –
τῷ φρέατι, τῶν-τ' ἐλαιῶν,	″ ∪ ⊥ ∪	″ ∪ ⊥ –
ὧν ποθοῦμεν,	(*monomètre*)	″ ∪ ⊥ ∪
ἀντὶ-τούτων τήνδε νυνὶ	″ ∪ ⊥ –	″ ∪ ⊥ –
τὴν θεὸν προσείπατ	″ ∪ ⊥ ∪	″ ∪ ⏗

266. — *Exemple de deux systèmes ïambiques.* — Dans le second, les mots εἰπεῖν et νικήσαντα sont partagés entre deux membres.

Ran.

384 Δήμητερ, ἁγνῶν ὀργίων
ἄνασσα, συμπαραστάτει, [suivant).
καὶ σῶζε τὸν σαυτῆς χορόν. (-ρόν allongé par le κ-
καί-μ' ἀσφαλῶς πανήμερον (-ρον allongé par le π-
παῖσαί-τε καὶ χορεῦσαι. [suivant).
389 Καὶ πολλὰ-μὲν γέλοιά-μ' εἰ-
-πεῖν, πολλὰ-δὲ σπουδαῖα, καὶ
τῆς σῆς ἑορτῆς ἀξίως
παίσαντα καὶ σκώψαντα νι-
-κήσαντα ταινιοῦσθαι.
⏓ –̋ ⏑ –́ ⏓ –̋ ⏑ –́ (4 fois).
– –̋ ⏑ –́ ⏑ –̋$_3$ –́

CHAPITRE VIII

LES RYTHMES TROCHAÏQUE ET ÏAMBIQUE CHEZ LES LATINS

LA VIEILLE VERSIFICATION DRAMATIQUE.

(Comédies de Plaute, Térence, et fragments des comédies de Cécilius, Afranius, etc. ; fragments des tragédies d'Ennius, Pacuvius, Accius, etc.)

267. — Les anciens dramatiques latins ont imité le tétramètre catalectique trochaïque, le trimètre ïambique, le tétramètre catalectique ïambique, mais ils les ont modifiés pour les approprier à leur langue.

On donne à ces vers modifiés des noms nouveaux, exprimant non plus le nombre des μέτρα ou mesures, mais le nombre des pieds complets. Le trimètre, qui contient juste *six* pieds, devient un *senarius*. Le tétramètre catalectique, qui contient *sept* pieds complets (et un demi-pied), devient un *septenarius*.

Les Latins ont employé aussi un *octonarius* trochaïque et un *octonarius* ïambique ; ce sont des vers contenant juste *huit* pieds.

On distinguait dans les drames latins : 1° le dialogue, *deuerbium* ou *diuerbium* ; 2° le chant, *canticum* (comparer dans

notre théâtre les *couplets*, les *ariettes*). Au *deuerbium* appartenaient les tirades en sénaires ïambiques, au *canticum* les vers anapestiques, bacchiaques, etc., ainsi qu'une partie importante, peut-être la totalité, des vers trochaïques et des vers ïambiques autres que le sénaire.

268. — Les anciens dramatiques latins ont effacé presque entièrement la différence des pieds pairs et impairs (sur ce qui en reste, voir § 270). Un vers trochaïque admet des pieds condensés même aux places impaires, un ïambique même aux places paires.

Or, en grec, c'est l'alternance des deux espèces de pieds qui faisait l'unité des mesures (μέτρα), sur la considération desquelles est fondée la nomenclature grecque. L'alternance détruite, il y a en latin des pieds isolés et non des μέτρα; il est donc naturel que la nomenclature latine soit fondée sur le nombre des pieds.

269. — A Rome, ni les tragiques ni les comiques ne connaissent la loi de Porson. D'autre part les tragiques, aussi bien que les comiques, emploient librement des demi-pieds faibles formés de deux brèves.

Il n'y a donc pas, comme en grec, une métrique de la tragédie et une métrique de la comédie. La versification dramatique est une.

270. — *Place des pieds purs obligatoires.* — Dans le septénaire trochaïque, le septième pied est obligatoirement pur (⏑́⏑́ ⏑ ou ⏑́⏑́⏑ ⏑) :

Lassit**u**dinem **h**ercle **u**erba **tu**a mihi **a**ddunt; *ĕnĭc***a**s.
⏑́⏑́ ⏑ ⏑́ ⏑ ⏑́⏑́ ⏑ ⏑́ ⏑ ⏑́⏑́⏑ ⏑ ⏑́ – ⏑́⏑́ ⏑ (*trochée*) ⏑́

V**i**m, met**u**m, cruci**a**tum, c**u**ram i**u**rgi**u**mque atque *ĭnŏpĭ***a**m.
⏑́⏑́ ⏑ ⏑́ ⏑⏑ ⏑́⏑́ – ⏑́ – ⏑́⏑́ ⏑ ⏑́ – ⏑́⏑́⏑ ⏑ (*tribraque*) ⏑́

Ecquid am**a**re u**i**deor? — D**a**mnum, qu**o**d Merc**u**rius *mĭnĭme* *ă***m**at.
⏑́⏑́ ⏑⏑ (§ 279) ⏑́ ⏑ ⏑́⏑́⏑ – ⏑́ – ⏑́⏑́ – ⏑́⏑ – ⏑́⏑́⏑ ⏑ (*tribraque*) ⏑́

(*Merc.* 157, 162, *Poen.* 327.)

271. — Dans le sénaire ïambique, le sixième pied est obligatoirement pur (⏑ ⏑́):

Magno atque solido multat infortunĭo.
– ″ ⏑ ⏑́⏑ – ″ ⏑ ′ – ″ ⏑ ′ (*Merc.* 21.)

Nam cur me miseram uerberas? — Vt miserā sis.
– ″ – ⏑́⏑ – ″ ⏑ ′ – ″⏑ ⏑ ′ (*Aul.* 42.)

De même le huitième pied, dans l'octonaire ïambique :

Putem ego quem uideam aeque esse maestum, ut quasi dies si dictă *sit?*
(*As.* 838.) ⏑ ″⏑ – ⏑́⏑ – ″ ⏑ ′ – ″⏑ ⏑ ′ – ″ ⏑ ′

Dans le septénaire ïambique, le quatrième pied est obligatoirement pur quand il termine le premier membre:

Erus istunc nouit atque *ĕrum hic.* Ero huic praesente reddam.
⏑⏑ ″ – ′ ⏑ ″ ⏑ ′ ⏑ ″ – ′ ⏑ ″ ⏑ (*As.* 456.)

Dans l'octonaire ïambique, le quatrième pied est obligatoirement pur quand il termine le premier membre :

Num quisquam adire ad-o *stĭum* dignum arbitratur? Ecce me.
– ″ ⏑ ′ ⏑ ″ ⏑ ′ – ″ ⏑ ′ ⏑ ″ ⏑ ′ (*Merc.* 131.)

272. — *Autres places.* — Hors des places où le pied pur est obligatoire, chaque pied d'un vers trochaïque ou ïambique admet en latin les formes suivantes :

Vers trochaïque :		Vers ïambique :	
PIEDS PURS :		PIEDS PURS :	
Trochée :	′ ⏑	Ïambe :	⏑ ′
Tribraque :	⏑́⏑ ⏑	Tribraque :	⏑ ⏑́⏑

PIEDS CONDENSÉS :		PIEDS CONDENSÉS :	
Spondée :	–́ –	Spondée :	– –́
Anapeste :	⏑́⏑ –	Dactyle :	– ⏑́⏑
Dactyle :	–́ ⏑⏑	Anapeste :	⏑⏑ –́
Procéleusmatique :	⏑́⏑ ⏑⏑ très rare.	Procéleusmatique :	⏑⏑ ⏑́⏑

Le procéleusmatique ⏑⏑ ⏑́⏑ est fréquent comme pied initial d'un vers ïambique (§ 290); quelquefois il se trouve aussi à une autre place. Quelquefois un vers trochaïque présente un dactyle –́ ⏑⏑ suivi d'un anapeste ⏑́⏑ –, ce qui donne la même suite de deux couples de brèves ⏑⏑ ⏑́⏑.

Le procéleusmatique ⏑́⏑ ⏑⏑ est très rare dans le vers trochaïque. Il est très rare aussi qu'un vers ïambique présente un dactyle – ⏑́⏑ suivi d'un anapeste ⏑⏑ –́, ce qui donne la même suite ⏑́⏑ ⏑⏑.

275. — *Cas où le temps marqué tombe sur une finale.* — Il y a un reste de distinction entre les places paires et les places impaires, quand un mot de plus d'une syllabe reçoit sur sa finale un temps marqué.

En pareil cas, le demi-pied qui précède cette finale est le plus souvent formé d'une brève unique si le temps marqué est pair, d'une longue ou de deux brèves si le temps marqué est impair. Par exemple, des mots comme *dăr*es ⏑ –́, *n*e*mĭn*i II ⏑ –́, *m*u*liĕr*e*m* ⏑̎⏑ ⏑ –́ sont plutôt placés de façon que leur finale appartienne à un pied pair, et des mots comme *magn*a*s* – –̎, *mĕrĭt*o ⏑⏑ –̎, i*ndign*u*m* –́ – –̎, co*nsĭlĭ*is –́ ⏑⏑ –̎, de façon que leur finale appartienne à un pied impair. En autres termes :

1° Un pied trochaïque qui se termine avec une pénultième (la finale n'étant pas élidée) est le plus souvent pur s'il est impair.

Il n'y a pas d'exception quand il s'agit du septième pied du septénaire, car c'est d'ailleurs un pied pur obligatoire. Pour le troisième pied, voir § 285 ; pour le cinquième, § 276.

2° Un pied ïambique qui se termine avec une finale est le plus souvent pur s'il est pair.

Il n'y a pas d'exception quand il s'agit du sixième pied du sénaire ou du huitième de l'octonaire, car ce sont d'ailleurs des pieds purs obligatoires. De même pour le quatrième pied du septénaire ou de l'octonaire, quand il termine le membre.

Inversement : 3° les mêmes pieds trochaïques sont le plus souvent condensés s'ils sont pairs (ci-dessous § 274); 4° les mêmes pieds ïambiques sont le plus souvent condensés s'ils sont impairs (ci-dessous § 275).

274. — Reprenons 3°. Un pied trochaïque qui se termine avec une pénultième (la finale n'étant pas élidée) est le plus souvent condensé s'il est pair.

Ceci est une règle obligatoire, quand il s'agit du sixième pied du septénaire, qui est suivi d'un pied pur obligatoire :

C**e**rtumst, **i**bo ad m**e**dicum atque **i**bi me t**o**xi*co* *mor*ti dab**o**.
Ⅱ – Ɪ – Ⅱ⏑ – Ɪ⏑ – Ⅱ ⏑ Ɪ – (*spond.*) Ⅱ ⏑ Ɪ

N**o**n tu sc**i**s, quant**u**m ma **a**rum r**e**rum *sustĭnĕ* **a**m. — Sci**o**.
Ⅱ – Ɪ – Ⅱ ⏑ Ɪ – Ⅱ – Ɪ ⏑⏑ (*dactyle*) Ⅱ ⏑ Ɪ

(*Merc.* 472, 476.)

Il n'arrive donc jamais qu'un trochaïque paraisse finir deux fois de suite. Cela arrive souvent en grec, et même on a des vers qui paraissent finir trois fois. *Pers.* 170 :

Μ**ή**τ' ἀχρ**η**μάτ**ο**ισι λ**ά**μπειν φ**ῶ**ς, ὅσ**ο**ν σθέν**ο**ς πάρ**α**.
Ⅱ ⏑ Ɪ ⏑ Ⅱ ⏑ Ɪ – Ⅱ ⏑ Ɪ ⏑ Ⅱ ⏑ ⏑̍

275. — Reprenons 4°. Un pied ïambique qui se ter-

mine avec une finale est le plus souvent condensé s'il est impair.

Ceci est une règle obligatoire, quand il s'agit d'un pied immédiatement suivi d'un pied pur obligatoire.

Cinquième pied du sénaire (le sixième est nécessairement pur) :

Pater ad mercatum hinc me meus *mīsit* Rhodum.
∪∪ ″– ′– – ″∪ ′– –″ (*spondée*) ∪ ′∪ (*Merc.* 7.

Tibi denique iste pariet laetitiam labos.
∪∪ ″∪ ′– ∪ ″∪∪ – ′– ∪∪ ″ (*anapeste*) ∪ ′– (*Merc.* 72.)

Septième pied de l'octonaire (le huitième est nécessairement pur) :

Perii ; animam nequeo uertere ; nimis nihili *tibīcen* siem.
∪∪ ″∪ – ′∪ ∪ – ″ ∪′∪ ∪∪ ″∪ – ′– – ″ (*spondée*) ∪ ′∪

Hisce opera ut data sit. — Quae non data sit ? non potest *fĭĕrī*. — Potest.
– ″∪ – ′∪ – ″ – ′∪ – ″∪ ′– ∪∪ ″ (*anap.*) ∪ ′–

(*Merc.* 125, *Ad.* 530.)

Il n'arrive donc jamais, en latin, qu'un ïambique paraisse finir deux fois de suite (...*mĕus Rhŏdum; ...credĕret sĭbi*). En grec, cela arrive souvent ; et même on a des vers qui paraissent finir trois fois :

Ὄλωλα, καὶ-δὴ νερτέρων ὁρῶ πύλας.
∪ ″∪ ′– – ″∪ ′– ∪ ″ ∪ ′– (*Hipp.* 1447.)

Troisième pied du septénaire (le quatrième est nécessairement pur quand il termine le membre) :

Argenti ui*gintī* minas, si adesset, accepisset.
– ″– ′– – ″ (*spondée*) ∪ ′– ∪ ″∪ ′– – ″∪ (*As.* 396.)

Sit, non sit, non *èdèpol* scio ; si is est, cum esse oportet.
– ″– ′– ∪∪ ″ (*anapeste*) ∪ ′– ∪ ″ ∪ ′– ∪ ″∪ (*As.* 465.)

Troisième pied de l'octonaire (le quatrième est nécessairement pur quand il termine le membre) :

Quod uulgus ser*uōrum* solet, dolis ut me deluderes.
– ″ – ′ – ″ (*spondée*) ∪ ′ ∪ ″ – ′ – ″ ∪ ′ (*Andr.* 583.)

At edepol tu *călĭdam* picem bibito ; aegritudo abscesserit.
∪ ‴ ∪ – ′ ∪∪ ″ (*anap.*) ∪ ′ ∪∪ ″ ∪ ′ – ″ ∪ ′ (*Merc.* 140.)

Il n'arrive donc jamais qu'un premier membre de septénaire ou d'octonaire paraisse finir deux fois de suite.

276. — Le caractère obligatoire des règles se transmet, en quelque sorte, de proche en proche.

Si un des pieds trochaïques obligatoirement condensés, étudiés § 274, est précédé d'un autre pied terminé avec une pénultième, celui-ci est obligatoirement pur. Exemple, *t*o*xĭc*o devant *mort*i.

Si un des pieds ïambiques obligatoirement condensés, étudiés § 275, est précédé d'un autre pied terminé avec une finale, celui-ci est obligatoirement pur. Exemples, dans le sénaire, *mĕ*us devant *mīs*i*t;* dans l'octonaire, *pŏt*est devant *fĭĕr*i.

Ainsi un vers, soit ïambique soit trochaïque, ne peut finir par *nost*er *mīs*i*t Rhod*u*m*, i*mmĕrĭt*o *mīs*i*t Rhod*u*m*, i*ndign*u*s fĭĕr*i *pot*e*st*, *sĕd ĭt*e*m fĭĕr*i *pot*e*st*. Le second membre peut avoir les formes

...*t*e*cum*	c*o niunct*u*s*	si e m.	
″ –	′ – ″	∪ ′	(*Aul.* 229.)
...*m*o*res*	*m*e*lior* e*s*	sib i.	
″ –	′ ∪ – ″	∪ ′	(*Aul.* 492.)
...*l*u*do*	*f*i*dicini*o	dom u m.	
″ –	′ ∪ ∪∪ ″	∪ ′	(*Rud.* 43.)
...*t*a*bulis*	e*xscript*o*s*	hab e t.	
‴ ∪ –	′ – ″	∪ ′	(*Rud.* 21.)

...*oculos*	*effodiam*	domi.	
⏑́⏑ –	–́ ⏑⏑ –̋	⏑ –́	(*Aul.* 189.)
...*merito*	*meditabar.*	Quid est?	
⏑́⏑ –	⏑́⏑ – –̋	⏑ –́	(*Aul.* 550.)
...*iussit*	*dimidium*	dari.	
–̋ –	–́ ⏑⏑ –̋	⏑ –́	(*Aul.* 291.)

Dans tous ces exemples, le second membre commence par un mot ⏑⏑ – et un mot ⏑⏑ ⏑⏑ –. On ne peut intervertir les deux mots (*coniunctus tecum*, *meliores mores*, etc.).

Dans le dernier exemple, *Aul.* 291, les manuscrits de Plaute ont à tort *dimidium iussit*, mais Aulu-Gelle cite le vers avec l'ordre véritable : *iussit dimidium*. — *Merc.* 6, le second membre *Mercator Macci Titi* (ou *Mercator; Macci est Titi?*) appartient à un sénaire qui n'est pas de Plaute, et qui fut ajouté lors d'une reprise de la pièce. — Un mot ⏑⏑ ⏑⏑ – peut commencer le second membre pourvu qu'il ne soit pas suivi d'un mot ⏑⏑ –. Ainsi...*pistillum mortarium* (*Aul.* 95),...*formicis papauerem* (*Trin.* 410).

277. — *Temps marqué tombant sur une finale brève.* — Quand un mot de plus d'une syllabe est terminé par une brève, cette finale ne peut recevoir un temps marqué que si on peut la remplacer par une longue sans que le vers devienne faux. En autres termes : le 1° groupe ...⏑́, ⏑ – n'est pas licite; 2° le groupe ... ⏑́, ⏑⏑ n'est licite qu'à une place admettant aussi le groupe ... –́, ⏑⏑.

Ainsi ni un sénaire ïambique, ni un premier membre de septénaire ou d'octonaire ïambique, ni un septénaire trochaïque, qui peuvent finir par *retineo* ⏑́⏑ ⏑ –́, ne peuvent pourtant finir par [da]*re teneo* ⏑ ⏑́⏑ ⏑ –́ ou [crede]*re teneo* –́ ⏑ ⏑́⏑ ⏑ –́. Car ils ne peuvent finir par *dares teneo* ⏑ – ⏑ ⏑ – ou *crederes teneo* – ⏑ – ⏑ ⏑ –.

O*mni*a *malef*a*cta* est admissible là où on pourrait mettre o*mni*u*m malef*a*cta* sans fausser le vers :

Nam omnia malefacta uostra repperi radicitus.

(Septénaire trochaïque; *Most.* 1111.)

O*pprim*i*t ego* est admissible là où on pourrait mettre o*pprim*u*nt ego* sans fausser le vers :

Interea somnus uirginem opprimit; ego limis specto.

(Septén. ïamb.; *Eun.* 601.)

278. — Cela revient à dire qu'une brève portant le temps marqué, quand elle terminait un mot et que par conséquent elle était suivie d'un très court silence, faisait plutôt l'effet d'une longue que l'effet d'une vraie brève; ... plutôt qu'à . Dans le second membre de sénaire o*mnib*u*s adi*i *man*u*m* (*Aul.* 378), on pourrait remplacer o*mnib*u*s adi*i, par o*mne d*i*speri*i, mais non par o*mne m*u*lier*e*s* (§ 274). Dans le dernier vers cité § 277, on dit que le 5e pied est un tribraque *-primit- e* et le 6e un ïambe *-go li-*; il serait plus exact de dire que le 5e est un ïambe bâtard *prim*i*t e*t le 6e un anapeste *ego li-*.

Si on compare ces deux seconds membres de sénaires ïambiques,

ipsemet	in exercitum	(*Amph.* 102)
abiit hinc	in exercitum	(*Amph.* 125),

on voit que dans l'un comme dans l'autre les deux derniers pieds sont formés par *in ex*e*rcit*u*m*, prononcé conformément à la vieille prosodie. Quant au pied précédent, c'est d'une part *-it hinc*, d'autre part *-semĕt*. Le pied *-semĕt* est un ïambe bâtard, où une brève finale portant le temps marqué joue le rôle d'une longue. Comparer, dans les vers épiques, les allongements dits « par la césure ».

279. — *Structure des demi-pieds* ◡◡. — D'après les deux paragraphes précédents, un demi-pied fort ◡́◡ n'est jamais formé de la finale d'un mot de plus d'une syllabe et de l'initiale du mot suivant. Dans un vers ïambique, un dactyle – ◡́◡ ne peut être formé par *magnŭs ă*[micus]. Dans un vers trochaïque, un anapeste ◡́◡ – ne peut être formé par [mag]*nŭs ămī*[cus].

Ces formes sont permises dans les vers anapestiques (chapitre VI).

Il en est de même des demi-pieds faibles ◡◡. Dans un vers trochaïque, un dactyle ⊥ ◡◡ ne peut être formé par [medi]*tārĭs ă*[uena]. Dans un vers ïambique, un anapeste ◡◡ ⊥ ne peut être formé par [medita]*rĭs ăuē*[na].

Ces formes sont permises dans les vers anapestiques, et le dactyle [medi]*tārĭs ă*[uena] est permis dans les vers dactyliques (Virg. *B.* I 2). On trouve par exception *Ecquĭd ămare* ‖ ◡◡ ⊥ ◡ au commencement d'un trochaïque (cité § 270) : *ecquid*, écrit aussi *etquid*, se prononçait-il *et quid* ?

280. — Faible ou fort, un demi-pied ◡◡ n'est jamais formé par la pénultième d'un mot dont la finale s'élide et l'initiale du mot suivant. Ni dans un vers ïambique ni dans un vers trochaïque on ne peut employer un dactyle *pascĭte ŭt*, ni un anapeste [pas]*cĭte ŭt an*[te].

Ces formes sont permises dans les vers anapestiques, et le dactyle *pascĭte ŭt* est permis dans les vers dactyliques (Virg. *B.* I 45).

281. — Un mot formant un dactyle peut former le premier pied d'un vers ïambique :

Dēsĭnĕ : iam conclamatumst. — **A**lias **re**s agis.
– ◡́◡ – ⊥ – ‖ – ◡́◡ – ‖ ◡ ◡́ (*Eun.* 348.)

En pareil cas, un demi-pied fort ◡́◡ est formé par les deux dernières syllabes d'un mot.

A toutes les autres places du vers ïambique, et à toutes les places du vers trochaïque, ni un demi-pied fort ni un demi-pied faible ne peuvent être formés de deux brèves terminant un mot.

Cette forme est admise dans les vers anapestiques, et pour le demi-pied faible dans les vers dactyliques. — A l'intérieur d'un vers ïambique ou trochaïque, un mot comme *dēsĭnĕ*, *aduertĕrĕ* est nécessairement ou élidé, ou suivi de deux brèves. *Nescĭŏ* fait exception, parce qu'en réalité on prononçait en deux, *ne scĭŏ*. Dans *istīcĭnĕ uos* (*Rud.* 110), et autres passages contenant le -*nĕ* interrogatif, il faut supprimer dans la prononciation l'*e* conservé par les copistes (§ 146) : *isticin uos* -‖-⊥. Il est inexact qu'il faille lire *Maccius uortit* ‖ ◡◡ ⊥ - pour *Maccus uortit* ‖ ◡ ⊥ - *As.* 11) l'auteur de ce vers apocryphe a confondu *Maccius*, le nom gentilice de Plaute, avec *Maccus*, personnage des Atellanes).

282. — D'après les paragraphes précédents, quand un demi-pied (soit fort, soit faible) est constitué par deux brèves, ces deux brèves ne sont pas quelconques.

Elles peuvent former juste un mot, comme *măgĭs*, *quăsĭ*, *pătĕr* :

Tu me bos *magis* haud respicias, gnatus *quasi* numquam siem.
‖ - ⊥ ◡◡ ‖ - ◡́◡ - ‖ - ◡́◡ - ‖ ◡ ◡́ (*Aul.* 231.)

Pariter moratum, ut *pater* auusque huius fuit.
◡◡ ‖ - ⊥ - ◡́◡ ◡ ⊥ - ‖ ◡ ◡́ (*Aul.* 22.)

Elles peuvent constituer le commencement d'un mot de plus de deux syllabes, comme *fămĭliaris*, *fămĭlia*, *uŏlŭit*, *nĕŭtrubi*, *hăbĕam*, *stăbĭle*, *stăbŭlum* :

Ego Lar sum *famĭ*liaris ex hac *famĭ*lia.
◡◡ ‖ - ◡́◡ ◡ ‖ ◡ ⊥ - ◡́◡ ◡ ⊥ (*Aul.* 2.)

Numquam indicare id filio *uoluit* suo
– ″ ◡ ′ – ″ ◡ ′ ◡◡ ″ ◡ ′ (*Aul.* 10.)

Neutrubi habeam stabile stabulum, siquid diuorti fuat.
‴ ◡ ′◡ – ‴◡ ◡ ′◡ – ″ – ′ – ″ ◡ ′ (*Aul.* 233.)

Elles peuvent être à l'intérieur d'un mot d'au moins quatre syllabes : *condĭcĭonem*, *insĭdĭis* :

Tam optumumst; tu co*ndicio*nem hanc accipe; ausculta mihi.
″ ◡ ′ – ″ ◡◡ ′ – ″ ◡ ′ – ″ ◡ ′

Ne mi ex in*sidi*is uerba inprudenti duit.
– ″ – ′◡ – ″ – ′ – ″ ◡ ′ (*Aul.* 237, 62.)

Enfin la première peut appartenir à un monosyllabe, ou bien à un disyllabe élidé, et la seconde au mot suivant; ainsi *ŭt ĭnopem*, *ĭta ăuido*, *ŭbi ĭs* :

*Vt i*nopem atque innoxium abs te atque abs tuis me inrideas.
‴◡ ◡ ′ – ″ ◡ ′ – ″ ◡ ′ – ″ ◡ ′

Is quoniam moritur, *ita a*uido ingenio fuit.
– ‴◡ – ′◡ ◡ ‴◡ ◡ ′ ◡◡ ″ ◡ ′

Vbi is obiit mortem qui mi id aurum credidit.
◡◡ ‴◡ – ′ – ″ ◡ ′ – ″ ◡ ′ (*Aul.* 221, 9, 15.)

283. — *La vieille prosodie.* — La prosodie des anciens dramatiques n'est pas tout à fait la même que celle de Virgile. Ils abrègent parfois *enim* ◡◡, *suum* ◡◡, *ehem* ◡◡, *eam* ◡◡, *adest* ◡◡, *domō* ◡◡, *modīs* ◡◡, *Iouem* ◡◡, *uoluptatem* ◡◡ – –, *id ipsum* ◡◡ –, *ad illam* ◡◡ –, *ubi iste* ◡◡ ◡, de façon que la brève initiale et la longue abrégée qui la suit forment ensemble un même demi-pied, et représentent ensemble la monnaie d'une même longue.

Plaute prononce *miles* avec deux *s*, *miless*; Térence prononce *augeāt*; Plaute prononce *estĭ* pour *estĭs* et Térence *tempŭ* pour *tempŭs*, etc. Le détail de ces faits appartient à la prosodie.

SEPTÉNAIRE TROCHAÏQUE.

(Correspondant au tétramètre catalectique;
on appelle quelquefois ce vers *uersus quadratus*.)

284. — La coupe est ordinairement après le 4e pied, comme en grec :

In qua ciuitate tandem te arbitrare uiuere?
″ – ´ ⏑ ″ ⏑ ´ – ″ ⏑ ´ ⏑ ″ ⏑ ⏑́ (*Ad.* 685.)

Parfois elle recule d'un demi-pied :

Venit, neque magister, quem diuidere argentum oportuit.
″ – ⏑́⏑ ⏑ ″ – ´ – ⏑⏑́⏑ – ´ ⏑ ″ ⏑ ⏑́ (*Aul.* 180.)

Id ipsum metuo ut credant; tot concurrunt ueri similia.
⏑⏑́⏑ – (§ 283) ⏑́⏑ – ″ – ´ – ″ – ´ – ⏑⏑́⏑ ⏑ ⏑́ (*Ad.* 627.)

Pessima haec est meretrix. — Ita uidetur. — Immo si scias.
″ ⏑ ´ – ⏑⏑́⏑ – ⏑́⏑ ⏑ ″ ⏑ ´ – ″ ⏑ ´ (*Ht.* 599.)

Exemples d'élision après quatre pieds :

Quae mea comminus machaera atque hasta hostibit e manu.
″ ⏑⏑ ´ ⏑ ″ ⏑ ´ – ″ – ´ ⏑ ″ ⏑ ´ (ENNIVS.)

Quid lacrimas? — Pater, obsecro. ausculta. — Aeschine, audiui omnia.
″ ⏑⏑ ´ ⏑⏑ ″ ⏑ ´ – ″ ⏑ ´ – ″ ⏑ ⏑́ (*Ad.* 679.)

Exemples d'élision après trois pieds et demi :

Ted exposco ut hoc consilium Achiuis auxilio fuat.
″ – ´ ⏑ ″ – ⏑́⏑ ⏑ ″ – ´ ⏑⏑ ″ ⏑ ⏑́ (ENNIVS.)

Ne morae molestiae que imperium erile habeat sibi.
″ ⏑ ´ ⏑ ″ ⏑ ´ – ⏑⏑́⏑⏑ ´ ⏑⏑ ″ ⏑ ´ (*Aul.* 588.)

285. — Quand un mot de plus d'une syllabe reçoit le temps marqué quatrième sur sa finale, le troisième pied est pur (§ 273) :

Ego habeam po*tissĭm*um. — Tun habeas me inuito meam?
⏑⏑‴ ⏑ –′ ⏑ –″ ⏑ –′ – ⏑⏑‴ – –′ – –″ ⏑ ⏑⏑′ (*Aulul.* 756.)

Carpam, et cyathos *sorbĭl*ans paulatim hunc producam diem.
–″ – ⏑⏑′ – –″ ⏑ –′ – –″ – –′ – –″ ⏑ ⏑⏑′ (*Adelph.* 591.)

Nam qui ero ex sen*tentĭ*a seruire seruus postulat.
–″ ⏑ –′ – –″ ⏑ –′ – –″ ⏑ –′ – –″ ⏑ ⏑⏑′ (*Aul.* 588.)

286. — Septième pied : –⏑ ou ⏑⏑⏑ (§ 270; sur une forme défendue du tribraque, voir § 277).

Autres pieds (indifféremment les pieds pairs et les pieds impairs) : –⏑, ⏑⏑⏑, – –, ⏑⏑–, –⏑⏑, peut-être ⏑⏑ ⏑⏑ (§ 272). — Pour le sixième, voir § 274; pour le cinquième, § 276. Pour la forme des demi-pieds ⏑⏑, §§ 279-282. La loi de Porson est ignorée des Latins.

Il faut remarquer surtout l'emploi des pieds condensés à des places impaires : c'est la principale différence entre le vers latin et le vers grec. Spondées impairs :

Multis modis sum *circumu*entus, *morbo*, exilio atque inopia.
–″ – ⏑⏑′ – (§ 283) –″ – –′ – –″ – ⏑⏑′ – ⏑⏑‴ ⏑ –′ (Ennius.)

Nemini cre*do qui* large *blandust* diues pauperi.
–″ ⏑ –′ – –″ – –′ – –″ – –′ – –″ ⏑ –′ (*Aul.* 196.)

Anapestes impairs :

Iuppiter tibi summe tandem *male re* gesta gratulor.
–″ ⏑ –′ ⏑⏑ –″ ⏑ –′ – ⏑⏑‴ – –′ – –″ ⏑ ⏑⏑′ (Ennius.)

Aliae res obnoxiosae nocte in obscura latent.
⏑⏑‴ – –′ – –″ ⏑ –′ – –″ ⏑ –′ – –″ ⏑ –′ (Ennius.)

Verum enim quando *bene prom*eruit, fiat, suom ius postulat.
ıı ⏑⏑ (§ 283) ı – ıı⏑ – ı⏑ – ıı – ı⏑ – (§ 283) ıı ⏑ı
(*Ad.* 201.)

Dactyles impairs :

Tum pauor sapientiam omnem mi *exani*mato expectorat.
ıı ⏑ ı ⏑⏑ ıı ⏑ ı – ıı ⏑⏑ ı – ıı ⏑ ı (Ennius.)

*Non temer*a*riumst, ubi* diues blande appellat pauperem.
ıı ⏑⏑ ı ⏑ ıı ⏑⏑ ı – ıı – ı – ıı ⏑ ı (*Aul.* 184.)

Les pieds impairs sont rarement condensés quand ils se terminent avec la pénultième d'un mot, § 273.

SÉNAIRE ÏAMBIQUE.

(Correspondant au trimètre.)

287. — La coupe est le plus souvent penthémimère; sinon elle est hephtémimère. Les sénaires des comiques latins, à l'égard de la coupe, sont plus réguliers que les trimètres grecs (même que ceux des tragiques).

Penthémimère :

Dehinc ne expectetis argumentum fabulae.
– ıı – ı ⏑ (*dehinc* monos.) ıı – ı – ıı ⏑ ı (*Adelph.* 22.)

Hephtémimère :

Qui uobis uniuersis et populo placent.
– ıı – ı ⏑ ıı – ı ⏑⏑ ıı ⏑ ı (*Ad.* 19.)

Penthémim. et hephtémim. avec élision à la coupe :

Disrumpor. — Argentum adnumerauit ilico.
– ıı ⏑ ı – ıı ⏑⏑ ı ⏑ ıı ⏑ ı (*Ad.* 369.)

Sperabam iam deferuisse adulescentiam.
-″-′ -″- ◡′◡ -″◡◡′ (*Ad.* 152.)

288. — La coupe est suffisante, si le premier membre a la longueur voulue avant élision faite :

Tibicinamque obsoniumque in nuptias.
-″◡′(◡) -″◡′ -″◡′ (*Aul.* 352 : cf. *Amph.* 944.)

Potius quam ubi te expectatum eiecisset foras.
◡◡″◡◡′ -″(◡) -′ -″◡′
(*Ad.* 109.)

289. — Très rarement un vers n'a ni l'une ni l'autre des deux coupes classiques. Alors il a d'ordinaire une trihémimère (coupe après 3 demi-pieds) accompagnée d'une ennéhémimère (coupe après 9 demi-pieds) :

Quem fratri adoptandum dedisti, neque boni.
-″(-) ◡′ -″◡′ - ◡◡″◡◡′ (*Ad.* 463.)

Ehem Demea, haud aspexeram te ; quid agitur ?
◡◡ (§ 283) ″◡(◡) ′ -″◡′ - ◡◡″◡ ◡ ◡′
(*Ad.* 373 ; cf. 57, *Ht.* 64, 776.)

290. — Sixième pied : ◡- ou ◡◡ (§ 271).

Très rarement un vers finit par *atque*, élidé (cf. les fins de vers de Sophocle, § 224), et lui-même précédé d'élision :

◡◡″-′ ◡″◡ ′ -″◡(-)′(◡)
Rationem. — Est hercle inepta. ne dicam dolo, atque
Absurda... (*Ad.* 375 ; cf. 217, 465.)

Autres pieds (indifféremment les pieds pairs et les pieds impairs) : ◡-, ◡ ◡◡, --, ◡◡-, -◡◡, ◡◡◡◡ (§ 272). Pour le cinquième, voir § 275 (à cette place, il y a une forme défendue du tribraque et du dactyle : § 277) ; pour le quatrième, § 276. Pour la forme des

demi-pieds ◡◡, §§ 279-282. La loi de Porson est ignorée des Latins.

Il faut remarquer surtout l'emploi des pieds condensés à des places paires : c'est la principale différence entre le vers latin et le vers grec. Spondées pairs :

Audi, atque *audi*tis hos*timen*tum adiungito.
– ‖ – ⊥ – ‖ – ⊥ – ‖ ◡ ⊥ (Ennius.)

Nequis *mire*tur qui *sim*, *pau*cis eloquar.
– ‖ – ⊥ – ‖ – ⊥ – ‖ ◡ ⊥ (*Aul.* 1.)

Dactyles pairs :

Apol*lo pue*rum pri*mus Pria*mo qui foret.
◡ ‖ – ⊥◡ – ‖ – ⊥◡ – ‖ ◡ ⊥ (Ennius.)

Patres *quae faci*unt, quae *fert adu*lescentia.
◡ ‖ – ⊥◡ – ‖ – ⊥◡ – ‖ ◡ ⊥ (*Ad.* 53.)

Anapestes pairs (en grec, licites chez les comiques) :

Exsurge, praeco; fac *populo au*dientiam.
– ‖ ◡ ⊥ – ‖ ◡◡ ⊥ ◡ ‖ ◡ ⊥ (Ennius.)

Incom*moditat*es sumptusque intolerabiles.
– ‖ ◡◡ ⊥ – ‖ – ⊥ ◡◡ ‖ ◡ ⊥ (*Aul.* 533.)

Les pieds pairs sont rarement condensés quand ils se terminent avec la finale d'un mot, § 273.

291. — *Procéleusmatique* ◡◡⊥◡. — Ce pied est fréquent à la première place :

*Ego sape*re opino esse optumum pro uiribus.
◡◡ ‖◡ ◡ ⊥ – ‖ ◡ ⊥ – ‖ ◡ ⊥ (Ennius.)

Ego quia non rediit filius quae cogito.
◡◡ ‖◡ – ⊥◡ – ‖ ◡ ⊥ – ‖ ◡ ⊥ (*Ad.* 35.)

On le trouve moins souvent aux autres places :

Causa. — *Facile equidem* facere possum si iubes.
-^ ◡◡ ◡́◡ - ◡́◡ ◡^ -^◡^ (*Ht.* 547.)

Vellem hercle factum, *ita meritu's.* — Meritus? quo modo?
-^◡^ ◡◡ ◡́◡ - ◡́◡ -^◡^ (*Ht.* 815.)

Anus quaedam prodit: haec *ubi aperuit* ostium.
◡◡^-^ (§ 283) - ^◡◡ ◡́◡ ◡^◡◡́ (*Ht.* 276.)

Aut ibi si cesses, euenire *ea satius* est.
-◡́◡ -^ - ^◡^◡◡ ◡́◡ ◡^ (*Ad.* 29.)

292. — *Dactyle suivi d'anapeste* -◡́◡ ◡◡^. — Cette consécution, qui donne aussi deux demi-pieds formant ensemble quatre brèves de suite, est rare :

Eam uidit ire e lu*do fidicinio* domum.
◡◡ (§ 283) ^◡^ -^- ◡́◡ ◡◡^◡◡́ (*Rud.* 43.)

Nunc profera*tur Iouem facere his*trioniam.
-^◡^ - ◡́◡ (§ 283) ◡◡^ ◡^◡◡́ (*Amph.* 90.)

Hic de eadem causa bis *iudicium adipisci*er.
-^-^ - ^-◡́◡ ◡◡^◡◡́

(*Phorm.* 406; *eadem* disyllabe.)

SEPTÉNAIRE ÏAMBIQUE.

(Correspondant au tétramètre catalectique; n'a pas non plus été employé par les tragiques.)

293. — La coupe tombe ordinairement après le quatrième pied, et, dans ce cas, ce pied est obligatoirement pur (§ 271). *Rud.* 291 :

Praesertim quibus nec quaes*tŭs est*, nec artem didicere ullam,
-^-◡́◡ -^◡^ (§ 283) ◡^-◡́◡ -^◡

Necessitate, quic*quĭd est* domi, id sat est habendum ;
Nos iam de ornatu prope*mŏdum ut* locupletes simus scitis:
Hisce hami atque haec harun*dĭnes* sunt nobis quaestu et cultu.

◡ –̋ ◡ –́ ◡ –̋ ◡ –́ ◡ –̋ ◡ –́ ◡ –̋ ◡
– –̋ – –́ – ◡̋◡ ◡ –́ ◡◡ –̋ – –́ – –̋ ◡
– –̋ – –́ ◡ –̋ ◡ –́ – –̋ – –́ – –̋ –

294. — Quelquefois le premier membre contient en plus une syllabe élidée, ou même la coupe est reculée d'un demi-pied ; dans un cas comme dans l'autre, le quatrième pied n'est pas obligatoirement pur :

Sed duce me ad illam, ubi st. I sane in Veneris fanum huc intro.
– –̋ ◡ ◡̋◡ (§ 283) ◡ –̋ – –́ (–) – ◡̋◡ – –́ – –̋ – (*Rud.* 386.)

At haec amicae erunt, ubi quamobrem adueneris resciscent.
◡ –̋ ◡ –́ ◡ –̋ ◡◡ –́ (◡) – –̋ ◡ –́ – –̋ –

Haud ita decet, si perpetuam hanc uis esse adfinitatem.
– ◡̋◡ ◡ –́ – –̋ ◡◡ –́ – –̋ – –́ ◡ –̋ ◡
(*Hec.* 790, 252.)

Amitterem? tum pol ego is essem uero, qui simulabar.
– –̋ ◡ –́ – ◡̋◡ ◡ –́ – –̋ – –́ ◡◡ –̋ ◡

Vt possis cum illa, ne te adulescens mulier defetiget.
– –̋ – –́ – –̋ ◡◡ –́ – ◡̋◡ – –́ ◡ –̋ ◡

Aut ea refellendo aut purgando uobis corrigemus.
– ◡̋◡ ◡ –́ – –̋ – –́ – –̋ – –́ ◡ –̋ ◡
(*Eun.* 606, *Phorm.* 794, *Hec.* 254.)

Un septénaire peut donc ne contenir aucun pied pur :

Etsi hoc meretrices aliae nolunt ; neque enimst in rem nostram.
– –̋ ◡◡ –́ – ◡̋◡ – –́ – ◡̋◡ – –́ – –̋ ◡ (*Hec.* 834.)

295. — La coupe est suffisante quand le premier membre a la longueur voulue avant élision faite :

Interea somnus uirginem opprimit; ego limis specto.
- ⏑̋⏑ - ⊥   -̋ ⏑ (⏑)   ⊥   ⏑ ⏑̋⏑ ⏑ ⊥   -̋ - (*Eun.* 601.)

Quid fiet? in eodem luto haesitas; uorsu ram solues.
-̋ ⏑ ⏑̋⏑   -̋ ⏑ (-)   ⊥   ⏑ -̋ - ⊥   -̋ - (*Phorm.* 780.)

Cf. la jonction des membres d'un système dans Lévius, § 306.

296. — *Septénaire asynartète de Plaute.* — Quand la coupe suit immédiatement le 4[e] pied, le premier *membre* ressemble à un *vers*, puisque son dernier pied est obligatoirement pur, comme le dernier pied du sénaire ou celui de l'octonaire. Plaute traite quelquefois le premier membre tout à fait comme un vers, car devant la coupe il admet l'hiatus et la syllabe indifférente. *As.* 651 :

Sed tibi si uiginti mi*nae* argenti proferentur,
Quo nos uocabis nomi*nĕ*? — Libertos. — Non patronos
— Id potius. — Viginti mi*nae* hic insunt in crumina.

- ⏑̋⏑ - ⊥   -̋ ⏑ ⊥ (*hiatus*)   -̋ - ⊥   ⏑ -̋ ⏑
-̋ ⏑ ⊥   -̋ ⏑ ⏑́ (*finale brève*)   -̋ - ⊥   ⏑ -̋ -
- ⏑̋⏑ - ⊥   -̋ ⏑ ⊥ (*hiatus*)   -̋ - ⊥   ⏑ -̋ -

Térence s'est interdit cette liberté.

Un vers dont le premier membre peut être traité comme un vers distinct est dit ἀσυνάρτητος « incohérent ».

297. — Un septénaire asynartète est en réalité l'assemblage de deux petits vers. Un septénaire à coupe normale peut être considéré à volonté comme un vers unique ou comme un assemblage de deux petits vers. Enfin un septénaire dont la coupe recule d'un demi-pied (§ 294) est un vers franchement unitaire.

Plaute fait alterner librement ces formes contradictoires. *As.* 554 :

Eae nunc legiones, copiae exercitusque eorum,
Vi pugnando, periuriis nostris fugae potiti;
Id uirtute huius conlegae meaque comitate factumst.

◡◡ (§ 283) ″◡◡ ˊ -″◡ ˊ (*hiatus*) -″◡ ˊ ◡″◡
-″- ˊ -″◡ ˊ (*coupe normale*) -″◡ ˊ ◡″-
-″- ˊ◡ -″- ˊ◡ (§ 283) ◡ (*c. reculée*) ″◡ ˊ ◡″-

298. — *Pieds admis.* — Le quatrième est forcément pur quand il termine le membre (§§ 271, 293).

Les autres ont les mêmes formes que dans le sénaire (§ 290). Pour le troisième, voir § 275. Pour la forme des demi-pieds ◡◡, §§ 279-282.

299. — *Le septième pied.* — Ce pied, en grec, est obligatoirement un ïambe (§ 261) ; en latin, il admet toutes les formes qui sont permises aux autres places. Ainsi l'ïambe (exemples §§ 296 et 297), le spondée, l'anapeste :

Artutos, audaces uiros, ualentes uir*gātō*res.
-″- ˊ -″◡ ˊ ◡″- ˊ -″- (*As.* 565.)

Si quidem hercle nunc summum Iouem te dicas, de*tĭnŭis*se.
-″◡◡ (§ 283) ˊ -″◡ ˊ -″- ˊ ◡◡″◡
(*As.* 414.)

En particulier, il admet aussi la forme du tribraque et celle du dactyle :

Videbitur factum uolo; redito huc con*tĭcĭnĭ*o.
◡″◡ ˊ -″◡ ˊ ◡″- ˊ ◡″◡- (*As.* 685.)

Cur me retentas? — Quia tui amans abeun*tĭs ĕgĕ*o.
-″◡ ˊ -″◡◡ ˊ (*hiatus*) ◡″◡◡ ˊ ◡″◡- (*As.* 591.)

Equidem hercle nullum perdidi, ideo quia numquam *ullum hăbŭi*.
◡◡″◡ ˊ -″◡ ˊ (*hiatus*) ◡◡″◡◡ ˊ -″◡- (*As.* 622.)

Vt meque teque maxume atque ingenio nost*rō dĕcŭi*t.
-″◡ ˊ ◡″◡ ˊ -″◡- ˊ -″◡◡ (577.)

Ainsi la pénultième longue peut être remplacée en latin par ⏑⏑. Ce n'est donc pas comme en grec une longue prolongée $\frac{''}{3}$ (§ 260), et, tandis que le vers grec paraît avoir huit temps marqués, le vers latin n'en a que sept (cf. le septénaire anapestique, § 188). — Ces 7 temps marqués sont partagés en 4 + 3, soit quand la coupe suit le quatrième pied, soit quand elle recule d'un demi-pied.

SYSTÈME TROCHAÏQUE, OCTONAIRE TROCHAÏQUE.

300. — Les anciens dramatiques latins ont altéré la structure du système grec. Les dimètres acatalectes grecs, simples *membres*, sont chez les Latins groupés deux à deux, en *vers*. Ceux-ci, ayant huit pieds, sont dits *octonaires*. A la fin du système on a soit comme en grec un simple dimètre catalectique, soit un dimètre acatalecte et un dimètre catalectique réunis en un seul vers; ce vers final est un septénaire.

Phorm. 187, système terminé par un septénaire :

Heu me miserum! cum mihi paueo, tum Antipho me excruciat animi,
Eius me miseret, ei nunc timeo, is nunc me retinet; nam absque eo esset,
Recte ego mihi uidissem et senis essem ultus iracundiam.

oct. –̋ – ⏑́⏑ – –̋ ⏑⏑ ⏑́⏑ – –̋ ⏑ –́ – ⏑̋⏑ ⏑̱ ⏑́⏑ – (*hiatus.*)
oct. ⏑̋⏑ – ⏑́⏑ ⏑̱ –̋ (ej) – ⏑́⏑ – –̋ – ⏑́⏑ – –̋ ⏑ –́ ⏑̱
sept. –̋ ⏑⏑ ⏑́⏑ – –̋ – ⏑́⏑ – –̋ ⏑ –́ – –̋ ⏑ ⏑́

Phorm. 465, système terminé par un septénaire :

Enim uero, Antipho, multimodis cum istoc animo es uituperandus,
Itane te hinc abisse et uitam tuam tutandam aliis dedisse?
Alios tuam rem credidisti magis quam tete animaduersuros?

oct. ⏑̋⏑ (§ 283) – –́ ⏑ –̋ – ⏑́⏑ – –̋ – ⏑́⏑ – ⏑̋⏑ ⏑ –́ ⏑
oct. ⏑̋⏑⏑ –́ ⏑ –̋ – –́ ⏑̋⏑ (§ 283) – –́ ⏑⏑ –̋ ⏑ –́⏑ (*hiat.*)
oct. ⏑̋⏑ – ⏑́⏑ (§ 283) – –̋ ⏑ –́ – ⏑̋⏑ – –́ ⏑⏑ –̋ – –́ –

Nam utut erant alia, illi certe quae nunc tibi domist consuleres,
Nequid propter tuam fidem decepta poteretur mali.

oct. ‴◡ ◡ ′– ◡◡ ″– ′– ″– ′◡ ◡ ″– ′◡ –

sept. ″– ′– ‴◡ (§ 283) ◡ ′– – ″◡ ′◡ – ″◡ ′–

Ad. 155, système terminé par un dimètre catalectique :

Obsecro populares, ferte misero atque innocenti auxilium ;
Subuenite inopi. — Otiose ; nunciam ilico hic consiste ;
Quid respectas? nihil periclist ; numquam, dum ego adero, hic te tanget
— Ego istam inuitis omnibus.

oct. ″◡ ′– ◡◡ ″– ′– ◡ ‴◡ – ′– ◡ ″– ′◡ ◡

oct. ″◡ ′– ◡◡ ″◡ ′– – ″◡ ′– ◡ ″– ′– ◡

oct. ″– ′– – ‴◡ ◡ ′– – ″– ′◡ ◡ ″– ′– ◡

dim. catal. ‴◡ (§ 283) – ′– – ″◡ ′

Les systèmes de Térence sont régulièrement construits. Ceux de Plaute présentent diverses difficultés, imputables tantôt au poète lui-même, tantôt à ses copistes et à ses éditeurs.

OCTONAIRE ÏAMBIQUE.

301. — De même que l'octonaire trochaïque, l'octonaire ïambique paraît provenir de l'union, en un seul *vers*, de deux *membres* d'un système. A la différence de l'octonaire trochaïque, les dramatiques latins l'emploient κατὰ στίχον, c'est à dire sous forme de vers indépendant ; aussi, les tirades en octonaires ïambiques ne se terminent pas par un vers catalectique. Elles sont d'ailleurs beaucoup plus longues que les systèmes trochaïques de Térence (elles peuvent remplir des scènes entières).

Systèmes ïambiques postérieurs (de Lévius) : § 306.

302. — La coupe est ordinairement après 4 pieds et

demi; quelquefois après quatre pieds juste. De toute façon le vers a huit temps marqués, répartis en 4 + 4. Si on fait abstraction du demi-pied faible initial (cf. §§ 244-248), ce qui reste forme un septénaire trochaïque, dont la coupe est ordinairement après 4 pieds, mais quelquefois après 3 pieds et demi (§ 284).

Le huitième pied est obligatoirement pur (§ 270). Quand le quatrième pied est immédiatement suivi de la coupe, lui aussi est obligatoirement pur (§ 271; cf. § 285 et § 293). — Autres pieds : §§ 272 et suivants.

Abs quiuis homine, quom est *ŏpus*, beneficium accipere gaudeas;
Verum enim uero id demum iuuat si, quem aequomst facere, is benefacit.
O frater, frater, quid ego nunc te laudem? satis certo scio,
Numquam ita magnifice quicquam dicam, id uirtus quin superet tua.
Itaque unam hanc rem me habere praeter alios praecipuam arbitror,
Fratrem homini nemini esse primarum artium magis principem.

Ad. – –″ – ⏑′⏑ ⏑ –″ ⏑ –′ (*coupe reculée*) ⏑⏑ ⏑″⏑ – ⏑′⏑ ⏑ –″ ⏑ –′
255 – ⏑″⏑ (§ 283) – –′ – –″ ⏑ –′ – –″ – ⏑′⏑ – ⏑″⏑ ⏑⏑′
– –″ – –′ – ⏑″⏑ ⏑ –′ – –″ – ⏑′⏑(§ 283) – –″ ⏑ –′
– ⏑″⏑ – ⏑′⏑ – –″ – –′ – –″ – –′ ⏑⏑ –″ ⏑ ⏑′
⏑⏑ –″ – –′ ⏑ –″ ⏑ –′ ⏑ ⏑″⏑ – –′ ⏑⏑ –″ ⏑⏑′
259 – ⏑″⏑ – –′ ⏑ –″ ⏑ –′ – –″ ⏑ –′ ⏑⏑ (§ 283) –″ ⏑⏑′

303. — *Octonaire asynartète de Plaute.* — Quand le premier membre a quatre pieds juste, Plaute admet à la coupe l'hiatus et la finale indifférente, comme il les admet à la coupe du septénaire (§ 296). Il mêle librement l'octonaire asynartète à l'octonaire unitaire, coupé après 4 pieds et demi. *Amph.* 250 :

Perduelles penetrant se in fu*gam*, ibi nostris animus additust;
Vortentibus Telebois telis complebantur corpora.

– –″ – ⏑′⏑ – –″ ⏑ ⏑′ (*hiatus*) ⏑⏑ –″ – ⏑′⏑ ⏑ –″ ⏑ –′
– –″ ⏑ –′ – ⏑″⏑ – –′ – –″ – –′ – –″ ⏑ ⏑′

LE VERS DE REIZ.

304. — Il fut découvert dans quelques passages de Plaute par Reiz, philologue allemand (1733-1790).

Aul. 153-160 (*Heia... poscam*), 415-446 (*Redi quo... ante aedis*), *St.* 3-5 (*De nostris... sumus semper*), *Cas.* 755-758 (*Quin tu... ibitur tecum*), *Most.* 891-894 et 899-900 (*Tace sis... oportet, Heus... aperit*).

Il se compose d'un membre ïambique de 4 pieds et d'une tripodie catalectique ⏔ ⏔́ ⏔ ⏔́ ⏑, que Reiz et la plupart des philologues ont crue ïambique aussi, mais qui en réalité est anapestique et a la même structure que les autres anapestiques de Plaute (voir §§ 184-185).

Eam si iubes, frater, tibi me poscere, poscam.
⏑⏑ (§ 283) ‖ ⏑ ⊥ – ‖ ⏑ ⊥ – ‖ ⏑⏑ ⊥ ⏑ (*Aul.* 160.)

Heia hoc face quod te iubet soror. Si lubeat faciam.
– ‖ ⏑⏑ ⊥ – ⏑ (§ 283) ⏑ ⊥ – ⏑ – ⏑⏑ (153.)

Me absente, nisi ego iusseram, uolo scire. Tace ergo.
– ‖ ⏑ ⏑ ⏑ ‖ ⏑ ⊥ ⏑⏑ (§ 283) ‖ ⏑⏑ ⊥ –
(*Aul.* 428.)

Adeo ut tu meam sententiam iam noscere possis,
⏑⏑ ‖ – ⏑ (§ 283) – ‖ ⏑ ⊥ – ‖ ⏑⏑ ⊥ –
Si ad ianuam huc accesseris, nisi iussero, propius,
– ‖ ⏑ ⊥ – ‖ ⏑ ⊥ ⏑⏑ ⏑ – (§ 185) ⏑ ⏑
Ego te faciam, miserrimus mortalis uti sis.
⏑⏑ ‖ ⏑⏑ ⊥ ⏑ ‖ ⏑ ⊥ – ‖ ⏑⏑ ⊥ – (*Aul.* 441-443.)

Le vers de Reiz, formé de deux membres disparates (cf. § 324), est asynartète (§ 296). *Most.* 891 :

Tace sis, faber, qui cuderè soles plumbeos nummos.
⏑⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{⏑}$ (*syll. indiff.*) ⏑⏑(§ 283) $\overset{II}{⏑⏑}$– (§ 185) $\overset{I}{-}$ –

TROCHAÏQUES ET ÏAMBIQUES DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE.

505. — La prosodie spéciale des anciens dramatiques (§ 283) est rejetée par Varron, Lévius, Catulle, et les poètes du temps de l'empire.

506. — Varron et Lévius admettent encore des pieds condensés aux places impaires des vers trochaïques et aux places paires des ïambiques, mais avec une certaine répugnance ; ils ont déjà une prédilection visible pour les pieds purs. Lévius, fragments de systèmes ïambiques :

Te Andromacha per ludum, manu	– $\overset{II}{⏑⏑}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$
lasciuola ac tenellula,	– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$
capiti meo, trepidans libens,	⏑⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$
insolito plexit munere.	– $\overset{II}{⏑⏑}$ – $\overset{I}{-}$(*sp.*) – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{⏑}$
Radiculae, herbae, surculi,	– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$
saurae inlices bicodulae, hin-	– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$
nientium dulcedines. (Cf. § 295.)	⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$
Complexa somno corpora ope-	– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{⏑}$⏑
riuntur ac suaui quie	⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$
dicantur.... (Cf. § 295.)	⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑...

Catulle et la plupart des poètes plus récents ont définitivement rétabli la distinction grecque des pieds pairs et impairs. Ils ont donc écrit des *trimètres* et non plus des *sénaires*; ils ont écrit des *tétramètres catalectiques* et non plus des *septénaires*.

307. — Aucun Latin n'observe la loi de Porson. — Les règles des §§ 270-271 et 273-282 sont restées en vigueur à toutes les époques. Toutefois Catulle et Horace n'observent pas celles des §§ 274-275. Chez eux, il arrive qu'un *vers* ou un *membre* paraît finir deux fois, le pied pénultième étant un ïambe qui se termine avec un mot :

Sella **i**n cur**u**li str**u**ma N**o***nĭus* sed**e**t.
-″◡′ - ″◡′ ◡″◡′ (trimètre; Cat. lii 2.)

In**e**pte, qu**a**e *pălam* sol**e**s hab**e**re t**a**nquam au**i**ta.
◡″◡′ ◡″◡′ ◡″◡′ ◡″◡
(tétr. catal. ïamb.; Cat. xxv 8.)

Naturellement ces mêmes règles n'ont pas à être appliquées dans les vers de six pieds purs (§ 314) :

Loqu**e**nte s**a**epe s**i**bilum **e***dĭdit* com**a**.
◡″◡′ ◡ ″◡′ ◡″◡′ (Catulle iv 12.)

Prudence les viole quelquefois sans motif particulier : ...*lĭbet pŏtest* (*Perist.* 943), ...*lătus fŏdit* (484).

308. — *Sénaires et septénaires.* — Le sénaire *ïambique* des anciens dramatiques, qui comporte des pieds condensés même aux places paires (autres que la sixième), a été repris par Phèdre dans ses *Fables* : il n'admet l'ïambe cinquième, l'anapeste second, l'anapeste quatrième, que si tout ce pied et la syllabe suivante appartiennent au même mot; il emploie le procéleusmatique aux trois places impaires

Autres sénaires : Publilius Syrus (fragment dramatique ?) cité par Pétrone 55 ; Ausone xx ; *Precatio terrae* et *Precatio omnium herbarum* (Bährens i p. 139) ; *Anthol.* 114 (Bährens iv) ; cf. Bährens v p. 411. — Septénaires trochaïques : Ausone v 10, xvi 12, xxv 2.

309. — *Tétramètre catalectique trochaïque.* — Les pieds impairs sont purs. Sénèque *Med.* 740, *Phaedr.* 1201, *Oed.* 223. *Peruig. Veneris* (Bährens IV p. 292). Florus (Bährens IV p. 346). Sérénus (Bährens *Fragm.* p. 385). Tibérianus I (Bährens III p. 264). Ennodius 256, 327, 388, 452 Vogel. Capella 117. *Sept. sap.* V (Bährens III p. 161). Luxorius (Bährens IV p. 389). Chez les auteurs des bas temps, il est souvent divisé en deux vers, un dimètre acatalecte et un dimètre catalectique.

Strophes de 3 tétramètres : Prudence *Cath.* 9, *Perist.* 1. Fortunat II 2.

310. — *Dimètre catalectique trochaïque.* — Les pieds impairs sont purs. Horace (§ 402). Sénèque *Oed.* 882.

311. — *Tripodie trochaïque.* — Horace (§ 403). Employée κατὰ στίχον par Césius Bassus (vers *phallique* ou *ithyphallique*) :

Pl**a**cidus **a**des ad **a**ras,
B**a**cche, B**a**cche, B**a**cche.

312. — *Trimètres ïambiques de Sénèque.* — Sénèque a employé dans ses tragédies (cf. *Apocoloc.* 7) le trimètre à pieds pairs purs, à la grecque, mais en appliquant d'ailleurs les règles latines du sénaire. Il admet l'anapeste non seulement à la première place, comme les tragiques grecs, mais à la cinquième et (dans les vers dont la coupe est hephtémimère) à la troisième place :

Loc**u**mque c**ae**lo p**u**lsa p**ae**licibus ded**i**.
⏑ ″ ⏑ ′ – ″ ⏑ ′ ⏑⏑ ″ ⏑ ′ (*Herc. Fur.* 4.)

Nunc uidua, n**u**nc exp**u**lsa, n**u**nc *ferar ob*rut**a**.
– ″ ⏑⏑ ⏑ ′ – ″ ⏑ ′ ⏑⏑ ″ ⏑ ′ (*HO.* 757.)

Vrb**i**s reg**e**ns *opulen*ta Th**e**ban**ae** loc**a**.
– ″ ⏑ ′ ⏑⏑ ″ ⏑ ′ – ″ ⏑ ′ (*HF.* 332.)

L'anapeste troisième est le plus rare, Sénèque usant surtout de la coupe penthémimère, avec laquelle, chez lui, ce pied est incompatible. On en a pourtant un bon nombre d'exemples : ainsi *Tro.* 307, 494, 516, 631, 904, 942.

Le procéleusmatique ⏑⏑ ⏑́⏑, que les Grecs n'emploient pas, est admis à la premiere place :

Mouet animus omnes fortis et leto obuius.
⏑⏑⏑̋⏑⏑–́ – –̋⏑–́ –⏑̋⏑⏑́ (*Tro.* 1146.)

On trouve *debetur ubi facias* –̋⏑⏑́⏑⏑⏑–̋ *Thy.* 1052.

Aucun Latin n'observant la loi de Porson, le cinquième pied peut être un dactyle, ce qui n'arrive pas chez les tragiques grecs :

Non causa, sed nunc pereat om*nis memo*ria.
–̋⏑–́ – –̋⏑⏑–́ –̋⏑⏑⏑́ (*HF.*, 408; cf. *Med.* 266, 268, *Oed.* 847.)

Le cinquième pied n'est jamais un tribraque. Jamais ce n'est un ïambe, sauf dans les fins de vers *căcūmine Tro.* 1080, *nĕpōtibus Med.* 512 (et les noms propres *Pŏlyxene*, etc. *Tro.* 195, *Med.* 709, *Thy.* 115, *HO.* 804, cf. § 218.)

L'élision est fréquente après le 9ᵉ demi-pied ; les fins de vers comme *deserui aetheris* (*HF.* 3), *dira ac fera* (19), *promissa occupet* (23), *saeua impero* (35), *meditantem opprime* (75), *alieno in loco* (344), *exitium ac lues* (358), sont beaucoup plus nombreuses que les fins sans élision comme *regni uindices* (255), *quae caelites* (265), *penates Labdaci* (495). — L'élision n'est pas rare après le 7ᵉ demi-pied : *robore experto tumet* (68), *me quoque inuasit tremor* (61), *sidera et caelum tulit* (73), *lumine ac placido intuens* (219), *concipe atque animum excita* (311), *tenere te inuitis scias* (343), *quod Ioui hoc regi licet* (489). On la trouve un peu moins souvent après le 1ᵉʳ demi-pied, moins souvent encore aux autres places.

313. — *Autres trimètres ïambiques.* — Les pieds pairs sont purs. Catulle LII. Horace (§ 320). Pétrone 89. Aviénus, *Ora*

maritima. Ausone IV 5, XVI 16, *epist.* VII 20, *epist.* XXI 2, *epigr.* 44, 62 (append. V 4, 9, 10, 16, 17, 26). Paulin de Nole *epist.* 12 (32), *carm.* 6 (7). Prudence *Ham.* préf. Priscien (Bährens V p. 264). Sidon. *epist.* IX 15. Capella 31, 120, 219, 289, 424, 566, 913, 997. Anthol. 152, 442, 469, 514 (Bährens IV). *Sept. sap.* II (Bährens III p. 160). Bährens V p. 98, 99, 100, 101, 106.

Strophe de 4 trimètres, Prudence *Psych.* préf. Strophe de 5 trimètres, Prudence *Cath.* 7, *Perist.* 10.

Distique formé d'un tétram. catal. troch. et d'un trimètre ïambique, Ausone *epigr.* 47.

Horace a l'anapeste cinquième *Epod.* 2,35 (...*laqueo gruem*) et 11,22 (...*mulierculam*). Il est peu probable qu'il faille contracter *-queo* ou *-lier-* en une syllabe.

314. — Trimètre formé de six ïambes purs : Catulle IV et XXIX. Virgile *Priap.* II et *Catal.* III, IV, VIII.

Phaselus ille quem uidetis, hospites.
⏑ ″ ⏑ ′ ⏑ ″ ⏑ ′ ⏑ ″ ⏑ ′ (CATULLE IV, 1.)

Opus foret uolare, siue linteo.
⏑ ″ ⏑ ′ ⏑ ″ ⏑ ′ ⏑ ″ ⏑ ′ (CAT. IV 5.)

315. — *Trimètre catalectique ïambique, dit* hipponactéen. — Les pieds pairs et le cinquième sont purs. Horace et Prudence (§§ 402, 403).

316. — *Tétramètre catalectique ïambique.* — Les pieds pairs, et probablement le septième, sont purs. Catulle XXV.

317. — *Dimètre ïambique.* — Les pieds pairs sont purs. Horace (§ 320). Sénèque *Ag.* 749. L'empereur Hadrien, fragm. Ausone III 2, IV 2, XXVIII 4, *epist.* IV 71, XVI 2, *epigr.* 30, 99, 114. Bährens *Fragmenta* p. 375, 383, 384.

Strophes de 4 dimètres : Prudence *Cath.* 1, 2, 11, 12, *Perist.* 2, 5. Sédulius, hymne sur le Christ. Ennodius 341-347 et 349-352 Vogel. Fortunat I 16, II 6, cf. p. 383-386 Leo.

318. — Strophes d'un trimètre et un dimètre : Horace (§ 320). Virgile *Catal.* V. Sénèque *Med.* 771. Martial I 49, III 14, IX 77, XI 59. Ausone XV 15, XVI 3, 5, 6, 27, *epist.* 15, 22, *epigr.* 16, 24, 46, 63. Paulin de Nole 10, 11, 13 (21). Prudence *Apoth.* préf. Boèce *Cons. phil.* II 7.

319. — *Dimètre catalectique ïambique* (Aeschrionion me-

trum). — Le second et le troisième pied sont purs. Pétrone fragm. xviii, xx, xxi Bücheler. Florus et Hadrien, fragm. Claudien, *Fescenn.* Symmaque *epist.* i 8. Sidoine *epist.* ix 13. Capella 126, 221, 726, 805, 917, 918. Boèce *Cons. phil.* iii 7. Bährens iv p. 392, 397, 441. Prosper dans Bède, *Grammatici Latini* vii p. 257. — Quand le demi-pied initial a la forme ⏖, le dim. catal. *ïambique* se confond avec le dimètre *ionique* ⏖ ‖ ⏑ – ⏑ ‖ ⏓ (p. ⏖ ‖ – ⏑⏑ ‖ ⏓); on l'appelle *anacreonteus.*

Strophe de 4 dim. catal. : Prudence, *Cath.* 6. Pseudo-Fortunat p. 382 Leo.

Système (où chaque ligne est traitée comme un *vers* et non comme un membre, § 46) formé de plusieurs dimètres catalectiques et d'un dimètre final doublement catalectique ⏓ – ⏑ – ⏑ ⏓ : Sénèque *Med.* 849.

Dim. catal. alternant avec un vers – ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏓, Bährens iv p. 113.

520. — *Épodes.* — Les épodes d'Horace sont formées de distiques, sauf l'épode 17, qui se compose de 81 ïambiques trimètres.

Ordinairement les vers impairs sont des ïambiques trimètres, les vers pairs des ïambiques dimètres (§ 318).

Épode, au sens que ce mot a ici, devrait être du masculin. Ἐπῳδός, *epodus*, masc., se disent d'un distique formé de vers inégaux, ou du second vers de ce distique, tandis qu'ἐπῳδός, *epodus*, fém., désignent la troisième partie d'une triade lyrique (chapitre xiii).

521. — Dans les épodes 12, 14, 15, 16, les vers impairs sont des dactyliques épiques.

Dans l'épode 12 (cf. *Od.* i 7 et 28, § 404), les vers pairs sont des tétrapodies dactyliques. Dans l'épode 16, ce sont des ïambiques trimètres.

Imitations du distique des épodes 14 et 15 (dact. épique et ïambique dimètre) : Ausone *epist.* 3, 10. Capella 121, 704, 902. — Imitations du distique de l'épode 16 (dact. épique

et ïambique trimètre) : Ausone xvi 20. Prudence *Perist.* 9. — Iambique trimètre et distique élégiaque : Boèce *Cons. phil.* iii 3.

Dans les épodes 11 et 13, les vers pairs sont des asynartètes (§ 296), formés de deux membres disparates (cf. le vers de Reiz, § 304). Dans l'épode 11, le premier membre de chaque vers pair (vers *élégiambique*) est une seconde moitié de dactylique élégiaque (– ◡◡ – ◡◡ ⏓), le second membre est un ïambique dimètre. Dans les vers pairs de l'épode 13 (vers *ïambélégiaques*), ces deux mêmes membres sont en ordre inverse.

Élégiambiques κατὰ στίχον : Luxorius (Bährens iv n° 446). Distiques divers : §§ 121, 149, 150, 312, 319, 324, 357, 389, 390, 407.

CHAPITRE IX

LES SCAZONS

522. — Un vers trochaïque ou ïambique est *scazon* σκάζων, boiteux) quand sa finale ॥ ∪ ⊥ est remplacée par $\frac{॥}{3}$ ⊥ ⊻. Chez les poètes les plus soigneux, latins et grecs, la syllabe qui précède immédiatement ce groupe final est brève, mais d'autres s'affranchissent de cette règle. Dans les morceaux récemment découverts d'Hérodas ou Hérondas, la syllabe en question est longue dans environ 25 vers sur environ 700.

On donne parfois aux scazons le nom d'*hipponactéens.*

523. — Tétramètres catalectiques trochaïques scazons :

Καὶ δικάσσασθαι Βίαντος τοῦ Πριηνέος κρέσσων.
॥ ∪ ⊥ - ॥ ∪ ⊥ - ॥ ∪ ⊥ ∪ $\frac{॥}{3}$ ⊥ - (HIPPONAX.)

Nemini fortuna currum a-carcere intimo missum
Labi inoffensum per aequor candidum ad-calcem siuit.
॥ ∪ ⊥ - ॥ ∪ ⊥ - ॥ ∪ ⊥ ∪ $\frac{॥}{3}$ ⊥ -
॥ ∪ ⊥ - ॥ ∪ ⊥ - ॥ ∪ ⊥ - $\frac{॥}{3}$ ⊥ - (VARRO *Menipp.* 288 Bücheler; cf. 21, 27, 250, 251, 487, 544, 557, 569.)

524. — Trimètres ïambiques scazons, dits χωλίαμβοι :

Δύ' ἡμέραι γυναικός εἰσιν ἥδισται·
Ὅταν γαμῇ-τις κἀκφέρῃ τεθνηκυῖαν.
⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\underset{3}{\overset{II}{-}}$ $\overset{I}{-}$ –
⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\underset{3}{\overset{II}{-}}$ $\overset{I}{-}$ ⏑ (HIPPONAX.)

Κοῦ-μοι τὸ δριμὺ σκῦλος, ἡ βοὸς κέρκος,
Ὦ τοὺς πεδήτας κἀποτάκτους λωβεῦμαι;
– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\underset{3}{\overset{II}{-}}$ $\overset{I}{-}$ ⏑
– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\underset{3}{\overset{II}{-}}$ – $\overset{I}{-}$ (HÉRODAS III 68.)

Cum mens onus reponit, ac peregrino
Labore fessi uenimus larem ad nostrum,
Desideratoque acquiescimus lecto.
– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\underset{3}{\overset{II}{-}}$ $\overset{I}{-}$ –
⏑ $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\underset{3}{\overset{II}{-}}$ $\overset{I}{-}$ ⏑
– $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ – $\overset{II}{-}$ ⏑ $\overset{I}{-}$ ⏑ $\underset{3}{\overset{II}{-}}$ $\overset{I}{-}$ – (CATULLE XXXI.)

Scazons de Babrius : § 513.
Scazons latins : Matius, Cinna (fragm.). Catulle VIII, XXII, XXXI, XXXVII, XXXIX, XLIV, LIX, LX. *Priapeia* 26, 36, 47, 51, 58, 63, 78, 79. Virgile *Catal.* II, VII. Pétrone 5. Martial *passim*. Ausone *epigr.* 79. Boèce *Cons. phil.* II 1, III 1.

Trimètre scazon alternant avec un dimètre non scazon, Martial I 61.

CHAPITRE X

LA LYRIQUE LOGAÉDIQUE

525. — Le genre *logaédique* est une variété du genre dactylique. Un vers logaédique est un vers dactylique où l'avant-dernier pied est remplacé par un trochée –́ ⏑ :

Χρύσιον ὅρμον ἔχων ῥαδινᾶν πετάλοισι καλχᾶν.
–́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ – (ALCMAN.)

Une définition pareille s'applique à un membre logaédique, à une tripodie logaédique, etc.

Une tétrapodie logaédique a par conséquent la forme –̋ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –̋ ⏑ –́ ⏑̲ ; une tripodie, –̋ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ ⏑ ; une tripodie catalectique, –̋ ⏑⏑ –́ ⏑ ⏑̲́.

Μέτρον Πραξίλλειον –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ ⏑̲. Μέτρον Ἀρχεβούλειον : le même précédé d'un demi-pied faible ⏑ ou ⏑⏑̲.

526. — Dans les vers logaédiques, comme dans les vers dactyliques en général, une longue qui porte un temps marqué n'est jamais remplacée par deux brèves.

La substitution de ⏑⏑ à – est inusitée même dans certaines dipodies trochaïques ou ïambiques, qui entrent dans la composition des vers logaédiques (§ 380). Pourtant elle avait lieu dans les vers purement trochaïques ou ïambiques d'Archiloque, plus anciens que ces combinaisons.

Inversement, le groupe ⏑⏑ n'est jamais remplacé par une longue.

Le seul échange qui soit licite est, à certaines places, celui d'une brève avec une longue. Chaque strophe, chaque portion de strophe, a par conséquent un nombre de syllabes invariable. C'est que chaque strophe ou portion de strophe était chantée toujours sur le même air, avec le même accompagnement de φόρμιγξ.

La fixité du nombre des syllabes est fréquente dans toutes les variétés de la métrique lyrique, à cause de l'accord à conserver entre la musique et les paroles. Chez les tragiques et les comiques, ⏑⏑ et –, si facilement échangeables dans les vers du dialogue, le sont à peine dans les chœurs.

527. — Dans les strophes logaédiques (Alcée, Sapho; Horace), on trouve des dipodies apparentes – ⏑⏑ – ⏓. Elles paraissent devoir être prononcées comme des tripodies catalectiques, l'avant-dernière syllabe étant une longue prolongée qui se substitue au trochée pénultième.

Le dactyle logaédique vaut-il quatre unités de durée? en ce cas, le trochée logaédique devra être noté $\frac{\perp}{3}$ ⏑ et la tripodie catalectique $\overset{\shortparallel}{-}$⏑⏑ $\frac{\perp}{3}$⏑ $\overset{\acute{}}{⏓}$; la longue prolongée sera $\frac{\perp}{4}$ et la dipodie apparente $\overset{\shortparallel}{-}$⏑⏑ $\frac{\perp}{4}$ $\overset{\acute{}}{⏓}$.

Le dactyle ne vaut-il, ce qui est possible, que trois unités de durée? alors le trochée sera $\perp$ ⏑ et la tripodie catalectique $\overset{\shortparallel}{-}$⏑⏑ $\perp$⏑ $\overset{\acute{}}{⏓}$; la longue prolongée sera $\frac{\perp}{3}$ et la dipodie apparente $\overset{\shortparallel}{-}$⏑⏑ $\frac{\perp}{3}$ $\overset{\acute{}}{⏓}$.

STROPHE SAPHIQUE DE SAPHO (ET D'ALCÉE).

528. — La strophe de Sapho (Σαπφώ) se compose de deux vers *saphiques* (σαπφικοί) et d'un vers plus long.

529. — Chaque vers saphique a onze syllabes; il peut être considéré comme composé d'une dipodie trochaïque et d'une tripodie logaédique :

–́ ⏑ –́ ⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ ⏓

530. — Le long vers a seize syllabes; analysé empiriquement, il comprend une dipodie trochaïque et un dactyle, puis encore une dipodie trochaïque et un dactyle, puis un trochée (la syllabe finale est indifférente.)

Les onze premières syllabes forment un groupe exactement pareil à un saphique.

Le long vers se divise en deux membres; ses seize syllabes sont partagées tantôt en 9 + 7, tantôt en 8 + 8; le premier membre contient toujours 4 temps marqués :

soit –́ ⏑ –́ ⏓ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ – ⏓ – ⏑⏑ – ⏓
soit –́ ⏑ –́ ⏓ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ – ⏓ – ⏑⏑ – ⏓

531. — Entre le second saphique et le long vers il peut y avoir hiatus d'une longue :

Φ**αί**νετ**αί**-μοι κ**ῆ**νος ἴσ**ο**ς θέ**οι**σιν
Ἔ**μ**μεν **ὤ**νηρ **ὄ**στις ἐν**α**ντί**ο**ς-τοι
Ἰζάν**ει** καὶ-πλ**α**σίον **ἆ**δυ φ**ω**νεύσ**α**ς ὐπακο**ύ**ει
–́ ⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ ⏑
–́ ⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ – (*hiatus*)
–́ ⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ –

532. — Entre les deux saphiques il peut y avoir hiatus d'une longue :

Κ**αὶ**-γὰρ **αἰ**-φεύγ**ει**, ταχέ**ω**ς δι**ώ**ξει,
Αἰ-δὲ δ**ῶ**ρα μ**ὴ**-δέκετ', **ἀ**λλὰ δ**ώ**σει,
–́ ⏑ –́ – –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ – (*hiatus*)
–́ ⏑ –́ ⏑ –́ ⏑⏑ –́ ⏑ –́ –

Αἰ-δὲ μὴ-φιλεῖ, ταχέως   φιλήσει κωὐκ-ἐθέλοισα.
–́⏑ –́⏑ –́⏑⏑ –́   ⏑ –́– –́⏑⏑ –́⏑

Si la voyelle est brève, il y a élision :

'**Α**λλὰ κὰμ-μὲν γλῶσσα ϝέϝαγε (ϝ : § 64), λέπτον-δ'
Αὔτικα χρῷ πῦρ ὑποδεδρόμακεν,
'**Ο**ππάτεσσι-δ' οὐδὲν ὄρημ',   ἐπιρρόμβεισι-δ' ἄκουαι.
–́⏑ –́– –́⏑⏑ –́⏑ –́–   (*élision*)
–́⏑ –́– –́⏑⏑ –́⏑ –́⏑
–́⏑ –́⏑ –́⏑⏑ –́   ⏑ –́– –́⏑⏑ –́–

353. — Entre les deux membres du long vers il peut avoir élision (voir le dernier exemple). Il peut aussi y avoir crase (ὠράνω αἴθερος – ⏑ –́ ⏑ –) :

Πύκνα δινεῦντες πτέρ' ἀπ'-ὠράνω   αἴθερος διὰ-μέσσω.

354. — A l'intérieur de chacun des membres du long vers, il n'y a aucune séparation de mots à place fixe.

Il n'y en a pas non plus à l'intérieur des saphiques :

Ποικιλόθρον' ἀθάνατ' '**Α**φρόδιτα.
Παῖ Δίος δολόπλοκε, λίσσομαί-σε.
Τᾶς ἔμας αὔδως αἴοισα πήλυι.
"**Α**ρμ' ὑποζεύξαισα· κάλοι-δέ-σ' ἄγον.
Χρυσίαισιν ἐν-κυλίκεσσιν ἄβρως.

355. — *Le second pied.* — Chez les Grecs, il peut être formé par un mot ou une fin de mot (pour les Latins, voir § 352). En ce cas, le mot suivant a toujours plus d'une syllabe, au moins dans les quelques strophes saphiques que nous possédons (cf. § 9). Γλῶσσα, ὄσσα-δέ-μοι :

'**Α**λλὰ καμ-μὲν γλῶσσα ϝέϝαγε, λέπτον-δ'.
'**Ε**κ μεριμνᾶν, ὄσσα-δέ-μοι τέλεσσαι.

Toutefois, ce mot peut être un disyllabe réduit par élision :

Μή-μ' ἄσαισι μήτ' ὀνίαισι   δάμνα πότνια θῦμον.

336. — *Le troisième pied.* — Ce qui vient d'être dit du second pied est applicable aussi au troisième.

STROPHE ALCAÏQUE D'ALCÉE (ET DE SAPHO).

337. — La strophe d'Alcée se compose de deux vers *alcaïques* et d'un vers plus long.

338. — Chaque vers alcaïque a onze syllabes ; il peut être considéré comme composé d'une syllabe faible initiale (anacruse), d'une dipodie trochaïque, et d'une tripodie logaédique, cette dernière catalectique :

⏑ | –́⏑ –́⏓ | –́⏑⏑ –́⏑ ⏓́.

339. — Le long vers a dix-neuf syllabes. Il se divise en deux membres.

Le premier membre est un « ïambique dimètre hypermètre » ; il contient une syllabe faible initiale et deux dipodies trochaïques ; soit neuf syllabes. Le second membre est une tétrapodie logaédique ; soit dix syllabes.

Chacun des deux membres contient quatre temps marqués :

⏓ –́⏑ –́⏓ –́⏑ –́⏓ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏑ –́⏓.

340. — Entre deux vers, il peut y avoir hiatus, au moins d'une longue :

Οὐ-χρὴ κακοῖσι θῦμον ἐπιτρέπην·
– –́⏑ –́⏑ –́⏑⏑ –́⏑ –́

Προκόψομεν-γὰρ οὐδὲν ἀσάμενοι, [μεθύσθην.
ὮΩ Βύκχι, φάρμακον-δ' ἄριστον ϝοῖνον ἐνεικαμένοις

◡ –́◡ –́◡ –́◡◡ –́◡ –́ (*hiatus*)

– –́◡ –́◡ –́◡ –́– –́◡◡ –́◡◡ –́◡–́–

A la fin d'un vers, la quantité de la finale est indifférente :

Ἀσυνέτημι τῶν ἀνέμων στάσιν·
Τὸ-μὲν-γὰρ ἔνθεν κῦμα κυλίνδεται, [μελαίνᾳ
Τὸ-δ' ἔνθεν· ἄμμες-δ' ἀν-τὸ μέσσον νᾶι φορήμεθα σὺν-
Χείμωνι μοχθεῦντες μεγάλῳ μάλα·
Περ-μὲν-γὰρ ἄντλος ἱστοπέδαν ἔχει, [αὖτο.
Λαῖφος-δὲ πᾶν ζάδηλον ἤδη καὶ-λάκιδες μεγάλαι κατ'-

◡ –́◡ –́◡ –́◡◡ –́◡ –́ (ἀσῡνέτημι=ἀσῡνετέω)

◡ –́◡ –́– –́◡◡ –́◡ –́

◡ –́◡ –́– –́◡ –́– –́◡◡ –́◡◡ –́◡ –́–

– –́◡ –́– –́◡◡ –́◡ ◡́ (*brève finale*)

– –́◡ –́◡ –́◡◡ –́◡ –́

– –́◡ –́◡ –́◡ –́– –́◡◡ –́◡◡ –́◡ –́◡

541. — Entre les membres du long vers, il peut y avoir élision. Sapho :

Αἰ-δ' ἦχες ἔσλων ἵμερον ἢ κάλων,
Καὶ μή-τι ϝείπην γλῶσσ' ἐκύκα κάκον, [δικαίως.
Αἴδως-κέ-σ' οὐ κίχανεν ὄππατ', ἀλλ' ἔλεγες περὶ-τῶ

542. — A l'intérieur des membres du long vers, il n'y a aucune séparation de mots à place fixe.

Il n'y en a pas non plus à l'intérieur des alcaïques.

543. — *Comparaison avec la strophe saphique.* — Les 26 premières syllabes qui suivent la syllabe faible initiale sont pareilles aux 26 premières syllabes de la strophe saphique, et les temps marqués y sont les mêmes.

Str. alc. : 'A|συνέ|τημι|τῶν ἀνέ|μων στά|σιν, Τὸ||μὲν γὰρ
Str. saph. : |Φαίνε|ταί-μοι|κῆνος ἴ|σος θέ|οισιν||Ἔμμεν
Str. alc. : ⏑ ⊥⏑ ⊥⏓ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ ⊥ ⏓ ⊥⏑
Str. saph. : ⊥⏑ ⊥⏓ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ ⊥⏓ ⊥⏑

ἔνθεν|κῦμα κυ|λίνδε|ται, Τὸδ'||ἔνθεν.|ἄμμες|...
ὤνηρ|ὅστις ἐ|ναντί|ος-τοι||Ἰζά|νει καὶ|...
⊥⏓ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ ⊥ ⏓ ⊥⏑ ⊥⏓...
⊥⏓ ⊥⏑⏑ ⊥⏑ ⊥⏓ ⊥⏑ ⊥⏓...

Le vers alcaïque et le saphique comprennent tous deux les mêmes 10 syllabes, dans l'un précédées, dans l'autre suivies d'une syllabe faible. Dans la continuité du rythme, la finale du premier saphique correspond à l'initiale du second alcaïque, et la finale du second saphique à l'initiale du membre ïambique.

544. — Les deux strophes ont la même structure générale. Elles contiennent l'une et l'autre deux vers semblables et un troisième vers dissemblable; c'est, en petit, la triade de Pindare (§ 446). Dans l'une et l'autre, le troisième vers est plus court que l'ensemble des deux premiers, mais plus long que chacun d'eux; il se divise en deux membres. Dans l'une et l'autre, les deux premiers vers contiennent chacun 5 temps marqués, et le premier membre du long vers en contient 4.

Peut-être la longue pénultième de la strophe saphique était-elle prolongée jusqu'à une durée de 3 ou 4 unités. Car, dans ce cas, il y aurait eu également symétrie dans le second membre. Dans l'une et l'autre strophe, celui-ci aurait contenu 4 temps marqués :

Alc. : νᾶι φο|ρήμεθα|σὺν μελ|αίνᾳ.
Saph. : φωνεύ|σας ὑπα|κού- |ει
Alc. : ⊥⏑⏑|⊥⏑⏑|⊥⏑|⊥⏓
Saph. : ⊥⏓ |⊥⏑⏑|⊥ |⏓

STROPHE SAPHIQUE DES LATINS

345. — Catulle XI et LI. Horace *Odes* passim, *Carmen saeculare*. Sénèque *Médée* 579. Stace *Silu.* IV 7. Paulin de Nole 30 (17). Prudence *Cathem.* 8, *Perist.* 4. Ennodius 26, 256, 388, 452 Vogel. *Anthol.* (Bährens IV) 118. Phocas (Bährens V p. 85). Cf. Bährens V p. 419. Sidon. *epist.* IX 16. Fortunat IX 7. Epitaphe d'Hésychius (Avitus ed. Peiper p. 187).

346. — *Distinction des vers.* — Chez les Latins, les seize syllabes finales ne se partagent plus en 9 + 7 ou 8 + 8; elles se partagent en 11 + 5 :

Qui sedens aduersus identidem te spectat et audit.
Virgines sanctae minus audientem carmina Vestam.
(CATULLE ; HORACE I 2,27.)

Le groupe de 11 syllabes forme un vers *saphique*, exactement pareil aux deux vers qui le précèdent; le groupe final de 5 syllabes forme un vers *adonique*. La strophe latine se compose par conséquent non plus de deux vers semblables et d'un troisième plus long, mais de trois vers semblables et d'un quatrième plus court :

Vnde nil maius generatur ipso
Nec uiget quicquam simile aut secundum ;
Proximos illi tamen occupauit
Pallas honores. (HORACE I 12, 17.)

Par là est rompue la symétrie qui existe en grec entre la strophe saphique et la strophe alcaïque.

Place de certains mots dans le saphique : § 406 *bis*.
Catulle (1 fois en 10 strophes) s'est permis de partager les 16 syllabes à la grecque :

Gallicum Rhenum, horribile aequor ultimosque Britannos.

Même dans cet exemple, les manuscrits et les éditions font des 3 dernières syllabes un vers distinct.

347. — Horace a traité comme un mot distinct un préfixe disyllabique :

> Thr**a**ci**o** bacch**a**nte magis sub **i**nter-
> -l**u**nia u**e**nto. (I 25,11.)

Il a déplacé d'une syllabe, mais sans modifier la distribution des temps marqués, la séparation du 3e saphique et de l'adonique : 1° dans

> Gr**o**sphe, **non** gemm**is** neque p**u**rpur**a** Ve-
> -n**a**le neque **au**ro. (II 16,7.)

2° le 3e saphique étant complet avant élision, dans

> L**a**bit**u**r rip**a**, Ioue **no**n prob**a**nte, V-
> -x**o**rius **a**mnis. (I 2,19.)

> Pl**e**na mir**a**r**i**s; posit**u**sque c**a**rbo In-
> C**ae**spite uiuo. (III 8,3; de même IV 6,11.)

> D**o**na pr**ae**sent**i**s cape **lae**tus h**o**rae Ac-
> L**i**nque seuera. (III 8,27.)

La règle de la coupe (§ 351) fait qu'un mot comme *interlunia* ou *uxorius*, un groupe comme *in-caespite*, ne peuvent être contenus tout entiers dans un vers.

348. — Il a triché de même sur la séparation de deux saphiques, reliés par le mot *et* :

> N**e**c loqu**a**x ol**i**m neque gr**a**ta, n**u**nc Et-
> Diuit**u**m mens**i**s et am**i**ca t**e**mplis (III 11,5);

et, le vers qui finit par *et* étant complet avant élision :

Septimi, Gades aditure mecum Et-
Barbaras Syrtes... (II 6,1 : de même II 16,37, III 8,26. 27,22. 29. 46.)

549. — Catulle admet l'élision à la fin du troisième saphique :

Nullum amans uere, sed identidem omnium (*élision*)
Ilia rumpens.

Il l'admet aussi à la fin du second :

Qui illius culpa cecidit uelut prati (*élision*)
Vltimi flos, etc.

De même Horace, dans le quatrième livre des *Odes* et le *Carmen saeculare* :

Flebili sponsae, iuuenemue raptum
Plorat, et uires animumque moresque (*élision*)
Aureos educit in astra, nigroque (*élision*)
Inuidet Orco. (IV 2,21 : cf. *C. saec.* 47).

Dans les premiers livres, il admettait l'hiatus :

Aut in umbrosis Heliconis oris
Aut super Pindo gelidoue in Haemo (*hiatus*),
Vnde uocalem temere insecutae (*hiatus*)
Orphea siluae. (I 12,5.)

A la fin du 1er saphique : I 2,41. 12,25. II 16,5. III 11,29. 27,37. Du second : I 2,6. 25,17. 30,6. II 2,6. 4,6. III 11,50. 27,10. Du troisième : I 2,47. 12,31. 22,15. Élision exceptionnelle : II 2,18.

550. — *Coupe dans le vers saphique.* — Catulle, comme les Grecs, n'a pas de séparation de mots à place fixe :

Siue in Hyrcanos Arabasue molles
Seu Sacas sagittiferosque Parthos
Siue quos septemgeminus colorat
Aequora Nilus.

351. — Horace a établi une coupe régulière. Elle répartit les cinq temps marqués en 3+2. Elle tombe ordinairement après la cinquième syllabe :

Pindarum quisquis studet aemulari (IV 2,1.)
⏑́ ⏑ ⏑́ – ⏑́ ⏑⏑ ⏑́ ⏑ ⏑́ –

Plus rarement, elle tombe après la sixième :

Laurea donandus Apollinari. (IV 2,9.)
⏑́ ⏑ ⏑́ – ⏑́ ⏑ ⏑ ⏑́ ⏑ ⏑́ –

Elle est observée dans le troisième saphique comme dans le premier et le second :

Nititur pinnis, uitreo daturus
Nomina ponto. (IV 2,3.)

Feruit immensusque ruit profundo
Pindarus ore. (IV 2,7.)

Dans les trois premiers livres des *Odes*, Horace a coupé 443 saphiques après la 5e syllabe et seulement 7 après la 6e; dans le quatrième livre et le *Carmen saeculare*, il en a coupé 118 après la 5e et 41 après la 6e. —La règle de la coupe fait que le troisième pied n'est jamais formé par un mot ou une fin de mot, ce qui arrive chez les Grecs (§ 336.)

352. — *Le second pied.* — Chez Catulle et chez Horace, il n'est jamais formé par un mot ou une fin de mot; cf. § 9. Il en est autrement chez les Grecs : § 335.

Chez Catulle, comme chez les Grecs, la quatrième syllabe du vers peut être brève :

Pauca nuntĭate meae puellae.

Chez Horace, elle est toujours longue.

333. — *L'adonique.* — Il est ordinairement formé d'un trisyllabe suivi d'un disyllabe, ou inversement :

Terruit urbem. (Hor. i 2,4.)
Rara iuuentus. (i 2,24.)

De même *Cum-lare fundus* (i 12,44 ; cf. iii 18,12 ; 20,12 ; iv 2,56), *Et-Iouis aurae* (*Carm. saec.* 32 ; cf. 48) ; *Se-quoque fugit* (ii 16,20). Et souvent les types *Voltus in-hostem* (i 2,40), *Spectat et-audit* (Cat.). Encore *Maĭor an-illi* (Hor. iii 20,8), *Tactus aratro-est* (Cat.).

Parfois l'adonique est formé : d'un mot, *Militiamque* (ii 6,8 ; cf. i 12,40. 30,8. iv 11,28) ; d'un monosyllabe et deux disyllabes, *Non bona dicta* (Cat. ; cf. Hor. iii 27,16), *Ter pede terram* (iii 18,16 ; cf. i 2,52. 20,4) ; autrement, *Seu Genitalis* (*Carm. saec.* 16), *Est hederae uis* (iv 11,4), *Non sine-questu* (i 25,16).

334. — *Dérivés de la strophe saphique.* — Saphiques κατὰ στίχον : Sénèque *HF.* 830, *Phaedr.* 274, 1149 Ausone iii 1, xvi 8. Luxorius (Bährens iv n° 448, 465, 480, 512). Boèce *Cons. phil.* ii 6, iii 10. Série close par un adonique : Sénèque *Tro.* 814, 1009, *Med.* 607, *Phaedr.* 736, *Oed.* 110, 416, *Thy.* 546, *HO.* 1518. Boèce iv 7.

Adoniques κατὰ στίχον : Bährens iv n° 546, Ennodius 262 et 452. Vers formés d'un premier membre de vers épique et d'un adonique : Boèce i 2.

335. — *Horace, od. I 8.* — Dans cette ode, les vers impairs sont formés d'une tripodie logaédique :

Lydia, dic, per omnes.
$\acute{-}\cup\cup\acute{-}\cup\acute{-}-$.

Les vers pairs contiennent deux membres. Le premier est formé d'une dipodie trochaïque $\acute{-}\cup\acute{-}-$ et d'un cho-

riambe –́◡◡–́. Le second est une tripodie logaédique :

Te deos oro, Sybarin cur properes amando.
–́◡–́– –́◡◡–́ –́◡◡–́◡–́–

356. — Le vers impair est pareil à un vers saphique dont on ôterait les quatre premières syllabes.

Le vers pair devient pareil à un vers saphique, si on en retranche le choriambe.

On appelle quelquefois le vers impair *petit saphique*, *archiloquien*, *aristophanien*. Ce vers employé κατὰ στίχον : Bährens *Fragm.* p. 403. On appelle quelquefois le vers pair *grand saphique*.

STROPHE ALCAÏQUE D'HORACE

357. — La strophe alcaïque n'a pas été employée par Catulle. On la trouve dans Stace *Silu.* IV 5.

358. — *Distinction des vers.* — La finale d'un alcaïque peut être en hiatus, comme chez les Grecs :

Di me tuentur; dis pietas mea
Et musa cordi est; hinc tibi copia. (I 17,13; cf. 14,5. 17,25. 31,5. 35,9. II 5,9. 13,21. III 2,17.)

Quem fors dierum cumque dabit, lucro
Appone, nec dulces amores sperne puer, neque tu [choreas.
(I 9,14; cf. 17,6. 31,14. 35,38. II 13,26. III 5,10. 46. IV 15,10.)

Comme chez les Grecs aussi, la finale de l'alcaïque est indifféremment longue ou brève.

Place de certains mots dans l'alcaïque : § 406 *bis*.

359. — Dans le long vers, les manuscrits et les édi-

tions traitent chacun des deux membres comme un vers. La strophe a donc quatre vers en tout : deux vers alcaïques (dits alcaïques hendécasyllabes), un vers ïambique (dit alcaïque ennéasyllabe), un vers logaédique (dit alcaïque décasyllabe).

Entre l'ïambique et le logaédique il peut y avoir hiatus :

Vexant inaequales procellae
Vsque, nec Armeniis in oris. (II 9,9; cf. I 9,7. 16,27. 37,11. II 13,7. 11. 14,3. 19,31. III 5,11.)

Il peut aussi y avoir élision :

Sors exitura, et nos in aetern(um)
Exsilium impositura cymbae. (II 3,27; cf. III 29,35.)

La syllabe finale de l'ïambique est indifféremment longue ou brève.

360. — IV 9,1, le second alcaïque semble commencer une syllabe trop tôt :

Ne forte credas interitura, Quae
Longe sonantem natus ad Aufidum.

Ce vers est le seul alcaïque d'Horace qui finisse par un monosyllabe précédé d'un pied formant un mot ou une fin de mot : cf. § 9 et § 387.

De même, le premier alcaïque étant complet avant élision :

Quid sit futurum cras fuge quaerere, Et
Quem fors dierum cumque dabit, lucro.
(I 9,13; cf. II 15,5. III 26,9. 29,9. 49.)

361. — II 7,19, le logaédique semble commencer un pied trop tôt :

Depone sub lauru mea Nec-
Parce cadis tibi destinatis.

De même, l'ïambique étant complet avant élision :

Incude diffingas retusum In-
Massagetas Arabasque ferrum. (I 35,39.)

Aedesque labentes deorum Et-
Foeda nigro simulacra fumo. (III 3,71; de même
I 35,11. II 13,23. III 29.3;
ainsi que III 1,39. 4,59. 29,7.)

362. — *Coupe dans le vers alcaïque hendécasyllabe.* — Horace a établi une séparation de mots à place fixe. Elle répartit les cinq temps marqués en $2+3$. Elle tombe après la cinquième syllabe :

Dissentientis condicionibus. (III 5,14.)
Hoc cauerat mens prouida Reguli. (III 5,13.)
- ″◡ ⊥- ⊥◡◡ ″◡ ⊻ (Cf. II 17,6. IV 4,69.)

A la coupe il peut y avoir élision :

Huc uina et unguenta et nimium breues. (II 3,13.)
Quis deuium scortum eliciet domo. (II 11,21.)

363. — La coupe sépare les deux éléments d'un composé (cf. § 386) dans

Antehac nefas de-promere Caecubum. (I 37,5.)
Vtrumque nostrum in-credibili modo. (II 17,21.)

Parfois elle sépare deux mots dont le premier s'appuie sur l'autre :

A! te meae si-partem animae rapit. (II 17,5; cf.
3,22. III 29,57. IV 73. 14,41. 45.)

ermonibus, te-negleget horridus. (III 21,10 ; cf. 5,33. IV 14,33.)

In rebus; illum ex-moenibus hosticis. (III 2,6 ; cf. 3,49. 4,1. 6,22.)

La coupe manque dans

Spectandus in-certamine Martio. (IV 14,17.)
Mentemque lymphatam Mareotico. (I 37,14.)

Le second exemple s'explique par l'idée, commune à tous les poètes latins, qu'on pouvait suivre les règles de la versification grecque dans un vers contenant un mot grec. Quant au premier, remarquer qu'un mot comme *certamine* ne peut entrer dans un vers alcaïque régulièrement coupé, et que même il serait exclu de la strophe tout entière.

364. — *Structure de l'ïambique.* — Le groupe des troisième et quatrième syllabes ne peut former un mot ou une fin de mot.

Exception (expliquée par la présence de deux mots grecs) :

Hunc *Lesbio* sacrare plectro. (I 26,11.)

Quand la 4e syllabe est formée par un mot monosyllabique, ce mot se rattache pour le sens à ce qui suit, non à ce qui précède :

Appone, *nec* dulces amores. (I 9,15 ; cf. 31,19. II 5,3. IV 9,19. Avec *et* III 2,3, 21,11. 29,27. IV 4,39. 71. 75. Cf. encore III 1,31. 4,23. 59.) — Non rura, *quae* Liris quieta. (I 31,7 ; cf. IV 15,19, ainsi que I 31,15. III 29,31. IV 14,43). — *Non* porte sur le mot suivant II 19,15. III 4,27. 5,23 ; IV 9,39. — *Aut* III 2,19. — *Iam* IV 4,7, et probablement *nunc* III 4,3. Dans 16 ex. le monosyllabe est une préposition.

Le monosyllabe est précédé d'élision II 20,3. III 23,7. 26,7. 29, 59.

365. — Il est très rare que les sixième et septième

syllabes forment un mot ou un commencement de mot :

Enauiganda, *siue r*eges. (II 14,11; cf. I 26,7. 29,11. II 19,11 ; et, dans le voisinage d'un mot grec, I 16,3. II 1,11. 13,27. 19,7.)

Ab insolenti *temper*atam. (II 3,3 ; cf., dans le voisinage d'un mot grec, I 35,11. II 19,19.)

366. — *Structure du logaédique.* — Le dactyle second ne peut former un mot ou une fin de mot, ce qui arrive chez Alcée.

367. — Très rarement le trochée second forme un mot ou une fin de mot :

Iuppiter ipse ruens tumultu. (I 16,12 ; cf. 35,36. II 1,36. 3,8. 17,8; et, dans le voisinage d'un mot grec, I 9,8. 26,12. 31,16. II 13,8. IV 9,8.)

368. — *La cinquième syllabe de l'alcaïque hendécasyllabe et la cinquième syllabe de l'ïambique.* — Horace ne les fait jamais brèves.

369. — *La syllabe initiale de l'alcaïque hendécasyllabe.* — Rarement Horace la fait brève :

Vides ut alta stet niue candidum. (I 9,1 ; cf. 27,17. 21. 31,9. 27. 35.37. 38. 37.22. II 1,6. 9,5. 14,6. 19,22. III 1,2. 26. 3,34. 4,78. 5,22 ; aucun exemple au livre IV.)

370. — *La syllabe initiale de l'ïambique.* — Rarement Horace la fait brève :

Olentis uxores mariti. (I 16,7. 29,7. 35,15. 37,15 II 3,3. 17,3. 20,11. III 3,71. 29,11. aucun exemple au livre IV.)

371. — *Dérivés de la strophe alcaïque.* — Vers alcaïques κατὰ στίχον : Claudien *Fescenn.* Prudence *Perist.* 14. Strophe de 4 alc. : Ennodius 348 Vogel.

Vers où le second membre –́⏑⏑ –́⏑ ⏑́ est remplacé par un second membre de pentamètre –́⏑⏑ –́⏑⏑ ⏑́ : Bährens IV p. 395. Sérénus, inversement, avait remplacé le second membre d'un pentamètre par un second membre d'alcaïque : Bährens *Fragm.* p. 387.

Boèce (*Cons. phil.* IV 6) combine en un distique un vers formé de 5 demi-pieds trochaïques et d'un adonique, et un autre formé de 5 demi-pieds ïambiques et d'un adonique ; le second vers est un alcaïque catalectique :

Siquis Arcturi sidera nescit
Propinqua summo cardine labi,

Cur legat tardus plaustra Bootes
Mergatque seras aequore flammas,

Cum nimis celeres explicet ortus,
Legem stupebit aetheris alti.

ASCLÉPIADES ET GLYCONIQUES DES GRECS

372. — *Grand asclépiade.* — Ce vers contient : 1° un groupe initial de deux syllabes, dit *base* (voir § 379); 2° deux *choriambes* –⏑⏑– –⏑⏑– (§ 381); 3° une tripodie catalectique logaédique (§ 383).

Τέγγε | πνεύμονας οἴνῳ· τὸ-γὰρ ἄσ|τρον περιτέλλεται
–⏑ –⏑⏑– –⏑⏑– –⏑⏑ –⏑– (Alcée.)

373. — La base peut être soit un trochée, comme ici, soit un spondée :

Ἔσσεσ|θαι σοφίαν πάρθενον εἰς|-οὐδένα-πω χρόνον.
(Sapho.)

Elle peut aussi être un ïambe :

Πλέκεις|κὰκ-κεφάλας, ἁ-δ' ἑτέρα|τὰν ἑτέραν κύλιξ. (Alc.)

374. — *Asclépiade.* — L'asclépiade, ou petit asclépiade, n'a qu'un choriambe :

Φαῖσι|-δή-ποτα Λή|δαν ὑακίνθινον.
– ∪ – ∪∪ – – ∪∪ – ∪ ∪ (Sapho.)

Ici aussi la base peut être un spondée, un ïambe :

Κτέννais | ἄνδρα μαχαί|ταν βασιλήϊων. (Alcée.)
Ἐπει|δὴ μέγαν ἆ|θλον Βαβυλωνίοις. (Alcée.)

375. — *Glyconique.* — Il n'a que la base et la tripodie catalectique logaédique :

Οὔτ' ἐ|μὴν ἀπαλὴν κάσιν. – ∪ – ∪∪ – ∪ ∪ (Anacr.)

Ici encore la base peut être un spondée, un ïambe :

Ὦ παῖ | παρθένιον βλέπων. (Anacréon.)
Ἔρως | παρθένιος πόθῳ. (Anacréon.)

376. — *Phérécratéen.* — C'est un glyconique catalectique :

Πορφυ|ρῆ-τ' Ἀφροδίτη. – ∪ – ∪∪ – – (Anacr.)
Ποιμαί|νεις πολιήτας. – – – ∪∪ – – (Anacr.)

L'avant-dernière syllabe paraît être une longue prolongée, qui remplace tout le trochée du glyconique :

$\bar{\cup}\,\underline{\cup}$ $\overset{II}{}\cup\cup$ $\frac{1}{3}\underline{\Downarrow}$, ou bien, $\bar{\cup}\,\underline{\cup}$ $\overset{II}{}\cup\cup$ $\frac{1}{4}\underline{\Downarrow}$

377. — Les tragiques, dans les chœurs, emploient des glyconiques et phérécratéens très libres, qui ne peuvent être étudiés ici.

ANALYSE DES LOGAÉDIQUES

578. — *Les éléments constitutifs des vers logaédiques.* — L'*anacruse* (demi-pied faible initial, § 248) se trouve : 1° Dans le vers alcaïque, où elle est suivie d'une dipodie trochaïque et d'une tripodie catalectique logaédique :

Ἀ]συνέτημι | τῶν ἀνέμων στάσιν.

2° Dans le membre ïambique de la strophe alcaïque, où elle est suivie de deux dipodies trochaïques.

Τὸ-δ']ἔνθεν· ἄμμες-δ' | ἄν-τὸ μέσσον.

579. — La *base* -⏑̱ ou ⏑- est une sorte d'anacruse plus complexe. L'équivalence entre l'ïambe et le trochée, pieds ordinairement incompatibles, donne à croire qu'on ne commençait à battre la mesure qu'après avoir passé sur ces deux syllabes.

Elle est suivie d'une tripodie catalectique logaédique dans le glyconique :

Οὔτ' ἐ]μὴν ἀπαλὴν χάσιν. -⏑ ⏑⏑ -⏑ ⏑

Dans l'asclépiade et le grand asclépiade, elle est séparée de cette tripodie par un ou deux choriambes.

Elle se trouve aussi dans le phérécratéen.

Les poètes de Lesbos ont préposé une *base* à diverses sortes de vers dactyliques ou logaédiques; on donne à ces vers à base le nom de vers *éoliques*. Imitation dans THÉOCRITE XXIX (-⏑⏑-⏑⏑-⏑⏑ -⏑ ⏑ précédé d'une base). — Le terme de *base* a été mis en usage par Godefroi Hermann.

580. — La *dipodie trochaïque* forme le commencement du saphique :

Φαίνεταί-μοι | κῆνος ἴσος θέοισιν.

Elle forme aussi le commencement du « grand saphique », le commencement du long vers de la strophe saphique. Elle suit l'anacruse dans l'alcaïque. Deux de ces dipodies, précédées d'une anacruse, forment le membre ïambique de la strophe alcaïque.

381. — Le *choriambe* s'intercale entre la dipodie trochaïque et la tripodie logaédique dans le grand saphique :

Te deos o|ro, Sybarin| cur properes amando.

Il s'intercale entre la base et la tripodie catalectique logaédique dans l'asclépiade :

Φαῖσι|-δή-ποτα Λή|δαν ὐακίνθινον.

Deux choriambes s'intercalent à la même place dans le grand asclépiade.

382. — Chaque choriambe doit être considéré comme une dipodie, dont le second pied est formé d'une longue prolongée. Ainsi dans le grand asclépiade :

Τέγγε]πνεύμονας οἴ|νῳ, τὸ-γὰρ ἄσ|τρον περιτέλλεται.
- ∪ ″ ∪∪ ⊥/3 (ou ⊥/4) ″ ∪∪ ⊥/3 (ou ⊥/4) ″ ∪∪ ⊥ ∪ ⊥

383. — La *tripodie logaédique* complète forme le « petit saphique » :

Lydia dic per omnes. ⊥∪∪ ⊥∪ ⊥-

Elle forme le second membre du « grand saphique », la fin du saphique ordinaire.

La tripodie catalectique forme la fin de l'alcaïque, du glyconique, de l'asclépiade, du grand asclépiade. En

perdant sa syllabe pénultième, elle forme la fin du phérécratéen :

Πορφυ]ρῆ-τ' Ἀφροδίτη. – ᴗ ⁱⁱ ᴗᴗ $\frac{1}{3}$ (ou $\frac{1}{4}$) ⁱ

384. — La *tétrapodie logaédique* forme le membre final de la strophe alcaïque.

ASCLÉPIADES ET GLYCONIQUES DES LATINS

385. — *Base.* — Chez Catulle comme chez les Grecs, la base est indifféremment un trochée ou un spondée. Elle peut aussi être un ïambe :

Puellae **e**t pueri **i**ntegr**i**.
Puell**a**e**q**ue can**a**mus.

Chez Horace, la base est toujours un spondée; cette règle s'applique au grand asclépiade, à l'asclépiade, au glyconique et au phérécratéen.

Exception unique : le glyconique I 15,36, *Ignis Iliacas domos*, a pour base un trochée.

386. — *Coupes.* — Dans le grand asclépiade et l'asclépiade, Horace (à la différence des Grecs et de Catulle), termine chaque choriambe avec un mot :

Nullam, V**a**re, sacr**a** uite pri**u**s s**e**ueris **a**rbor**e**m.
Maecen**a**s, atauis e**d**ite **r**egib**u**s. (I 18,1. I 1,1.)

Horace traite comme deux mots les composés *per-lucidior* (I 18,16), *de-torquet* (II 12,25); cf. § 363.

IV 8,17 Horace a violé la règle à propos d'un nom propre :

Non incendia *Carthaginis* impiae.

Le choriambe peut être suivi d'une syllabe élidée i 3,36. 15,18. 21,13. 24,14. ii 12,6. iii 24,52. 30,1. 7,12. iv 1,22. 5,13. 22. 8,16. 10,5).

Cf. le choriambe terminé avec un mot, § 355.
Place de certains mots dans l'asclépiade : § 406 *bis*.

387. — Rarement les trois premières syllabes du choriambe sont formées par un mot ou une fin de mot :

Circa mite solum *Tiburis* et moenia Catili. (i 18,2.)
Siccis *omnia* nam dura deus proposuit, neque.
(i 18,3; cf. 14.)

Quis Ger*mania* quos horrida parturit. (iv 5,26; cf. i 3,16. 19,12. iii 13,10. iv 8,5. 14.)

iv 1,3 *Sed cur heu, Ligurine, cur*; 13,1 *Audiuere, Lyce, di meauota, di*; 13,6 *Lentum sollicitas; ille uirentis et*. Nulle part ailleurs un glyconique ou un asclépiade ne finit par un monosyllabe précédé d'un pied formant un mot ou une fin de mot : cf. § 9 et § 360.

388. — *Vers* κατὰ στίχον. — Le grand asclépiade est employé κατὰ στίχον par Catulle (30) et par Horace (i 11. 18. iv 10). Dans Horace, le nombre des vers de chaque pièce est divisible par 4, ce qui donne à penser que les vers doivent être groupés en strophes de 4 vers.

L'asclépiade est employé κατὰ στίχον par Horace dans es odes i 1 et iii 30, où le nombre des vers est divisible par 4, et dans iv 8, où il y a 34 vers.

Strophe de 4 asclépiades, Prudence *Cathem.*

389. — *Asclépiades* κατὰ στίχον. — Sénèque *HF.* 524; *Tro.* 371; *Med.* 56. 93; *Phaedr.* 753. 764; *Thyest.* 122; *HO.* 104. Ausone *epist.* vii 2,36. Claudien *Fescenn.* Prudence *c. Symm.* i préf. Capella 91. 121. 911. Luxorius (Bährens iv nº 443. 468. 470. 477. 510. 515). Sidon. *epist.* ix 13. *Sept. sap.* (Bährens iii p. 160).

Distique formé d'un asclépiade et d'un dimètre ïambique, Boèce *Cons. phil.* III 8.

390. — *Glyconiques* κατὰ στίχον. — Sénèque *HF.* 875; *Med.* 75; *Thy.* 336; *HO.* 1031 (vers catalectique 1060). Sérénus (Bährens *Fragm.* p. 385, 386). Prudence *c. Symm.* II préf. Luxorius (Bährens IV n° 449). Boèce *Cons. phil.* I 6. II 8. III 12. V 4; avec base trochaïque IV 2.

Strophes de 5 glyconiques : Prudence *Perist.* 7.

Distique formé d'un saphique et d'un glyconique, Boèce II 3.

391. — *Asclépiades catalectiques* κατὰ στίχον. — Capella 915.

392. — *Strophes.* — La strophe asclépiade la plus employée par Horace comprend deux fois l'ensemble d'un glyconique et d'un asclépiade :

Sic te diua potens Cypri
Sic fratres Helenae, lucida sidera,
Ventorumque regat pater
Obstrictis aliis praeter Iapyga. (I 3; cf. 13. 19. 36. III 9. 15. 19. 24. 25. 28. IV 1. 3.)

Il y a élision à la fin d'un glyconique IV 1,35; mais hiatus, à la même place de la strophe, huit vers plus haut.

393. — Même strophe Bährens V 408 (Vestricius Spurinna; authenticité douteuse).

394. — Une autre strophe comprend trois asclépiades et un glyconique :

Scriberis Vario fortis et hostium
Victor Maeonii carminis alite
Quam rem cumque ferox nauibus aut equis
Miles te duce gesserit (I 6; cf. 15. 24. 33. II 12. III 10. 16. IV 5. 12).

595. — Une autre comprend deux asclépiades, un phérécratéen, un glyconique :

Nuper sollicitum quae mihi taedium,
Nunc desiderium curaque non leuis,
Interfusa nitentes
Vites aequora Cycladas. (I 14; cf. 5. 21. 23. III 7. 13. IV 13.)

I 21, 14 Horace triche sur la séparation des vers :

Pestemque a-populo et principe Caesare In-
-Persas atque Britannos.

596. — *Combinaisons glyconiques de Catulle.* — Le *priapeius* (pièce XVII) est un vers formé de deux membres, l'un glyconique, l'autre phérécratéen :

Tantundem omnia sentiens quam si nulla sit usquam.

A la jonction des membres l'élision est admise (mais non l'hiatus ou la syllabe indéterminée) :

Ferream ut doleam tenaci in uoragine mula.

Le même vers a été employé par Mécène :

Debilem facito manu, debilem pede, coxa.

597. — La strophe de la pièce XXXIV n'est qu'un grand vers de quatre membres, à la jonction desquels l'élision est admise (non l'hiatus ou la syllabe indéterminée). Les trois premiers membres sont glyconiques, le quatrième est phérécratéen :

Sis quocunque tibi placet sancta nomine, Romulique
antique ut solita es bona sospites ope gentem.

Les mss. et les éditions écrivent chaque membre sur une ligne.

398. — La strophe de LXI (épithalame) forme deux vers. Le premier vers a trois membres, à la jonction desquels l'élision est admise (non l'hiatus ou la syllabe indéterminée). Le second vers est un *priapeius*. 226-230 :

Sit suo similis patri   Manlio, et facile insciis   no-
[scitetur ab omnibus,

Et pudicitiam suae   matris indicet ore.

Un nom propre paraît chevaucher sur les deux premiers membres, 86.

Élision à la fin du 1er membre, 196; à la fin du second, 122, 142, 147.

Élision à la fin du 4e, 239. Dans plusieurs strophes, le *priapeius* prend le caractère d'un refrain.

Les manuscrits et les éditions écrivent chaque membre sur une ligne.

On a un fragment d'un épithalame analogue de Ticidas.

399. — *Autres combinaisons.* — Deux asclépiades, un glyconique, un vers –∪∪–∪∪– : Sénèque *Phaedr.* 1128. — Un glyconique, un asclépiade, un grand asclépiade : Prudence, préface.

LA VERSIFICATION DES ODES D'HORACE

400. — Pièce contenant les 22 variétés de vers employées par Horace (y compris les vers des *Épodes*), Bährens, *Poetae Latini minores* v p. 108. Chez Horace, sur divers points, la versification du livre IV diffère de celle des autres livres.

401. — Toutes les odes d'Horace sont saphiques, alcaïques ou asclépiades, sauf six.

402. — II 18 : strophes de deux distiques. Les vers

impairs sont des *trochaïques* dimètres catalectiques, les vers pairs des *ïambiques* trimètres catalectiques (hipponactéens).

Même strophe : Prudence, épilogue.

403. — I 4 : strophes de deux distiques. Les vers pairs sont des *ïambiques* trimètres catalectiques. Les impairs sont des *grands archiloquiens*. Un grand archiloquien se compose de deux membres : le premier membre est une tétrapodie *dactylique* (le dactyle quatrième n'y est jamais remplacé par un spondée), le second membre est une tripodie *trochaïque*.

Même strophe : Prudence *Perist.* 12. Archiloquiens κατὰ στίχον : Prudence *Perist.* 13. Boèce *Cons. phil.* V 5. — On appelle aussi *archiloquien* : 1° un vers formé de deux membres ⏓ –́⏑⏑ –́⏑⏑ –́⏓, –́⏑ –́⏑ –́⏓, 2° un vers pareil au second membre du vers élégiaque, –́⏑⏑ –́⏑⏑ ⏑́ (§ 404).

404. — I 7 et 28 (*metrum archilochium*), IV 7 (autre *metrum archilochium*) : strophes de deux distiques *dactyliques*. Les vers impairs sont des vers épiques. Les vers pairs sont, dans I, 7 et 28, des tétrapodies (cf. *Epod.* 12, § 321) ; dans IV 7, ce sont des seconds membres de vers élégiaque.

Même distique que dans IV 7 : AUSONE XV 28. XXV 3. Le second vers κατὰ στίχον, AUSONE XVI 11.

405. — III 12 : strophe de dix *ioniques mineurs* : voir § 416.

406. — *Allongements métriques.* — A des places où il n'admet pas de syllabe brève, Horace traite comme

longues quelques finales qui l'étaient dans la vieille langue. A la 5[e] syllabe de l'alcaïque : *perirēt* (III 5,17). Sous un temps marqué, dans un saphique, un logaédique et des asclépiades : *ridēt* (II 6,14), *timēt* (II 13,16), *manēt*, *arăt*, *perrupīt* (I 13,6 ; III 16,26 ; I 3,36).

Dans le glyconique III 24,5, le mot allongé est peut-être *figit*, dont la finale était brève dans l'ancienne langue, plutôt que le futur *figet*.

406 *bis*. — *Place de certains mots*. — Les règles des §§ 119-120 sont applicables aux vers d'Horace :

Saph. :	Piscium et *summa*	genus haesit *ulmo* (I 2, 9.)
Alc. :	Velox *amoenum*	saepe *Lucretilem* (I 17, 1.)
Ascl. :	Hunc si *mobilium*	turba *Quiritium* (I 1, 7.)

PHALÉCIEN OU HENDÉCASYLLABE

407. — Varron (*Menipp.*), Catulle, *Priapeia*, Martial : passim. Fragm. de Bibaculus, Calvus, Cinna, Mécène, Valgius, Cornificius, Volumnius, Ovide, Sentius Augurinus, Marc-Aurèle. Pétrone 15. 79. 93. 109. fragm. XXV et XXVIII. Stace, *Silu.* I 6. II 7. IV 3 et 9. Tibérianus III (Bährens III p. 266). Ausone XXIII, *epist.* 4,82. 7,24. 11. Capella 24. 119. 915. 916. Ennodius 362. 388. 452 Vogel. Sidon. 9. 12. 14. 23, *epist.* II 8. 10. III 12. IV 11. VIII 9. 10. Ruricius *epist.* II 19. Boèce *Cons. phil.* I 4. Cyprianus *Exod.* 507, *Num.* 557, *Deut.* 152. *Sept. sap.* IV (Bährens III p. 160. *Anthol.* (Bährens IV) 54. 55. 70. 101. 102. 108. 116. 120. 152. 217. 318. 319. 336. 337. 441. 451. 455. 456. 461. 471. 486. 490. 509. 526 ; cf. V p. 406, *Fragm.* p. 382. 405.

Strophe de 3 phaléciens : Prudence *Cathem.* 4. *Perist.* 6.

Distique formé d'un phalécien et d'un élégiaque : Boèce IV 4.

Distique formé d'un phalécien et du 4[e] vers de la strophe alcaïque : Boèce III 4.

408. — Le phalécien (φαλαίκειος) contient une base (‑‑, parfois ‑◡ ou ◡‑), un dactyle et trois trochées :

Cui dono lepidum nouum libellum
Arida modo pumice expolitum? (Cat. i.)

Meas esse aliquid putare nugas. (Cat. i.)

Il y a ordinairement une séparation de mots après la 5[e] ou la 6[e] syllabe.

Dans la pièce lv, Catulle se permet de remplacer le dactyle par un spondée :

Oramus, si forte non molestum est.

VERS CHORIAMBIQUES.

409. — Le tétramètre choriambique comprend deux choriambes et une tripodie logaédique.

Δεῦτέ‑νυν ἄβραι χάριτες καλλίκομοί‑τε Μοῖσαι.
‑◡◡‑ ‑◡◡‑ ‑◡◡ ‑◡ ‑‑ (Sapho.)

410. — *Tétramètres choriambiques latins.* — Sérénus (Bährens *Fragm.* p. 387). Ausone xxv 5. Capella 124. *Sept. sap.* v (Bährens iii p. 161.)

CHAPITRE XI

LE GENRE IONIQUE

411. — Dans le genre ionique, les temps marqués sont séparés par un intervalle de six unités de durée (l'intervalle est de 3 dans les genres trochaïque et ïambique ; de 4 dans les genres dactylique et anapestique ; de 5, si on ne considère que les temps marqués principaux, dans les genres crétique et bacchiaque). Grâce à ce long intervalle de six unités, la distribution des syllabes à l'intérieur du pied est plus libre que dans les autres genres. Par exemple, deux pieds consécutifs peuvent avoir les formes –́ – ⏑⏑ et –́ ⏑ – ⏑, c'est à dire qu'à un trochée dans le premier pied peut correspondre un ïambe dans le second : –́ (⏑̄ ⏑̱) ⏑ .

Un tel échange montre que ni la première syllabe ni la seconde ne tombent sous un temps marqué. L'ionique n'est autre chose qu'un ditrochée –̋ ⏑ –́ ⏑ où l'on a cessé de faire entendre le temps marqué secondaire, et où, par suite, la répartition des 4 unités de durée formées par les syllabes faibles devient indifférente.

La forme –́ ⏑ – ⏑ se trouve surtout à l'avant-dernière place d'un vers ou d'une série, devant un pied catalectique final –́ –. Peut-être est-ce un indice que le pied fondamental est le ditrochée et non l'ionique. On pourrait appeler *genre ditro-*

choïque celui des vers où cette forme est admise, et réserver le terme de *genre ionique* pour le cas où elle est exclue.

412. — Le pied ionique proprement dit a deux formes, ionique majeur (ἰωνικὸς ἀπὸ μείζονος, *ionicus a maiori*), commençant avec le temps marqué, ⊥ – ◡◡ ; ionique mineur (ἰων. ἀπ᾽ ἐλάσσονος, *ion. a minori*), où le temps marqué est précédé de deux brèves, ◡◡ ⊥ –.

Dans les ioniques mineurs, comme dans les ioniques majeurs, le groupe ⊥ – ◡◡ peut être remplacé par ⊥ ◡ – ◡. Voir § 418.

413. — Les ioniques s'emploient parfois en longues séries, analogues par leur étendue à des *systèmes* (§ 165), mais qui ne se laissent pas toujours décomposer en membres, et qui ne finissent pas nécessairement par un membre catalectique.

Le *pied* ⊥ ◡ – ◡ ou ⊥ – ◡◡ vaut à lui seul une mesure (μέτρον). Un *tétramètre* ionique a donc quatre pieds, un *dimètre* ionique a deux pieds.

IONIQUES MAJEURS

414. — Série continue de dix pieds :

Venus, amoris|altrix, gene|trix cuppidi|tatis, mihi|
quae diem se|renum hilarula|praepandere|cresti.
obsecu|lae tuae ac mi|nistrae.

⏔ ◡◡ – ◡ ⊥ – ◡◡ ⊥ – ◡◡ ⊥ – ◡◡ ⊥ ◡ – ◡
⊥ ◡◡ ◡◡ ⊥ – ◡◡ ⊥ – ◡◡ ⊥ ◡ – ◡ ⊥ –

(Lévius; remarquer le ditrochée pénultième.)

415. — *Sotadique.* — Vers inventé par Sotadès. C'est un tétramètre catalectique; le pied final se réduit à – ◡ :

*Ἂν χρυσοφορῇς, τοῦτο τύχης ἐστὶν ἔπαρμα.
⏊-⏑⏑ ⏊-⏑⏑ ⏊-⏑⏑ ⏊⏑ (apud Stob. *Flor.* xxii 26.)
Εἰς οὐχ ὁσίην τρυμαλίην τὸ κέντρον ὠθεῖς.
⏊-⏑⏑ ⏊-⏑⏑ ⏊⏑-⏑ ⏊- (ap. Athen. xiii 621 a.)
Ὤδινεν ὄρος, Ζεὺς δ' ἐφοβεῖτο, τὸ δ' ἔτεκεν μῦν.
⏊-⏑⏑ ⏊-⏑⏑ ⏊⏑⏑⏑⏑ ⏊- (ap. Athen. xiv 616 d.)
Non te peto, piscem peto; quid me fugis, Galle?
⏊-⏑⏑ ⏊-⏑⏑ ⏊-⏑⏑ ⏊⏑ (vers chanté dans certains combats de gladiateurs; pron. *fugi.*)

Fragments d'Ennius, d'Accius, de Varron; Plaute *Amph.* 169; Pétrone 23 et 132; Martial iii 29.

IONIQUES MINEURS

416. — Séries de 10 ioniques mineurs, à l'intérieur desquelles aucune syllabe n'est indifférente :

Miser**a**rum est neque am**o**ri dare l**u**dum, neque d**u**lci
mala uino lauere **a**ut ex- -anim**a**ri metu**e**ntes
patru**ae** uerbera l**i**nguae. (Hor. *Od.* iii 12.)

Τά-τε **μα**τρὸς μεγάλ**α**ς ὄρ- -για Κ**υ**βέλας θεμιτ**εύ**ων
ἀνὰ θ**ύ**ρσον-τε τιν**ά**σσων κισσ**ῷ**-τε στεφαν**ω**θεὶς
Διόν**υ**σον θεραπ**εύ**ει.

⏑⏑⏊- ⏑⏑⏊- ⏑⏑⏊⏑- ⏑⏑⏊-
⏑⏑⏊- ⏑⏑⏊- -⏊- ⏑⏑⏊-
⏑⏑⏊- ⏑⏑⏊- (*Bacch.* 78, strophe; cf. l'antistr., 94.)

Ces séries peuvent être considérées comme formées chacune de deux *tétramètres* et un *dimètre*.

417. — De même qu'on peut scander les vers ïambiques trochaïquement, en mettant à part le demi-pied faible initial ou anacruse (§ 244), on peut aussi, en met-

tant à part l'anacruse, scander les vers ioniques mineurs en ioniques majeurs :

⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑ ⏑́⏑ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑
–́ – ⏑⏑ –́ – – –́ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑
–́ – ⏑⏑ –́ – (*Bacch.* 78.)

418. — Cette façon de scander est seule claire, quand –́ – ⏑⏑ alterne avec –́ ⏑ – ⏑. Ainsi dans cette série de 12 ioniques mineurs, à l'intérieur de laquelle aucune syllabe n'est indifférente :

Κυαν**ο**ῦν-δ' ὄμμασι λ**εύ**σσων φονί**ου** δέργμα δράκ**ο**ντος,
πολύχ**ει**ρ καὶ-πολυν**αύ**της Σύρι**ό**ν-θ' ἅρμα δι**ώ**κων,
ἐπάγ**ει** δουρικλύτ**οι**ς ἀνδράσι τ**ο**ξόδαμνον Ἄ**ρ**η.

⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ –
⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ –
⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ – ⏑⏑ –́ ⏑ – ⏑ –́ – (*Pers.* 81.)

Ici la scansion traditionnelle est confuse. Elle permet bien de séparer les premiers pieds, κυανοῦν-δ' ὀμ= ⏑⏑ –́ –, =μασι λεύσσων ⏑⏑ –́ –́, φονίου δέργ= ⏑⏑ –́ –, etc., jusqu'au dixième, =ρικλύτοις ἀν= ⏑⏑ –́ –. Mais ensuite on est obligé de couper en deux la longue =δαμ=. Le onzième pied se compose de =δράσι τοξο= ⏑⏑ –́ ⏑, et d'une brève imaginaire, prélevée sur cette longue ; total ⏑⏑ –́ ⏑ [⏑]. Le douzième pied se compose de l'autre brève imaginaire, prélevée sur cette longue, et des syllabes =νον Ἄρη ⏑ –́ –; total [⏑] ⏑ –́ –. Cet absurde partage d'une longue entre deux pieds s'appelle brisure, ἀνάκλασις.

Si les théoriciens anciens avaient su reconnaître l'*anacruse*, ils n'auraient pas été réduits à inventer l'*anaclase*.

419. *Anacréontique* (anacreonteus). — C'est un dimètre avec « anaclase », ⏑⏑ –́ ⏑ – ⏑ –́ – :

Φέρ' ὕδωρ, φέρ' οἶνον, ὦ παῖ,
Φέρε-δ' ἀνθεμεῦντας ἡμίν
Στεφάνους, ἔνεικον, ὡς-δή
Πρὸς-Ἔρωτα πυκταλίζω. (ANACRÉON.)

Ce vers est souvent difficile à distinguer du dimètre catalectique ïambique (§ 319).

420. — *Dimètre.* — Capella 919.

421. — *Tétramètre.* — Capella 424.

422. — *Combinaisons de Boèce.* — Distique formé d'un anacréontique et d'un dimètre sans « anaclase », *Cons. phil.* II 4 ; d'un asclépiade et d'un dimètre sans « anaclase », II 2. Vers formé d'un *alcmanius* (§ 148) et d'un dimètre sans « anaclase », III 6 ; d'un dimètre trochaïque et d'un dimètre sans « anaclase », IV 2.

423. *Galliambe.* — C'est le vers des *galles*, prêtres de Cybèle, un tétramètre catalectique ionique mineur. Son premier membre est un anacréontique, son second membre un anacréontique catalectique.

Catulle (LXIII) lui donne ordinairement la forme

⏑⏑ –́⏑–⏑ –́– ⏑⏑ –́⏑⏑⏑⏑ ⏑̲́.

Comit**a**ta tympano **A**ttis per op**a**ca nemora d**u**x (32.)
Rabi**e** fera car**e**ns dum breue **t**empus animus **e**st. (57.)
Agite **i**te ad alta, G**a**llae, Cybel**e**s nemora sim**u**l. (12.)
Vbi c**y**mbalum son**a**t uox, ubi **ty**mpana rebo**a**nt. (21.)
Ibi s**o**mnus excitum **A**ttin fugi**e**ns citus ab**i**it. (42.)
Vbi c**e**rua siluic**u**ltrix, ubi ap**e**r nemoriuag**u**s. (72.)
Piger h**i**s labante **la**nguore ocul**o**s sopor oper**i**t. (37.)

Cf. Varron *Men.* 79. 131. 132. 275. 540 (Bücheler). Mécène. dans Bährens *Fragm.* p. 339.

424. — Le premier hémistiche (5. 15. 17. 26. 40. 67. 77), le second (18. 34. 83), ou tous les deux (22. 73),

peuvent commencer par une longue au lieu de deux brèves :

Vadit, fremit, refringit uirgulta pede uago. (36.)

425. — Le ditrochée du premier hémistiche peut être remplacé par ◡́◡◡ – ◡ (23. 48. 70), par –́ ◡◡ ◡◡ (4. 22. 27. 30. 31. 69. 76. 78. 91), ou par ◡́◡ ◡◡ ◡◡, –́ – ◡◡ :

Ego mulier, ego adulescens, ego ephebus, ego puer. (63.)
Et earum omnia adirem furibunda latibula. (54.)

Mécène remplace le pied suivant, l'ionique –́ – ◡◡, par ◡́◡ – ◡◡ :

Ades et sonante typano quate flexibile caput.

426. — Le pied –́ ◡◡ ◡◡ du second hémistiche peut être remplacé par –́ ◡ – ◡ (35. 73. 76), ◡́◡◡ – ◡ –́ – ◡◡ :

Itaque ut domum Cybebes tetigere lassulae. (35).
Dea magna, dea Cybebe, dea domina Dindymi. (91.)
Abero foro, palaestra, stadio et gymnasiis. (60.)

Cf. les seconds hémistiches *fera montium dea* dans Mécène, *sonitus matri' deum* et *tibi nunc semiuiri* dans Varron.

Le second hémistiche *iactant tibi galli*, dans Varron, est sans doute corrompu.

CHAPITRE XII

LES GENRES PÉONIQUES

427. — Dans les genres péoniques, les temps marqués principaux sont séparés par un intervalle de 5 unités de durée, qu'un temps marqué secondaire partage soit en 3 + 2 (genre péonique crétique; pied fondamental le crétique, κρητικός, $\overset{II}{-}\cup\overset{I}{-}$), soit en 2 + 3 (genre péonique bacchiaque; pied fondamental le bacchée, βακχεῖος, $\cup\overset{II}{-}\overset{I}{-}$).

Le rapport de 2 à 3 ou de 3 à 2 constitue le γένος ἡμιόλιον, § 197. — La combinaison d'un ïambe avec un crétique donne un dochmius $\cup - - \cup -$ (§ 436).

Un pied péonique, contenant deux temps marqués, est assimilable à une mesure (μέτρον) plutôt qu'à un pied ordinaire. Aussi un *tétramètre*, par exemple, est dans les genres péoniques un vers de quatre pieds.

428. — Un crétique peut être remplacé par un *péon* (παιών) *quatrième* $\overset{II}{\cup}\cup\cup\overset{I}{-}$, un *péon premier* $\overset{II}{-}\cup\cup\cup$, un pied de cinq brèves $\overset{II}{\cup}\cup\cup\overset{I}{\cup}\cup$.

Un bacchée peut être remplacé par un *péon quatrième* $\cup\overset{II}{\cup}\cup\overset{I}{-}$, un *péon second* $\cup\overset{II}{-}\overset{I}{\cup}\cup$, un pied de cinq brèves $\cup\overset{II}{\cup}\cup\overset{I}{\cup}\cup$.

Le *péon troisième* $\overset{II}{\cup}\cup\overset{I}{-}\cup$ serait l'équivalent d'un *antibacchée*, *palimbacchée* ou *hypobacchée*, $\overset{II}{-}\overset{I}{-}\cup$.

Βακχεῖος a été employé pour désigner non seulement le bacchée ⏑ – –, mais l'antibacchée – – ⏑, l'antispaste ⏑ – – ⏑ et le choriambe – ⏑ ⏑ –.

VERS CRÉTIQUES.

429. — Ce sont ordinairement des tétramètres :

Ο ἶ-θ' ἐλείας παρ'-αὐλῶνας ὀξυστόμους.
–̋ ⏑ –́ –̋ ⏑ –́ –̋ ⏑ –́ –̋ ⏑ –́ (*Au.* 244.)

Αὐτόματα | πάντ' ἀγαθὰ | τῶδέ-γε πορίζεται.
–̋ ⏑ ⏑́ ⏑ | –̋ ⏑ ⏑́ ⏑ | –̋ ⏑ ⏑́ ⏑ –̋ ⏑ –́ (*Ach.* 976.)

Σέ-ποτε Διὸς | ἀνὰ-πύματα | νεαρὲ κόρε | νεβροχίτων.
⏑̋ ⏑ ⏑ ⏑́ ⏑ | ⏑̋ ⏑ ⏑ ⏑́ ⏑ | ⏑́ ⏑ ⏑ ⏑́ ⏑ | ⏑̋ ⏑ ⏑ –́.

(Simmias apud Hephaestion. 13.)

Il est fréquent que la séparation des pieds coïncide avec celle des mots.

430. *Crétiques latins.* — Chez les anciens dramatiques, la brève placée au milieu du pied peut être remplacée par une longue ; cela arrive surtout quand le pied est impair. Elle n'est jamais remplacée par ⏑⏑. Le pied admet donc, en outre des formes citées § 428, les formes –̋ – –́, ⏑̋ ⏑ – –́, –̋ – ⏑́ ⏑, ⏑̋ ⏑ – ⏑́ ⏑.

431. — Les groupes ⏑⏑ échangeables avec une longue, soit dans ces pieds condensés, soit dans les pieds purs, sont soumis aux mêmes règles que les demi-pieds ⏑⏑ des vers trochaïques et ïambiques (§ 279).

432. — Le tétramètre se divise ordinairement en deux membres égaux et, dans ce cas, il est asynartète. Il y a souvent séparation de mots entre les deux pieds d'un même membre. *Rud.* 233 :

Mulier est; muliebris uox mi ad-aures uenit. —
Certo uox muliebris aures tetigit meas:
Num Ampelisca obsecrost? — Ten Palaestra audio? —
Quin uoco, ut me audiat, nomine illam suo?
Ampelisca! — Hem quis est? — Ego Palaestra [ego tua]. —
Dic, ubi es? — Pol ego nunc in malis plurimis. —
Socia sum, nec minor pars meast quam tua;
Sed uidere expeto te. — Mihi ess aemula. —
Consequamur gradu uocem; ubi ess? — Ecce me:
Accede ad-me atque adi contra. — Fit sedulo. —
Cedo manum [mi]. — Accipe. — Dic, uiuisne obsecro?

233 ⏖⏑⏑– ⏖⏑⏑–   –⏑– –⏑⏑
–‒– ⏖⏑⏑ (*asynart.*)   –‒⏑⏑ –⏑–
–⏑– –⏑–   –⏑– –⏑–
–⏑– –⏑–   –⏑– –⏑–
–⏑– –⏑–   ⏖⏑⏑– ⏖⏑⏑
–⏑– ⏖⏑⏑–   –⏑– –⏑–
⏖⏑⏑– –⏑–   –⏑– –⏑⏑
–⏑– –⏑–   –⏑– –⏑⏑ } (*ess*, arch.
–⏑– –⏑–   –⏑– –⏑– } pour *es*.)
–‒– –⏑–   –‒– –⏑–
243 ⏖⏑⏑– –⏑⏑ (*asynart.*)   –‒– –⏑–

433. — On a quelques crétiques de Sérénus : Bährens *Fragm.* p. 385.

VERS BACCHIAQUES.

434. — Ce sont ordinairement des tétramètres.

Chez les Grecs, la séparation des pieds concorde le plus souvent avec celle des mots ; le pied n'admet que très rarement la substitution de ⏑⏑ à –; on n'emploie pas les bacchiaques en longues tirades.

Τίς ἀχὼ, τίς ὀδμὰ προσέπτα-μ' ἀφεγγής; (*Pr.* 115.)
Ἐγὼ-μὲν, τὸ κείνων κακὸν τῷδε κέρδος. (*Phil.* 511.)
⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́

455. — *Bacchiaques des anciens dramatiques latins.* — Le tétramètre se divise en deux membres, ordinairement égaux. Chacune des deux longues du pied ⏑ – – peut être remplacée par ⏑⏑; la brève initiale peut être remplacée par – ou ⏑⏑; ces groupes ⏑⏑ sont soumis aux règles du § 279. Les bacchiaques latins peuvent former des tirades assez longues.

Aul.
120 Velim te arbitrari me nunc uerba, frater,
Meai fidei tuaique rei haec
Causa facere, ut aequum est germanam sororem.
Quamquam haud falsa sum nos odiosas haberi,
124 Nam multum loquaces merito omnes habemur...
127 Verum hoc, frater, unum tamen cogitato,
Tibi proximam me mihique esse item te.
Ita aequum est, quod in rem esse utrique arbitremur,
130 Et mihi te et tibi me consulere et monere.

Aul. ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ – –̎ –́ ⏑ –̎ ⏑́
120 ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́
– –̎ ⏑́⏑ ⏑ –̎ –́ – –̎ –́ ⏑ –̎ ⏑́
– –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́
124 – –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ ⏑́
127 – –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́
⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́
⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ ⏑́
130 – ⏑̎⏑ –́ ⏑ –̎ –́ – ⏑̎⏑ –́ ⏑ –̎ ⏑́

Andr. At tamen « Vbi fides? » si roges, nil pudet hic,
637 Vbi opus est; illi ubi nil opust, ibi uerentur.
– ⏑̎⏑ ⏑́⏑ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ ⏑ –̎ –́ (*pudēt*, pros. arch.)
⏑ ⏑̎⏑ –́ – ⏑̎⏑ –́ ⏑ –̎ ⏑́⏑ ⏑ –̎ ⏑́

DOCHMIAQUES DES GRECS.

(Il est douteux qu'il existe des dochmiaques latins.)

436. — Le dochmius (δόχμιος) a pour forme fondamentale ∪ –́ –̋ ∪ –́ ; c'est plutôt une *mesure* à trois temps qu'un « pied » (§ 198).

On trouve fréquemment la forme ⊻ ∪́∪ –̋ ∪ –́. La longue antépénultième peut être remplacée par ∪∪ (⊻ –́ ∪̋∪ ∪ –́, ⊻ ∪́∪ ∪̋∪ ∪ –́). De même la longue finale (∪ –́ –̋ ∪ ∪́∪, ⊻ ∪́∪ –̋ ∪ ∪́∪). La brève pénultième est parfois remplacée par une longue. Enfin on peut combiner ces diverses libertés.

437. — Le dochmius s'emploie surtout en dipodies (dimètres), formant des séries courtes. Il s'associe facilement à des ïambes, pareils à sa première partie, et à des crétiques, pareils à sa partie finale.

Les dochmiaques sont rares dans la comédie (ex. *Au.* 1188-95 et 1262-68), fréquents dans la tragédie; ils servent à exprimer des émotions violentes.

438.

Χαλεπὰ-γὰρ βροτοῖς	ὁμογενῆ μιάσ=	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́
=ματ' ἐπὶ-γαῖαν αὐ=	=τοφόνταις ξυνῳ=	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́	∪ –́ –̋ ∪ –́
=δὰ θεόθεν πίτνοντ'	ἐπὶ-δόμοις ἄχη.	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́

(*Med.* 1268-1270), antistrophe ; cf. la strophe, 1258-1260.)

439.

Ἀπάγετ' ἐκτόπιον	ὅτι τάχιστά-με,	∪ ∪́∪ –̋ ∪ ∪́∪	∪ ∪́∪ –̋ ∪ ∪́
ἀπάγετ', ὦ φίλοι,	τὸν ὄλεθρον μέγαν,	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́
τὸν καταρατότατον	ἔτι-δὲ καὶ θεοῖς	– ∪́∪ –̋ ∪ ∪́∪	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́
ἐχθρότατον βροτῶν.		– ∪́∪ –̋ ∪ –́	(*OR.* 1340-47.)

440.

Ἀμφοτέρους ὁμαί=	=μων τάδ' ἐπισκοπεῖ	– ∪́∪ –̋ ∪ –́	– ∪́∪ –̋ ∪ –́
Ζεὺς ἑτερορρεπής,	νέμων εἰκότως	– ∪́∪ –̋ ∪ –́	∪ –́ –̋ ∪ –́
ἄδικα-μὲν κακοῖς,	ὅσια-δ' ἐννόμοις.	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́	∪ ∪́∪ –̋ ∪ –́

τί τῶνδ' ἐξ-ἴσου ῥεπομένων μεταλ- ⏑ –́ –̋ ⏑ –́ ⏑ ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́
-γεῖς τὸ δίκαιον ἔρ- -ξαι; – ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́ –

(Aesch. *Suppl.* 407-411, antistrophe; cf. la strophe 397-401.)

441.

Εἰ θέμις ἐστί-μοι τὰν ἀφανῆ θεὸν – ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́ – ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́
καί-σε, λιταῖς σεβί- -ζειν, – ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́ –
ἐννυχίων ἄναξ... (*strophe*) – ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́... (*OC.* 1556.)

Ὦ χθόνιαι θεαὶ, σῶμά-τ' ἀνικάτου – ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́ – ⏑́⏑ –̋ – –́
θηρός, ὃν ἐν-πύλαι- -σι – ⏑́⏑ –̋ ⏑ –́ ⏑
φασὶ πόλυξέστοις... (*antistrophe*) – ⏑́ ⏑ –̋ – –́ ... (*OC.* 1568.)

CHAPITRE XIII

LA LYRIQUE DORIENNE

442. — Les odes de Pindare, écrites en dorien, et les parties doriennes des drames attiques, étaient chantées avec accompagnement de musique instrumentale, et, en principe, dansées. Les chanteurs-danseurs formaient un *chœur*, χορός ; la lyrique dorienne est la même chose que la poésie *chorique*.

La structure métrique des paroles concordait avec le rythme de l'accompagnement et de la danse ; le poète composait à la fois les paroles et la musique, d'où beaucoup de liberté pour lui, et, pour ses productions, beaucoup de variété. Aussi n'y a-t-il pas de règle universelle de versification ; chaque morceau demanderait une étude particulière.

443. — Très souvent, deux portions d'une même œuvre étaient chantées sur un même air, avec le même accompagnement et avec des mouvements symétriques de danse (ou de marche rythmée). Dans ce cas, la première des deux portions se nomme *strophe*, la seconde *antistrophe*. Une strophe peut être immédiatement suivie de son antistrophe. Elle peut aussi en être séparée soit par d'autres morceaux lyriques, soit par le dialogue.

Au point de vue métrique, une strophe et son anti-

strophe se correspondent syllabe à syllabe : en principe, brève pour brève, longue pour longue. Les principales séparations de mots se retrouvent aux mêmes places de part et d'autre (de plus il n'est pas rare qu'il y ait symétrie de pensées, de mots, de consonances). Le principe de la correspondance syllabique est le principe le plus général de la lyrique dorienne.

La correspondance syllabique est parfois appelée *responsion*.

444. — Exemple de correspondance syllabique (strophe, *OC*. 534-541, et antistrophe, 542-548).

Strophe, 534. XOP. Ἄρ'εἰσὶν. ἀπόγονοι τεαί;
Antistr., 542. XOP. Δύστανε, τί γάρ; ἔθου φόνον...
– – ∪ ∪ ∪ ∪ – ∪ – (*dimètre ïambique;* -νον est long devant τί de 543.)

535. ΟΙΔ. κοιναί γε πατρὸς ἀδελφεαί.
543. ΟΙΔ. τί τοῦτο; τί δ'ἐθέλεις μαθεῖν;
∪̲ – ∪ ∪ ∪ ∪ – ∪ – (*dimètre ïambique.*)

536. X. ἰώ. O. ιώ. δῆτα μυρίων γ'ἐπιστροφαὶ κακῶν.
544. X. πατρός; O. παπαῖ, δευτέραν ἔπαισας ἐπὶ νόσῳ νόσον.
∪ – $\cup_3$ – ∪ – ∪ – ∪ ∪∪̲ ∪ – ∪ ∪̲ (*octapodie ïambique;* ici il y a fin de *vers* en même temps que de phrase ; la brève -σον répond à la longue -κῶν.)

537. XOP. Ἔπαθες... ΟΙΔ. ἔπαθον ἄλαστ' ἔχειν.
545. XOP. Ἔκανες... ΟΙΔ. ἔκανον ἔχει δέ μοι...
∪ ∪ ∪ ∪ ∪ ∪ ∪ – ∪ – (*dim. ïamb.*)

538. X. ἔρεξας... O. οὐκ ἔρεξα. X. τί γάρ; O. ἐδεξάμην.
546. X. τί τοῦτο; O. πρὸς δίκας τι. X. τί γὰρ; O. ἐγὼ φράσω.
∪ – ∪ – ∪ – ∪ ∪ ∪ ∪ – ∪ –
(*trimètre ïambique.*)

539. δῶρον, ὃ μήποτ' ἐγὼ ταλακάρδιος
547. καὶ γὰρ ἄνοιας ἐφόνευσα καὶ ὤλεσα.
– ∪ ∪ – ∪ ∪ – ∪∪ – ∪∪ (*tétrapodie dactylique.*)

540-541. ἐπωφέλησα πόλεος ἐξελέσθαι.
548. νόμῳ δὲ καθαρὸς, ἄιδρις ἐς τόδ' ἦλθον.
∪ – ∪ ∪∪ ∪ ∪∪ ∪ – ∪ – –
(*trimètre catalectique ïambique.*)

Les seules exceptions à la correspondance syllabique sont les suivantes : 1° dans le demi-pied faible initial du membre 535-543, une longue et une brève se répondent; 2° dans les membres 536-554 et 540-548, une longue et deux brèves se répondent.

445. — Les Latins n'ont imité ni la variété ni la structure ample de la lyrique dorienne.

Les *cantica* de Plaute sont ordinairement formés de vers κατὰ στίχον. De même ceux de Térence; ils sont d'ailleurs très monotones au point de vue métrique, car, sauf dans quelques passages de ses deux plus anciennes pièces, *Andr.* et *Ad.*, il n'y admet que des vers trochaïques ou ïambiques. Sénèque, dans les chœurs de ses tragédies, aligne d'ordinaire κατὰ στίχον des vers empruntés aux petites strophes d'Horace, ou des dimètres anapestiques qu'il n'associe pas en systèmes. Il a essayé des combinaisons un peu plus complexes *Oed.* 405, 473, 709, *Ag.* 589, 808.

ODES DE PINDARE.

446. — La plupart des odes se composent de *triades ;* une triade est l'ensemble formé par une *strophe*, une *antistrophe* et une *épode* (§ 320). Dans une même ode, les triades se correspondent syllabe à syllabe, et, à l'intérieur de chaque triade, la même correspondance a lieu

entre la strophe et l'antistrophe. Ainsi dans le IVe *Pythique*, qui a 13 triades, la mélodie de la strophe était répétée 26 fois, celle de l'épode 13 fois.

Une phrase commencée dans une triade peut continuer dans la triade suivante. A plus forte raison on enjambe de strophe à antistrophe, d'antistrophe à épode.

Se composent non de triades, mais de *strophes* uniformes, les odes suivantes : *Ol.* XIV, *Pyth.* VI et XII, *Nem.* IV (strophes en nombre pair), *Nem.* II et IX, *Isthm.* VII (strophes en nombre impair).

447. — Les strophes et antistrophes et les épodes se divisent en *vers*. On reconnaît la limite entre deux vers : 1° à une séparation de mots qui revient à la même place, soit dans toutes les strophes et antistrophes, soit dans toutes les épodes ; 2° à ce que la finale d'un vers peut être indifféremment longue ou brève et, après elle, admet l'hiatus sans restriction.

Hors de la fin de vers, les exceptions à la loi de correspondance syllabique sont les mêmes que dans les chœurs du théâtre : alternance d'une longue avec ⏑⏑, et, dans les demi-pieds faibles, alternance d'une brève avec une longue.

448. — *Ol.* VII : second et troisième vers de la 1re strophe :

Second vers.	Troisième vers.	4e v.
Ἔνδον ἀμπέλου καχλάζοισαν δρόσῳ	Δωρήσεται	N –
–″ ⏑ –′ ⏑ –″ ⏑ –′ – –″ ⏑ –′	– –″ ⏑ –′	

Les mêmes vers dans la première antistrophe,

Ἀνδράσιν πέμπων, γλυκὺν καρπὸν φρενὸς Ἱλάσκομαι (*hiat.*) Οὐ-

et dans les autres strophes et antistrophes :

Str. et antistr. 2 :

Ξυνὸν ἀγγέλλων διορθῶσαι λόγον 'Ηρακλέος Εὐ-
Καὶ-γὰρ 'Αλκμήνας κασίγνητον νόθον Σκάπτῳ θενὼν Σκλ-

Str. et antistr. 3 :

Μέλλον ἔντειλεν φυλάξασθαι χρέος Παισὶν φίλοις 'Ως
Καὶ-παρέλκει πραγμάτων ὀρθὰν ὁδὸν Ἔξω φρενῶν Κ-

Str. et antistr. 4 :

Καί-ῥά-νιν χώρας ἀκλάρωτον λίπον 'Αγνὸν θεόν. Μν-
Χεῖρας ἀντεῖναι, θεῶν-δ'ὅρκον μέγαν Μὴ-παρφάμεν, 'Αλ-

Str. et antistr. 5 :

Ἵσταται Τιρυνθίων ἀρχαγέτᾳ (*hiatus*), Ὥσπερ θεῷ Μ-
Ἔργα καὶ Θήβαις, ἀγῶνές-τ' ἔννομοι Βοιωτίων, Π-
‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪ ⊥

Il y a une seule exception à la loi de correspondance syllabique : un trochée pair, dans le second vers de la strophe 1, est remplacé par un spondée à la même place des autres strophes et antistrophes.

449. — *Ol.* VII, quatrième vers des strophes et antistrophes. — *Str. et antistr.* 1 :

Νεανίᾳ γαμβρῷ προπίνων οἴκοθεν... ∪ ‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪∪...
Οὐλυμπίᾳ Πυθοῖ-τε νικώντεσσιν· ὁ-δ'... – ‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪∪...

Le demi-pied faible initial est tantôt une brève, tantôt une longue.

450. — *Pyth.* IV, dernier vers des strophes et antistrophes. — *Str. et antistr.* 2 :

Δεῖπν' ἐπαγγέλλοντι πρῶτον. ‖ ∪ ⊥ – ‖ ∪ ⊥ ∪
'Εναλίαν βᾶμεν σὺν-ἅλμᾳ. ‖∪∪ ∪ ⊥ – ‖ ∪ ⊥ –

Le premier demi-pied est tantôt une longue, tantôt ∪∪.

CHAPITRE XIV

LA VERSIFICATION LATINE NATIONALE

LE VERS SATURNIEN

431. — *Vaticinia* ou oracles des *uates* (Ennius appelle ainsi les saturniens de Névius : Versibus quos olim *Fauni uatesque* canebant).

Fragments de la poésie gnomique d'Appius Claudius l'Aveugle, censeur en 312 (les *Sententiae*).

Fragments épiques, provenant : 1° de la traduction de l'*Odyssée*, par Livius Andronicus ; 2° du *Bellum Poenicum*, poème de Névius sur la première guerre punique, à laquelle il avait pris part, et qui se termina en 241.

Hymnes liturgiques (hymne de Livius Andronicus en l'honneur de *Iuno Regina*, an 207).

Inscriptions votives. Inscriptions funéraires.

Essais de restitution du saturnien, au temps de la versification hellénisante : Accius; Varron dans les *Ménippées*; le *Carmen Priami* (§ 456). — Les *sortes* ou réponses d'oracles de la fin de la république, *Corpus inscr. Latin.* I 1438 et suivants, sont d'anciens saturniens plus ou moins grossièrement travestis en vers épiques dactyliques.

432. — Le type classique du saturnien (*saturnius*) est ce vers des Métellus offensés par Névius :

Dab**u**nt mal**u**m Met**e**lli N**a**euio po**e**tae.
⏑ ⏗ ⏑ ⏗ ⏑ ⏗ ⏗ ⏑ ⏗ ⏑ ⏗ –

C'est un ïambique, composé de deux membres contenant chacun trois temps marqués ; il finit par un demi-pied faible. La coupe peut reculer d'un demi-pied :

> Carn**i**s uin**u**mque qu**o**d lib**a**bant **a**nclab**a**tur.
> - ⊥ - ⊥ ⏑ ⊥ - ⊥ - ⊥ - ⊥ ⏑ (Liv. Andr.)

453. — Les demi-pieds forts peuvent être formés de deux brèves :

> Sic**i**liens**e**s pac**i**scit **o**bsid**e**s ut r**e**ddant.
> ⏑ ⏑́ ⏑ - ⊥ ⏑ ⊥ ⏑ ⊥ ⏑ ⊥ - ⊥ - (Névius.)

De même les demi-pieds faibles :

> DECVMA FACTA POLOVCTA LEIBEREIS LVBENTES.
> (*Decim*a *fact*a, *poll*u*cta*, *l*i*ber*i *lib*e*ntes*.)
> ⏑ ⏑ ⊥ - ⊥ - ⊥ - ⊥ ⏑ ⊥ ⏑ ⊥ - (Inscr. votive.

> Magn**u**m numer**u**m tri**u**mphat h**o**stib**u**s deuictis.
> - ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ ⊥ ⏑ ⊥ ⏑ ⊥ - ⊥ - (Inscr. triomphale, citée par un grammairien.)

> Duell**o** magn**o** dirim**e**ndo, r**e**gib**u**s subigends.
> - ⊥ - ⊥ ⏑⏑ ⊥ - ⊥ ⏑ ⊥ ⏑⏑ ⊥ - (Inscr. triomphale de Lucius Aemilius Regillus, an 179, citée par Tite-Live et par un grammairien ; l'*u* de *duello* est consonne.)

Il n'y a aucun pied pur obligatoire. On observe seulement de ne pas commencer le second membre par un mot de la forme ⊥ ⏑⏑ ⊥ (cf. § 276).

454. — *Brèves finales.* — Un demi-pied fort peut être formé par une brève, quand cette brève est la finale d'un mot d'au moins deux syllabes :

Deinde pollens sagittis inclitus Arquitenens.
– ⏑́, – ⊥ ⏑ ⊥ – ⊥ ⏑ ⏑́, – ⏑́ ⏑ – (Névius.)

Scapos atque uerbenas sagmina sumpserunt.
– ⊥ – ⏑́, – ⊥ – ⊥ ⏑ ⏑́, – ⊥ – (Névius.)

Noctu Troia-de exibant capitibus opertis.
– ⊥ – ⊥ – ⊥ – ⏑́⏑ ⏑⏑́, ⏑ ⊥ – (Névius.)

C'est à dire qu'une brève finale est assimilée à une longue, quand elle porte le temps marqué.

Cf. les « allongements par la césure » dans le vers épique :
Sic exspectabat *populŭs* atque ora tenebat.)
⊥ – ⊥ – ⊥ ⏑⏑ ⏑́, – ⊥ ⏑⏑ ⊥ ⏑ (Ennius.)
Non te *nulliŭs* exercent numinis irae.
⊥ – ⊥ – ⏑́, – ⊥ – ⊥ ⏑⏑ ⊥ – (Virgile *G.* IV 452.)

455. — *Longues prolongées.* — Dans chaque membre, le second demi-pied fort et le demi-pied faible suivant peuvent être remplacés par une longue prolongée :

Magnum stuprum populo fieri per gentes.
– ⊥ ⏑ ⊥ ⏑́ ⏑ – ⊥ ⏑ ⊥ – ⊥ – (Névius.)

QVEI SOVEIS ARGVTIEIS OPIDQVE VOLCANI
(*Qui suis argutiis opeque Vulcani.*)
– ⏑́ ⏑ – ⊥ ⏑ ⊥ ⏑ ⊥ ⏑ ⊥ ⊥ –

(Inscription d'une offrande de la corporation des cuisiniers, à Faléries).

AETATE QVOM PARVA POSIDET HOC SAXSVM.
(*Aetate cum parua possidet hoc saxum.*)
– ⊥ ⏑ ⊥ ⊥ – ⊥ ⏑ ⏑́ – ⊥ ⏑

(Épitaphe d'un Scipion.)

MAGNA SAPIENTIA MVLTASQVE VIRTVTES.
(*Magnam sapientiam multasque uirtutes.*)
– –́ ⏑ ⏑ –́ ⏑ –́ – –́ ⏑ $\frac{\acute{-}}{3}$ –́ – (Même épit.)

Runcus atque Purpureus, filii Terras.
– ⏑́, – ⏑́, – ⏑́ ⏑ – –́ ⏑ $\frac{\acute{-}}{3}$ –́ – (NÉVIUS.)

Res diuas edicit, praedicat castus.
– –́ – $\frac{\acute{-}}{3}$ –́ – –́ ⏑ $\frac{\acute{-}}{3}$ –́ ⏑ (NÉVIUS.)

Les longues prolongées existent aussi dans la versification à la grecque. Mais elles n'y alternent pas avec des groupes de syllabes (ainsi, dans le vers élégiaque, on ne peut remplacer ni la finale $\frac{\acute{-}}{4}$ du premier membre par –́ ⏑⏑, ni le pied suivant –́ ⏑⏑ par $\frac{\acute{-}}{4}$). L'alternance facultative de la longue $\frac{\acute{-}}{3}$ avec le pied –́ ⏑ ou –́ ⏑ ⏑, à certaines places, est le trait caractéristique de la versification latine nationale.

Les brèves finales, assimilées à des longues, peuvent jouer le rôle de longues prolongées :

MORS PERFECIT TVA VT ESSENT OMNIA BREVIA.
– –́ – –́ ⏑ ⏑ –́ – –́ ⏑ $\frac{\acute{\smile}}{3}$, ⏑́ ⏑ ⏑

(Épitaphe d'un Scipion.)

456. — *Règle de Korsch.* — Quand un membre terminé par un demi-pied faible ne contient pas de longue prolongée, il y a séparation de mots après le second demi-pied fort :

CONSOL CENSOR AIDILIS QVEI FVIT APVD VOS.
(*Consul, censor, aedilis qui fuit apud uos.*)
–́ – –́ – –́ – – ⏑ –́ ⏑ –́ –

Épitaphe de Scipion Barbatus, censeur en 290; sans la règle en question, le poète eût mis *aidilis*, *consol*, *censor*, selon l'ordre chronologique.

BENE REM GERAS ET VALEAS DORMIAS SINE QVRA.
(*Bene rem geras* *et ualeas*, *dormias* *sine cura.*)
ᴗᴗ⊥ᴗ⊥ –ᴗ́ᴗ– ⊥ᴗ⊥ ᴗᴗ⊥–
(Épitaphe.)

SEMOL TE ORANT, SE VOTI CREBRO CONDEMNES.
(*Simul te orant*, *se uoti* *crebro condemnes.*)
ᴗ⊥–⊥ –⊥– ⊥–⊥⊥– (Inscr. votive.)

Amicum cum uides, obliscere miserias,
ᴗ⊥–⊥ᴗ⊥ –⊥ᴗᴗ́, ᴗᴗ́ᴗ–
Inimicis si es commentus, nec libens aeque.
ᴗᴗ⊥–⊥ –⊥– ⊥ᴗ⊥⊥– (AP. CLAUDIUS.)

Sancta puer, Saturni filia, Regina.
–ᴗ́, ᴗ⊥ –⊥– ⊥ᴗᴗ́, –⊥– (LIV. ANDR.)

Obliti sunt Romae loquier lingua Latina.
–⊥–⊥–⊥ ᴗᴗ⊥–⊥ ᴗ⊥– (NÉVIUS.)

La règle cesse de s'appliquer quand le membre contient un mot de la forme ⊥ᴗ⊥ᴗ :

Tumque remos iussit *relligare* struppis
–ᴗ́, – ⊥– ⊥ᴗ⊥ᴗ⊥– (LIV. ANDR.)

HOSPES GRATVM EST QVOM APVD MEAS RESTITISTEI SEEDES
(*Hospes, gratum est cum apud meas* restitisti *sedes.*)
–⊥–⊥ ᴗ⊥ᴗᴗ (prosodie arch.) ⊥ᴗ⊥–⊥– (Épitaphe.)

LVCIOM SCIPIONEM FILIOS BARBATI.
(*Lucīum* Scipionem *filiu[m]* *Barbati.*)
–⊥– (pros. arch.) ⊥ᴗ⊥– ⊥ᴗ⊥ –⊥– (Épitaphe.)

La règle n'a pas été observée par l'auteur du *carmen Priami* :

Veteres *Casmenas*, cascas res uolo profari.
ᴗᴗ⊥–⊥–⊥– ⊥ᴗ⊥ᴗ⊥–

Elle a été mise en lumière, de nos jours, par M. Korsch, philologue russe.

457. — *Hiatus à la coupe.* — L'hiatus paraît avoir été interdit à l'intérieur d'un membre, mais entre les deux membres il est licite :

Quam c**u**m stupr**o** red**i**re — a**d** su**o**s popul**a**res.
- –́ ◡ –́ ◡ –́ ◡ — –́ ◡ –́ ◡◡ –́ - (NÉVIUS.)

Patr**e**m su**u**m supr**e**mum — **o**ptumum **a**ppellat
◡ –́ ◡ –́ ◡ –́ ◡ — –́ ◡ –́ –́ ⏓ (NÉVIUS.)

L'élision, au contraire, est licite à l'intérieur d'un membre ; elle paraît avoir été interdite à la jonction des membres.

458. *Questions d'origine.* — Le saturnien étant un asynartète, on peut supposer qu'il vient de la soudure de deux vers courts, d'une tripodie chacun.

Le collège des *fratres aruales*, entre autres rites, en avait un qui consistait à danser solennellement (*tripodare*) sur des paroles en très vieux latin, formant des tripodies pareilles à un premier membre de saturnien : *Enos Lases iuuate* ⏓ –́ ◡ –́ ◡ –́ ◡.

Les danses sacrées en général s'appelaient *tripudium*, ce qui donne à penser que les tripodies jouaient un grand rôle dans la versification rituelle.

459. — De tous les vers latins, le saturnien est le seul qui ne paraisse pas être d'origine grecque. On peut se demander si ce ne serait pas une adaptation extrêmement ancienne du vers dactylique grec, qui, comme lui, est le vers des oracles, des épopées et des hymnes, et qui est aussi un groupement de deux tripodies ; mais le plus probable est que les tripodies dactyliques de la Pythie et les tripodies ïambo-trochaïques des Faunes ont une commune origine, comme les idiomes eux-mêmes (§ 68). Les deux versifications seraient sœurs, comme les deux langues.

La langue sanscrite, troisième sœur des langues grecque et

latine, a comme elles une versification fondée sur la quantité. On y combine, comme en grec et en latin, des syllabes longues (soit par nature, soit par position) et des syllabes brèves : le *çlōkas*, distique employé par exemple dans l'épopée, se compose de deux vers ayant chacun deux membres de huit syllabes, et terminés chacun par ⏑–⏑⏓. Seulement l'échange facultatif entre – et ⏑⏑ à une même place, commun à la versification grecque et au saturnien, est inconnu dans les monuments subsistants de la versification indienne. Sur la métrique des *Védas*, voir Bergaigne et Henry, *Manuel pour étudier le sanscrit védique*, 1890, p. 38-46. — L'allitération (§ 460) est fréquente dans la versification sanscrite, et déjà dans celle des *Védas*.

460. — *Allitération.* — Un ornement fréquent du saturnien est l'*allitération*, c'est à dire le rapprochement de plusieurs mots commençant par un même son de consonne.

FACILE FACTEIS	SVPERASES	GLORIAM	MAIORVM.
(F*acil*e F*act*is	*super*a*sses*	*gl*o*ri*a*m*	*mai*o*rum*.
⏑⏑ ⏑́ – –́	⏑⏑ –́ –	–́ ⏑ –́	– –́ ⏑
			(Épitaphe.)
IS HIC SITVS	QVEI NVNQVAM	VICTVS EST	VIRTVTEI.
(*Is h*ic *sit*us,	*qui n*u*mquam*	Vi*ctus* e*st*	Vi*rt*u*te*.)
⏑ –́ ⏑ –́	– –́ –	–́ ⏑ –́	– –́ – (Ép.)
Summas opes	qui *R*egum	*R*egias	*R*efregit.
– –́ ⏑ –́	– –́ –	–́ ⏑ –́	⏑ –́ ⏑

(Inscr. citée par un grammairien.)

Eorum *S*ectam *S*equuntur	*M*ulti *M*ortales.
–́ (*contraction*) – –́ ⏑ –́ –	–́ – –́ –́ – (NÉVIUS.) (3)
Superbiter *C*ontemptim	*C*onterit legiones.
⏑ –́ ⏑ –́ – –́ –	–́ ⏑ –́ ⏑⏑ –́ – (N.)
*M*agni *M*etus tumultus	*P*ectora *P*ossidit.
– –́ ⏑ –́ ⏑ –́ –	–́ ⏑ ⏑́ – –́ ⏑ (NÉVIUS.)

Immortales mortales si *F*oret *F*as *F*lere.
– ⊥ – ⊥ – ⊥ – ⊥ ∪ ⊥ – ⊥ ∪ (Névius.)

Quand dans l'écriture un mot commence par une voyelle, dans la prononciation il commence par un son de consonne (le son qu'on note en grec par l'esprit doux). Il y a donc allitération dans

SVBIGIT OMNE LOVCANAM OPSIDESQVE ABDOVCIT.
(Subigit *O*mnem Lucanam, *O*bsidesque *A*bducit.)
∪∪ ⊥ – ⊥ – ⊥ ∪ ⊥ ∪ ⊥ – ⊥ ∪

(Épitaphe de Scipion Barbatus, censeur en 290.)

QVOD RE SVA DIFEIDENS ASPERE AFLEICTA.
(Quod re sua diffidens *A*spere *A*fflicta.)
– ⊥ ∪ ⊥ – ⊥ – ⊥ ∪ $\underset{3}{\perp}$ ⊥ –

(Inscr. votive.)

*A*rgenteo polubro, *A*ureo *E*t glutro.
– ⊥ ∪ ⊥ – ⊥ – ⊥ ∪ $\underset{3}{\perp}$ ⊥ – (Liv. Andronicus.)

*A*ut *I*n Pylum *A*duenieus *A*ut *I*bi *O*mmentans.
– ⊥ ∪ $\underset{3}{\perp\perp}$ ⊥ ∪ – ⊥ ∪ $\underset{3}{\perp}$ ⊥ – (Liv. Andron.)

461. — L'allitération est restée un ornement aimé des vieux poètes. *Vortentibus* T*elebois* T*elis* C*omplebantur* C*orpora* (octonaire ïambique, Plaute *Amph.* 251). C*edunt de* C*aelo ter* Q*uattuor* C*orpora sancta* (vers épique, Ennius; pour le son, Q = C). Et encore Catulle : E*one nomine*, I*mperator* V*nice*, *Fuisti* I*n* V*ltima* O*ccidentis* I*nsula*? (ïambiques trimètres, XXIX 11).

462. — L'allitération a été employée aussi dans la versification des anciens Saxons, des Anglo-Saxons et des Scandinaves.

Mais il y a une différence importante : l'allitération germanique joue dans la versification un rôle essentiel, tandis que l'allitération latine n'a jamais été qu'une élégance. Cf. § 459.

CHAPITRE XV

LA VERSIFICATION RYTHMIQUE

463. — *Nature de l'accent.* — Dans les langues anciennes et modernes, l'unité du mot se marque par une nuance de prononciation attachée à l'une de ses syllabes. La syllabe ainsi distinguée des autres est dite *accentuée*, ou *frappée de l'accent.* On se sert de ces termes soit qu'il s'agisse des langues anciennes (le grec, le latin, et aussi le sanscrit par exemple), soit qu'il s'agisse des langues modernes comme le français ou l'allemand, mais il s'en faut de beaucoup qu'ils aient le même sens dans les deux cas. L'accent moderne est affaire de *force*, l'accent ancien était affaire d'*acuité.*

La force tient à l'*amplitude* des vibrations sonores ; l'acuité tient à leur *rapidité*, c'est à dire au nombre de vibrations accomplies en une durée déterminée.

Dans le français *hamac* la syllabe dite accentuée est la seconde, dans l'allemand *giftig* c'est la première ; dans chacun de ces deux mots elle est prononcée avec plus de force, et au moyen d'un plus grand effort musculaire et d'une plus grande amplitude des vibrations de l'air. Dans le grec ποδός ou le latin *tépet*, la voyelle accentuée était chantée sur une note plus aiguë que

l'autre, au moyen d'une autre disposition des cordes vocales et d'une plus grande rapidité des vibrations.

464. — L'accentuation ancienne avait donc un caractère mélodique. Ce caractère est attesté par tous les auteurs. Il est indiqué d'ailleurs par le mot même qui désigne proprement l'accent, προσῳδία, « le chant qui s'ajoute » (à la prononciation ordinaire de la voyelle). Προσῳδία est bien rendu en latin par *accentus* (*ad*, *cantus*).

De l'aigu au grave, en grec, l'intervalle pouvait être d'une quinte, au témoignage de Denys d'Halicarnasse (Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, chap. XI).

465. — Le latin comme le grec avait trois accents, l'*aigu* (ˊ), le *grave* (ˋ), le *circonflexe* (^).

Dans les deux langues, une voyelle est dite *accentuée* quand elle a l'aigu ou le circonflexe, *non accentuée* quand elle a le grave. Il y a peu ou point de différence entre les voyelles sans accent et les voyelles graves; en tout cas, la distinction serait sans intérêt dans la pratique. On a le droit de marquer l'accent grave sur toute syllabe qui n'a pas l'un des deux autres accents : *amôre* ou *àmôrè*, παρεστηκότος ou πὰρὲστὴκότὸς.

466. — *Accents composés.* — Le *circonflexe* indique la succession de l'aigu et du grave. Cette succession n'était possible que sur une voyelle longue ou une diphtongue, car la prononciation de chacun des deux accents consécutifs, l'aigu et le grave, exigeait la durée d'une brève.

En grec par exemple, en prononçant l'ῶ de τῶν, on rendait la voix plus aiguë sur la première moitié de cet *o* long, plus grave sur la seconde; ainsi, ῶ vaut *óò*. De même, en latin, *rê* = *réè*. *uîs* = *wíìs*.

Il résulte d'un passage de Vitruve (v 4,2) que dans la parole, en prononçant *sôl*, *lûx*, *flôs*, *uôx* par exemple,

on glissait de l'aigu au grave insensiblement, au lieu de faire entendre, comme dans le chant, deux notes successives bien tranchées.

L'accent circonflexe à la façon antique existe dans divers idiomes vivants, le russe, certains dialectes scandinaves. Le russe *goda*, « de l'année », se prononce *góòda*.

467. — Le contraire du circonflexe est un accent composé, qui commence grave et finit aigu. Dans l'écriture on l'exprime improprement par le même signe que l'aigu; ainsi λυώμεθα, ou ώ vaut *òó*. Cf. *Grammatici Latini*, ed. Keil, IV p. 530.

RÈGLES DE L'ACCENTUATION LATINE

468. — En latin, la place de l'accent et sa nature sont déterminées par la prosodie des syllabes et des voyelles.

Deux mots de même prosodie ont donc le même accent. C'est ce qui n'arrive pas toujours en grec (ποτᾰμός, πᾰτέρες, πότερος ont l'aigu à trois places différentes; φώς « homme » a l'aigu et φῶς « lumière » le circonflexe).

469. — *Mots monosyllabiques.* — Ils sont aigus s'ils ont une voyelle brève, circonflexes s'ils ont une voyelle longue ou une diphtongue :

> ĭ́s (*nomin. du démonstratif*); — nŭ́x (*gén.* nŭcis).
> ī̂s (*du verbe* eo); — lū̂x (*gén.* lūcis); — laûs.

Le grec, à la différence du latin, a des monosyllabes aigus à voyelle longue : δαίς, Ζεύς, στᾱ́ς, μήν, φώρ, νώ, σοί.

470. — *Mots disyllabiques.* — Tous ont l'accent sur la première syllabe; il est tantôt aigu, tantôt circonflexe.

Si la première syllabe contient une voyelle brève, l'accent qu'elle porte est aigu :

ĕ́răt, ĕ́rās, ĕ́rŭnt, mĕ́ŭs, mĕ́ac, pĕ́rstăt, pĕ́rstō.

Si elle contient une voyelle longue ou une diphtongue, l'accent est circonflexe quand la syllabe finale contient une voyelle brève, aigu quand la syllabe finale contient une voyelle longue ou une diphtongue :

stâbăt, môtăm, Rômă, mâtĕr, aûdĭt, praêstăt.
stā́bās, mṓtīs, Rṓmae, mā́trēs, aúdīs, praéstō.

Le grec a des disyllabes accentués sur la finale : πᾰτήρ, θηρός, δεικνῡ́ς, φρενῶν, φρεσί. Quand l'accent est sur la pénultième, il est aigu ou circonflexe suivant les mêmes règles qu'en latin : λόγος, λόγε, λόγων, λόγους, τόρνος, τόρνου ; — παῖδες, παῖδᾰ, μῆνῐς, ἧπᾰρ, μῶλῠ, στᾶσᾰ, μῦθος, ζῶστρον, κρεῖσσον ; — παίδων, μήτῑ, στᾱ́σης, μύθου, ζώστρου, κρείσσων.

471. — *Mots polysyllabiques ayant la syllabe pénultième longue.* — Tous ont l'accent sur la pénultième, comme les disyllabes. Cet accent est circonflexe ou aigu, suivant les mêmes règles que l'accent des disyllabes :

ampŭ́llă, ampúllās (§ 481).
restâbăt, immôtăm, exaûdĭt, restâbŭnt, corôllă (§ 481).
restā́bās, immṓtīs, exaúdīs, corṓllās.

En grec, les mots de cette forme peuvent avoir l'accent sur la finale : στρατηγός. Ils peuvent aussi l'avoir sur l'antépénultième si la finale est brève : Ἕλληνες. Quand l'accent est sur la pénultième, il est aigu ou circonflexe, suivant les mêmes règles qu'en latin : διδόντες, διδόντων ; — κρατῆρες ; — κρατήρων, Κλυταιμνήστρη.

472. — *Mots polysyllabiques ayant la syllabe pénultième brève.* — Ils ont l'antépénultième aiguë :

accĭpĕrĕ, accīpĕrēs, crēdĕrĕ, crēdĕrēs,
pḗrstĭtī, pḗrstĭtĭt, praéstĭtī, praéstĭtĭt.

En grec, l'accent n'est jamais sur l'antépénultième quand la finale est longue (sauf dans quelques formes comme τύπτομαι, πόλεως, pour lesquelles il y a des règles spéciales). Les mots à finale longue peuvent avoir l'accent à deux places : Μακεδών, Μακεδόνων. Les mots à finale brève peuvent l'avoir à trois places : ἀδελφεός, Θεσσᾰλός, ἐχῠρός, ἐφημερῐ́ς, διαμπερές ; — ὀλίγος, Μακεδόνες, πατέρᾰ, ἐδητῠ́ος, παρθένος, λελυμένος ; — πόλεμος πολέμιος.

Un mot comme *tenebrae*, selon qu'on le prononcera, *te-ne-brae* ∪∪– ou *te-neb-rae* ∪––, sera accentué *ténebrae* ou *tenébrae*.

473. — *Mots grecs.* — Ils peuvent conserver l'accent grec. Au temps où écrivait Quintilien, la mode était de prononcer *Atreû*, comme Ἀτρεῦ ; dans sa jeunesse, les vieillards instruits disaient *A'treu* (I 5,24).

474. — *Exceptions.* — Certains mots syncopés gardent l'accent qu'ils avaient avant la syncope : *nostrâs* (nomin. sing.), syncope de *nostrâtis*. D'autres exceptions atteignent divers mots auxiliaires (relatifs, particules, conjonctions...).

Une préposition suivie immédiatement de son substantif ne porte pas d'accent : *ad máre*, *ex témpore*, *ex ôre*, *circum lítora*. Les deux mots étaient d'ailleurs prononcés comme un seul (§ 26) : *admáre*, *circumlítora*.

Les enclitiques (*que*, *ue*, *-ne*, etc.), attirent l'aigu sur la finale précédente : *árma*, mais *armáque*.

475. — *Prosodie des voyelles suivies de deux consonnes, et accentuation qui en découle.* — Pour savoir si on doit accentuer *actus* ou *âctus*, il faut savoir si la voyelle *a* est brève ou longue. C'est ce que la poésie n'indique pas, la syllabe étant longue en toute hypothèse.

Voici quelques indications applicables à des cas de ce genre.

476. — Au nominatif de la troisième déclinaison, la voyelle a la même quantité qu'aux autres cas : *făx*, comme *făcis ; pāx*, comme *pācis ; uelōx*, comme *uelōcis*. On accentuera donc *fáx*, *pâx*, *uélox*.

477. — Une voyelle suivie de deux *s* est brève : *ĕsse* (cf. *ĕs*, *ĕr-o*, ἐσ-μέν), *ŏssa* (cf. ὀσ-τέον), *mĭssus*, *fŏssa*, *rŭssus*.... On accentuera donc *ésse*, *óssa*, *míssus*, *fóssa*, *rússus*. — En latin archaïque il y avait des voyelles longues suivies de *ss : mīssit*, *lūssus*. En latin classique, le groupe *ss* a été conservé après voyelle brève, dédoublé après voyelle longue. De là la règle pratique indiquée ici.

Il y a exception pour les syncopes telles que *nôsse*, *amâssem*. Ici le double *s* a été maintenu, après une voyelle longue, par la coexistence des formes non syncopées : *nōuĭsse*, *amāuĭssem*.

478. — Quand un même radical présente *a* en syllabe initiale, *e* ou *u* en syllabe non initiale, ces voyelles sont brèves : *căntus*, *accĕntus ; căptus*, *excĕptus* ; *făllo*, *fefĕlli* ; *călco*, *concŭlco ; sălsus*, *insŭlsus*. On accentuera donc *cántus*, *accéntus*, *feféllit*, etc.

De même *pássus*, *perpéssus* : ici, on supposera une voyelle brève à la fois d'après les deux *s* et d'après le changement de voyelle. De même encore *cássus* « vide » participe de *careo*, et son dérivé *necésse* « ce qui ne peut manquer ».

479. — Quand *gt* devient *ct*, il arrive souvent que la voyelle précédente s'allonge : *āctus* pour *ăgtus (cf. *ăgo*) ; *tāctus* pour *tăgtus (cf. *tăgax*) ; *frāctus* pour *frăgtus (cf. *frăgilis*) ; *rēctus* pour *rĕgtus (cf. *rĕgo*). On accentuera donc *âctus*, tandis qu'on accentuera *fáctus*.

Voir Aulu-Gelle IX 6 et XII 3,4.

480. — Dans les groupes *ns*, *nf*, la nasale ne se prononçait pas, et la voyelle précédente était longue : *infans* se prononçait *īfās*. On disait *ĭndoctus*, mais *īsanus*, *īfelix ;* on disait *cŏmpono*, mais *cōfero*, *cōsul* : de là l'abréviation COS. De là aussi, pour θησαυρός, la transcription fréquente *thensaurus* : on prononçait *thēsaurus*.

Pour ce qui est de l'accentuation, *consul*, *instat*, *confer* se prononçaient circonflexes : *côsul*, *îstat*, *côfer*.

481. — La prononciation distinguait *ĕst*, *ēst* « il est, il

mange » ; *lĕctus*, *lēctus* « le lit, lu » ; *lŭstrum*, *lūstrum* « bouge, lustre » ; *catĕlla*, *catēlla*, « petite chienne, petite chaîne ». On accentuait donc, selon le sens, *ést* ou *êst*, *léctus* ou *lêctus*, *lústrum* ou *lûstrum*, *catélla* ou *catêlla*.

Radicaux notables ayant une voyelle longue devant deux consonnes : *nārro*, *Mārcus*, *Mārs*, *nāscor* ; — *ēsca*, *sēgnis*, *stēlla*, *fēstus*, *bēstia*, *crēsco* ; — *mīlle*, *quīnque*, *uīlla*, *dīxi* (mais *dĭctus*), *uīxi*, *līctor* ; — *ōrdo*, *ōrno*, *ōlla*, *cōntio*, *fōrma*, *nōsco* ; — *ūllus*, *ūltra*, *fūstis*, *dūxi* (mais *dŭctus*).

L'étymologie suffira pour renseigner sur les voyelles des mots tels que *iūstus* (de *iūs*, *iūris*), *corōlla* (de *corōna*), *ampŭlla* (d'*amphŏra*), *măncipium* (de *mănus*), *prīnceps* (de *prīmus*), *mālle* (pour *māuelle*).

482. — *Prosodie des finales en* m. — Elles ont toutes la voyelle brève : on accentuera donc *rém*, *aûrum*, *amâbam*.

L'ACCENT DANS LES VERS CLASSIQUES

483. — En grec, des mots de même forme prosodique, et qui occupent la même place dans les vers, peuvent être accentués sur des syllabes différentes. Ainsi, dans l'*Iliade*, A 1 finit par Ἀχιλῆος ⏑⏑ –̂⏑, A 6 par ἐρίσαντε ⏑⏑́–⏑. A 9 finit par χολωθείς ⏑ – –́, A 19 par ἱκέσθαι ⏑ –́ –, A 20 par δέχεσθαι ⏑́ – –. A 5 finit par βουλή – –́, A 33 par μύθῳ –́ –. A 11 finit par ἀρητῆρα – – –̂ ⏑, A 21 par Ἀπόλλωνα – –́ – ⏑.

Devant la coupe trochaïque, A 5 a πᾶσι –̂ ⏑, A 9 υἱός – ⏑́. Devant la penthémimère, A 25 a ἀφίει ⏑⏑́ –, A 56 Δαναῶν ⏑⏑ –̂, A 102 μένεος ⏑́⏑ –. A 1 commence par μῆνιν –̂ ⏑, A 31 par ἱστὸν – ⏑̀, A 37 par κλῦθί –̂ ⏑́.

Aussi, chez les Grecs, est-il facile de reconnaître que les poètes classiques versifient sans s'inquiéter de l'accent. Ils se contentent de combiner par règles des syllabes longues et des brèves ; les accents se répartissent au hasard.

484. — En latin, deux mots de même forme prosodique ont toujours la même accentuation (§ 468). Si donc on les emploie à la même place du vers, les accents tomberont sur le même demi-pied. Dans Virgile, toutes les fois qu'un mot comme *fagi* –́ – termine le vers, le sixième temps marqué et l'accent se trouvent associés (⊥′ –). Inversement, toutes les fois que ce même mot est placé devant la coupe penthémimère, il y a dissociation de l'accent et du temps marqué, car la première syllabe est accentuée et faible, la seconde forte et sans accent (–́ ⊥. Dans Plaute, toutes les fois qu'un sénaire se termine par un polysyllabe comme *filios* –″′ ⏑ ⊥, *precario* ⏑ –″′ ⏑ ⊥, *mercimoniis* ⊥ ⏑ –″′ ⏑ ⊥, *intellexeras* ⊥ – –″′ ⏑ ⊥, *insipientiae* ⊥ ⏑⏑ –″′ ⏑ ⊥, l'accent coïncide avec le cinquième temps marqué; au contraire il en est dissocié toutes les fois que le sénaire se termine par un mot comme *mulieres* ‴ ⏑́ ⏑ ⊥, ou par un groupe comme *misit meos* –́ ″ ⏑́ ⊥
En général, tout retour d'une même forme prosodique amène un retour du même accent. Et toutes les fois qu'un poète recherche une certaine forme prosodique, il peut sembler qu'il recherche pour l'accent une certaine place; toutes les fois, au contraire, qu'il évite une certaine forme prosodique, il peut sembler qu'il évite quelque localisation de l'accent.

En réalité, les poètes latins de la république et du haut empire sont aussi indifférents que les poètes grecs sur la place des accents. Pour eux aussi la prosodie est tout, l'accent n'est rien.

En prose aussi, les Grecs et les Latins sont insensibles à l'accent. Leurs traités de rhétorique conseillent ou déconseillent à l'orateur certaines combinaisons de longues et de brèves, et entrent, à cet égard dans les détails les plus minutieux (§ 517) ; mais nulle part ils ne semblent concevoir seu-

lement la pensée que l'accent puisse contribuer à l'euphonie.

485. — On a prétendu que les poètes classiques recherchaient la coïncidence de l'accent et du temps marqué dans les deux derniers pieds du vers épique.

Cette coïncidence existe en effet dans les deux fins de vers normales, *condere gentem* ⊥' ⏑ ⏑ ⊥' ⏑, *conde sepulcro* ⊥' ⏑ ⏑ ⊥' –. Mais elle n'est pas la cause de la préférence accordée à ces deux types. Le type *mors sepelires* ⊥' ⏑⏑⊥'⏑ est proscrit, et pourtant il comporte la même coïncidence des deux temps marqués avec les deux accents. La coïncidence existe dans *consule inibit* ⊥' ⏑ (⏑) ⏑ ⊥^ ⏑ et dans *ille animalis* ⊥' (⏑) ⏑ ⏑ ⊥^ ⏑; or le premier type est permis, le second défendu. Virgile admet sans scrupule les fins de vers *robustaque farra* – ⊥ ⏑́ ⏑ ⊥' ⏑ (*G.* I 219), *glaebaque uersis* ⊥ ' ⏑ ⊥' –; or ici la coïncidence cesse d'exister pour le cinquième pied, l'enclitique attirant l'accent sur la pénultième brève (§ 474).

486. — On a prétendu que Plaute aimait à faire coïncider l'accent et le temps marqué au commencement d'un second membre de vers ïambique ou trochaïque.

La coïncidence existe effectivement quand le membre commence par un mot comme *nuntiis* ‖' ⏑ ⊥, ce qui est fréquent, ou par un mot plus court, *uobis* ‖' –, *petere* ‖' ⏑ ⏑, *ius* ‖^, ce qui est fréquent aussi. Il faut reconnaître, en outre (§ 276), que Plaute fait rarement commencer un second membre par un mot comme *formicis* ‖ ' ⊥, où la coïncidence du temps marqué et de l'accent serait détruite. Mais ce n'est pas cette coïncidence qui plaît à son oreille. Il commence fort bien un second membre par *mulieres* ‖ ⏑́ ⏑ ⊥, *delegatos* ‖ – ⊥' –, *impetrari* ‖ ⏑ ⊥' –, *commemorare* ‖ ⏑ ⏑ ⊥^ ⏑, formes où le temps marqué

initial est à une, deux, trois syllabes de l'accent. Il évite, au commencement du second membre, *oratam* suivi d'une consonne (″ ′ ′), mais il admet à la même place *oratam* suivi d'une voyelle (″ ′), qui n'est pas moins défavorable à la coïncidence :

Iustam rem et facilem esse oratam a-uobis uolo.
′ ″ - ◡′ ◡ ′ ″ ′ ′ ′ ″ ◡′ ′

(*Amph.* 33.)

487. — Ni Virgile, ni Plaute, ni aucun poète latin de bonne époque, dans quelque espèce de vers que ce soit, n'a tenu un compte quelconque de l'accent.

Celui-ci, de lui-même, tend à s'associer aux temps marqués qui tombent sur une pénultième ou une antépénultième. De lui-même encore, il tend à se séparer des temps marqués qui tombent sur une finale.

Il y a presque forcément coïncidence de l'accent avec le temps marqué à la fin du vers épique, du saphique, du phalécien, du septénaire ïambique, du scazon, du saturnien ; à la fin du premier membre dans l'alcaïque, le septénaire trochaïque, le sénaire. Cette coïncidence, au contraire, est forcément très rare à la fin de l'élégiaque, de l'alcaïque, de l'asclépiade, du septénaire trochaïque, du sénaire ; à la fin du premier membre dans le vers épique, l'élégiaque, le saphique, le septénaire ïambique.

A l'intérieur des membres, les accents et les temps marqués tendent à être ou n'être pas unis, suivant que certaines formes de mots sont appelées à certaines places par les règles de la métrique.

488. — Rien n'autorise à supposer que ces règles aient été établies en vue de favoriser la coïncidence ou de l'empêcher.

Si Virgile, qui a tant développé la coupe hephtémimère, évite la coupe ennéhémimère (§ 113), ce n'est pas qu'il songe à l'accent; c'est plutôt par la même raison qui fait que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, si riches en coupes au trochée troisième, ont si rarement la coupe au trochée quatrième (§ 11). Si Plaute, dans certaines conditions, recherche les pénultièmes brèves (§ 273), c'est probablement pour des raisons de même ordre que celles qui, dans d'autres conditions, font rechercher aux tragiques grecs des finales brèves (§ 225).

Non seulement quand ils suivent de près les Grecs leurs modèles, mais là même où ils s'en écartent, les Latins montrent en versification exactement le même esprit. Or on ne peut soutenir que les Grecs aient mêlé aux considérations de quantité des considérations d'accent.

TRANSFORMATION DE L'ACCENT LATIN;

NAISSANCE D'UNE VERSIFICATION NOUVELLE.

489. — *Disparition de la prosodie des voyelles.* — A l'époque où le siège de l'empire romain était Constantinople, l'ancienne prosodie des voyelles avait disparu de la prononciation courante. Les voyelles longues et brèves, dans un mot donné, et souvent, par suite, les syllabes longues et brèves, n'étaient plus les mêmes qu'au temps de Virgile.

La versification de Claudien, par exemple, n'est déjà plus qu'une imitation; elle ne tient pas compte des modifications subies par les sons de la langue au cours des siècles, et elle ne représente à aucun degré l'usage con-

temporain. Claudien, en ce qui touche la prononciation, écrit dans une langue déjà morte. Il étudie la prosodie des mots latins comme nous pouvons le faire aujourd'hui, non dans le parler ambiant, mais dans les œuvres de Virgile ou d'Ovide.

La disparition de la *prosodie* devait amener, tôt ou tard, celle de la *versification prosodique.*

490. — *Altération de l'accent.* — En même temps que la prosodie ancienne disparaissait graduellement, un changement plus important encore s'était produit dans la langue. L'accent avait changé de nature.

L'accent, jusqu'au temps des premiers empereurs, était de nature purement mélodique; en prononçant une voyelle accentuée, on faisait entendre une note plus élevée, plus *aiguë*, qu'en prononçant une voyelle atone. Mais, dès le IIIe siècle, la syllabe aiguë était devenue une syllabe forte; accentuer une syllabe, ce n'était plus en hausser le ton, c'était la prononcer plus fort. L'accent, d'ailleurs, n'avait pas changé de place. Dans un même mot, c'est la syllabe *aiguë* du temps de Virgile qui était *forte* au temps de Claudien (§ 463).

491. — La différence entre les syllabes accentuées et les autres devint ainsi *rythmique*, de *mélodique* qu'elle était; car le rythme consiste dans un retour régulier de sons plus ou moins forts, la mélodie dans une succession de sons plus ou moins aigus.

En devenant rythmique, l'accentuation devint apte à jouer un rôle dans la versification, rôle qu'elle n'avait jamais ni eu, ni pu avoir, aussi longtemps qu'elle était restée mélodique. L'accent était, considéré dans l'ensemble des syllabes qui forment un mot, ce qu'avait été autrefois le temps marqué, considéré dans l'ensemble des syllabes qui forment un pied.

Il est inexact que Quintilien (I 5,28) désigne déjà une syllabe qui porte le temps marqué par l'épithète d'*acuta*.

492. — *L'ancienne versification.* — Dans la versification prosodique, la tâche du poète consistait à amener à certaines places, à intervalles réguliers, des portions de mots aptes à être prononcées fortes, c'est à dire à recevoir les temps marqués. Or il est plus naturel de prononcer avec force une syllabe longue, ou bien une brève suivie d'une autre brève, qu'une brève suivie d'une longue. Le poète amenait donc sous le temps marqué soit une longue, soit un couple de brèves.

Ce temps marqué, on le comprend d'après la définition de l'accent purement mélodique, pouvait tomber indifféremment sur la syllabe accentuée ou sur une autre. Par exemple, l'aiguë et la grave du même mot, *lúcōs*, reçoivent chacune un temps marqué dans l'un de ces deux vers :

Diues in**a**ccess**o**s ubi S**o**lis filia *l***u***cos*. (*Aen.* VII 11.)
V**o**x quoque p**e**r *luc***o***s* uulgo **e**xaud**i**ta sil**e**ntes.
(*Georg.* IV 476.)

De même en grec, dans un même vers, la seconde aiguë et l'initiale grave du même mot ἀπόδος :

Ἀπ**ό**δος, ἱκν**ο**ῦμαί-σ', **ἀ**πόδος, **ἱ**κετεύ**ω**, τέκν**ο**ν. (*Phil.* 932.)

La versification des temps classiques est donc fondée sur un jeu de syllabes fortes variables.

493. — *La nouvelle versification.* — La versification par syllabes fortes variables cessa d'être en harmonie avec la nature de la langue, quand la force se fut fixée sur les anciennes syllabes aiguës. Désormais, ce furent des syllabes fortes fixes que le poète dut amener sous

les temps marqués, et ces syllabes fortes fixes ne furent autres que les syllabes « accentuées ».

Le principe de la versification nouvelle fut donc la coïncidence des temps marqués du vers avec les accents des mots, coïncidence qui, aux siècles classiques, n'avait été ni recherchée ni évitée par aucun poète. Ce principe a été nettement dégagé par les versificateurs de la fin du moyen âge, et, après eux, par les critiques modernes. Quant aux versificateurs des bas siècles, ils l'ont appliqué sans en avoir conscience, et, par suite, d'une façon incomplète et imparfaite. Ils se guident sur la place de l'accent pour connaître approximativement la quantité, car ils renoncent à connaître exactement la quantité en elle-même; mais ils ne suivent pas de règle directement fondée sur l'accent.

494. — La nouvelle versification porte le nom de versification *rythmique* (du nom donné dès le ve siècle aux vers du nouveau système, *rhythmi*).

Les modernes l'appellent aussi versification *tonique*, de τόνος « accent ». L'emploi de ce terme est un anachronisme, quand on parle de la versification rythmique antique (cf. § 496, p. 235). Il peut être exact quand on l'applique à la versification rythmique du xiiie siècle.

495. — La versification rythmique, dédaignée des poètes païens, fut adoptée par divers poètes chrétiens, qui n'avaient pas à respecter les traditions de la littérature païenne, et dont les œuvres s'adressaient moins aux lettrés qu'aux gens du peuple. Ces derniers n'auraient rien compris à la versification surannée des poètes *classiques*, mais ils pouvaient goûter la versification nouvelle, dont les règles étaient seules à peu près d'accord avec le langage vivant.

Les poètes chrétiens se servirent aussi des mètres de Virgile, d'Horace, de Sénèque. Mais c'était déjà faire des « vers latins », à l'usage des lettrés et non à l'usage des foules.

496. — Le premier monument daté de la versification rythmique est le *Carmen apologeticum* du chrétien Commodien, composé en 249 de notre ère. Les vers sont des imitations grossières du vers épique :

Quis poterit unum   proprie deum nosse caelorum. (1)
Nec enim uitupero   diuitias datas a Summo. (27.)
Et rudes edoceo   ubi sit spes uitae ponenda. (58).
Dicitur et legitur   Noe liberatus ab aqua.

Si on voulait scander à la façon classique, on aurait :

– ⏑⏑	⏑ –	–	⏑⏑	– ⏑ –	– ⏑ –	– ⏑
⏑⏑ –	⏑⏑⏑	–	–	⏑⏑ –	⏑ – –	– –
– ⏑ –	– ⏑⏑	(–)	⏑⏑	– –	– – –	– ⏑
– ⏑⏑	– ⏑⏑	–	–	– –	⏑ – ⏑⏑	⏑ –

On voit que Commodien ignore la quantité des *voyelles* : pour lui *dătās* se prononce *dātăs*. Il prononce l'*ae* de *caelorum* et de *uitae* comme un *e* bref, et probablement, en effet, il n'écrivait pas l'*a* de cette diphtongue graphique. — Pourtant il a la notion de la quantité des *syllabes*. Quand, dans ses dactyles cinquièmes, il emploie comme brèves des syllabes longues, ce sont des longues par nature (vers 56, ... *ab ipsō rīdentur*), non des longues par position ; ainsi il finit bien un vers par *captus inani* (3), mais non par *captus paratur* ; le mot pénultième étant terminé par une consonne, il a soin que le mot final commence par une voyelle (les rares exceptions paraissent attribuables aux copistes). — Il conserve

un vague souvenir de l'équivalence classique entre un couple de brèves et une longue unique : de là vient que ses vers ont un nombre de syllabes variable.

L'accent joue chez lui un rôle, mais seulement un rôle indirect ; Commodien en fait un critère prosodique, servant, quand un mot a plus de deux syllabes, à déterminer la quantité de la pénultième. Quant à l'idée de placer des accents à tel ou tel endroit du vers, ou au contraire, d'en écarter les accents, elle est étrangère à Commodien. A la vérité, l'avant-dernière syllabe de chaque vers est régulièrement accentuée chez lui, mais indépendamment de toute intention de sa part; il en est de même dans presque tous les vers épiques, chez les poètes latins de tous les temps. La cinquième syllabe à partir de la fin est ordinairement accentuée, chez Commodien et chez les autres poètes, mais chez lui et chez les autres cela comporte des exceptions (il finit le vers 283 par *in-nóua lêge*, 308 par *in-nóuo saéclo*, 813 par *sub-iúgo mittunt*). La quatrième syllabe à partir de la fin est ordinairement atone, mais cela est encore moins constant, comme le prouvent les fins de vers *uô𝑥 méa tántum* 9, *quís Déo dígnus* 88, *nôn érat ánte* 250, *et pédes ípsi* 270, *quô tíbi uîta* 304, *nîl máli pássus* 442, *pâx uóbis ínquit* 550 et 556, etc.

La versification de Commodien peut déjà être appelée *rythmique*, car la prosodie y est aussi malmenée que dans les *rhythmi* postérieurs (§ 494). Le nom de versification *tonique* ne lui conviendrait en aucune façon.

Commodien pratique couramment l'hiatus : ainsi le vers 25 finit par *bonitatem in omnes*. Devant *est* toutefois, c'est l'élision qu'il semble admettre (ainsi le vers 225 finit par *prophetia repleta est*); seulement on peut se

demander s'il ne prononce pas *repletast* (§ 145), de même que le vieux français dit encore *kist* pour *ki est*.

La versification du *Carmen* se retrouve dans l'autre ouvrage de Commodien, les *Instructiones*.

497. — *Rythme binaire.* — Les vers dactyliques (et en général tous ceux où le pied fondamental a trois syllabes) se prêtaient mal à être ainsi adaptés, ou plutôt travestis. Ce fut l'imitation des genres trochaïque et ïambique qui, après l'époque de Commodien, fournit à la versification nouvelle des types viables.

Son rythme est généralement binaire, c'est à dire que les syllabes fortes reviennent de deux en deux ; la notion du *demi-pied* s'y confond avec celle de la *syllabe*.

498. — Dans le parler des bas temps, en effet, les syllabes paraissent avoir été alternativement fortes et faibles. La syllabe accentuée portait la force principale; une force secondaire se développait sur la syllabe située à deux places de distance, soit en arrière soit en avant. *Apparêbit*, par exemple, était devenu a*ppar*e*bit*, *dómini* était devenu *domin*i. Le rythme binaire était donc naturellement suggéré par la cadence du langage. Ainsi, bien des siècles auparavant, le rythme dactylique avait été comme dicté aux Grecs (§ 42).

499. — *Le nombre des syllabes.* — La tradition de la prosodie acheva d'ailleurs de se perdre. Il devint impossible de remplacer ‒ par ◡◡, ou même une fausse longue par deux fausses brèves, à la façon de Commodien. Conséquence : dans la versification rythmique le nombre des syllabes est fixe.

La fixité du nombre des syllabes (c'est ce qu'on appelle l'*isosyllabie*) se trouve être commune à la versification rythmique, qui est fondée sur l'accent, à la versification prosodique des Indiens (§ 459), et (à part quelques exceptions)

à la versification prosodique des lyriques grecs (§ 326). Grâce à l'échange entre – et ◡◡ à une même place, le nombre des syllabes varie dans la versification épique et dramatique des Grecs, et aussi (§ 453) dans la versification latine nationale.

500. — L'élision est interdite, l'hiatus est admis.

501. — *Règle de la versification rythmique.* — Il y a dans chaque membre un accent à place fixe. Le dernier demi-pied faible d'un membre est toujours formé par une syllabe non accentuée, et le demi-pied fort précédent par une accentuée.

Ainsi, à la fin d'un membre terminé par un demi-pied faible, on peut mettre *nócte*, *apparêbit*, *móri*, mais on ne pourrait pas mettre *nóx ést.* A la fin d'un membre terminé par un demi-pied fort on peut mettre *dómini*, *nâtus ést*, mais on ne pourrait pas mettre *nóx éa*, *díes éa.*

502. — Les autres demi-pieds forts sont volontiers formés de syllabes accentuées, ou bien de syllabes situées un nombre pair de places avant ou après l'accent; les autres demi-pieds faibles sont volontiers formés de syllabes situées un nombre impair de places avant ou après l'accent. Ainsi, dans *praeterîsse*, *te* et *se* sont aptes à former des demi-pieds faibles, *ris* et *prae* à former des demi-pieds forts.

Sur ce point on trouve quelque rigueur dans les plus anciens vers rythmiques du genre trochaïque, c'est à dire ceux qui commencent par un demi-pied fort; plus tard on trouve facilement des exceptions. Il n'y a jamais eu de rigueur dans les vers rythmiques du genre ïambique, ceux qui commencent par un demi-pied faible ; là, dans les premiers pieds de chaque membre, les syllabes accentuées et les syllabes non accentuées se mêlent sans ordre.

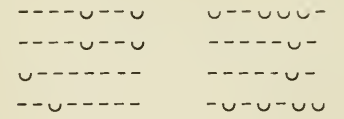
503. — *Genre trochaïque.* — Exemple tiré d'un des

plus anciens monuments de la versification rythmique (hymne sur le Jugement dernier, DANIEL, *Thes. hymn.* n. CLXI) :

Apparebit repentina dies magna domini,
fur obscura uelut nocte improuisos occupans.

Breuis totus tum parebit prisci luxus saeculi,
totum simul cum clarebit praeterisse saeculum.

La coupe, la disposition des temps marqués, sont les mêmes que dans l'ancien tétramètre catalectique trochaïque. Mais la quantité est devenue indifférente; en versification prosodique, ces vers seraient complètement faux :



Les temps marqués tombent soit sur des syllabes accentuées, soit sur des syllabes occupant la seconde place avant ou la seconde place après.

Cette hymne est *alphabétique*, c'est-à-dire que les strophes commencent successivement par A, B, C... Cette disposition, favorable à la mémoire, est fréquente dans la poésie rythmique liturgique.

304. — Autre; Paulin d'Aquilée, né vers 730 ou 740 (*Poetae Latini aeui Carolini* I p. 135) :

His in domini benignis consolata labiis,
Cursim pergens et Mariam uocauit silentio,
« Ecce noster adest bonus magister et uocat te ».

Mox exiliens audito Iesu sancto nomine,
Currens anxia peruenit erat ubi dominus.

505. — *Genre ïambique.* — Paulin d'Aquilée, *ibid.* p. 131, an 799 :

Nec tu cessare, de cuius confinio
Est oriundus, urbs diues Argentea,
Lugere multo grauique cum gemitu;
Ciuem famosum perdidisti, nobile
Germine satum, claroque de sanguine.

Barbara lingua Stratiburgus diceris;
Olim quod nomen amisisti celebre,
Hoc ego tibi reddidi mellisonum,
Amici dulcis ob amorem, qui fuit (*anomalie*):
Lacte nutritus iuxta flumen Quirnea.

506. — Paulin d'Aquilée, *ibid.*, p. 145 (travestissement de la strophe saphique en ïambiques rythmiques)

Herodes magno timore perterritus
Reuolui sacras prophetarum paginas
Praecepit scribis : « Legite si uerum est
Scriptura teste. »

507. — *Rime.* — La rime a été très employée dans la versification rythmique, par exemple dans les *proses* ou hymnes rythmiques de l'Église catholique. Ordinairement la rime porte sur deux syllabes.

Exemple de *prose* trochaïque; deux fois l'ensemble d'une double tétrapodie et d'une tétrapodie catalectique :

Stabat mater dolor*osa*
Iuxta crucem lacrim*osa*
Dum pendebat fil*ius*.

Cuius animam gem*entem*
Contristatam et dol*entem*
Pertransiuit glad*ius*.

508. — La rime sur deux syllabes est obligatoire quand la pénultième est accentuée.

Dies irae, dies *illa*
Soluet saeclum in fau*illa*
Teste Dauid cum Sib*ylla*.

De même dans la poésie profane. *Confessio Goliae;* chaque vers a un membre trochaïque de sept syllabes et un de six syllabes :

Meum est propositum in taberna m*ori* ;
Vinum sit appositum morientis *ori*,
Vt dicant cum uenerint angelorum ch*ori* :
Deus sit propitius huïc potat*ori*.

509. — *La versification romane.* — Dans la versification romane, c'est à dire celle des peuples qui parlent les idiômes sortis du latin, la fin de chaque membre présente un accent à place fixe; à la fin des vers, cet accent est accompagné de rime.

La versification romane est donc une variété de la versification rythmique. Les vers de Dante ou de Chrétien de Troyes sont des vers rythmiques latins, faits avec des mots italiens ou français (de même ceux de Virgile sont des vers prosodiques grecs, faits avec des mots latins).

510. — Le plus important des vers romans, sous sa forme la plus pleine, comporte 12 syllabes, partagées soit en 5 + 7 soit en 7 + 5; dans chaque membre la pénultième est une syllabe forte (accentuée) et la finale une syllabe faible :

De nos ostages ferat trencher les testes. (*Ch. de Roland.*)
Reva toi an arriere, bien seis la vile. (*Romance du* XIIe *s.*)

Le vieux français admet la suppression facultative des syl

labes faibles qui terminent un membre. Ainsi dans ces exemples, où l'absence d'une syllabe finale faible est indiquée par () :

Que nus perd**u**ns () clere Espaigne la b**e**le.
De cez par**o**les que nos avez ci d**i**t ().
En cest pa**i**s () avez estet set **a**ns ().
(*Chanson de Roland.*)
Or s'en va Ori**o**us () de cuer marr**i**e.
(*Romance du* XIIe *siècle.*)

De là vient que le vers français est appelé *décasyllabe* ou vers de dix syllabes. — En italien il est de règle de supprimer la finale faible du premier membre ; ou bien, si on la conserve, elle entre dans le compte des syllabes du second :

Per me si v**a** nella città dol**e**nte.
Nel mezzo del camm**i**n di nostra v**i**ta.
Questi non h**a**n*no* speranza di m**o**rte.
Fecemi la div**i***na* potest**a**te. (DANTE.)

En italien les deux coupes du vers alternent librement :

La terra lagrim**o**sa diede v**e**nto
Che balen**ò** una luce verm**i**glia. (DANTE.)

En français on évite de les mêler. La plupart des chansons de geste sont écrites en vers ayant dans le premier membre 5 (ou 4) syllabes, dans le second 7 (ou 6). Les vers d'*Aiol*, d'*Audigier*, de *Girard de Roussillon*, présentent la disposition inverse.

511. — Le vers épique latin a 12 demi-pieds, comme le décasyllabe plein a 12 syllabes, et suivant que la coupe est peuthémimère ou hephtémimère, ils sont partagés, comme les douze syllabes romanes, tantôt en 5 + 7 et tantôt en 7 + 5. Le vers latin a presque forcément un accent sur le 11e demi-pied (§ 487), comme le décasyllabe plein sur la 11e syllabe. Il a aussi, d'ordinaire, un accent sur le 4e demi-pied, si la coupe est penthémimère : *Tityre tu* pátu*lae*..., *Nos patriae* fín*es*... ; de même le décasyllabe plein, divisé en 5 + 7, a un accent sur

la 4e syllabe. Les vers comme *Quid facerem neque seruitio...* ont un accent sur le 6e demi-pied; le décasyllabe plein divisé en 7 + 5 en a un sur la 6e syllabe.

En un mot le plus important des vers latins et le plus important des vers romans sont pareils, si on les regarde au point de vue de la versification rythmique, c'est à dire en remplaçant la considération de la prosodie par celle des accents fixes, et en confondant la notion du demi-pied avec celle de la syllabe (§ 497). Il n'est pas absurde de se demander si le vers de la *Chanson de Roland* serait une transformation du vers de l'*Énéide*, comme la langue française est une transformation du latin. Voir Thurneysen, *Der Weg vom dactylischen Hexameter zum epischen Zehnsilber der Franzosen* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, xi, p. 305-326).

Le vers de l'*Énéide* est une imitation de celui de l'*Iliade* (§ 92). D'autre part le vers des chansons de geste paraît avoir été le modèle du décasyllabe anglais, dit *heroic verse*, le vers qu'emploie par exemple Shakespeare ; sur ce vers voir Al. Beljame, préface à l'édition classique de l'*Enoch Arden* de Tennyson.

Ainsi ce serait un même type de versification, élaboré en pays grec, et successivement approprié et transformé à Rome, puis en France et en Italie, enfin en Angleterre, qui jouerait un rôle prépondérant dans cinq des grandes littératures de l'Europe.

L'ACCENT DANS LA VERSIFICATION GRECQUE DES BAS TEMPS

512. — L'accent mélodique des anciens Grecs était devenu rythmique dans la bouche des Byzantins; la transformation fut la même qu'en latin, et eut probablement lieu vers la même époque.

L'accent transformé prit un rôle dans la versification, comme chez les Latins. Il existe une versification rythmique grecque.

513. — Son histoire commence avec les ïambiques scazons des fables de Babrius. Ce sont pourtant des vers prosodiques, élégants et bien différents des grossiers dactyliques de Commodien (§ 496). Ils présentent même un raffinement prosodique notable : la syllabe finale est longue presque toujours, et elle le serait peut-être toujours, sans exception, n'étaient les fautes des copistes.

Mais ces vers ont un accent fixe; ils sont donc rythmiques, en même temps que prosodiques. L'accent fixe porte sur la longue pénultième :

Λέων-δὲ τοῦτον   προὐκαλεῖτο θαρσήσας
Αὐτῷ μάχεσθαι·   μεῖνον, εἶπε, μὴ σπεῦδε,
Ἄνθρωπος αὐτῷ,   μήδ' ἐπελπίσῃς νίκῃ. (1 4).
∪ –̋ ∪ –́ –   –̋ ∪ –́ ∪ $\underset{3}{–̋}$ –̋ –
– –̋ ∪ –́ –   –́ ∪ –́ ∪ $\underset{3}{–̋}$ –̋ ∪ (*lire* σπεύσῃς?)
– –̋ ∪ –́ –   –̋ ∪ –́ ∪ ${}_{3}$ –̋ –

514. — *Trimètre paroxyton.* — Vers à la fois prosodique et rythmique, très employé au moyen âge. La pénultième du premier membre a une quantité fixe (elle est toujours longue), mais elle n'a pas d'accent fixe ; la pénultième du second membre est toujours brève et accentuée.

Καὶ σὺ κατ'-ἐχθρῶν   τὴν μάχαιραν ἠκόνας.
Καὶ τὸν μονήρη   θεσμὸν ἀντηλλαξάμην.
Καὶ ξίφος ἀπέσμηχες   ἀλλὰ καὶ κράνος.
(Théodore Prodrome.)

Les poètes du moyen âge traitent les trois voyelles α, ι, υ comme longues ou brèves à volonté, au moins quand la quantité n'est pas très nettement indiquée par l'accent. Ainsi ici σῡ, ξῑφος, ᾱπέσμηχες. Ainsi, dans des trimètres purement prosodiques, πλουτήσᾰσα, λῡμης, δῑφ, πᾰραπέμπειν, ἐμβρῡον, σῡν :

Διαδοχάς-τε   παραπέμπειν τῷ βίῳ.
Ἔμβρυον, ὡς φῄς,   τὸν θεὸν πλουτήσασα.
Ἀνθρωποληιγοῦ   παμπαλαιᾶς-μοι λύμης.
Ὁ Νικόδημος   σὺν-Ἰωσήπῳ δίῳ. (*Christus patiens*, v. 17, 599, 939, 1248.)

515. — *Vers politique.* — C'est un vers purement rythmique, calqué sur le tétramètre catalectique ïambique. Il a 15 syllabes partagées en 8 + 7. Dans le premier membre la pénultième est sans accent; la finale et l'antépénultième sont ou accentuées, ou situées à deux places d'un accent. Dans le second membre la pénultième est accentuée.

Πῶς κάθῃ; πῶς ἀμ**ε**ριμν**εῖ**ς;   πῶς ἀμελεῖς, ψυχ**ή**-μου;
Πῶς οὐ φροντίζεις τ**ῶ**ν κακ**ῶ**ν   ὧν ἔπραξας ἐν-β**ί**ῳ;
Καὶ μόνην τὴν μετ**ά**νοι**α**ν   περὶ-πολλοῦ ποι**εῖ**ς-γε,
Καὶ σπουδάζεις ἀλ**η**θιν**ὴ**ν   ἐπιδείξασθαι τ**αύ**την;
Καὶ ἐρωτᾷς περ**ὶ**-αὐτ**ῆ**ς   ἐν-πολλῇ παρακλ**ή**σει.
(*Les Pleurs de Philippe le Solitaire*, v. 1 et suivants.)

L'expression στίχος πολιτικός équivaut à *vers populaire*.

516. — *Hymnes de l'Église grecque.* — C'est le pendant rythmique de la versification de Pindare. On chante sur un même air une série de morceaux se correspondant syllabe à syllabe; forte pour forte, faible pour faible, comme, dans Pindare, longue pour longue, brève pour brève.

Comptent comme fortes : 1° les syllabes accentuées (sauf certains monosyllabes comme τήν), 2° la plupart des syllabes situées à deux places de l'accent.

Ἡ ζω**ή**, ἐν-τ**ά**φῳ
  Κ**α**τετ**έ**θης, Χριστ**έ**,

Καὶ ἀγγέλων στρατιαὶ ἐξεπλήττοντο
Συγκατάβασιν δοξάζουσαι τὴν σήν.

Ἡ ζωὴ, πῶς θνήσκεις;
Πῶς καὶ τάφῳ οἰκεῖς;
Τοῦ θανάτου λύεις-δὲ τὸ βασίλειον,
Καὶ τοῦ ᾅδου τοὺς νεκροὺς ἐξανιστᾷς.

Μακαρίζομέν-σε,
Θεοτόκε ἁγνή,
Καὶ τιμῶμεν τὴν ταφὴν τὴν τριήμερον
Τοῦ υἱοῦ-σου καὶ θεοῦ ἡμῶν πιστῶς.

Et ainsi dans 72 autres strophes du même texte.

CHAPITRE XVI

PROSE MÉTRIQUE, PROSE RYTHMIQUE.

517. — Même en prose, les auteurs des temps classiques font attention à l'agencement des syllabes. Isocrate évite l'hiatus, dans ses discours, avec le même soin que Sophocle et Euripide dans le dialogue tragique ; il se l'interdit même d'une phrase à l'autre. Démosthène, dans ses Harangues, évite l'hiatus, à l'intérieur d'une phrase et l'accumulation des brèves. Aristote, au cours d'une exposition historique dont le style est sévère et simple, se donne la peine de répéter certaines séries de syllabes longues et brèves ; ainsi (Ἀθηναίων Πολιτεία, XXXIV 3) la phrase Λυσάνδρου δὲ προσθεμένου τοῖς ὀλιγαρχικοῖς, καταπλαγεὶς ὁ δῆμος ἠναγκάσθη χειροτονεῖν τὴν ὀλιγαρχίαν commence et finit par la même série, – – – ⏓ – ⏑ ⏑ – – ⏑ ⏑ – ⏑ –.

Les traités de rhétorique sont pleins de préceptes d'euphonie qui sont des préceptes de métrique, car ils sont fondés sur la considération des pieds. Un des pieds les plus recommandés à l'orateur est le péon – ⏑ ⏑ ⏑ ou ⏑ ⏑ ⏑ –; on le trouve par exemple dans la fin de phrase *essĕ uĭdĕātur*, si souvent employée par Cicéron. Chez le même orateur, si on relève les phrases dont le dernier mot est un tétrasyllabe soit comme *ciuitatis* – ⏑ – ⏓, soit comme *exaruit* – – ⏑ ⏓, on constate que le mot final du type *ciuitatis* n'est presque jamais précédé d'un trochée, tandis

que le mot final du type *exaruit* est précédé d'un trochee plus souvent que de tout autre pied.

518. — *Prose métrique des bas siècles latins.* — Chez les prosateurs des IIIe, IVe et Ve siècles, les préceptes d'euphonie, que Cicéron appliquait encore librement, sont transformés en règles précises, et pratiqués d'une façon servile.

Par exemple, dans les discours et les lettres de Symmaque, qui fut préfet de Rome en 384-385, la forme métrique du dernier mot de la phrase détermine rigoureusement la forme métrique de ce qui précède, un mot final comme *elatus* – – ⏑ est toujours précédé d'un trochée ou d'un tribraque; un mot final comme *amicus* ⏑ – ⏑̱ est toujours précédé d'un spondée. Voir L. Havet, *la Prose métrique de Symmaque et les origines du cursus*, Paris. 1892.

Les règles de la prose métrique sont encore observées dans les chartres mérovingiennes (Julien Havet, *Œuvres*, I, p. 314). Elles permettent d'y reconnaître les passages interpolés (*Ibid.* p. 317). Elles peuvent servir à reconnaître les documents authentiques : au temps de Clovis, elles sont observées dans le testament de saint Rémi (*Ibid.*, p. 314), mais elles ne sont pas dans le testament de saint Perpétue, que J. Havet a démontré être l'œuvre d'un faussaire du XVIIe siècle (*Ibid.*, p. 19).

519. — *Cursus des* XIIe *et* XIIIe *siècles.* — Le *cursus* est un système de prose rythmique, mis en honneur vers l'an 1100 par la chancellerie pontificale, et qui a été appliqué particulièrement dans les lettres patentes ou *bulles* des papes. Les règles du *cursus*, comme celles de la versification rythmique des mêmes temps, étaient fondées sur la considération de l'accent.

On reconnaissait trois types de fin de phrase, qu'on désignait par les noms de *cursus uelox, cursus tardus, cursus planus.* Il y a *cursus uelox* quand le dernier mot de la phrase

est un tétrasyllabe accentué sur la pénultième, et l'avant-dernier un mot accentué sur l'antépénultième : ainsi dans la fin de phrase *circumstántias intuéri*. Il y a *cursus tardus* quand le dernier mot est un tétrasyllabe accentué sur l'antépénultième, et l'avant-dernier un mot accentué sur la pénultième : ainsi dans la fin de phrase *moderatiône palpáverit*. Il y a *cursus planus* quand le dernier mot est un trisyllabe accentué sur la pénultième, et l'avant-dernier un mot accentué aussi sur la pénultième : ainsi dans la fin de phrase *comitétur honéstas*.

Cette prose rythmique est une transformation de l'ancienne prose métrique.

320. — *Prose rythmique byzantine.* — Dans les pays de langue grecque, dès la fin de l'antiquité, la prose est rythmique et non métrique.

Depuis la fin du IVe siècle jusqu'au commencement du XVIe, et par conséquent pendant toute la durée de la période byzantine, une multitude de prosateurs observent à la fin des phrases une règle fondamentale : les deux dernières syllabes accentuées sont séparées par au moins deux syllabes non accentuées. En outre, chez la plupart de ces prosateurs, les syllabes non accentuées peuvent être soit au nombre de deux, soit au nombre de quatre (ou davantage), mais non au nombre de trois. Dans l'*Apologie des mimes* du rhéteur Choricius, qui vivait sous Justinien, les premières phrases finissent par ἐπικουρήσων ἀφῖγμαι, κινδύνων ἀγῶνας, δοκιμάζοντας φύσιν, μίμων διαβολήν, δοξάζειν ἐλευθερῶσαι, ἀνθρώπων ὑπεριδεῖν, ἐκτίσω τῆς ἡδονῆς (l'accent de τῆς ne compte pas, voir § 316), ὑβριζομένῃ συνήλγουν, ποιοῦντας κροτεῖν, συνηγορίαν προφάσεις, δοκιμάζεσθαι πρᾶγμα, χοροῦ τεταγμένους, ἐναβρύνεσθαι καταλόγῳ, ὑμᾶς ἀξιῶ, κρινούντων ἀγωνιοῦμαι, παραγράψασθαι θέμις, γίνεται μίμησις, etc.

L'historien Agathias admet que les syllabes non accen-

tuées qui séparent les deux derniers accents soient au nombre de trois : ainsi il termine une phrase par κοινῷ ἀνακηρύττεσθαι.

Voir Wilhelm Meyer, *Der accentuirte Satzschluss in der griechischen Prosa*, Göttingen, 1891

321. — La prose rythmique grecque a été signalée pour la première fois par le P. Bouvy (*Poètes et mélodes*, Nîmes, 1886), telle qu'elle a été pratiquée par saint Sophrone, patriarche de Jérusalem au VIIe siècle. Sophrone applique une règle particulièrement sévère : les deux dernières syllabes accentuées sont suivies chacune de deux syllabes non accentuées, ni plus ni moins. Ainsi ses phrases finissent par σωτῆρος γενέθλια, φθαρτικὴν ἐπανάστασιν, καταυγάζουσαν κάλλεσι, γῆς ἀνατέλλοντα, θειοτάτης γεννήσεως, etc.

INDEX-GLOSSAIRE

(Les noms propres grecs et latins, ainsi que les termes techniques, sont généralement donnés sous leur forme française dans le corps du livre : ainsi *Archiloque*, *Virgile*, *trochée*, *spondée*... Comme la connaissance des formes originales est indispensable, elles ont été systématiquement rétablies dans l'index-glossaire : Ἀρχίλοχος, VERGILIVS, τροχαῖος, σπονδεῖος,...)

(Chercher a la lettre *h* les mots grecs qui ont un esprit rude; à la lettre *c* les mots grecs qui commencent par un κ.

Α, Β, Γ, Δ, Ε,..., Φ, Χ, Ψ, Ω : chants de l'Ἰλιάς.

α, β, γ, δ, ε,..., φ, χ, ψ, ω : chants de l' Ὀδύσσεια.

ἑφθημιμερὴς τομή : dans le vers épique grec, §§ 28, 102; dans le vers épique latin, 96-99, 102, 113, 126; dans le trimètre, 212, 234; dans le sénaire, 287.

Her. : Εὐριπίδης, Ἡρακλεῖδαι.

ἡρωϊκὸς στίχος : chapitre I.

heroic verse : § 511.

Ἡσίοδος : §§ 90, 91; cf. 9, 28, 30.

ἑξάμετρος στίχος : § 1.

ἑξαποδία : groupe de 6 pieds.

HF. : Εὐριπίδης, Ἡρακλῆς μαινόμενος; SENECA, *Hercules* [*Furens*].

hiatus entre deux vers : § 46 (cf. asynartète); hiatus des longues en grec, 48, 135, 163, 172, 332; hiatus interdit dans les vers trochaïques et ïambiques grecs, 201, 211; hiatus dans la versification rythmique, 500; hiatus dans la prose, 517.

Hipp. : Εὐριπίδης, Ἱππόλυτος.

hippius pes : 1° comme ἐπίτριτος, 2° comme μολοσσός.

Ἱππωνάκτειον μέτρον : §§ 259, 315, 322, 402.

hirmus (εἱρμός) : dans les hymnes rythmiques de l'Église grecque, strophe type, à l'imitation de laquelle on compose des τροπάρια.

HO. : SENECA, *Hercules* [*Oetaeus*].

οἱ pluriel et οἷ datif : § 58.

Ὅμηρος : personnage peut-être imaginaire; distinction entre les auteurs de l' Ἰλιάς et de l' Ὀδύσσεια, § 28; ils ignoraient l'usage littéraire de l'écriture, 57, 70; leur dialecte, 55, 57, 71; manque d'unité de ce dialecte, 83; récitation chantée des ἀοιδοί, 57, 105; versification préhomérique, 42; remaniements des rapsodes, 88; corrections de texte, 85, cf. 6; corrections de forme, 86, cf. 14, 16, 20, 22; épigramme homérique, 28; hymnes homériques, 91.

HORATIVS : §§ 118, 126, 132; ses odes, chapitre X, § 400; ses épodes, 320, cf. 313.

ὥς postposé « comme » : § 82.

Ht. : TERENTIVS, *Heautontimorumenos*.

ὑμῖν : § 229.

hymnes de l'Église latine : § 507; de l'Église grecque, § 516.

ὑπερκατάληκτος : le contraire de καταληκτικός; se dit de ce qui censé contenir une syllabe ou un pied de trop.

ὑπέρμετρος : § 118; cf. 339.

ὑποβάκχειος πούς : § 428.

hypodochmius pes : – ◡ – ◡ –.

IA. : Εὐριπίδης, Ἰφιγένεια ἡ ἐν Αὐλίδι.

ἰαμβέλεγος : § 321.

ἴαμβος : § 272; à la fin du vers épique, 43; vers ïambiques, chapitres VI-IX; dans la versification rythmique, 502; tétramètre ïambo-trochaïque, 263.

Ἰκάριος : § 82.

ictus : § 1.

ἰδεῖν : §§ 72, 84.

Ἰλιάς : voir Ὅμηρος.

Ἴλιος : § 82.

incisum : tronc de membre; mot, ou groupe de mots, trop court pour former un membre.

indo-européenne (langue) : § 68.

intercalaris uersus : refrain.

Ion : Εὐριπίδης, Ἴων.

ἰωνικὸν μέτρον : chapitre XI; cf. § 405.

syncopé (ce terme est moderne) : se dit d'un vers où une longue prolongée tient la place de deux demi-pieds.

συνίζησις : contraction par laquelle deux voyelles contiguës, toutes deux prononcées, comptent en vers pour une seule syllabe (συναλοιφή, dans le cas particulier où les deux voyelles appartiennent à deux mots différents).

σύστημα : § 46; système anapestique : 165; en latin : 181; système trochaïque, ïambique : 264; en latin : 300, 306, 319.

συζυγία : § 154.

Τελεσίλλειον μέτρον : ⏓ – ⏑⏑ – ⏑ –.

temps marqué : §§ 1, 136, 152, 492; tombant sur une brève : 235; en latin : 277; tombant sur une finale latine : 273, 454; coïncidant avec l'accent : 485; répartition des temps marqués dans le vers épique, 103 (cf. 7, 15, 28); le vers élégiaque, 136; l'aristophanien, 164; le trochaïque, 202; le tétramètre ïambique, 260, 262, 299; la strophe saphique, 330, 344, 351; la strophe alcaïque, 339, 344, 362; le saturnien, 452.

TERENTIANVS le Maure, grammairien du second siècle : § 130.

TERENTIVS : § 445; orthographe de ses copistes : 145.

τετράμετρος : § 155; cf. § 1.

tétrapodie : groupe de 4 pieds.

τετράσημος : ayant 4 unités de durée.

Θεόκριτος : § 91; cf. 9, 15 (et 107), 28, 379.

Θεόδωρος Πρόδρομος : § 514.

Θεόγνις ou Θέογνις : § 139.

Θεοπόμπειον μέτρον : pentamètre crétique.

θέσις : § 1.

Thesm. : Ἀριστοφάνης, Θεσμοφοριάζουσαι.

thrénétiques (vers) : 179.

Thy. : SENECA, *Thyestes*.

TIBVLLVS : § 142.

τομή : § 5.

τονή : prolongement d'une longue au delà de deux unités de durée.

tonique (versification) : § 494.

Trach. : Σοφοκλῆς, Τραχίνιαι.

τριάς : § 446; cf. 344.

τρίβραχυς : §§ 197, 204, 214, 257, 261, 272; dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* : 31.

trihémimère (coupe) dans les vers épique latin : §§ 96, 97, 98, 100; dans le sénaire : 289.

τρίμετρος : § 210; cf. § 1.

Trin. : PLAVTVS, *Trinummus*.

τριποδία, *tripodare*, *tripudium* : §§ 458, 459.

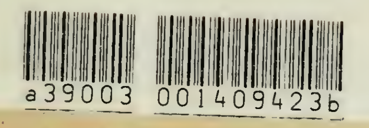
τρίσημος : ayant 3 unités de durée.

Tro. : Εὐριπίδης, Τρῳάδες; SENECA, *Troades*.

τροχαῖος : §§ 197, 272; cf. 2 trochée; second dans le vers épique latin : 99; trochée quatrième : 11, 106; coupe κατὰ τρίτον τροχαῖον : 6, 102, et, en latin, 96, 98, 100, 101, 127; trochée initial dans le trimètre ïambique, 219; trochée comptant pour un demi-pied dans les anapestiques de Plaute : 185; vers trochaïques : chapitres VI à IX; vers trochaïques rythmiques : § 502; dipodies trochaïques dans les vers logaédiques : 380 (cf. 326); scansion trochaïque des vers ïambiques : 244.

τροπάριον : strophe des hymnes rythmiques de l'Église grecque; souvent, strophe compo-

1422-95. — CORBEIL. Imprimerie ÉD. CRÉTÉ.


a39003 001409423b

